Le TIRAGE du 'Soleil'
quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis. "Le Soleil" peut le prouver.

LE SOLEIL

Le tirage du Soleil en fait le deuxième journal français du Dominion.
50,000
NUMEROS PAR JOUR

29e Année No 9 — Température : Froid et neige — QUEBEC, VENDREDI 12 JANVIER 1923 — EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LES OUVRIERS DE LA RUHR RESTENT A LEURS TRAVAUX

L'ORDRE DE QUITTER LES RIVES DU RHIN

L'opinion française regrette qu'il ait été donné à présent aux Américains

LE MALENTENDU

Coblentz, 12.—L'ordre d'évacuer le territoire allemand n'est arrivé qu'hier matin au général Allen, commandant des forces américaines sur le Rhin, mais sur la foi des dépêches publiées dans les journaux les préparatifs de départ étaient commencés depuis la veille. Les troupes américaines s'embarqueront à Anvers le 21 janvier courant.

Paris, 12.—En France on regrette que les troupes américaines d'occupation aient été rappelées. On pense que la décision du président Harding sera interprétée en Allemagne et ailleurs comme un blâme infligé à la France, à la veille de son action indépendante dans la Ruhr. M. Poincaré était au Sénat lorsque les premières dépêches de Washington ont arrivées à Paris. Il a immédiatement transmis l'information à un groupe de sénateurs qui l'ont commentée entre eux.

On fait remarquer que l'Allemagne sera très heureuse de l'occasion qui lui est fournie par le président des Etats-Unis de soutenir, avec l'approbation américaine, sa prétention que l'acte de la France est illégal et viole le traité de Versailles. On se demande aussi quelle influence aura la décision américaine sur les délibératins du conseil des ministres anglais qui sera tenu demain et qui s'occupera sans doute de la situation des troupes britanniques sur le Rhin. Les Français auraient préféré que les troupes américaines ne fussent pas rappelées immédiatement, afin qu'il n'y ait aucune apparente relation entre ce rappel et l'occupation de la Ruhr; cependant, les Français n'ont pas l'intention de demander que le retour des troupes américaines soit différé.

UN MALENTENDU

Paris, 12.—La seule chose qui semble claire à Paris au sujet de la question de savoir si la France a ou n'a pas reçu une proposition du secrétaire Hughes au sujet des réparations, est que M. Poincaré n'a jamais considéré que les échanges de vues entre Paris et Washington fussent une proposition.

Cette opinion a été exprimée par un haut personnage bien renseigné après qu'il eut pris connaissance de la déclaration formelle publiée hier par le département d'Etat.

Le ministère des affaires étrangères a refusé ce matin de faire une déclaration officielle sous prétexte qu'elle ne pourrait que prolonger la controverse, mais on suppose que la confusion a pu provenir d'une différence d'interprétation au département d'Etat et à l'ambassade de France des conversations qui eurent lieu entre le secrétaire Hughes et l'ambassadeur de France.

M. Jusserand a attiré l'attention du ministère des affaires étrangères sur le discours du secrétaire Hughes à New-Haven, comme étant seulement, semble-t-il, une manifestation digne d'intérêt, mais non une proposition du gouvernement des Etats-Unis. On dit au quai d'Orsay que des échanges de vues ont eu lieu entre M. Jusserand et le secrétaire Hughes, mais qu'elles n'étaient pas de nature à être considérées comme des négociations.

L'IMMIGRATION

Ottawa, 22.—(Presse Canadienne). —La conférence de l'Immigration, qui a tenu sa dernière séance, hier, s'est occupé des mesures à prendre pour rapatrier les Canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis.

Les représentants de la province de Québec et de l'Ouest se sont principalement intéressés à cette question.

On s'attend à ce que l'émigration des Etats-Unis au Canada prenne des proportions de plus en plus considérables. On croit savoir que les représentants des provinces et du Dominion se sont entendus sur les grandes lignes de leur coopération mutuelle, mais que les détails n'en ont pas encore été précisés.

OS A VENDRE

Ottawa, 12.—L'Allemagne achète des os. Les os plats et ronds sont en très grande demande, d'après les dépêches officielles reçues au département du Commerce. Ces os servent à la fabrication des brosses à dents et des boutons.

COMITE LIBERAL

Montréal, 12.—Le comité central libéral sera formé définitivement samedi matin à l'angle des rues St-Laurent et St-Jacques. Le parti libéral a pris possession de tout le rez-de-chaussée de l'édifice sis à l'angle sud-ouest des deux rues précitées. La salle sera ouverte dès samedi matin.

L'occupation de la vallée par les Français n'a encore donné lieu à aucun désordre

LE CAPITALISTE DEVRA PAYER

Une courte grève de protestation est annoncée pour bientôt—Berlin s'agite

Essen, 12.—Les 40,000 employés de l'usine Krupp, à Essen, se sont tous rendus à leur ouvrage comme de coutume ce matin, selon les renseignements que les autorités allemandes ont communiqués officiellement à la mission économique française.

On signale des grèves à Bochum, mais le nombre des grévistes est peu élevé, déclre-t-on.

Les Français ont transporté leurs avant-postes à Gelsinkirchen à trois milles au nord-est d'Essen, et à Velbert, cinq milles au sud-est.

Dusseldorf, 12.—Le général Degoutte, qui dirige les déplacements des militaires dans la zone de la Ruhr occupée, a déclaré aujourd'hui qu'il a exécuté sa mission avec succès.

"J'avais reçu l'ordre de protéger l'arrivée de la mission économique à Essen et dans les autres parties du bassin de la Ruhr", dit-il au correspondant, "et c'est ce qui a été fait. Mes fonctions consisteront désormais à assurer la sécurité des membres de la mission pendant leur travail et j'ai pris des mesures à cette fin.

"Il n'y a pas eu de désordres jusqu'à présent et je ne crois pas qu'il s'en produise, à moins que le gouvernement de Berlin ne donne des ordres incendiaires aux autorités de la Ruhr, ce qui, à mon avis, ne serait pas dans l'intérêt de Berlin.

"Nos relations avec les autorités allemandes sont correctes", a ajouté le général.

On annonce ce matin que la haute commission française en Rhénanie a invité les gérants de toutes les manufactures du nouveau territoire occupé à conférer avec elle.

Londres, 12.—Vingt-quatre heures s'étant écoulées sans déclaration de guerre depuis l'occupation du bassin de la Ruhr par la France, on constate aujourd'hui un indubitable sentiment de soulagement. Bien que l'on déplore dans de nombreux milieux le mouvement de la France, on ne désire pas en général voir l'allié de la Grande-Bretagne exposé à un état de choses qui ajouterait sérieusement à ses fardeaux et par dessus tout qui amènerait une effusion de sang.

Cette attitude se réflète dans quelques commentaires des journaux du matin qui approuvent le ton conciliant de la proclamation du général Degoutte aux habitants du bassin de la Ruhr. Les journaux appuient la décision du gouvernement de permettre aux troupes françaises de traverser la zône anglaise sur le Rhin, ce qui indique le bon vouloir de la Grande-Bretagne.

Bien que la majorité des journaux s'opposent à toute coopération de la Grande-Bretagne dans la Ruhr et critiquent ce qu'ils considèrent comme une grave bévue de la France, on ne peut ignorer qu'il existe en Grande-Bretagne un fort sentiment anti-allemand. Il est indiscutable que le contentement populaire sera grand, quoique secret, si les événements prouvent que la France avait raison en déclarant que l'Allemagne ne faisait que mentir au sujet de sa capacité à payer.

Cette attitude, qui se fait jour fréquemment dans les conversations, est aujourd'hui celle du "Morning Post" et du "Daily Mail" qui souhaitent succès aux Français et réaffirment leur méfiance à l'égard des Allemands.

Le "Post", pour citer un exemple, déclare qu'il est à regretter, pour la grande majorité des Anglais, que leur pays ne se soit pas associé aux mesures discipinaires prises par la France. Il ajoute:

Le gouvernement américain peut se permettre d'enlever son drapeau de la forteresse d'Esrenbreitstein, mais le "Watch on the Rhne" qui, pour les Américains n'est qu'une chanson, signifie pour les Français et les Anglais la défense d'un défilé dans l'interêt de la civilisation".

D'un autre côté, le "Times" qui, de concert avec la plupart des autres journaux, condamne sévèrement la France, remarque que l'attitude de cette dernière a soulevé de la colère aux Etats-Unis et alarmé l'opinion neutre.

"Cette manifestation de force et d'intimidation dans la Ruhr", ajoute "Times" "peut soulever en France des sentiments d'orgueil momentanés, mais pour le monde qui l'observe, le spectacle ne peut que produire une grande anxiété au sujet des conséquences qui peuvent en résulter pour la France elle-même et pourtoute l'oeuvre de paix qui est mise en danger".

LES PROTESTATIONS

Berlin, 12.—La proclamation publiée par le président Ebert et le cabinet, à l'occasion de l'entrée des Franco-Belges dans la Ruhr, déclare que le président et ses ministres ont fait ce qu'ils pouvaient pour éviter la désastreuse action de la France et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour en adoucir les effets.

La proclamation met la population en garde contre toute conduite mal avisée et recommande à chacun de veiller sur soi.

La journée de dimanche sera consacrée dans toute l'Allemagne à la commémoration de la patrie, de ses souffrances et de ses droits.

Berlin, 12.—Les chef du syndicat des employés de Chemin de fer Allemands ont publié une protestation contre l'occupation d'Essen par les Français. Ils demandent aux travailleurs de demeurer calmes. La déclaration dit :"Puisque nous sommes sans défenses, nous devons nous soumettre à la force en espérant toutefois que notre protestation auprès de la conscience universelle produira des effets".

Essen, 12.—Toutes les manufactures cesseront de travailler lundi matin de 11 heures à 11 h. 15 pour protester contre l'occupation. Le comité qui organise la manifestation represente tous les partis politiques. Les chemins de fer feront aussi une halte de dix minutes à la même heure. Les cloches des églises sonneront et les sifflets des usines crieront l'indignation des citoyens.

LES CAPITALISTES PAIERONT

Bochum, 12.—"Les affaires comme à l'ordinaire", tel semble le mot d'ordre de la ville de Bochum qui ressemble par son activité à Pittsburg, et qui à donné naissance à la fortune de Hugo Stinnes, le plus grand capitaliste d'Allemagne.

Le correspondant qui envoyé cette nouvelle à parcouru la ville durant la nuit. Il a vu less coteaux de la vallée de la Ruhr illuminées de flammes lancées par les nombreux hauts-fourneaux des acieries. Des édifices géants s'élèvent ici et là sur une distance de plusieurs milles. C'est là que travaillent les 25,000 employés du Hugo Stinnes.

Les usines fabriquent près de 400,000 tonnes de produits métallurgiques par année. Bochum donne une idée caractéristique de la vallée. Les charbonnages sont en exploitation depuis Essen jusqu'ici. Les routes sont propres et bien entretenue les arbres sont taillés tous pareils et les champs sont cultivés jusqu'au chemin.

Toutes les grandes cheminées l'ancent des étincelles et des flammes. Cette activité donne lieu à beaucoup de commentaires de la part des Français et des Belges que songent au contraste présenté par les froides cheminées du nord de la France et de la Belgique, particulièrement entre Namur et Liège.

Les villages et les villes du bassin de la Ruhr semblent jouir de la prospérité. De grandes quantités de draps se fabriquent encore à Kettwig.

La population de ces villes ne s'intéresse que faiblement à la marche rapide des évènements. Combien de temps resteront les français se demandent-ils.

Ils ne peuvent repondre eux-mêmes ce ne sera pas pour longtemps.

Les capitalistes allemands vont conclure un accord avec les Français," disent-ils.

HAMLET MIS A LA SAUCE DE MOSCOU

Londres, 12.—Les journaux de Moscou ont annoncé qu'on répétait au théâtre de cette ville un "Hamlet" "soviétisé" revisé et adapté afin de le mettre d'accord avec l'esprit de notre époque. Cette pièce a été inspirée par le commissariat de l'éducation, qui a ordonné à l'Institut de l'art théâtral de l'Etat de la représenter.

Le héros de Shakespeare, dans la version bolchéviste du drame, n'est pas un prince danois mais un chef communiste luttant contre la bourgeoisie et le capitalisme. Tous les fameux soliloques et discours de Hamlet ont été écrits de nouveau et transformés en rhétorique révolutionnaire et en interprétation populaire de l'Evangile du communisme.

GROS VOL AUX POSTES DANS EDMONTON

Le maître de poste arrêté pour le vol de 3 lettres recommandées contenant $50,000

VIEILLE AFFAIRE

Edmonton, Alb., 11.—George-S. Armstrong, maître de poste, a été arrêté chez lui, à trois heures, ce matin, par l'agent fédéral William Duncan, sous l'accusation d'avoir volé la somme de $50,000 au bureau de poste d'Edmonton, entre samedi après-midi, le 9 août, et mardi matin, le 12 août 1919.

Armstrong n'a fait aucune résistance. Il se laissa conduire devant la police fédérale qui lui fit subir un interrogatoire serré. On l'écroua ensuite dans une cellule du poste de police.

Le mandat d'arrestation a été émis par le magistrat Primrose et porte qu'Armstrong a volé trois lettres recommandées, contenant la somme de $50,000, lettres confiées à la garde du ministre des postes du Canada, au bureau de poste d'Edmonton, Alberta, et adressées à la Banque des Marchands. On savait dans la police que des agents fédéraux étaient dans la ville depuis trois ou quatre mois s'occupaient de l'affaire.

Les agents n'ont pas encore dit s'ils avaient retrouvé une partie de la somme.

L'INFORMATEUR PUNI LUI AUSSI

Montréal, 12.—James Thomas, l'informateur dans la cause du vol de $29,000 de la Dominion Textile le 7 juillet dernier, a été condamné à 10 ans de pénitencier hier, par le juge Cusson, à la conclusion de l'audition de sa cause malgré les représentations du procureur de l'accusé, qui fit valoir au juge que son client avait nommé à la police les autres complices de ce vol, le fait que $4,500 de l'argent volé avait été recouvré chez l'accusé, le juge déclara Thomas aussi coupable, sinon plus, que John Voleuff, qui a été condamné lundi dernier à dix ans de prison pour avoir participé au même crime.

Thomas, connu comme le mouchard de Toledo, à cause des informations qu'il donnait à la police dans cette ville sur ses compagnons, s'est reconnu coupable de complicité dans le vol de la "Dominion Textile", lorsqu'il fut amené devant le juge Cusson hier.

Son avocat le recommanda à la clémence de la Cour en faisant valoir que le procès avait pu être mené à bonne fin grâce aux informations données par Thomas, et à sa déposition dans la poursuite de Voleuff.

Le juge Cusson déclara qu'il considérait Thomas comme le pire des quatre bandits, car c'était lui qui braqua le revolver sous le nez du paiemaître lors du vol. Il ne voyait aucune raison pour lui imposer une moindre sentence qu'à Voleuff qui n'avait fait que conduire l'automobile.

Après avoir imposé la sentence, le juge ordonna que les $4,500 retrouvés dans un sac de voyage chez Thomas par les détectives fussent remis à la "Maryland Casualty Co" qui portait le risque de vol pour la "Dominion Textile".

Thomas et Voleuff, deux seulement des quatre bandits qui participèrent à ce vol, furent arrêtés tandis que les deux autres, nommés Russof et Tenoff, d'après Thomas, se seraient enfuis en Bulgarie immédiatement après le coup fait.

POUR LES ENFANTS PAUVRES

La propriété Sheyn, sur la Grande-Allée, qui sera transformée en hôpital pour les enfants pauvres.

PAS DE CORRIDA

Gibraltar, 12—La nouvelle que David Lloyd-George a assisté à un combat de taureaux pendant son séjour à Algériras a causé beaucoup d'ennuis à l'ex-premier ministre declare aujourd'hui un membre de sa suite. On donne l'explication suivante. La fête annoncée comme combat de taureau eut lieu en réalité dans un jardin, sur la propriété d'un Andalou où l'on élève des taureaux pour le cirque. Il n'y eut pas de corrida.

FEU H. GRONDIN

Sherbrooke, 12.—M. Hilaire Grondin, un des citoyens les mieux connus de East Angus où, durant trois termes consécutifs, il avait été maire, est mort hier, à l'âge de 52 ans, d'une pneumonie.

M. TASCHEREAU

Montréal, 12.—L'Hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, sera à Montréal aux bureaux du gouvernement demain matin.

LES CHARBONNAGES

Londres, 12.—Le syndicat houiller de Westphalie est maintenant établi à Hambourg avec quatre directeurs et son personnel, d'après un des directeurs, qui a donné une interview au correspondant du Times à Hambourg.

Les autorités jugent que ce transfert du syndicat d'Essen est tout à fait régulier et justifiable, étant donné que la compagnie est une association privée possédant tout liberté d'action. Ce directeur dit que la Commission spéciale qui s'occupe du charbon à livrer au compte des Reparations est restée dans la Rhur pour assurer les livraisons futures, et qu'il n'y pas de raison pour que ces livraisons ou la distribution en Allemagne soient discontinuées.

Il a exprimé, cependant, la crainte que la France ne soit pas satisfaite de la houille livrée pour le comptee des Réparations et qu'elle ne tente de saisir les approvisionnements destinés au reste de l'Allemagne. Dans ce cas, a-t-il dit, le pays manquerait de houille, et les conséquences en seraient désastreuses pour le transport et l'industrie.

L'HOPITAL POUR LES ENFANTS

Une assemblée de citoyens convoquée pour cet après-midi afin d'en compléter l'organisation—Un don du maire

Nous avons parlé, l'autre jour, de l'achat de la propriété de feu le sénateur Sheyn, Grande-Allée, par un syndicat, dans le but de l'utiliser comme hôpital pour les enfants.

Le projet est maintenant chose assurée et, cet après-midi, à 5 heures, une assemblée de citoyens est convoquée à l'hôtel de ville, par l'hon. juge Choquette, à la demande d'un groupe de dames et de jeunes filles charitables qui ont pris l'initiative du mouvement. Ces dames et jeunes filles ont demandé l'appui de l'hon. juge Choquette, qui n'a pas hésité à se rendre à leur appel, en se chargeant de voir à la formation d'un comité, dans le but de s'occuper de l'organisation de ce nouvel hôpital.

Celles qui sont en tête de ce beau mouvement sont Mme B.-A. Scott, Mme Georges-V. Tessier, Mlle (Dr) Levasseur, Mme Edouard Garneau, Mlle Marguerite Taschereau, Mlle Françoise Langelier.

Le comité de citoyens qui sera formé, cet après-midi, se joindra à un comité de femmes et l'on ira, ensuite, auprès du gouvernement provincial, demander son concours, sous forme d'un octroi.

Les travaux nécessaires à la transformation de l'immeuble en hôpital sont commencés et l'on s'attend à ce que les portes de cette nouvelle institution, qui est appelée à rendre de grands services, soient ouvertes sous peu.

Le maire Samson est un de ceux qui s'intéressent au projet. On nous informe, aujourd'hui, qu'il a fait cadeau aux dames orgarisatrices d'une assez forte quantité de charbon pour chauffer l'immeuble qui une fois les travaux terminés, pourra accommoder une cinquantaine d'enfants pour commencer.

Nous espérons que l'assemblée de cet après-midi sera nombreuse. L'œuvre est méritoire et elle doit être encouragée par tous les moyens possibles.

UN JOURNAL SUR LES PAQUEBOTS

Londres, 12—Le "Mail" annonce qu'à partir du 10 février il publiera une édition quotidienne à bord des neufs transatlantiques de la ligne Cunard qui font le service dans l'Atlantique.

La direction du journal a fait des arrangements pou transmettre le bulletin quotidien à la compagnie de navigation, ainsi que les nouvelles radiotélégraphiques des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Des hommes d'expérience rédigeront ces nouvelles sur les paquebots et les passagers pourront les lire tous les jours.

LE VICE QUE PROTEGERAIENT LES POLICIERS

Un débat ardent s'annonce pour lundi, au conseil municipal de Montréal — Des accusations

UNE ENQUETE

Montréal, 12.—Comme il faillait s'y attendre, a l'hôtel de ville les accusations du Major Haywood émeuvent davantage que l'état d'infamie qu'il a dénoncé dans le quartier borgne. Interrogé hier soir, l'échevin Brodeur a déclaré, après son collègue l'échevin O'connell, que le comité exécutif exigeant que le Major Haywood précise ses accusations pour déterminer une enquête.

M. l'échevin Brodeur a promis, en attendant des précisions de la part du Major Haywood ou du comité des seize, que le comité exécutif entreprendrait lui-même des recherches pour son propre renseignement.

Les révélations du Major Haywood provoqueront un débat ardent au conseil municipal. Il est probable qu'une commission municipale soit instituée en vue d'entendre le comité des seize ou d'autres personnes bien renseignées sur la prostitution commercialisée et le trafic des drogues à Montréal. Le Major Haywood, surintendent de l'Hôpital Général, prétend que des policiers en vue protègent le vice à Montréal et en retirent de fortes sommes d'argent.

LA PRATIQUE DU DROIT

Montréal, 12.—Sur 38 candidats qui se présentaient aux examens de l'admission à la pratique du droit, 24 seulement ont subi avec succès les examens. Voici les noms des candidats heureux.

Gordon Pender, Bruno Bourgeau, D.-E. Rioux, W. S. Lighall, G.-A. Sauvage, E.-B.-A. Buchanan, W.-F. Mercier, J.-F. Mergler, Shulemson, Holtham, C.-C. Phelan, L. Trépanier, L. Lacombe, C.-E. Dorion, W. R. Dillon, J.-G. Nicholson, Hague, P. Thibodeau, J.-E. Ferron, J.-E. Rivard, L. Fauteux, Alph. Fournier, S.-A. Schulman, C.-L.de Martigny.

LES STUPEFIANTS

Montréal, 12.—Le docteur Ivanhoe Maillet, médecin - vétérinaire, donnait son adresse 769 rue St-Denis, mais que la police fédérale accuse d'occuper également un autre logis sous un nom fictif, a été traduit devant le juge Décarie, hier, sous l'accusation d'avoir fait deux ventes de narcotiques, dont l'une à une mineure. La couronne demanda un cautionnement fixé à $20,000, à cause de la difficulté avec laquelle la police avait réussi à opérer l'arrestation, mais le juge fixa le cautionnement à $5,000. La cause a été fixée au 17 janvier.

ON RECOMPTERA

Toronto, 12.—On songe à demander le recomptage des bulletins de vote donnés aux candidats à la mairie à la dernière élection. Le maire Maguire, partisan des "radials", a été proclamé élu par une majorité de 989 sur R.-J. Fleming. Le total des votes a été de plus de quatre-vingt mille.

MADAME AMERY

La femme du très honorable L.-C. AMERY, premier lord de l'amirauté dans le cabinet de Bonar Law.

POINCARE NE SE RECLAME PAS DE NOMS ILLUSTRES

Ni Louis XIV ni Napoléon ne sont ses modèles, déclare-t-il au Sénat français

LA DOCTRINE DU "VAE VICTIS"

Il répond aux Allemands qui lui reprochent de s'en faire le protagoniste

Paris, 12.—La France a enfin mis son emprise sur les gages productifs qu'elle cherchait à obtenir de l'Allemagne et elle a donné à entendre, par la voix du président de son conseil des ministres, qu'elle occupera encore d'autres territoires si l'occupation économique d'Essen ne produit pas de résultats satisfaisants.

On escomptait ici, hier, que le mouvement s'étendrait à une autre zone de la Ruhr d'ici trois jours.

M. Poincaré a averti la nation, dans sa déclaration d'hier à la Chambre, qu'elle ne saurait compter que de l'ouverture du coffret à trésors de la Ruhr découlerait immédiatement un flot d'or. Il a affirmé qu'il s'écoulerait probablement quelque temps avant que les efforts de la commission de contrôle aient un rendement visiblement productif

Le "Matin" dit que les banques de la Ruhr ont suivi l'exemple du syndicat houiller et ont transporté ailleurs leurs titres et la plupart de leurs dépôts. On rapporte cependant que presque toutes ces évasions de capital étaient prévues et que les Français ont pris des mesures pour déjouer les plans des Allemands.

Si les journaux reflètent l'opinion publique, on peut dire que la journée d'hier a été une fête pour les Français. Personne ne critique les démarches inaugurées par la France, sauf les Radicaux, qui ne croient point que la politique énergique de M. Poincaré puisse procurer de bénéfices.

Le franc est à la hausse.

Paris, 12.—M. Poincaré a été acclamé cinq bonnes minutes hier après-midi, par une Chambre bondée, quand il vint donner des explications officielles sur l'action du gouvernement dans le bassin de la Ruhr. Tous les députés, sauf les Communistes, se sont levés, et plusieurs se sont avancés dans l'espace libre devant la tribune pour lui donner la main. Jamais il n'y eut assistance si nombreuse à la Chambre, sauf peut-être quand Clemenceau vint annoncer la victoire définitive des Alliés en 1918.

Par son enthousiasme vibrant, la Chambre a manifesté ses sentiments au sujet des récents événements. Elle a, par contre, conspué le député communiste Marcel Cachin, qu'on accuse d'avoir conspiré contre la sécurité de l'Etat.

Quelque temps après l'arrivée de M. Poincaré, Cachin entra et voulut se glisser furtivement à son siège. Les députés de la droite et du centre l'aperçurent et, le désignant du doigt, demandèrent son expulsion.

"La Chambre ne saurait dignement se mettre à délibérer en présence de ce traître", s'écria un député. M. Cachin est accusé par le gouvernement d'avoir intrigué à Essen avec le comité communiste, mais son immunité parlementaire le protège. Le gouvernement a cependant demandé à la Chambre de lever cette immunité.

M. Poincaré fut acclamé une seconde fois au moment où il montait à la tribune.

Le président du conseil a exposé la situation d'une façon très précise et très intelligible. Cachin l'interrompait souvent. Les députés de la droite et du centre criaient "Dehors, le traître".

M. Poincaré n'a pas sollicité de sympathie et n'a pas fait d'efforts pour s'élever à la haute éloquence.

"Si l'Allemagne faisait un appel sérieux à ses industriels", dit-il, "elle n'aurait pas besoin de moratorium

"Après une série de conférences et de mésententes, nous avons compris qu'on nous conduisait dans un labyrinthe inextricable, et il ne nous restait qu'une chose à faire: veiller sur nos intérêts en Allemagne.

"C'est ce que nous allons faire. Nous recourrons à la contrainte si l'Allemagne ne cède point. Nous avons patienté trop longtemps, mais nous voulions d'abord essayer de tous les compromis et moyens de persuasion.

"Nous avons fait toutes les concessions compatibles avec notre situation. Malheureusement, nous n'avons pu nous entendre avec nos alliés, les Anglais.

"Je désire, cependant, rendre un sincère hommage à la courtoisie et à la loyauté dont M. Bonar Law a fait preuve dans le cours des pourparlers. Le plan anglais revisait à tel point le traité de Versailles qu'il nous fut impossible de l'accepter. Cette revision aurait accordé les avantages les plus importants à l'Allemagne et valu bien des désavantages à la France. Nous n'avions qu'à rejeter ce projet".

Au cours de sa déclaration, le président du conseil a dit qu'on ne pouvait établir de comparaison entre les dettes inter-alliées et les réparations allemandes. Il faut que ces dernières soient payées les premières.

"Nos experts", a ajouté M. Poincaré, "estiment que les mesures que nous avons commencé à prendre produiront un milliard de marks-or par année."

Parlant du rappel des troupes américaines du Rhin, le premier ministre estima que le président Harding avait été conséquent avec lui-même, puisqu'il disait, lors de sa campagne électorale, que la présence des troupes des Etats-Unis n'était plus requise ou nécessaire sur les bords du Rhin.

Quand M. Poincaré eut fini sa déclaration, la Chambre des députés lui donna un magnifique vote de confiance, 478 contre 86.

VAE VICTIS !

Paris, 12.—Dans son discours au Sénat hier, M. Poincaré a fait une réponse sarcastique aux journaux allemands qui lui reprochent d'avoir hérité l'houmeur guerrière des Gaulois dont le chef lançait à Rome les mots fameux: Malheur aux vaincus qui servirent de devise à Louis XIV et à Napoléon.

Si glorieuse que puisse être cette généalogie, dit le premier ministre je ne puis m'en réclamer. Je suis simplement un descendant de bons Français qui ont désiré voir la France libre et indépendante, mais qui n'ont jamais voulu la conquête ni l'annexion."

L'INSTRUCTION SECONDAIRE A LENNOXVILLE

Les principaux des High Schools de Québec s'y réunissent pour aviser à certaines réformes

POUR LE LATIN

Sherbrooke, Qué., 12.— La réunion d'études des Principaux de tous les "High Schools" de la province de Québec s'est terminée ici hier, après avoir duré deux jours.

L'invitation d'assister à cette conférence avait été lancée de la part des directeurs du Bishop's College à Lennoxville. Plusieurs questions importantes y ont été discutées et les principaux conférenciers ont été le Rév. A.-H. McGreen et le Dr Parmelee, secrétaire du comité protestant de l'Instruction publique.

Des résolutions ont été adoptées dont l'une des plus importantes peut-être est celle qui stipule que les détenteurs de diplômes intermédiaires, aspirant aux fonctions de directeurs dans les écoles de cette catégorie, devraient être capables d'enseigner le latin.

On a aussi insisté pour que soit élevé le "standard" du diplôme attaché au professorat dans les "High Schools". Une autre résolution recommande que tel ou tel élève méritant du High School puisse obtenir sur mention favorable du Principal, un certificat d'études qui lui permette d'avoir accès au Bishop's College.

Après le banquet qui eut lieu dans la grande salle du collège le Rév. McGreer, directeur de l'institution a appuyé sur l'urgence d'une cordination plus intime entre les divers stages de l'éducation. Une coopération plus active est également nécessaire entre les "High Schools" et l'Université Centrale afin d'en arriver à de meilleurs résultats.

Le Dr Parmelee, de son côté, a rappelé dans son discours les principes essentiels de l'éducation dont l'objet, selon lui, est d'apprendre à agir et penser par soi-même. Etant donné la faiblesse de la discipline familiale, on a besoin d'enseigner aux enfants un respect plus grand de l'autorité. C'est là le travail de toutes les écoles mais il peut s'accomplir de façon plus efficace encore à la maison, au sein de la famille elle-même, où l'influence du professeur sur l'enfant sera d'autant plus grande, que son autorité n'aura pas à se distribuer.

Le pays a besoin d'un plus grand nombre de professeurs qualifiés.

A l'heure qu'il est, dix pour cent seulement des élèves qui sortent des écoles poursuivent un cours collégial.

A l'issue de la conférence, un vote de reRerciements a été inscrit à l'adresse de ses organisateurs avec l'espoir qu'elle sera appelée à produire les meilleurs fruits.

L'UKRAINE LIBRE

Ottawa, 11—Le 22 janvier a été fixé pour célébrer le cinquième anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine. Les 300,000 Ukraniens du Canada observeront cette fête.

"Je reçois instruction du premier ministre de l'Ukraine", dit le consul ukranien à Montréal, "de rappeler à la mémoire de tous le long conflit de cinq ans livré par l'Ukraine pour obtenir son indépendance et de bien faire savoir à tous, et surtout aux ennemis du pays, la volonté indomptable de la nation ukranienne de rester libre, d'élever l'esprit de ses nationaux qui ont cherché refuge dans les pays étrangers, et d'avoir foi en la certitude absolue de leur victoire."

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 12.—La municipalisation des services du gaz et de l'électricité a été un succès à Sherbrooke comme en fait foi le rapport financier soumis par l'ingénieur M. Pawson et le comptable-en-chef B.-A. Dugal, de l'hôtel de ville.

Le service de l'électricité accuse un surplus de $46,890.31 pour l'année 1922, et le service du gaz un autre de $4,698.75.

Nouvelles Ouvrières

Bourse du Travail.—Salle Club des Marchands.—Ligue des Ménagères.—Réunion de comité.—Budget familial.—Grèves et perte de temps.—Employés de garages.—Le chômage.—Contre les trusts.

Bourse du Travail

CE SOIR:—Union des tailleurs de cuir.

Union protectrice des cordonniers-monteurs.

Union nationale des ferblantiers-couvreurs.

Salle Club des Marchands

DEMAIN SOIR:—Union internationale des machinistes, No 397.

Fédération du Canadien-National.

Ligue des Ménagères

Une importante assemblée de la Ligue des Ménagères de Québec aura lieu, ce soir au lieu ordinaire.

Plusieurs intéressantes questions seront discutées.

Réunion de comité

Le comité chargé de l'élaboration du programme de la prochaine convention aura une importante réunion ce soir, au Secrétariat.

Il importe que les membres soient présents.

Budget familial

Le coût moyen d'un budget familial hebdomadaire se composant de 29 aliments de consommation générale dans quelque soixante villes a été de $10.29 en novembre, contre $10.23 en octobre ; $11.08 en novembre 1921 ; $16.92 en juin 1920 (le point culminant) ; et $7.96 en novembre 1914. L'augmentation de six sous pour le mois a été due à une hausse substantielle du prix des œufs, ainsi qu'à des augmentations moins considérables dans le lait, le beurre, le fromage, le sucre, lesquelles ont été cependant contrebalancées par des diminutions de peu d'importance dans les viandes, le pain, la farine, l'avoine roulée, les fèves, les pommes.

Grèves et perte de temps

La perte de temps causée par les différends industriels a été moindre en novembre qu'en octobre 1922 ou en novembre 1921. Il y avait en existence dans le mois, 14 grèves, lesquelles ont affecté 2,190 travailleurs et résulté en une perte de temps évaluée à 42,046 jours ouvrables, contre 17 grèves, affectant 3,229 travailleurs et une perte de temps de 54,502 jours ouvrables en octobre 1922, et 18 grèves, affectant 3,354 travailleurs avec une perte de temps de 73.14g jours ouvrables en novembre 1921. Il y avait en existence le 1er novembre 13 grèves, affectant 1,940 travailleurs. Une nouvelle grève a été rapportée comme ayant commencé en novembre, contre deux en octobre. Deux des grèves qui ont commencé avant novembre ont pris fin durant le mois, laissant en existence à la fin de décembre, 12 grèves, affectant 2,024 travailleurs.

Employés de garages

Une délégation d'employés de garages s'est présentée récemment devant le comité de la législature ontarienne sur les véhicules à moteur. Cette délégation a demandé la passation d'une loi en vertu de laquelle tous les mécaniciens d'automobiles soient requis de subir un examen semblable à celui que doivent subir les mécaniciens de machine fixes, et que l'on demande à chaque patron de garage de première classe de composer comme suit son personnel ouvrier: ouvriers à tous égards qualifiés, 20 pour 100; ouvriers de seconde classe, 40 pour 100; ouvriers non qualifiés, 40 pour 100.

Le chômage

Le pourcentage de chômage, tel que rapporté par les trade unions, était de 4.0 au commencement de novembre, contre 2.8 au commencement d'octobre et 7.4 au commencement de novembre 1921. Le volume d'emploi, tel qu'indiqué par les 6,600 firmes qui ont fait rapport, a accusé une autre légère augmentation en octobre, continuant ainsi le mouvement d'amélioration dont on a senti sans interruption les effets durant les six mois qui viennent de s'écouler. Les différences visibles que l'on peut remarquer dans ces rapports sont dues en partie à une légère différence du temps où les firmes ont fait rapport, et en partie à une augmentation considérable que l'on a signalée dans le nombre des ouvriers forestiers, lesquels pour la plupart ne sont pas membres d'organisations ouvrières.

Contre les trusts

Un projet de loi dirigé contre les trusts lequel a été soumis au comité législatif du Parlement ontarien, à la dernière session de ce dernier, a été depuis la prorogation l'objet d'une étude spéciale de la part de ce comité. Le projet de loi, tel qu'il avait été originellement rédigé, a été laissé de côté, mais un nouveau projet de loi, contenant les mêmes dispositions, a été rédigé et sera soumis à l'approbation de la législature provinciale, à sa prochaine session. On dit que la loi projetée donnera au procureur général le pouvoir de faire enquête au sujet des conventions de prix conclues entre les manufacturiers d'une part, et les détaillants et les machands de gros d'autre part, et de prendre ensuite action si l'enquête l'exige. Avant d'instituer des procédures, le procureur général serait ainsi en mesure de faire une enquête sur toute convention de prix contre laquelle un citoyen aurait porté plainte, et de demander que la compagnie produise ses livres et ses documents d'affaires. En vertu de la loi actuelle, on doit instituer des procédures avant qu'on puisse examiner les livres des établissements industriels. Le but du projet de loi est, dit-on, de donner de la force aux dispositions du code criminel du Canada, dispositions ayant trait aux conspirations contre le commerce. Le but de l'ancien bill était d'empêcher un manufacturier de fixer les prix de détail et de gros des marchandises qu'il produisait.

Les fers ou aciers laminés ou forgés en barre de 3 millimètres ou moins dans leurs parties les plus minces, des catégories ou produits non fabriqués en France, sont désormais admissibles au tarif général antérieur au décret du 28 mars 1921, sans coefficient, pour les destinations et jusqu'à concurrence des quantités qui seront déterminées par autorisation du ministre des finances.

La Meilleure Mixture Contre la Toux se Fait à la Maison

Elle agit rapidement—détache le phlegme—arrête l'irritation et la toux cesse

Excellente aussi pour les rhumes de poitrine et se fait à bon marché à la maison

Quand vous pouvez faire, en deux minutes, un remède impossible à battre au monde qui agit directement sur la membrane et qui souvent dans l'espace d'une nuit fait disparaître les toux rebelles et même les rhumes attachés sur la poitrine, pourquoi vous amuser avec des choses qui vous désappointeront probablement?

L'expectoration, le naillement et aussi la sensibilité de la membrane muqueuse disparaissent et dans un rien de temps vous vous sentez à merveille.

Procurez-vous simplement une once de Parmint (double force), ajoutez-y un peu de sucre et assez d'eau chaude pour faire une demi-chopine et vous avez là un remède qui ne coûte pas cher et qui est meilleur que tout ce que vous pouvez acheter de préparé d'avance.

Son action calmante, curative sur la membrane est la raison pour quoi tant de gens s'en servent pour le catarrhe et le rhume nasal aigu.

UN MONSIEUR

indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de rein, un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Cela est la conséquence d'un vœu. Ecrire ... botte 66, station ... Montréal

VENUS MINES FINES *No 38*

POUR tous les crayons en métal à mine fine les VENUS Mines Fines No 38 sont sans égal: douces, de longue durée, parfaitement variées.

7 degrés	B molles	H moy. dures
	F fermes	2H dures
	HB moyennes	4H extra dures
	2B spéciales molles et noires	

Boîtes de 12 mines, 20c

Voir la bande verte

LES crayons VENUS Ever pointed (toujours pointus) sont les plus simples à manipuler, par'aitement balancés, de poids léger. Plusieurs styles et finis.

$1.50 à $75.00

Plaqué or uni $1.50
Plaqué argent ciselé $2.70

Si votre marchand ne peut vous en ourrir, écrivez nous

American Pencil Co., 220 Fifth Ave., N.Y.

VENUS EVERPOINTED PENCILS

VICTROLAS

ET

DISQUES VICTOR

Nous avons le plus bel assortiment de "Victrolas" et de DISQUES "La Voix de son Maitre" que nous offrons en vente à des conditions faciles.

C. ROBITAILLE Enr.

320 rue St-Joseph

AGENTS POUR LES VICTOR A QUEBEC

Le plus grand assortiment de "Victrolas" et de Disques

La "VOIX DE SON MAITRE"

Offert en vente à des conditions de paiement faciles chez

LAVIGUEUR & HUTCHISON

81-83-85, RUE ST-JEAN

Succursale : 54 ST-JOSEPH QUEBEC

VIN BOURDOU

Le Plus délicieux des Vins Toniques

EN VENTE PARTOUT

6 Spéciaux

Records Victor

La Voix de son Maître

en vente aujourd'hui

263137	**Ma Mie jolie,** (sur l'air de "Old Pal, Why Don't You Answer Me?") Baryton avec Orchestre	Hector Pellerin
	Nos vieux parents, (sur l'air de "Over the Hill") Baryton avec Orchestre	Hector Pellerin
263138	**Premier baiser,** (sur l'air de "Love Sends a little Gift of Roses") Baryton avec Orchestre	Hector Pellerin
	Confession d'Amour, (sur l'air de "Swanee River Moon") Baryton avec Orchestre	Hector Pellerin
18986	**Lost a Wonderful Girl,** (Fox Trot).	Le Grand Orchestre "White-Way"
	Where the Bamboo Babies Grow, (Fox Trot).	The Virginians
62576	**The Kiss,** (Valse). Sifflet avec Orchestre	Charles Capper
	Laughing Song, Laughing Specialty	Henry Klausen
216382	**The Midnight Alarm** (Descriptive Specialty)	Orchestre de Rudolph
	Jungle Parade (Fantaisie Descriptive) avec imitations d'oiseaux et d'animaux	Orchestre de Rudolph
218383	**The Wreck of the "Julie Plante",** Récits	
	Little Bateese, "	Dr W.-H. Drummond
	James "Jimmy" Rice	

HIS MASTER'S VOICE LIMITED

TOUS LES RECORDS DE 10 POUCES DE FACE SE VENDANT AUPARAVANT 85 CENTS MAINTENANT

75c

Per Appointment

PLUS INTERESSANTES QUE JAMAIS

les réductions de janvier chez Holt-Renfrew dans les

BEAUX MANTEAUX EN FOURRURE

MANTEAUX SEAL HUDSON

tel qu'illustrés

$325.00

Se vendant en premier lieu $435

Voici une occasion pour la femme qui songe à l'achat d'un beau manteau, mais nécessairement à un prix modéré.

Peaux du plus beau Seal Hudson, choisies par des experts, coupées et travaillées par des experts, sur des lignes fashionables exceptionnellement gracieuses, avec luxueuses garnitures de martre d'Alaska. Ce modèle est un favori universel chez les femmes au goût difficile; aussi fournira-t-il un excellent service.

Achetez dès aujourd'hui votre manteau de fourrure et vous épargnerez $120.00

Paletots en chat sauvage pour hommes

$232.00

Se vendant régulièrement jusqu'à $290

Une quantité limitée de très beaux paletots en chat sauvage sont offerts à ce prix excessivement modéré. Les peaux employées sont toutes des belles peaux foncées, travaillées avec la précision qui distingue tous les paletots en fourrures de la maison Holt-Renfrew.

Tous les autres paletots de chat Moins 20%

Holt, Renfrew & Co Limited

Feuilleton du 'SOLEIL'

LE BLE QUI LEVE

PAR René BAZIN

N° 45

—Seulement, il faudra faire comme les messieurs prêtres du pays des Picards. Ils avaient de l'amitié pour le pauvre monde...

—J'en ai aussi.

—Celui qui nous prêchait, quand on le regardait, on lui voyait dans le cœur quelque chose qui nous aimait, et quand il parlait, on aurait dit que c'était un de nous.

—Je saurai, n'ayez pas peur!

Alors l'abbé demanda:

—Donnez-moi la main.

Gilbert les tendit toutes les deux. Et l'abbé les serra dans les siennes, un long moment, et il considérait, muet d'émotion, cette chose ancienne et belle, et nécessaire: les mains de l'ouvrier mêlées à celles du prêtre.

Ils se quittèrent. Cloquet descendit par le sentier qui mène au Pas-du-Loup.

Il était deux heures de l'après-midi. Le ciel se découvrait vers les monts du Morvan. Mais les maisons du hameau, enfouies dans la forêt, ne recevaient jamais que le trop-plein de la lumière qui passait au-dessus d'elles. En ce moment, elles étaient déjà dans la brume et dans l'ombre et l'on eût dit qu'elles commençaient leur nuit. Gilbert se dirigea vers celle qui était plus obscure que les autres, et dont la fenêtre était fermée. Et il frappa trois grands coups avec sa canne.

Sur le seuil de la maison voisine, la mère Justamond accourut.

—Qui est-ce qui cogne? Comment! c'est vous, Gilbert Cloquet! Vous attendez après la clé? On vous l'apporte.

Elle disparut, et revint presque aussitôt, flanquée de deux de ses filles, Julie la grande, et Jeannie la courtaude.

—Dame! mon pauvre homme, on ne vous espérait plus! Voyez la maison, comme elle a l'air mort! Personne n'est venu vous demander, depuis longtemps.

—Personne? Vous êtes sûre?

La bonne femme mit la clé dans la serrure, et dit, luttant du genou contre la porte qui résistait:

—Non, personne, pas un chrétien; il y a tout au plus un compagnon, Méhaut l'ancien tuilier, qui s'est informé de la maison. Il aurait voulu la louer.

—Il pourra le faire, probablement, répondit Gilbert.

La mère Justamond, ayant réussi à pousser la porte, s'effaça pour laiser passer Cloquet. Mais il n'osa pas d'abord entrer. L'air moisi qui soufflait de là dedans, l'air qui meurt chez nous quand nous n'y sommes plus, et tout le souvenir du passé l'arrêtèrent sur le seuil. Il essuya son front avec sa main, comme si une bête l'avait piqué, et un peu courbé, les yeux fixes, il contemplait ce pauvre cube d'ombre qui avait été la demeure de sa joie, la demeure de sa peine, et qui ne vivait plus.

La mère Justamond ne comprenait qu'à demi. Elle hochait la tête, en avançant les lèvres, comme une personne qui voudrait bien en savoir plus long, mais qui n'ose pas interroger. Elle demanda seulement:

—Comme ça, la Picardie, ça n'a pas été?

Gilbert, sans répondre et sans bouger, demanda à son tour, de sa voix toute basse, et qui tremblait:

—Dites, mère Justamond, où est Marie? Le savez-vous?

Julie Justamond, rousse comme un écureuil, debout près de la mère, et les dents éclatantes, répondit:

—Elle voyage depuis sa jeunesse, cette fille-là: elle continue.

La mère lui envoya une gifle.

—Rosse, dit-elle, voilà, pour toi! Excusez-la, Gilbert, c'est encore jeune... Non, je n'ai pas grande nouvelle. Des gens m'ont dit qu'elle était à Paris avec son homme.

—Je la retrouverai parce qu'elle aura besoin de moi, mère Justamond.

Il tourna la tête vers la femme, qui eut pitié de le voir si ému, et il dit, se penchant:

—Je vas recommencer à travailler pour elle.

—Pour elle, Gilbert! C'est pas Dieu possible! Pour une fille qui vous a manqué!

...Oui. On revient de loin, voyez-vous. Elle peut revenir, elle aussi.

—Qui a eu la saisie, qui a...

—Je sais tout ce qu'elle a fait, mère Justamond, mais je dis ce que je dis: je vas recommencer à travailler pour elle.

Il entra dans la maison, et on ne le vit plus, que comme une ombre qui hésite en marchant. Puis les femmes s'en allèrent. Le hameau redevint silencieux. Il n'y avait plus que les feuilles mortes qui roulaient sur le chemin forestier.

Gilbert Cloquet resta plus d'une heure chez lui. Quand il sortit, et qu'il passa devant la maison de la mère Justamond, il tenait à la main un paquet enveloppé dans un mouchoir. C'était de menus objets qu'il n'avait pas voulu emporter au pays des Picards et entre autres, des photographies de sa femme et de sa fille, et une petite statue, haute de deux doigts, tout enfumée, toute délaissée jadis, et qui était la seule chose qu'il eût embrassée, lui, en revenant. Il allait lentement.

—Mon pauvre Cloquet, demanda la bonne femme, où allez-vous, comme ça, si triste?

—Je vas faire une chose qui me coûte bien, répondit Cloquet sans s'arrêter. Mais il faut que j'aille...

Elle cria:

—Reviendrez-vous, au moins?

Il fit un geste, comme s'il disait non.

VI

LA REMONTEE

Il revit le jour, en sortant de la forêt mais le jour commençait à diminuer, car on était dans les mois où la terre dort longtemps. La route qui conduit à Fonteneilles était déserte. Les hommes, les femmes qui avaient assisté à l'enterrement s'étaient dispersés à travers les campagnes, et les esprits aussi étaient revenus chez eux. Gilbert montait tout seul. Cependant, comme il traversait le bourg, il fut aperçu par les femmes et les filles, qui rêvassent derrière les vitres en tirant leur aiguille. Dix têtes jeunes ou vieilles, dix paires d'yeux suivirent le mouvement de l'homme qui marchait au milieu de la route.

—Où va-t-il?

Il ne regardait personne. Il avait la tête penchée et toujours son petit paquet à la main.

—Où va-t-il? Il a son bel habit. Il ne descend pas vers le bois, non, il s'en va vers le haut du bourg; le voilà en face de chez Durgé, il ne s'arrête pas... Il diminue déjà... Il est loin... Est-ce que?... Oui, c'est sûr! Il remonte à la Vigie!

Il remontait, en effet, à la Vigie. Depuis vingt-trois ans, pas une fois il n'avait suivi ce bout de route qui va de Fonteneilles jusqu'au sommet de la colline où est bâtie la ferme, et qui descend de l'autre côté. Quand il devait se rendre à Crux-la-Ville, il préférait allonger le parcours et tourner la motte verte, plutôt que de revoir ces murs qu'il avait quittés et de risquer de rencontrer le maître du domaine sur la terre du domaine. Il avait dépassé le bourg, à présent; il gravissait la dernière pente qui est droite et régulière. Il n'avait de regard ni pour droite, ni pour gauche, mais il levait la tête, et, au ras du ciel, là-haut, il regardait grandir, et se mouvoir au gré de la marche, le dessin des toits et de la pierraille qui avaient nom La Vigie. Les années qu'il avait passées là, les meilleures, celles de sa jeunesse, soulevant la poussière et les cailloux tombés dessus, ressuscitaient dans l'esprit de Gilbert. Il voyait tout le passé redevenir vivant, et la figure qu'avait M. Honoré Fortier, l'après-midi où l'on s'était quitté. Pour Gilbert, cette rude face rasée, pleine et noueuse, n'avait ni changé, ni vieilli! elle vivait, fixée dans une expression de colère, de dédain et de défi. Ils allaient donc se revoir. Gilbert avait changé, lui; mais l'autre? celui qui ne descendait de la Vigie que dans la carriole rouge et pour aller aux foires?

A mesure que grandissaient la haie double du petit chemin qui noue la ferme à la route, et le frêne tout rond qui couvre encore la barge de bois, et les étables cachant à moitié la maison, "le domaine" qui est bâti au côté gauche de la cour, Gilbert Cloquet ralentissait le pas. "J'ai donc bien vieilli?" pensait-il.

Le soleil luisait un peu avant de disparaître.

Quand le vent du plateau souffla sur son front mouillé, Gilbert, à l'entrée du petit chemin de la ferme, s'arrêta. Il était à cinquante pas de la Vigie; il voyait de côté, dans le sens de la largeur, l'habitation de M. Fortier, puis la cour en contrebas, au fond les porcheries et le poulailler, et tout près, formant le troisième côté de la cour et se présentant en longueur, l'étable des bœufs, l'étable des vaches, la grange, l'écurie avec les pigeons sur l'arêtier. La ferme semblait déserte.

"Il est en voyage, peut-être?" murmura Gilbert.

Il entra dans le chemin, et s'avança jusqu'au milieu de la cour, et se tint debout, face à la porte de la maison, qui était close. A sa gauche, abrités par le mur de l'étable, deux jeunes domestiques de la Vigie dételaient une jument et quatre bœufs de labour, et ils se mirent à désigner du doigt l'arrivant, et à rire à son sujet.

Lui, il les ignora, autant que des moucherons qui eussent dansé près de lui. Il ne détournait pas son regard de la porte du domaine. Il attendait, appuyé d'une main sur son bâton d'épine, son paquet posé à terre, près de lui.

Et plus de cinq minutes s'écoulèrent, après lesquelles Gilbert enleva son chapeau. Il venait d'apercevoir derrière la vitre, madame Fortier, toute blanche. La porte s'ouvrit, et M. Fortier apparut sur le seuil. Mais il ne s'avança pas. L'ancien maître de Gilbert, le riche fermier, devenu le principal personnage de la commune, considérait à son tour ce journalier dont il cherchait à deviner les intentions. A travers la cour, de l'un à l'autre homme, des pensées, des demandes et des réponses muettes, allaient et venaient. Une rancune aussi violente qu'au premier jour gonflait le cœur et faisait trembler les lèvres rasées de M. Fortier. Il fut sur le point de crier.

"Hors d'ici, Cloquet, ma cour n'est pas pour les domestiques qui m'ont abandonné!..."

Mais il remarqua que le journalier avait le chapeau à la main, et il dit, levant un bras jusqu'à moitié de son ventre:

—Viens plus près, si tu as des raisons d'être dans ma vue.

—J'en ai, dit Cloquet.

Il vint, sans cesser de tenir ses yeux levés, pour que M. Fortier pût lire dans la pensée de son ancien domestique. Il s'arrêta à trois pas du perron, et il se couvrit.

—Monsieur Fortier, je vous ai fait du tort, il y a vingt-trois ans, quand je vous ai quitté.

—Est-ce que tu crois que je l'ai oublié? Je t'en veux autant qu'au premier jour.

—Moi, monsieur Fortier, je voudrais rentrer à la Vigie.

—Tu y as mis le temps, Gilbert Cloquet! C'est donc parce que tu n'as plus de force, que tu me reviens?

—Allons donc dit Gilbert, en levant sa canne en biais, comme une cognée.

—Alors, c'est parce que tu n'as plus d'argent?

—Ecoutez, dit l'homme en s'approchant d'un pas, vous ne pouvez pas me reprocher d'avoir perdu mon bien pour payer les dettes de ma fille. Oui, je veux gagner mon pain, et je peux le gagner partout, monsieur Fortier! Si je reviens chez vous, c'est pour la justice que je vous dois, et parce que je serai moins seul, où j'ai été jeune.

—Je t'ai dit, il y a vingt-trois ans: "Même quand tu serais un jour commune, considérait à son tour ce journalier dont il cherchait à deviner les intentions. A travers la cour, de l'un à l'autre homme, des pensées, des demandes et des réponses muettes, allaient et venaient. Une rancune aussi violente qu'au premier jour gonflait le cœur et faisait trembler les lèvres rasées de M. Fortier. Il fut sur le point de crier.

"Hors d'ici, Cloquet, ma cour n'est pas pour les domestiques qui m'ont abandonné!..."

Mais il remarqua que le journalier avait le chapeau à la main, et il dit, levant un bras jusqu'à moitié de son ventre:

—Viens plus près, si tu as des raisons d'être dans ma vue.

—J'en ai, dit Cloquet.

Il vint, sans cesser de tenir ses yeux levés, pour que M. Fortier pût lire dans la pensée de son ancien domestique. Il s'arrêta à trois pas du perron, et il se couvrit.

—Monsieur Fortier, je vous ai fait du tort, il y a vingt-trois ans, quand je vous ai quitté.

—Est-ce que tu crois que je l'ai oublié? Je t'en veux autant qu'au premier jour.

—Moi, monsieur Fortier, je voudrais rentrer à la Vigie.

—Tu y as mis le temps, Gilbert Cloquet! C'est donc parce que tu n'as plus de force, que tu me reviens?

—Allons donc dit Gilbert, en levant sa canne en biais, comme une cognée.

—Alors, c'est parce que tu n'as plus d'argent?

—Ecoutez, dit l'homme en s'approchant d'un pas, vous ne pouvez pas me reprocher d'avoir perdu mon bien pour payer les dettes de ma fille. Oui, je veux gagner mon pain, et je peux le gagner partout, monsieur Fortier! Si je reviens chez vous, c'est pour la justice que je vous dois, et parce que je serai moins seul, où j'ai été jeune.

—Je t'ai dit, il y a vingt-trois ans: "Même quand tu serais un jour journalier dont il cherchait à deviner n'ai qu'une parole!

—Moi aussi, monsieur Fortier, je vais dit: "Je veux être mon maître. A présent, je ne le pense plus: ça n'est pas le métier qui fait qu'on est libre. J'ai vu ça chez les Picards.

—En effet, on m'a parlé...

M. Fortier, eut un petit rire sec. Gilbert connaissait. Quand M. Fortier laissait s'allonger ses lèvres rasées, ne fût-ce que d'un millimètre, c'est qu'il pouvait revenir sur son premier mot.

—Je vous en prie, monsieur Fortier, je l'aime, la Vigie!

Le fermier se redressa sous le choc de l'émotion. Lui aussi, lui surtout, il aimait la Vigie. A sa droite

Pour Avoir des Yeux Charmants

faites de l'usage de la Murine une habitude de tous les jours. Cette rafraîchissante lotion oculaire ne tarde pas à rendre les yeux clairs, brillants, superbes! Inoffensive. Une puissance. En vente chez tous les pharmaciens.

MURINE pour les YEUX

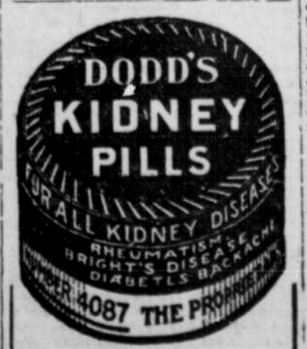

PILULES DODD contre toutes les maladies du rein, rhumatisme, maladie de Bright, diabète, mal de dos.

Boxe Crosse Tennis Natation

LA VIE SPORTIVE

Turf Quilles Billard Base-ball

LES CURLERS ECOSSAIS SONT EN NOTRE VILLE

Brillante réception faite aux visiteurs—Banquet hier soir au Château-Frontenac—Résultats des joutes d'hier—Visiteurs et locaux se sont partagées victoires et défaites

LES CURLERS PARTENT A MIDI

Les curlers écossais qui font actuellement une tournée au Canada sont arrivés à Québec hier après-midi vers deux heures; nos visiteurs sont au nombre de vingt-huit.

Ils ont joué, dans l'après-midi, contre le Quebec Curling Club, le Victoria, le Trois-Rivières, le Shawinigan et le Wayagamac. Les victoires ont été à peu près également partagées.

La fête du Château commença vers six heures et demie. M. Roméo Langlais, président du Quebec Curling Club, et le colonel C.-A. Scott, président du club Victoria, présidaient le banquet.

On chanta à la fin plusieurs airs canadiens et écossais et le lieutenant-gouverneur, Sir Charles Fitzpatrick, adressa alors la parole et souhaita la bienvenue aux curlers, au nom de la province de Québec. "Quelques-uns de vos pères," dit-il, "partis des hautes montagnes de votre pays, sont venus en pionniers coloniser le nôtre. Les uns sont restés dans la province où ils vivent fraternellement avec les Canadiens-Français. D'autres ont traversé les forêts et se sont dirigés vers les prairies de l'Ouest. Vous visitez aujourd'hui le vieux Québec pittoresque! Sachez que le roi n'a pas de sujets plus loyaux que ceux de cette province".

Le maire Samson souhaita la bienvenue aux visiteurs ainsi que MM. Roméo Langlais et B.-A. Scott les présidents des clubs de Curling Québec et Victoria.

M. Clarkson se fit l'interprète des Ecossais pour remercier les Québecois de leur réception chaleureuse. Il a été frappé par la beauté originale de Québec et de sa citadelle. "Nous qui vivons dans une contrée de montagnes sauvages, au milieu du danger à cheval, nous nous trouvons un peu dépaysés dans un banquet comme celui-ci. Cependant, vos manières amicales et chaudes nous sont un infini plaisir." Mais M. Jackson fut vite à l'aise et il raconta quelques historiettes amusantes. "Les curlers écossais" dit-il, "supportent avec la même sérénité les défaites comme les victoires.

"Ce sont de vrais "sportsmen" qui ne voudraient point passer pour mauvais perdants. Ce qu'il regrettent tous, c'est de rester si peu longtemps à Québec.

M. Clarkson remercia. Puis tous les Ecossais, dans un splendide élan, selon la coutume de leur pays, montèrent sur leur chaise et mirent un pied sur la table dans la position du guetteur montagnard, sur le sommet de sa montagne, dans le "highlands". Ainsi cambrés, ils crièrent d'innombrables hourrahs pour la province de Québec, le Canada, leurs hôtes, les clubs locaux, etc.....

Quatre équipes sont parties hier soir, pour Montréal, où elles joueront aujourd'hui. A une heure et vingt, cet après-midi, les autres nous quitteront pour se rendre dans la métropole.

Voici les résultats des joutes d'hier et l'alignement des équipes :

HIER APRES-MIDI

Victor		Ecossais
Col. C		W. Wilson
A.-H.-M. Hay		D. MacRae
H.-E. Price		J. Weirl
Major H. Petne		J. McGeoch
Score—19		Score —9
Victoria		**Ecossais**
G.-W. Dunn		J.-D. Campbes
W.-H. Leonard		John Rors
M. Van Felson		J. Wads
Col. A.-M. de Bell		Hunter Kennedy
Score—16		Score—3
Ecossais		**Trois-Rivières**
John Clark		O. Macone
Major Astley		T. Ballingall
David Maffatt		C.-O. Baptist
C.-H. Gilhurst		C.-C. Busmil
Score, 15		Score, 5
Trois-Rivières gagne		
Ecossais		**Shawinigan**
J. Hewetson		C.-R. Reid
A. Clarkson		W.-Y. Dawbur
G.-R. Murray		A.-S. Ménier
W.-K. Jackson		C.-R. Lindsay
Score, 10		Score, 9
Ecossais gagnent.		
Ecossais		**Wayagamac**
Jos. Thompson		W. Hamel
C. Christinson		R. Collins
O. Willison		H. Bluesman
R. Bramwell		Geo. Henderson
Score 7		Score 10
Ces 3 joutes ont été disputées sur la glace Québec.		
Québec		**Ecossais**
Rév. J.-H. Barret		
A.-M. Houghton		
C.-M. Stobo		Gilhurst
C.-J. Delaney		skip
Score, 2		score, 6
Les Ecossais gagnent.		
B.-J. Kaine		
A. Currie		Jackson
S.-P. Coogan		skip
Score, 0		score, 7
Ecossais gagnent.		
A. Rawland		
E.-E. Ross		
W. Cambton		Bramwell
H.-B. Bignell		skip
Score, 6		score, 4
Quebec gagne.		

Ces parties ont été jouées dans l'après-midi au QuebecCurling Club.

Les matchs suivants ont été joués hier soir, au club Québec entre les curlers écossais et québecois

Ecosse	Québec
J. Marshall	R.-W. Morton
D. MacNair	R.-J. Davidson
D. Willison	J.-D. Sutherland
J. Weir.....	J.-A. McManamy
skip, 4	skip 9
J.-P. Jopp	A.-T. McWilliam
W.-R. Lang	R.-C. Cream
A.-L. Lorimier	J.-J. Marnell
J.-Y. Keanie	W. Lampton
skip 8	skip 7
J.-D. Campbell	J. Atherr
J. Walkden	G. Doak
D. Moffat	D. Blair
J. McGeoch	H.-G. Perry
skip 3	skip 12

Québec 28.

Suit la liste des visiteurs: Colonel R. Aikman, capitaine des équipes, Major Astley, R. Bramwell, J. Campbell, M. Christison, John Clark, Alex. Clarkson, C.-R. Gilchrist, Angus Gilmore, John Hewetson, W.-K. Jackson, J.-P. Jopp, J.-Y. Keanie, X. Kennedy, Provost Lang, A.-L. Lorimer, Major Marshall, David McNair, James McCaough, David Moffatt, T.-B. Murray, John-F. Ross, J. Thomson, James Walkden, James-T. Ward, J. Weir, D. Willison, W. Willson.

REFUS FORMEL

Montréal, 12.—L'Union Athlétique Amateur du Canada a refusé hier soir d'accorder une carte d'amateur à Jimmy Roy, qui fit autrefois partie de l'équipe des Wanderers. Le même refus avait été opposé à Roy l'été dernier, mais la sous-commission de Québec lui avait accordé une carte cet hiver.

M. Harry Fontaine, de Québec, qui était présent à la réunion, hier soir, a déclaré que la sous-commission de Québec respecterait la décision.

L'OPINION DE LEO

Montréal, 12—A son retour d'Ottawa, hier matin, M. Léo Dandurand, le gérant du Canadien, a donné quelques-unes de ses impressions sur la partie jouée mercredi soir par son équipe dans la capitale. M. Dandurand dit que les Ottawa avaient eu les "breaks" pour eux et que selon le louable habitude quand le Canadien joue à Ottawa, il n'avait pas obtenu justice." Le premier point compté par Denneny le fut sur un hors-jeu d'au moins dix pieds" déclara Léo, "tandis que le second enregistré par Broadbent le fut avec le patin qui fit pénétrer la rondelle dans les buts de Vézina. Harvey Pulford est un arbitre d'Ottawa, et il a une position dans Ottawa. Pourquoi le président Calder persiste-t-il à faire arbitrer les parties que nous jouons à Ottawa par un résident de la Capitale? S'il fallait que nous battions les Sénateurs sur leur glace, personne ne reagrderait Pulford le lendemain sur les rues d'Ottawa. Lui'-même m'a dit hier soir après la partie que la situation était bien difficile pour lui et je lui ai demandé pourquoi il acceptait d'arbitrer dans ces conditions et il pencha la tête".

CE QU'IL EN DIT

Ottawa, 12.—Commentant la joute de hockey de mercredi soir entre les Canadiens et l'Ottawa, le chroniqueur sportif du "Journal" s'exprime comme suit,

On eut du splendide hockey pendant deux périodes, mais la troisième fut plutôt terne. Ayant une avance qui les rendait surs de la victoire, les joueurs du club Ottawa n'ont pas eu a trop se préoccuper. Les Canadiens eurent un léger avantage pendant la dernière période, mais les Sénateurs les ont surpassés pendant le reste de la joute.

Le jeu a été beau et généralement pas trop rude.

LEUR REPUTATION

San Francisco, 12.—Lorsque Willie Kamm, Sap Hale et Jim O'Connell feront leurs débus dans les ligues majeures l'an prochain, ils y viendront avec une réputation d'être trois frappeurs remarquables. Au cours de la dernière saison, ils ont fait excellente figure dans la ligue du Pacifique et les critiques sont convaincus que les magnats du grand cirque n'ont pas fait une seule vilaine transaction quoipue les recrues aient coûté une petite fortune.

Kamm, le 3ième but de San Francisco fut le meilleur cogneur de, son club avec une moyenne de 342; il était septième sur le tableau de la ligue.

Sam Hale, le 3ième sac de Portland qui coûte aux Athlétiques $75,000 en argent et en joueurs, était le troisième de 358

O'Connell, le voltigeur de Frisco pour lequel les Giants ont versé $75,000, ne put faire mieux que se classer deuxième avec 335. Fait remarquable, ce sodt deux tapocheurs de Salt Lake City, Paul Strand et le gérant Duffy Lewis, un ex-grand ligueur qui ont pené le bal à la Côte Srantd termina avec un record de 384 et Lewis eut 362.

La plupart des joueurs de la ligue Pacifique sont reconnus pour de dangereux frappeurs.

PREMIERES PARTIES

New-York, 12.—Les parties de l'ouverture de la Ligue Nationale, le 17 avril se joueront comme suit:

New York à Boston;
Pittsburgh à Chicago;
Philadelphie à Brooklyn;
St-Louis à Cincinnati.

PROCHAIN COMBAT

YOUNG McNAUGHTON, le champion local poids-mouche, qui fera face à Armand Gagné, de Montréal, lundi soir au théâtre Impérial.

ON S'AMUSA FERME

L'ouverture de la saison a été, comme toujours, accueillie avec joie par les membres du club de raquetteurs. "Le Zouave". Cent personnes se sont rendues à l'invitation du club.

Après quelques divertissements, tous prirent part au délicieux goûter, soigneusement préparé par MM. E. Genois, A. Guimont, J.-C. Buteau, P. Paré et A. Boivin, et pendant lequel de très beaux discours furent prononcés.

Pour se conformer à la tradition, on tira le gâteau. Le sort désigna M. L.-H. Valiée et Mme J. Guimont. M. J.-E. Dion couronna le roi et M. L.-A. Lefebvre la reine.

On s'amusa encore longtemps et les déclamations comiques de M. A. Caouette, chansons de Mme A. Guimont et M. L. Jobin, la petite gigue de M L. Villeneuve surent si bien divertir que ce n'est qu'à une heure très avancée que l'on songea à regagner le foyer.

DESCHAMPS SERA ICI DIMANCHE

Oscar Deschamps, le poids-léger montréalais, qui rencontrera Kid Dubé lundi soir au théâtre Impérial, arrivera ici dimanche après-midi. Deschamps s'entraîne en attendant avec les meilleurs hommes de sa classe à Montréal. Dubé, son rival de lundi, est aussi fort occupé de ce temps-ci. Kid ne veut prendre aucune chance et se prépare en conséquence à rencontrer le plus redoutable adversaire qu'on lui ait opposé jusqu'à présent.

Kid Mitchell, le welterweight local, s'entraîne avec lui pour sa bataille de lundi avec Eugène Sarazen, de Hull, qu'on dit être un dangereux frappeur.

La deuxième préliminaire au programme de lundi soir mettra aux prises Young McNaughton et Armand Gagné, de Montréal. Young Guillemette et J. Allen feront 4 rondes au lever du rideau.

EN GRANDE DEMANDE

New-York, 12.—Jack Renault, le poids-lourd canadien, qui fut autrefois l'un des "sparring partner" de Jack Dempsey, a fait si bonne figure dans de récents combats que les promoteurs l'ont retenu pour de prochains matchs. Renault rencontrera Joe McCann, de Newark, ce soir, dans la semi-finale du combat Floyd Johnson-Brennan Le 29 janvier, il se battra contre Gene Tunney, l'ex-champion poids-lourd léger à l'Arena de Philadelphie.

DIMANCHE

Trois matches seront disputées sur la piste St-Malo, de la route des "Bell", dimanche le 14 janvier. Cette piste est très belle et les amateurs peuvent y entraîner leurs chevaux.

LE 17 AVRIL

New-York, 12.—L'ouverture des parties de baseball de ligue dans la Nationale aura lieu le 17 avril c'est ce qu'on a décidé hier aux quartiers généraux de la ligue, avec les joutes suivantes: Yew-York à Boston; Pitsburg à Chicago; Philadelphie à Brooklyn et St-Louis à Cincinnati. Après ces quatre premières parties on se classera ainsi. New-York à Brooklyn; Pitsburg à Cincinnati; St-Louis à Chicago; et Philadelphie à Boston.

PAS DE JOUTE CE SOIR

Une entente ayant été conclue hier entre les clubs Trois-Rivières de la ligue provinciale et le Laviolette de la ligue de hockey de la Province de Quebec pour fusionner ces deux clubs en un seul lequel fera partie du dernier circuit nommé la joute de ce soir à l'Aréna entre les Sons of Ireland et le Trois-Rivières se trouve cancellée par le fait même.

La fusion des deux équipes sénior de Trois-Rivières réduit la ligue provinciale à trois clubs

Une assemblée des directeurs et représentants de la ligue provinciale aura lieu lundi soir à la résidence du président M. R. Halpin.

HIER DANS LA METROPOLE

Montréal, 12.—L'équipe du Loyola a défait celle du Shamrock par un score de 5 à 3 et le Ste-Anne a vaincu le M.A.A.A. par un score de 2 à 1 dans les deux parties de la Ligue de la Cité jouées hier soir.

Alignement:

Loyola		Shamrocks
Taylor	buts	Lukeman
Shibley	défenses	Hyland
McDonald	défenses	Campbell
Leamy	centres	E. Brady
Arnold	ailes dr.	Duclos
McMahon	ailes g.	Runco
Guay	subs	W. Brady
Grant	"	Taylor
Decarey	"	Doherty

SOMMAIRE

Première période

1—Loyola, McMahon..... 6.30
2—Loyola, Leamy..... 12.15

Deuxième période

3—Loyola, Guay..... 2.10
4—Shamrock, Ranco..... 9.40
5—Loyola, Arnold..... 2.10
6—Shamrock, Ranco..... 45

Troisième période

7—Loyola, Leamy..... 4
8—Shamrocks, Duclos..... 15.30

Alignement :

Ste-Anne		M. A.A.A.
Penny	buts	McCormick
Anderson	défenses	Telfer
Lahue		Hefferman
Davins	centre	Grant
Murray	aile	Bennett
Doyle	"	Horsfall
Pearson	subst.	Kendall
Gramery	"	Bowles
		Fredericks

Première période

1—Ste-Anne, Lahue..... 5.10
2—M. A.A.A., Horsfall..... 9.05
3—Ste-Anne, Doyle..... 3 m.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Pas de point.

LES CANADIENS SONT INVITES

Ottawa, 12.—Le Field-Maréchal Earl Haig, président de la Légion Britannique de la ligue militaire de l'empire Britannique, a invité l'association canadienne des vétérans de la Grande Guerre à envoyer en Angleterre une équipe d'athlètes pour concourir au tournoi des militaires retraités qui aura lieu à Londres, le 1er juillet. Une dépêche nous arrive à cet effet des bureaux de la G.W.V.A. d'Ottawa. Le Maréchal désire voir des concurrents canadiens à la course pour la coupe Royale.

Les officiers du bureau-chef du commandant général s'occupent activement du recrutement des meilleurs sujets, choisis parmi les vétérans de la guerre. On formera un comité général qui dirigera les organisations locales et verra à l'entraînement des futurs concurrents. Le choix final devra être terminé le 15 juin et les athlètes partiraient pour l'Angleterre le 25. Il est assez probable que si l'invitation du Maréchal Haig s'étend à la France, on trouvera bon nombre de concurrents sous les armes.

A LEUR DISPOSITION

St-Jean, N.-B., 12.—Depuis leur arrivée à Halifax, les curlers écossais ont voyagé dans le plus grand confort. L'administration des chemins de fer nationaux a mis "Le Charlemagne", un char dortoir spécial, à leur disposition. Ce char est l'un des mieux équipés et des plus luxueux de la compagnie. De plus, un autre char transporte leur bagage.

M. A.-H. Lindsay, de Moncton, représentant spécial des Canadian National Railways, est allé rencontrer les curlers à Halifax, et les accompagnera jusqu'à Montréal. M. Lindsay a joué avec les Ecossais à St-Jean, pour remplacer l'un des hommes malades.

La tempête de neige dans le Nouveau-Brunswick a retardé le train.

Les écossais sont charmés de la façon cordiale avec laquelle ils sont reçus et du char magnifique mis à leur disposition. L'hospitalité que le Canadian National leur montre les a agréablement impressionnés.

Depuis leur arrivée, ils en ont gagné beaucoup dans leur curling. Ils sont maintenant accoutumés à la glace vive et font des coups merveilleux.

JOUTE D'HIER

Hier après-midi, l'équipe de hockey de "Seconde A", du Séminaire de Québec, a défait le premier club de la grande salle, par un score de 8 à 7. Le jeu a été on ne peut plus intéressant. Taschereau et Dussault ont enregistré trois points chacun.

Les deux clubs alignaient les joueurs suivants : Seconde A : E. Allard, buts ; M. Taschereau et M. Massé, défenses ; M. Dussault, centre ; R. Bédard et L. Lavoie, ailes ; Grande Salle : M. Garneau, buts N. Turgeon et E. Gauthier, défenses ; L. Lachance, centre ; A. Giguère et W. Cantin, ailes.

IL VEUT RECLAMER LE TITRE

Montréal, 12.—Arthur Giroux a définitivement conclu hier les arrangements pour avoir la salle du Collège Saint-Henri le 29 janvier afin de donner la démonstration de tours de force qu'il avait annoncée. Des empêchements étaient survenus tout à coup, et Giroux paraissait ne pas pouvoir avoir la salle du collège. Il faisait des démarches pour donner sa soirée au Monument National, mais c'est à Saint-Henri même qu'il voulait donner sa séance, et hier, il a fait un dernier effort, et il a réussi à s'assurer l'usage de la salle du Collège Saint-Henri pour le 29 janvier. Giroux se prépare depuis longtemps, et il exécutera ce soir-là des tours qui feront sensation, nous dit-on.

Il y a quelques jours, la rumeur circulait que Décarie s'était décidé à rencontrer Giroux dans un match et qu'un montant considérable avait été déposé en garantie. La rumeur n'était pas fondée toutefois et Giroux a continué les préparatifs pour sa séance du 29. Giroux n'a pas encore annoncé le nombre de tours qu'il exécutera ce soir-là. Il est probable qu'il s'attachera plutôt à la qualité qu'au grand nombre. Il tâchera de donner la mesure de sa force. C'est son intention de réclamer le titre de champion des hommes forts, à la fin de la séance.

LE VAINQUEUR

JAKE SCHAEFFER, l'ex-champion mondial au billard à 18.2 de la bande, qui a défait Roger Conti, dans un tournoi d'élimination pour le droit de rencontrer le champion Willie Hoppe.

BIEN QUALIFIE

Chicago, 02—Jack Schaefer, de San Francisco, l'ex-champion au 18.2 a gagné la reprise finale du match de 1,500 point contre Roger Conti, champion de France, par 500 contre 131. Schaefer a totalisé 1,500 et Conti 780. Le vainqueur est donc qualifié pour matcher Willie Hoppe.

UNE OFFRE DE PLUS

New-York, 12.—George McDonald promoteur anglais, a offert hier la somme de 50,000 livres (environ $250,000) pour une rencontre Beckett-Dempsey qui devrait avoir lieu à Londres, le 4 juin prochain.

Son gérant prétend que Dempsey peut rencontrer Beckett et retourner en Amérique assez tôt pour se battre contre Jess Willard le 4 juillet; au cas, bien entendu, qu'il sortirait vainqueur.

EMBARRASSES

Topeka, Kansas, 02.—Les promoteurs d'un match Willard-Dempsey qui affirmaient que leur protégé Jess n'avait que 36 ans, sont fort embarrassés depuis qu'on a constaté officiellement que l'ancien champion poids-lourd dépasse la quarantaine, et que de ce fait, il se voit prohibé l'entrée du ring par la commission de boxe de l'état de New-York, la limite d'âge est de 38 ans.

EN CHAMPION

Chicago, 12.—Jimmy Blouin distance de plus en plus son adversaire Falcaro de New-York, dans la série de 40 parties de quilles. Au troisième "block" de dix parties, il a couché 2,433 contre Falcaro 1817. Blouin a roulé un coup de 300, et a joué la partie la plus parfaite qu'on ait vue dans un tournoi de championnat.

POSITION DES CLUBS DE LA N. H. L.

	Gag.	Per.	N.	Pr.	Cre	Pts.
Ottawa.....	5	2	1	29	15	11
St-Patrick....	4	4	0	37	40	8
Canadiens...	3	4	1	27	27	7
Hamilton...	3	5	0	31	47	6

Parties de samedi, 13 janvier: Canadiens vs St-Patrick. Ottawa vs Hamilton

FUSION DE DEUX CLUBS

Trois-Rivières, 12.—Par suite d'une entente intervenue entre les directeurs des clubs de hockey Laviolette, de la P. Q. H. L., et le Trois-Rivières, de la P. H. L. ces deux clubs seront fusionnés à l'avenir et joueront sous le nom de Laviolette dans la P. Q. H. L. contre les Québec Bulldogs, Sherbrooke Indépendants et Montréal Royals. Une fois par semaine, le Laviolette jouera des parties d'exhibition contre les clubs de la P. H. L. aux Trois-Rivières.

La franchise du Trois-Rivières a été vendue aux Laviolette pour les fins de cette fusion.

STATISTIQUES

La "Racing Form" publiait hier son deuxième article de la revue de 1922 de la saison canadienne. Celle-là donne les statistiques des chevaux et il sera intéressant pour celui qui fait une étude de la "Form" de savoir que c'est un pur-sang canadien qui a décroché la palme cette année, c'est-à-dire Golden Sphere. Ce pur-sang appartient à la famille de Golden Smith, que l'établissement Seagram a importé d'Angleterre et envoyé à son haras de Waterloo, Ont., a décroché un montant de $19,100 au cours de la saison du Canada. Au commencement de la saison Golden Sphere était en grande condition et il a gagné les plus riches classiques ouvertes aux pur-sang de la Province d'Ontario, y compris le "King's Plate."

Le vétéran Boniface vient en deuxième place avec un montant total de $16,845, représentant deux victoires, deux deuxièmes places et une troisième.

Boniface appartient à la famille de Transvaal et malgré son âge avancé il a fait belle figure au cours de la dernière saison. Boniface est un pur-sang très capricieux, qui déteste le poste de démarrage. Mais lorsqu'il est de bonne humeur il est de taille à donner du fil à retordre à tous les bons pur-sang de la division du handicap. On ne reverra plus Boniface aux courses, M. J.-K.-L. Ross a décidé de le donner à sa fille Mlle Marguerite, qui s'en servira comme cheval de chasse. La carrière de Boniface fut sensationnelle et rares sont les fervents du turf et de l'élevage qui n'ont pas gagné quelques paris sur lui.

Registrar est un autre pur-sang de l'établissement Ross qui s'est fort distingué au cours de l'année. Il a décroché $14,780 en bourses. Au commencement de la saison, il fallut le retirer de l'entraînement après qu'il eut contracté l'influenza, mais au milieu de l'été, il avait repris sa conditions et il a fort bien fini la saison.

Il y a sept autres pur-sang qui ont gagné plus de $10,000 au cours de la saison. Ce sont Captain Scott, Exterminator, Carmandale, Procyon, Primars, Fair Gain et Diadema.

Exterminator n'a fait qu'un voyage au Canada mais il lui fut profitable car il décrocha $12,000 dans la coupe de Toronto.

Blarney Boy, qui appartient à l'écurie Gorman, a eu une saison sensationnelle. Ce pur-sang fut toujours inscrits dans des affaires à réclamer, mais il a décroché sept victoires, onze deuxième places et une troisième. Il a gagné $9,450 au cours de la saison. Et à chaque fois qu'il se classa victorieux il a toujours rapporté de bons prix à ses admirateurs. Ceux qui spéculent sur les victoires des pur-sang ont sans doute réalisé de bons profits en pariant sur ses chances, surtout s'ils l'ont supporté dans les trois positions de l'argent.

ON L'AVISE

Baltimore, Md. 12.—Jack Dunn, président du club de baseball Baltimore, a reçu hier copie de la lettre circulaire de J. Conway Toole président de la ligue Internationale à l'effet de n'accepter aucun joueur des ligues majeures qui sont sous la règle du "draft". Si les ligues majeures insitent pour mettre en vigueur leurs nouveaux règlements, Dunn croit que la décision de Toole amènera la session des relations. Voici le texte de la lettre.

"Il parait évident que lors du dernier meeting des ligues majeures, tenu le 14 décembre 1922 la résolution a été adoptée, que tout joueur renvoyé des ligues majeures durant 1923 doit être envoyé avec une garantie qui le rende sujet au "draft". Il est évident que cette façon d'agir ne peut être tolérée dans nos clubs. Les seuls contrats que nous puissions accepter sont: Signature définitive, ou signature d'option. Toute autre, soumise au "draft" doit être considérée comme un empêchement au contrat".

Thomas J. Hickey de Chicago président de l'association américaine disait hier (à Los Angeles) que les clubs ont été avertis de ne pas "trafiquer" avec les ligues majeures de baseball, tant que ces derniers pers s.eront à vouloir ren o er les joueurs aux ligues mineures et les leurs enlevés par la suite à leur gré et dans l'intérêt des majeures au détriment des mineures.

SUR LE GREEN

THEDA BARA, l'étoile de l'écran et une enthousiaste du golf, perfectionnant son jeu suivant les conseils du champion Gene Sarazen, au Westchester-Biltmore Club.

CHEZ LES JUNIORS

Deux joutes étaient au programme de la ligue intermédiaire hier soir et se sont terminés comme suit: première partie.

Cercle Dollard et Napoléon font partie nulle; deuxième partie: Canadien-Français défait l'Evénement par un score de 4-a 1.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire:

Canadien-F.		L'Evéne ment
Genois	buts	Gosselin
Bell H.	défenses	Plamondon
Laflamme	défenses	Carpentier
Desnoyers	centres	Pouliot
Lepage	ailes d.	Gagnon
Laverdière A.	ailes g.	Bouchard

Substituts, Canadien-Français: G. Bell, R. Laverdière, Tanguay, Beaumont, J.-M. Lepage et R. Lepage; L'Evénement: Ruel et Fillion.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadien-F., G. Bell..... 1.30
2—L'Evénement, Gagnon..... 9.00

Deuxième période

3—Canadien-F., Desnoyers..... 6.00
4—Canadien-F. Desnoyers..... 0.15
5—Canadien-F., R. Laverdière. 3.45

Troisième période

Pas de points.

C. Dollard		Napoléon
Robert	buts	Drolet
Marcoux E.	défenses	Dussault,
Bédard	"	Massé L.
Marcoux A.	centres	Grondin
Lachance	ailes	Thibault
Renaud	"	Rousseau

Substituts : Cercle Dollard : Lemieux, Frenette, Robitaille, Beaulac et Ouimet ; Napléon : Lachance, Fillion et Hudon.

Sommaire

Première période

1—Napoléon, L. Massé..... 12.00

Deuxième période

2—C. Dollard, Lachance..... 1.00

Troisième période

Pas de point.

Première supplémentaire

Pas de point.

Deuxième supplémentaire

3—Napoléon, A. Marcoux..... 2.00
4—C.-Dollard, L. Massé..... 2.58

La 1ère classe de l'Académie St-Joseph a défait la Commerciale par un score de 2 à 1 jeudi matin, à la patinoire de la Garnison.

Les points ont été comptés par Jos. Jobin et Oscar Brousseau pour l'Académie St-Joseph et Jos. Laroche pour la Commerciale.

Jobin, Laroche, Bertrand, Emond, Richard et Masson ont fait honneur à leur club.

Arbitre : Lucien Gravel.

SA BONNE FOI

Montréal, 12.—Bert Schneider a déposé un montant en argent pour garantir sa présence mardi prochain contre Moe Herscovitch au Monument National.

MEETING D'HIVER

Nouv.-Orléans, 12. —On aura trois handicaps de $5,000 au cours de la réunion d'hiver au parc de l'Exposition.

Le handicap Rex pour bêtes de trois ans, sur une distance d'un mille, aura lieu le samedi, 3 d'un mille et un seizième et réservé aux bêtes de 3 ans et au-dessus, est au programme le 10 février.

Le handicap du Mardi Gras sera disputé sur la distance d'un mille et un quart, le 13 février, c'est-à-dire la dernière journée de la réunion.

TIR EN CHAMBRE

Voici les résultats du concours de tir en chambre qui a eu lieu hier soir pour les coupes MacPherson et Price.

Coupe MacPherson

H. Matte	46
F. Trépanier	45
H. Conlan	44
Jos Matte	44
R. Casault	43
de St. D. MacDonald	42
E. Wright	41
R. A. Bradley	41
C. McMillan	39
F. Fossey	36
D. Burridge	36
L. F. Chabot	23

Coupe Price

L. Paradis	42
E. Pope	38
J. Kelley	36
Dr. Stevenson	30
L. Lamothe	32
F. Russell	27
E. R. Vincent	18
H. Fiset	17

UN JOUR APRES

Chicago, 12.—Les parties de baseball dans la ligue Américaine commenceront le 18 avril, le lendemain de l'ouverture de la Nationale. Detroit ira à St-Louis; Chicago à Cleveland; Washington à Philadelphie et Boston avec les Yangkees de New-York

SUR LES PLAINES

Après quelques charmantes veillées les membres du Club de Raquetteurs "Le Zouave" reprennent leurs raquettes et c'est le sourire aux lèvres qu'ils arpenteront, vendredi soir, les plaines d'Abraham.

Que tous se fassent un devoir d'être présents.

Depuis 64 Années
1859 1923
CORBY'S
SPECIAL SELECTED
WHISKEY de RYE CANADIEN
t-23
LE WHISKEY CANADIEN PAR EXCELLENCE

FAIS CE QUE DOIS

"LE SOLEIL"

ORGANE DU PARTI LIBERAL

QUEBEC, 12 JANVIER 1923

L'OEUVRE DE LA COLONISATION

"C'est (la colonisation) un point stratégique dont dépend pour une bonne partie l'avenir de la province; *et c'est excellent qu'il soit entre bonnes mains.*" Le Devoir, 5 novembre 1921.

La colonisation est une œuvre essentielle, et jamais gouvernement n'a accompli davantage, dans notre province, pour en assurer le succès. Pour encourager le développement de nos régions de colonisation, le gouvernement a fait voter des subsides généreux pour la construction du chemin de fer du Témiscamingue, ainsi que pour la construction du chemin de fer de ceinture autour du lac St-Jean.

Il a fait voter cinq millions par la Législature, en 1919, et deux autres millions en 1922.

Il a fait voter chaque année un budget ordinaire de $450,000.

Il a fait adopter, il y a deux ans, une loi pour autoriser le ministre de la colonisation à administrer lui-même, pour l'avantage des colons, les terres de colonisation.

Il dépense annuellement des centaines et des centaines de mille dollars pour la construction des chemins et des ponts, ainsi que pour aider à la construction des écoles en pays de colonisation.

Bref, le gouvernement Taschereau a dépensé, pour la colonisation, autant d'argent pendant les trois années 1920-21, 1921-22 et 1922-23, qu'il s'en était dépensé pendant les cinquante premières années de la Confédération.

Et cet argent a été appliqué par l'honorable M. Perrault avec une telle sagesse et une telle économie que le chef de l'opposition n'eut que des félicitations à offrir au gouvernement lorsqu'il s'est agi, à la dernière session, de faire voter une nouvelle somme de deux millions.

MONTANTS DEPENSES

Durant les trois dernières années, le gouvernement a consacré les sommes suivantes à la colonisation :

$1,440,097.16, en 1920-21 ; $2,004,000.00, en 1921-22; $2,454,000.00, en 1922-23 : soit un total de $5,898,097.16.

De 1867 à 1917, les dépenses totales pour fins de colonisation avaient été de $5,884,429.00, ce qui montre qu'*en trois ans le gouvernement a fait plus pour la colonisation que pendant cinquante années antérieures.*

TRAVAIL ACCOMPLI

Quel travail a-t-on accompli, dans ces trois dernières années, avec le montant mis à la disposition de l'honorable M. Perrault pour aider au développement de la colonisation ?

Il suffit de citer les chiffres pour faire voir les magnifiques résultats qui ont été obtenus.

Il a été ouvert, parachevé ou réparé, 5,877 milles de chemins au cours des années 1920, 1921 et 1922.

Cinquante-cinq écoles ont été construites avec les subsides du département, et des ponts de bois, d'une longueur de près de 100,000 pieds, ont été érigés. Voilà des faits. Voilà des œuvres.

LOTS TRANSPORTES

Pour accomplir plus efficacement sa tâche, il ne suffit pas au ministre de se confiner exclusivement au travail important de la construction des chemins, des ponts et des écoles. Il lui faut aussi des lots pour répondre à la demande des colons et des aspirants-colons.

La loi, confiant au ministre la vente et l'administration des terres propres à la culture, a été sanctionnée le 19 mars 1921. Or, de cette date au 1er janvier 1923, à peu près 25,000 lots ont été transportés par le ministre des Terres au ministre de la Colonisation.

25,000 lots, c'est-à-dire de quoi fonder des centaines de nouvelles paroisses.

LOTS VENDUS

Dans le nombre de lots vendus chaque année, on trouve la preuve de la façon généreuse dont le gouvernement a facilité aux véritables colons l'acquisition de lots.

En 1920-21, il a été vendu 2,256 lots, soit une superficie de 176,333 ; en 1921-22, 2,332, soit une superficie de 220,162. Durant cette période, le département a émis 2,574 lettres patentes.

A noter que, en cinq ans, de 1892 à 1897, les conservateurs n'avaient accordé en tout et partout que 2,604 lettres patentes.

TERRES PARTIELLEMENT DEFRICHEES

Le gouvernement veut faire davantage pour favoriser les colons et assurer le retour à la terre, et c'est dans ce but que l'honorable M. Perrault a donné des contrats pour faire défricher quelques acres sur chaque lot et y faire construire une maisonnette. De cette façon, le colon s'épargnera toutes les misères et toutes les difficultés du début. Ces terres partiellement défrichées et "construites" seront vendues au prix coûtant. Si cette politique devenait un succès, comme il y a lieu de l'espérer, le gouvernement en ferait sans retard la pratique sur une plus grande échelle.

LES RESULTATS D'UNE SAGE POLITIQUE

La sollicitude du gouvernement pour l'œuvre de la colonisation ne peut créer que d'excellents résultats. Ces résultats ne sauraient être contestés, et le recensement décennal a constaté une augmentation notable de population dans toutes nos régions de colonisation : Chicoutimi et Lac-St-Jean, Matane, Rimouski, Témiscamingue, etc.

LA POPULATION DE L'ABITIBI

Année	*Population*
1913	329
1916	1847
1918	8788
1920	11,823
1922	15,085

NOUVELLES PAROISSES

Depuis dix ans, il s'est fondé au-delà de 70 paroisses dans les différentes régions de colonisation. Le mouvement colonisateur s'est surtout fait remarquer dans les comtés de Témiscamingue, Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Labelle, Témiscamingue, Rimouski et Matane.

Mais c'est surtout depuis 1918 que le mouvement de la colonisation s'est accentué. En effet, durant les cinq dernières années, il s'est fondé 55 nouvelles paroisses ou missions.

ASSISTANCE PUBLIQUE

LES ANCIENNES LOIS ET LA NOUVELLE

On jette les hauts cris au sujet des pouvoirs d'inspection que la "Loi de l'Assistance publique" donne aux fonctionnaires du Gouvernement, et des redditions de comptes qu'elle exige, comme s'il n'existait pas dans les statuts des lois passées antérieurement par les gouvernements conservateurs, qui accordent de bien plus amples privilèges à l'Etat en matière d'inspection des institutions de charité.

La preuve, la voici.

En 1855, le ministère conservateur Taché-MacDonald faisait adopter la loi 18 Vict., chap. 78, sect. 12 et 13, et qui disait ceci:

"Les institutions et les établissements qui sont soutenus par des allocations publiques doivent rendre leurs comptes en détail tous les trois mois (ou plus souvent si le Trésorier de la province le juge convenable) afin qu'ils soient examinés, en les faisant accompagner des pièces justificatives de rigueur pour justifier l'emploi des deniers qu'ils ont reçus; et, chaque fois que ces comptes ou ces pièces justificatives sont insuffisants ou irréguliers, ou ne sont point rendus ou transmis à sa satisfaction, le Trésorier doit enjoindre aux parties de suppléer aux omissions et de rectifier les irrégularités, et suspendre les avances ou paiements ultérieurs en faveur de l'institution ou de l'établissement jusqu'à ce que les comptes et documents soient produits dans une forme convenable."

La Législature de Québec, à sa première session tenue en 1868, alors que l'honorable P.-J.-O. Chauveau était le chef du gouvernement conservateur du temps, inséra dans le statut 31 Vict., chap. 9, l'article qu'on vient de lire et le suivant:

"33. Les institutions, établissements, associations et corps subventionnés ou recevant des allocations publiques doivent transmettre chaque année, le ou avant le trente et unième jour de juillet, en la forme que le lieutenant-gouverneur en conseil peut, de temps à autre, déterminer, un rapport complet et entier sur leurs condition, administration et progrès, et aussi tous tableaux de statistiques que peut, de temps à autre, leur demander le lieutenant-gouverneur en conseil''.

Les statuts revisés du Canada de 1859 donnaient—au chap. 2, 14 et 15 Vict.,—au secrétaire provincial le pouvoir de faire l'inspection des hôpitaux et autres institutions charitables. Ce pouvoir ne comportait aucune restriction et s'étendait à tous les domaines des activités de ces institutions.

Le gouvernement bleu de M. Chauveau fit adopter, en 1868, "l'acte concernant les inspections des prisons, hôpitaux et autres institutions (31 Vict., chap. 23). Cette loi dit textuellement ceci:

"Si les inspecteurs trouvent, à quelque époque, qu'une prison, maison de correction et prison et place de détention, ou un hôpital ou une autre institution charitable, maintenu en entier par octroi de deniers publics ou à l'aide de deniers prélevés en vertu de la loi, ne possède pas les aménagements convenables et nécessaires au point de vue de l'hygiène ou qu'ils sont devenus impropres à la détention des prisonniers ou des patients, ils sont tenus d'en faire aussitôt rapport au procureur général ou au secrétaire de la province, selon le cas." (S.R.Q. 2768; 8 Ed. VII, chap. 50e, sect. 1).

Voilà ce que les anciens gouvernements conservateurs ont statué par le passé au sujet des institutions de charité au point de vue de l'inspection et de la subvention.

A-t-on jamais vu les bonnes âmes qui se scandalisent aujourd'hui de la loi de l'Assistance publique s'insurger contre de telles dispositions? Non. Tous ceux qui expriment aujourd'hui leurs appréhensions restaient alors muets. Maintenant ils ne veulent pas même exprimer leur reconnaissance au gouvernement, qui n'a fait que préciser le rôle de l'autorité civile en décrétant que l'inspection ne regarderait que les indigents publics au bénéfice de qui elle verse des deniers.

Si la loi de l'Assistance publique mentionne plus spécifiquement ces pouvoirs, c'est plutôt pour délivrer les communautés religieuses de toute inquiétude quant à l'étendue du contrôle susceptible d'être exercé par le gouvernement.

Voici en effet ce que dit la loi à l'article 12 :

"Toute institution d'assistance qui désire bénéficier ou qui bénéficie déjà des privilèges accordés en vertu de la présente loi, doit permettre, en temps ordinaire, le libre accès, au chef du service de l'assistance publique ou à toute autre personne spécialement autorisée par lui en vertu de la présente loi, du **local affecté aux indigents"** et l'article 28 dit de plus: "Pour les fins de la présente loi, le service de l'assistance publique peut, quand il le juge nécessaire, et à des heures convenables, prendre communication des **registres des indigents publics** ainsi que de tous les documents qui ont rapport aux indigents."

Les esprits raisonnables et non prévenus feront la comparaison et verront de quel côté sont la bonne foi et le bon sens.

L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT TASCHEREAU

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

De toutes les activités sociales auxquelles un gouvernement soucieux du bien public doit s'intéresser, la plus importante, sans contredit, c'est celle de l'Instruction publique. Aussi, depuis vingt-cinq ans, les gouvernements Marchand, Parent, Gouin et Taschereau n'ont pas failli à la tâche.

Et notamment depuis 1905, les progrès scolaires en notre province ont dépassé les prévisions des plus optimistes et valu aux administrations Gouin et Taschereau des éloges bien mérités.

Sans altérer la sage économie de notre système scolaire, sans restreindre d'un iota la liberté dont la Famille, la Municipalité et l'Église jouissent en notre province en matière d'Education, le Gouvernement libéral de Québec a su aider et encourager de la façon la plus efficace tous les degrés de l'enseignement, depuis les plus modestes écoles primaires jusqu'aux universités.

Comme couronnement à cette politique de progrès, le Gouvernement ne pouvait mieux faire que d'encourager les arts, les sciences et les lettres en fondant des écoles de Beaux Arts, en multipliant les écoles techniques, en favorisant des cours professionnels, en établissant des prix de littérature, en accordant des bourses d'études, en créant une Commission pour la conservation de nos souvenirs et monuments historiques et en décrétant l'établissement à Québec même, dans la vielle capitale, d'un Musée national.

Voyons maintenant, à l'aide des statistiques et des documents officiels, l'œuvre immense et bienfaisante accomplie par le Gouvernement de Québec dans le domaine de l'Instruction publique.

I.—ECOLES PRIMAIRES

En 1897-98, le total des écoles primaires (élémentaires, modèles et académiques) ne s'élevait qu'à 5,819 pour toute la province. En 1918 le même nombre atteignait 7,255, et en 1921, 7,543.

Voici, d'après les *Statistiques de l'Enseignement*, le tableau détaillé de cette augmentation:

Augmentation du nombre des écoles primaires

ÉCOLES ÉLEMENTAIRES—NOMBRE

1897–98	5,132
1915–16	6,008
1918–19	6,212
1919–20	6,312
1920–21	6,370

ÉCOLES MODÈLES—NOMBRE

1897–98	534
1915–16	738
1918–19	743
1919–20	757
1920–21	749

ACADÉMIES—NOMBRE

1897–98	153
1915–16	349
1918–19	411
1919–20	412
1920–21	424

Augmentation du nombre des élèves dans les écoles primaires

En 1897-98, 305,167 élèves fréquentaient les écoles élémentaires modèles et académiques; ce chiffre passait à 486,201 en 1918-19 et en 1920-21 il atteignait 512,651.

Il est intéressant de suivre le progrès de l'augmentation à chaque degré de l'enseignement primaire. Voici ce que disent les *Statistiques de l'Enseignement* et le *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique à ce sujet:*

ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

1897–98	205,229
1918–19	269,343
1920–21	277,083

ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES MODÈLES

1897–98	69,832
1918–19	104,277
1920–21	112,260

ÉLÈVES DANS LES ACADÉMIES

1897–1898	30,106
1918–19	112,581
1920–21	123,308

Augmentation du nombre des instituteurs et des institutrices

En 1897-98, il y avait 10,493 instituteurs et institutrices de toute catégorie, dans la province de Québec. En 1918-19, ce nombre était porté à 18,504, et en 1920-21, il atteignait 19,704.

INSTITUTEURS CONGRÉGANISTES

Religieux :	1897–98	1,415
"	1920–21	2,006
Religieuses:	1897–98	2,432
"	1920–21	5,652

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CATHOLIQUES DIPLOMÉS DES ÉCOLES NORMALES

1906-07: 396 (108 instituteurs et 288 institutrices)
1918-19: 1573 (227 instituteurs et 1346 institutrices)
1919-20: 1646 (245 instituteurs et 1401 institutrices)

INSTITUTRICES LAÏQUES CATHOLIQUES POURVUES DU DIPLÔME ACADÉMIQUE

1906–07	24
1919–20	362

INSTITUTRICES LAÏQUES CATHOLIQUES POURVUES DU DIPLÔME MODÈLE

1906–07	1,273
191920–	2,215

Traitement des institutrices catholiques

Grâce aux primes accordées par le Gouvernement aux commissions scolaires pour les minimums de salaires, les traitements accordés aux institutrices catholiques ont été considérablement augmentés depuis dix ans.

Ainsi, d'après un tableau que publie l'Inspecteur général dans son rapport annuel au Surintendant, en 1912-13 il y avait encore 578 institutrices qui ne recevaient que $100 à $125; en 1921-22, on n'en retrouve plus que 2, des sous-maîtresses; en 1912-13, il y avait encore 1,887 institutrices qui ne recevaient que $125 à 150; en 1921-22 UNE SEULE reçoit ce traitement.

Ce qui est encore plus intéressant, c'est de constater la hausse constante des salaires.

En 1912-13, 2,355 institutrices ne recevaient que $150 à $200: ce chiffre de 2,355 tombe à 195 en 1921-22. Tandis que le nombre des institutrices dont le salaire est de $250 à $300 s'élevait, de 180 qu'il était en 1912-13, à 2,277 en 1921-22.

75 institutrices seulement recevaient de $300 à $400 en 1912-13—ce nombre atteint 1946 en 1921-22.

Voici maintenant un tableau qui démontre la hausse constante des traitements moyens depuis 1916-17:

Augmentation des traitements moyens en 5 ans

—	1920-21	1916-17	Augm.	%
Écoles catholiques :				
Instituteurs	1,280	825	455	55.1
Institutrices	308	204	104	50.9
Écoles protestantes :				
Instituteurs	2,300	1,695	605	35.6
Institutrices	1,013	582	431	74.0
Écoles catholiques et écoles protestantes :				
Instituteurs	1,515	1,022	493	48.2
Institutrices	450	284	166	58.4

(Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, page XXI.)

Les inspecteurs d'écoles

En 1912, il n'y avait que 36 inspecteurs catholiques; en 1922, il y en a 51.

Les salaires des inspecteurs d'écoles qui étaient de $1,000 en 1907-08, sont aujourd'hui de $1,600, $1,800 et $2,000, suivant le nombre d'années dans l'inspectorat.

En 1907-08, les inspecteurs d'écoles ne recevaient rien comme indemnités de frais de voyage. Depuis quelques années, le Gouvernement accorde $500 par année à cette fin, en plus du traitement régulier.

Les écoles normales

Ces écoles de formation professionnelle préparent une élite d'instituteurs et d'institutrices. Le rôle important que ces maisons sont appelées à remplir n'échappa pas au Gouvernement libéral. Alors qu'il n'y avait que 3 écoles normales en 1897-98 (une de filles et deux de garçons) il y en avait 14 en 1920-21 (trois de garçons et onze de filles). Et afin de répondre de plus en plus aux besoins de nos populations, le Gouvernement, sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, créait récemment trois nouvelles écoles normales de filles: l'une à Sherbrooke, la deuxième à Beauceville et la troisième à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne. La nouvelle école normale de Sherbrooke est déjà en activité et les deux autres le seront en 1923-24. Ces trois nouvelles écoles normales sont confiées respectivement à trois de nos excellentes communautés religieuses: les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, celles de Jésus-Marie et celles de Sainte-Anne.

Les écoles normales sont remplies d'élèves, au point de nécessiter l'agrandissement de plusieurs d'entre elles. En 1897-98, 348 élèves fréquentaient les écoles normales en notre province. En 1920-21, 1,376 élèves fréquentent ces institutions de pédagogie.

Il y a quelques années, le Gouvernement a porté de $5,000 à $10,000 la subvention annuelle des écoles normales. Et l'année dernière, il procéda à un remaniement des traitements des Principaux et des professeurs de ces maisons. Le traitement des Principaux qui variait, de $500 à $1,000, fut porté pour tous de $1500 à $2000, sauf ceux de Québec et de Montréal dont le maximum atteint $2,500.

Le traitement des professeurs laïques fut assimilé à ceux des Principaux. Ce traitement, qui était de $1200 en 1907-08, est désormais fixé comme suit:

Écoles normales rurales: minimum, $1,500; maximum $2,000, avec augmentation de $100 par année.

Écoles normales de Québec et de Montréal: minimum, $1,500; maximum, $2,500, avec augmentation annuelle de $100.

Les subventions aux écoles normales, qui s'élevaient à $64,571.70 en 1905-06, se chiffraient à $210,593.27 en 1921-22.

II.—LES ECOLES SPÉCIALES

En plus des écoles normales, qui préparent spécialement les maîtres et les maîtresses de l'enseignement primaire, le Gouvernement s'intéresse aussi à nombre d'écoles spéciales telles que les écoles du soir, les écoles des sourds-muets et des aveugles, les écoles d'agriculture, les écoles techniques, l'école polytechnique, l'école des Hautes études commerciales, les collèges classiques et les universités.

SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS ET AUX COLLEGES CLASSIQUES

Après avoir pourvu largement aux besoins de l'enseignement primaire, le Gouvernement de Québec, comprenant que la lumière vient d'en haut, n'a pas hésité à doter royalement nos universités et à subventionner généreusement les collèges classiques. Ce sont là deux mesures qui honorent particulièrement l'administration Taschereau, qui a fait voter par les Chambres $3,000,000 aux universités et $10,000 par année à chacun de nos dix-neuf collèges classiques.

Sur les trois millions accordés aux universités, l'un est allé à McGill, l'université protestante. Les protestants reçurent, de plus, $100,000, pour l'université de Lennoxville, près Sherbrooke. Et comme compensation des $190,000 distribuées aux collèges classiques, le Gouvernement accorda $40,000 au Comité protestant du Conseil de l'instruction publique pour fins scolaires. Ces $40,000., ajoutées aux $16,850. déjà accordées annuellement aux High Schools protestants, portent à $56,850. l'octroi du Gouvernement en faveur de ces écoles.

M. Taschereau a continué, en les accentuant, les généreuses traditions canadiennes-françaises vis-à-vis de la minorité protestante.

Voici maintenant un petit tableau qui prouve que les générosités opportunes du Gouvernement en faveur de l'enseignement secondaire et de l'enseignement universitaire, ne lui ont pas fait négliger les autres écoles spéciales:

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES TECHNIQUES

1912-13	$ 85,000
1921-22	120,000

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

1912-13	25,000
1921-22	80,000

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

1912-13	50,000
1921-22	65,000

COURS PROFESSIONNELS

1922-23	20,000

ECOLES DU SOIR ET ÉCOLES DES ARTS ET MANUFACTURES

1922-23	57,350

La politique clairvoyante des Gouvernements Gouin et Taschereau à l'égard de l'enseignement spécial a produit d'excellents résultats. On peut en juger par le tableau suivant.

En 1910, 6590 élèves fréquentaient les collèges classiques; en 1921, ce chiffre était porté à 9033;

En 1910, 787 élèves fréquentaient les écoles normales; en 1921, 1376;

En 1910, 2767 élèves fréquentaient les universités en 1921, 5428;

En 1910, 134 élèves fréquentaient les écoles d'agriculture; en 1921, 332;

En 1910, 614 élèves fréquentaient les écoles techniques; en 1921, 2069;

En 1910, 33 élèves fréquentaient les Hautes études commerciales; en 1921, 253.

"Annuaire Statistique" 1922.

III.—UNE HEUREUSE INNOVATION

Les nouveaux programmes d'études

Le Gouvernement a été heureux de sanctionner les nouveaux programmes d'études soumis à son attention par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Ces nouveaux programmes, outre qu'ils sont allégés au profit des matières fondamentales, offrent à la population des avantages précieux que nous signalons à l'attention de tous.

Tout d'abord, le programme de l'école primaire élémentaire permet désormais à toutes les écoles élémentaires, même celles des rangs, de conduire les élèves jusqu'en 5e et 6e année, c'est-à-dire le cours modèle actuel. Ainsi, les parents pourront faire acquérir, et *sur place*, à leurs enfants, les connaissances jusqu'ici réservées aux élèves de l'école modèle du village. Puis, à l'avenir, toutes les écoles élémentaires qui auront quelques élèves dans les 5e et 6e années, au moins dans la 5e, recevront un octroi jusqu'ici réservé aux seules écoles modèles. Ce qui veut dire qu'à l'avenir, les commissions scolaires recevront autant de subventions sur le Fonds de l'Éducation supérieure qu'elles auront d'écoles élémentaires sous contrôle justifiant chacune du nombre d'élèves reçus en 5e et en 6e année.

Par l'école primaire complémentaire, qui remplace l'académie actuelle, les 7e et 8e années sont modifiées de façon à mieux s'adapter aux différents besoins du milieu. En effet, outre les matières de culture générale, l'école complémentaire offrira à nos petits garçons, à la sortie de l'école élémentaire, l'avantage de s'initier aux spécialités, telles que l'agriculture, le commerce ou l'industrie, suivant ce qu'en aura décidé la commission scolaire, juge des besoins de la localité ou de la région. C'est pourquoi le programme de l'école complémentaire, en plus des matières fondamentales continuées, comporte des *Sections* : section agricole, section commerciale et section industrielle.

Pour les filles, l'école complémentaire offre la *section ménagère*, qui comprend elle-même de l'horticulture et de l'agriculture pour les écoles rurales.

L'école complémentaire, bien organisée et bien dirigée, favorisera, chez les élèves, le choix d'un état de vie conforme au goût et aux aptitudes de chacun. Elle devra orienter la masse vers l'agriculture et diriger la minorité vers l'enseignement spécial ou l'enseignement secondaire.

IV.—LOI ÉTABLISSANT DES COURS PROFESSIONNELS

L'école complémentaire, nous venons de le voir, *initie* aux spécialités sans cependant vouloir jouer le rôle de l'école spéciale: agricole, commerciale, industrielle. Elle prépare des élèves aux écoles spéciales en cultivant leurs aptitudes particulières et en les

(Suite à la page 9)

LE DERNIER DES 7 MEURT SUBITEMENT

Une tragique légende court sur le compte de la noble famille Beresford en Angleterre

MAUVAIS SORT

Paris, 11.—(Spéciale)—Le 16 décembre, est mort, à l'âge de soixante-quatorze ans, lord Marcus Beresford, écuyer du roi et directeur des services des écuries de courses royales depuis 1902.

Lord Marcus, qui avait eu depuis quelque temps de fréquents accès cardiaques, s'était retiré, la veille, dans son appartement de Saint-James Street, après avoir dîné au Turf Club. A ce moment, rien dans son attitude ne faisait présager une crise. Le lendemain à 8 heures, son domestique pénétrant dans la chambre, le trouva mort, étendu sur son lit. Lord Marcus avait succombé durant la nuit.

En 1890, le roi Edouard VII lui avait confié la direction de son écurie de courses et lord Marcus vit ses efforts couronnés de succès dans les épreuves hippiques les plus glorieuses, le Derby d'Epsom, le Saint-Léger et Deux Mille Guinées, etc.

Le défunt appartenait à la famille des Waterford sur laquelle un mauvais sort semble s'acharner. Cinq de ses membres, en effet, ont péri de mort accidentelle: le troisième marquis de Waterford fit une chute de cheval pendant une chasse à courre et se rompit le cou. Le père de lord Beresford se noya dans une rivière; son frère aîné mit fin aux terribles souffrances que lui causait une maladie, contractée à la suite d'une chute de cheval, en se tirant une balle de revolver dans la tête. Lord de la Poer Beresford fut victime d'un accident de chemin de fer dans le Texas et le capitaine de la Poer Beresford fut tué au camp d'Aldershot, en 1910, alors qu'il essayait d'arrêter un cheval emballé. Lord Marcus lui-même faillit être victime d'un accident d'automobile, il y a quelques années, et, au cours d'un steeple-chase, il tomba dans un fossé et manqua de se noyer.

Avec sa fin brusque, le mauvais sort qui s'attache à la famille des Waterford devrait prendre fin, si l'on en croit une légende suivant laquelle sept membres de la famille devaient périr de mort brutale.

FUNERAILLES DE Mlle MARGUERITE DUBE

Le 9 janvier avaient lieu, en l'église de Jacques-Cartier, les funérailles de Marguerite Dubé, enfant bien-aimée de M. Pierre Dubé, et de dame Julia Rousseau, décédée à l'âge de 10 ans et six mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. Crépault.

Le service a été chanté par M. l'abbé A. Grenier, assisté de M. l'abbé P. Crépault, comme diacre et de M. l'abbé A. Fillion, comme sous-diacre.

Conduisaient le deuil son père, M. Pierre Dubé, ses oncles, MM. J. Dubé, A. Dubé; J. Brindamour, P. Legaré, J. Rousseau, T. Huard; ses cousins, MM. J.-P.-H. Pouliot, P. Rousseau, O. Gagnon, G. Tardif, P. Tardif, Jos Legaré, G. Legaré, G. Pouliot, J. Pelletier, L. Rousseau, E. Rousseau, A. Dubé.

On remarquait aussi dans le cortège, MM. E. Lemieux, contremaître du "Soleil", S. Chamberland, A. Chamberland, J.-B. Caouette, G. Guilbault, A. Bussière, J.-A. Paradis, C. Robitaille, O. Martin, R. Martin, J.-N. Caouette, E. Fournier, O. Flamand, J.-Art. Paradis, J. Racine, E. Robitaille, G.-H. Turcotte, E. Marceau, R. Royer, M. Audy, J. Beaulieu, A. Fiset, M. Ouillet, J. Depeyré, E. Gagnon, P. Portugais, et plusieurs élèves du couvent St-Joseph, Limoilou, accompagnées des Rft. SS. Ste-Rose-Marie et St-Jean-de-Dieu et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Au chœur plusieurs solis ont été chantés: "Arrête ici passant" par M. Jos. Moisan; "O. Meritum" par M. Raoul Gauthier; "Quand vous comtempleral-je", par M. Albert Alarie "Dum Veneris" par M. P. Laliberté.

Des offrandes de fleurs ont été faites par les opérateurs du "Soleil", M. J. Brindamour, P. Rousseau, J. Legaré; Des offrandes de messes et de prières par M. et Mme E. Lemieux, M. et Mme P. Legaré, mademoiselle Marie-Jeanne Legaré, les élèves pensionnaires de l'Académie St-Joseph de Limoilou, M. et Mme E. Marceau, Mlle Madeleine Jinchereau, M. et Mme A. Bussière, Mlle Marie-Ange Lessard.

Le corps de la défunte était porté par les quatre officiers des petits marins de Jacques-Cartier.

L'orgue était touché par M. J.-M. Soulard.

A la famille en deuil le "Soleil" offre ses plus sincères sympathies.

NOUVELLES OUVRIERES

Belle assemblée

Les membres de l'Union nationale catholique des journaliers assistaient nombreux à l'assemblée tenue, hier soir, sous la présidence de M. Ferd. Laroche.

M. P. Beaulé était présent et il a fait des remarques fort prisées par les membres sur l'importance de l'organisation ouvrière et sur les avantages multiples que les membres en peuvent retirer.

Les officiers ont fait des rapports qui ont intéressé les membres.

Chez les ingénieurs

C'est M. Fort. Gagnon qui a présidé l'assemblée d'hier soir, de l'Union nationale des ingénieurs. Les membres ont étudié plusieurs intéressantes questions relatives au métier si responsable qu'ils exercent et qui est par trop méconnu bien qu'une loi provinciale le protège.

On s'occupe aussi activement du concours de recrutement et c'est l'ambition des officiers et des convaincus d'en arriver au point où tous les ingénieurs et les chauffeurs stationnaires auront compris la nécessité d'appartenir à l'Union.

LA LITTERATURE REGIONALISTE

La France et ses écrivains provinciaux

Paris, 11—(Spéciale au "Soleil")—C'est Frédéric Mistral, le premier qui a dit l'honneur et la joie de vivre dans des horizons maternels, de les chanter et d'en faire sa gloire. La Provenance de son temps a connu une triple auréole sur ces champs féconds. Si feu Jean Aicard n'était qu'un maigre poète, le félibre Aubanel fut un maître, sa "Grenade entr'ouverte" dépasse en émotion et en pureté, comme en intensité, "L'Intermezzo" de Heine. Dans le même temps, alors que Mistral, révélé par Lamartine, édifiait sa grande œuvre entre les cyprès dans sa petite maison de Maillane, le naturaliste Henri Fabre établissait l'œuvre scientifique admirable qui sera l'honneur de l'entomologie moderne. Sous le ciel de Serignan, petit village vaucluslen, Fabre étudiait les insectes. Sous le ciel d'Aix-en-Provence, le peintre Paul Cézanne, solitaire et bafoué, ouvrait à la peinture une large voie lumineuse et neuve.

Mais c'est du Lorrain Maurice Barrès qu'est parti plus grand mouvement littéraire d'expansion française à la gloire des vertus et de la splendeur de la terre maternelle. Tous les é rivains régionalistes, qui depuis trente ans ont donné à la vieille terre un printemps nouveau, ont reconnu en Maurice Barrès l'initiateur, l'animateur, le chef de chœur.

La Bretagne a eu son poète et son narrateur dans un des plus dignes poètes de cette époque, notre maître vénéré Charles Le Goffic ; elle a eu aussi Le Braz et Guy Ropartz, tant d'autres et le vrai barde Colloch qui est mort les armes à la main, en chantant ses chants d'Armor, à l'assaut.

Nous pourrions faire un tour de France ; essayons-le en zigzag. Vous verrez que l'œuvre de ces provinciaux, dont la pluspart ont mené leur tâche sur le propre sol natal n'ont fait qu'œuvre de beauté, de santé et d'équilibre. C'est la grande vertu de la terre de récompenser tous ceux, moissonneurs et poètes, qui l'aiment d'un cœur fidèle.

La Normandie, où Flaubert s'était enfermé pour mieux pousser sa tâche immense, a eu le savoureux et subtil Paul Morel. L'Auvergne a eu un lyrique cordonnier poète et le chanoine Bossou, malicieux conteur. Une reine du Félibrige, Marguerite Priolo, a assemblé et raconté des légendes du pays des troubadours. La Bourgogue possède un grand écrivain, trop peu connu, au goût de vin du cru, Gaston Roupnel, l'auteur de "Nono". Le Forez a donné un grave, sobre, probe et noble poète Louis Mercier. La vallée du Rhône, a entendue aux années d'aant-guerre d'exquis chanteurs, tués aux combats Jean-Marc Bernard, Raoul Monier; le cœur des muses dans le deuil y chante encore par le gentil et fin Louis Pize, par l'aimable et mélancolique Charles Forot. A la Savoie, Henri Bordeaux a donné une importance littéraire renouvelée: j'y aime aussi un romancier plein d'honneur, Emmanuel Denarié, président de l'Académie de Savoie. Le Bugey, a son poète nostalgique, fervent, Aguétant.

Que si nous descendions aux terres de lumière, nous y trouvions hier encore un musicien qui ne voulut que recueillir les voix de la terre, Déodat de Severac. En Languedoc, Jean Galzy a dit la beauté âpre du rivage. Armand Praviel a chanté les Alyscamps. Alphonse Métérié a animé de sa joli voix mesurée et juste les provinces qu'il a aimées d'un cœur ardent. Au Béarn, j'ai visité dans sa belle solitude un des romanciers les plus dignes d'estimes de ce temps, poète, prosateur, admirable évocateur des horizons familiers. Charles de Bordeu. L'on sait que l'Armagnac se taille soudain une fière place avec Joseph de Pesquidoux.

J'ai gardé pour finir le plus illustre des écrivains qui ont méprisé les honneurs faciles, la notoriété turbulente des cénacles parisiens, le pur, le grand Francis Jammes...

Dans l'œuvre d'aucun de ces auteurs, le lecteur le plus fidèle soit-il ne trouvera rien qui abaisse l'âme, corrompt le cœur, dissolve les mœurs. Leurs œuvre sont la fraîcheur et la noblesse des terres provinciales.

Alsaciens, mes amis, vous que la "Garçonne" et autres platitudes appliquées à empoisonner, ont révolté dans votre belle santé morale et quotidienne, ne croyez pas que toute gloire est de Paris. C'est une bien pauvre chose avec le recul du temps que la production des boulevards, des cénacles et des brasseries. Les œuvres de nos Provinciaux atteignent un public moins vaste, mais elles ne le lâchent pas. Quand on les a connus, on leur demeure fidèle. C'est le contraire de la production parisienne, bâclée, brillante, vite accueillie, tôt oubliée.

Et maintenant la France régionaliste qui sait les puissances de richesse de l'esprit alsacien, attends les œuvres de ses enfants, heureuses qu'elle sera de les mêler à cette troupe féconde et digne de respect, dont Mistral hier était la plus haute figure et dont Francis Jammes est aujourd'hui l'exemple vivant.

En vente à Québec, chez J.-A. Bernard, J.-E. Brochu, W. Brunet & Cie (limitée), O. Couture, J.-W. Gaudette, A.-L. Jolicœur (les deux pharmacies), LaRoche & Cie, Wm-P. Laroche, J.-A. Leclerc, R.-F. Raymond, J.-E. Turcot, Henry Willis, J.-E. Dubé, Jos. Masson; à Lévis, chez Maurice Dion; à Chicoutimi, à la Pharmacie Bolly; à la Rivière-du-Loup, chez H.-H. Pagé; à La Malbaie, chez le Dr A. Augers.

SOLIDE A 70 ans

Radway's Ready Relief

35c 70c

Chez tous les pharmaciens

POUR DOULEUR externe et interne

EN USAGE DEPUIS SOIXANTE-DIX ANS COMME REMEDE DE FAMILLE CONTRE LA DOULEUR

A L'EXTERIEUR pour		A L'INTERIEUR pour	
Foulures	Lumbago	Crampes	Maladie
Contusions	Mal de gorge	dans les intestins	de l'estomac
Névralgie	Rhume	Diarrhée	Nervosité
Rhumatisme	de poitrine	Gastralgie	Acidité d'estomac
Sciatique	Mal de dents	Malaria	Frissons
		Mal de du rhume tête	
		Indigestion	nerveux

OUF! MAL DE DOS! LUMBAGO, MAL DE REIN, DOULEUR

Ah! La douleur est partie! L'Huile St-Jacob agit presque par magie.

Vite?—Oui. Il suffit de se frotter gentiment avec l'Huile St-Jacob pour être soulagé presque instantanément de la douleur, de la raideur, de la sensibilité et de la souffrance.

Frottez de cette huile calmante pénétrante sur le mal et le soulagement se fait sentir. L'Huile St-Jacob est un liniment inoffensif pour les cas de mal de dos, lumbago et sciatique, qui ne trompe jamais l'espoir et ne brûle pas la peau.

Redressez-vous! Ne vous plaignez plus. Faites cesser ces points qui vous torturent. En un moment vous oublierez que vous avez jamais eu un dos, parce que ce dernier ne vous fait plus mal et qu'il ne vous tient plus raide. Ne souffrez pas! Procurez-vous à la pharmacie une petite bouteille d'essai de la bonne vieille Huile St-Jacob, pour éprouver ce soulagement durable.

Demandez Bengué pour le mal de dos

Vous ne ferez pas d'erreur si vous traitez votre mal de dos avec

BAUME BENGUÉ

soulage aussi — les rhumes d'estomac — les maux de gorge.

Ayez-en toujours un tube sous la main. Chez tous les pharmaciens.

The Leeming Miles Co. Limited, agents, Montréal

Servez-vous du véritable Baume Français

Soulage rapidement — toute douleur aiguë

FOURRURES BRUTES

Nous sommes acheteurs de fourrures brutes au plus haut prix du marché. Attention spéciale aux expéditions par malle.

ALEX. BASTIEN, Ltée

66, rue St-Joseph, Québec.

L'ACIDE DANS L'ESTOMAC CAUSE L'INDIGESTION

ait naître gaz, aigreur et douleur

Comment le traiter

Les autorités médicales prétendent que près des neuf-dixièmes des cas de maux d'estomac, indigestion, aigreur, brûlement, gaz, gonflement, nausée, etc., sont dus à un excès d'acide chlorhydrique dans l'estomac et non, comme il y en a qui le croient, à un manque de sucs digestifs. La délicate paroi de l'estomac est irritée, la digestion retardée et le bol alimentaire aurit, causant ces désagréables symptômes que connaissent si bien toutes les victimes de maux d'estomac.

Dans ces cas il n'est pas besoin de digestifs artificiels qui peuvent alors faire réellement tort. Essayez de mettre de côté tous les adjuvants de la digestion et au lieu de cela procurez-vous chez le pharmacien quelques onces de Magnésie Bisuratée (Bisurated Magnesia) et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau immédiatement après avoir mangé, ce qui adoucit l'estomac, prévient la formation de l'excès d'acide et il n'y a plus ni aigreur, gaz ou malaise. La Magnésie Bisuratée—Bisurated Magnesia—(sous forme de poudre ou de comprimés—jamais sous forme de liquide ou de lait)—est inoffensive pour l'estomac; elle ne coûte pas cher à prendre et c'est la forme de magnésie la plus excellente pour les traitements de l'estomac. Des milliers de personnes en prennent; aussi jouissent-elles de leurs repas sans plus redouter l'indigestion.

Pourquoi craindre l'avenir?

Dr J.-H. DYE, obstétricien de marque, a dévoué sa vie au soulagement des affections féminines. Il a découvert une nouvelle méthode pour diminuer le temps et la douleur de la parturition et adopté Le Composé Mitchells du Dr Dye —simple traitement végétal peu coûteux, depuis trois générations une bénédiction pour des milliers de futures mères. Ecrire aujourd'hui pour avoir Le

LIVRE GRATUIT

sur les différentes époques de la vie d'une femme. (Envoyé sous enveloppe ordinaire). Donner nom et adresse de son pharmacien.

Dr. J. H. Dye Medical Institute. Box 242, St. Mary's, Ont.

Ce que ce médecin de Buffalo à fait pour l'humanité

Le portrait du Dr Pierce, de Buffalo, N.-Y., dont on voit ci-haut la vignette, a été posé en 1910. Jeune homme, le Dr Pierce pratiqua la médecine en Pensylvanie, et il était connu de loin pour le grand succès remporté par lui dans le soulagement des maladies. Il ne tarda pas à se rendre à Buffalo, où il prépara sous forme prête à servir sa Découverte Médicale Précieuse, le tonique bien connu pour le sang. Ce reconstituant de la force se prépare d'après une formule que le Dr Pierce trouva des plus efficaces contre les maladies du sang. Cette préparation ne contient pas d'alcool; c'est un extrait de racines natives dont les ingrédients sont pleinement indiqués sur l'enveloppe. Il est sûr de s'ensuivre du bon sang rouge, de la force, de la vigueur et de la vitalité si on prend de cet extrait altératif. La Découverte Médicale Précieuse du Dr Pierce fait disparaître les boutons et les ennuyeuses éruptions et elle tend à garder le teint frais et clair. Cette Découverte corige les désordres d'un estomac malade, elle aide à la digestion, agit comme tonique et purifie le sang. Liquide ou tablettes chez tous les pharmaciens.

Envoyez 10 cents au Laboratoire succursale du Dr Pierce, à Bridgeburg, Ont. pour avoir une boîte d'essais de tablettes.

Plus de 67 années de succès

FATHER JOHN'S MEDICINE

pour toux et rhumes

Le Thé Le Meilleur est après tout le moins coûteux.

THE SEAL BRAND

Le breuvage économique—qui donne plus de tasses par livre.

CHASE & SANBORN, Montréal.

UNE BONNE LISTE D'EPICERIES

JAMBON cru de 8 à 12 livres, la livre	29c
BACON pour déjeuner, la livre	40c
LARD salé, maigre ou gras, la livre	25c
JAMBON cuit, la livre	70c

NOUS AVONS EN MAGASIN Dindes, oies, canards, poulets engraissés au lait, poulets ordinaires, poules bouillir. Le tout de première qualité.

SAINDOUX "FFUILLE D'ERABLE", pain d'une livre	21c
chaudière de 3 livres pour	59c
chaudière de 5 livres pour	97c
chaudière de 10 livres pour	$1.80
chaudière de 20 livres pour	$3.55
SAINDOUX ECONOMIQUE "Shortening" pain d'une livre	19c
chaudière de 3 livres pour	53c
chaudière de 5 livres pour	97c
chaudière de 10 livres pour	$1.60
chaudière de 20 livres pour	$3.17
SAUMON "Gosse-Millard" rose, la boîte	18c
SAUMON Stadacona rouge, la boîte	27c
RIZ et blé soufflé, 3 paquets po u	50c
Flocons de MAIS de Quaker (cornflakes) 3 boîtes pour	25c
FORCE, 3 boîtes pou	40c
AMIDON de Benson, 2 boîtes pour	21c
FARINE de Patates de Holbrook, 2 boîtes pr	33c
GRUAU, 5 livres pour	23c
SAGOU et tapioca, 3 boîtes pour	32c
FARINE OGILVIE, sac de 7 livres pour	32c
sac de 14 livre pour	62c
sac de 24 livres pour	$109
sac de 98 livre pour	$375

Avec chaque sac de farine Ogilvie Royal Household, nous donnerons un magnifique calendrier pour 1923.	
HUILE d'Olives pure, de J.-B.-A. Artaud, bouteillle de 1-4 litre	60c
1-2 litre pour	$1.00
1 litre pour	$1.50
VINAIGRE MENIER, pur vin, Estragon, Aromates fins, bouteille d'un litre pour	65c
SAUCE à la moutarde de Heinz, bout. de 8 onc.	30c
SAUCE Worcestershire de Heinz, bouteille de 8 onces pour	30c
OIGNONS "Croix Rouge", bouteille de 30 onces pour	50c
MARINADES de Dysons pour	50c
CERISES de Bowson, rouges, 3 onces, pour vertes, 7 onces pour	22c 40c
blanches, 16 onces pour	90c
CONFITURES pures de Wagstaffe, fraises, framboises et groseilles noires, chaudière de 7 lbs	$1.60
PECHES, poires, prunes, chaudière de 4 livres pour	80c
chaudière de 7 livres pour	$1.35
MARMELADE d'orange, pures, chaudière de 4 livres pour	$1.00
chaudière de 7 livres pour	$1.50
MAYONNAISE Royal, bouteille de 3 onces pour	20c
bouteille de 11 onces pour	45c
CHAMPIGNONS, marque "La Grave", boîte de 4 onces pour	30c
boîte de 8 onces pour	55c

Petits POIS français, de Amieux, mi-fins, 1-2 kilo	37c
1 kilo pour	70c
Moyens, 1-2 kilo pour	32c
1 kilo pour	55c
HARICOTS verts, boîte de 1-2 kilo	35c
EPINARDS, 1-2 kilo pour	30c
PRUNES sèches, 2 livres pour 35c, 45c. et	55c
PECHES évaporées, marque ruban bleu, la livre	35c
LIQUEURS de Moines, pouvant faire 2 bouteilles, Jus de framboises, jus d'ananas, jus d'oranges, la bouteille	60c
JUS de raisin de Welch, bout. d'une chopine une pinte pour	35c 65c
VIN Corona, 1 paquet fait un gallon de bon vin de Tempérance, soit Chartreuse, Citronade, Gadelle rouge, le paquet pour	50c
RAISINS de table frais, paquet d'une livre pour 40c, 50c. et	75c
BISCUITS "Coronation" 2 livres povres	37c
BISCUITS "Empire" 2 livres pour	53c
BISCUITS "Jelly Lunch 2 livres pour	47c
BISCUITS "Sandwich" assortis, la livre	35c
BISCUITS petit Beurre et Tipperary la livre	33c
POUDING de McLaren, 3 paquets pour	28c

GELEE de McLaren 3 paquets pou	25c
12 barres de savon "Arrow Borax" pour	85c
6 barres de SAVON blanc pour tissu fin pour	50c
10 POUDRE de savon 1776 pou	60c
11 barres de SAVON Comfort, et une bouteille de lessive Comfort pour	80c
6 paquets de POUDRE de savon "Gold Dust", pour	40c
LAIT condensé "Silver Cow", la boîte	23c
LAIT évaporéSt-Charles bo tes de 6 onces	08c
CAFE marque Seal, bouteille d'une livre bouteille de 2 livres pour	60c $1.15
THE Mandarin la livre	75c
CHOCOLAT pur de Fry, en poudre, boîte de 1-2 livre, pour	25c
BONBONS au coco, meilleure qualité, la livre	40c
COCO brillant la livre	50c
'BUTTER SCOTCH" 6 pou	25c
SATINETTES, meilleure marque, la livre pour 40c. et	50c
TIRE enveloppée la livre	30c
MENTHE en boules, la livre	25c
SURETTES, la livre	25c
BONBONS "Impérial" mélangés, 2 livres pr	25c

ATTENTION TOUT LE MONDE

Demain nous allons annoncer une vente gigantesque d'ustensiles en granit, de claques-pardessus et meubles. Ne manquez pas de lire notre annonce, car vous en tirerez assurément profit.

BOTTINES D'HIVER POUR HOMMES

BOTTINES en veau noir ou brun pour hommes, bouts ronds ou demi-fuyants, aussi bouts français, doublure en laine, semelles Neolin, trépointe Goodyear. Pointures 5 1-2 à 10. Extra spécial, la paire . . . $3.49

CHAPEAUX EN PELUCHE POUR MESSIEURS

CHAPEAUX en peluche pour messieurs, en beige, tan, gris fer, gris perle, ou noir, toutes les pointures. Valeurs de $5 et $6. Spécial pour samedi $3.19

TÉL. 6900

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

TÉL. 6900

DIVISION DU DETAIL - - - - - - 157-173 RUE ST-JOSEPH

A New-York, ce matin le mouvement d'achat se continue
A Montréal, ce matin les avances fractionnaires ont été nombreuses

LETTRE DU MATIN SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Le marché n'est pas influencé par la nouvelle avance française— Les professionnels, le public et la spéculation

La France a occupé hier avec ses troupes de nouveaux territoires en Allemagne, mais le marché a semblé absolument indifférent à ce nouveau développement. La force interne du marché est incontestable, quoique la plupart des avances aient été enregistrés pour un nombre relativement petit d'actions. Les Allemands envisagent philosophiquement la situation mais ne montrent aucun indice indiquant qu'ils veulent se rendre. L'événement le plus désavantageux de tout ceci c'est que la paix et le commerce vont être retardés en Europe.

L'action du marché est trop inspirée par les professionnels pour être en même temps convaincante. Il est certain que la part des professionnels dans les échanges est trop grande, mais les mouvements débutent toujours de cette façon et ce n'est que lors d'une avance des prix que le public commence à intervenir. Il est encore tôt pour énoncer des pronostics sur la durée probable du mouvement actuel.

LES EMPRUNTS FRANÇAIS A N.-Y.

Cours fournis à 11 heures par NEUVILLE BELLEAU & CIE, 109 côte de la Montagne.

	Ech.	
Rente française, 4 p.c.		44
Rente française 5 p.c.		53
Département de la Seine, 7 p.c.	84 3-4	1942 85 1-4
Ville de Lyon 6 p.c.	77 1-2	1934 78 1-2
Ville de Bordeaux 6 p.c.	77 1-2	1934 781 —
Ville de Marseille 6 p.c.	77 1-2	1934 87 1-2
Ville de Soissons 6 p.c.		1936 77b

CHANGES A NEW-YORK

à la date du

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 79, rue St-Pierre.

		Arg. am.
New-York	prime	%
Londres	un louis sterling	$4.6787
Paris	un franc	.0706
Bruxelles	un franc	.0644
Genève	un franc	.1899
Madrid	un peseta	.1575
Berlin	un mark	.000099
Vienne	une couronne	.000015
Rotterdam	un florin	.3979
Rome	une lire	.049950
Athènes	un drachme	.0130
Christiania	une couronne	.1865
Petrograde	un rouble	.00002
Copenhague	une couronne	.2010
Stockholm	une couronne	.2690

VENTES DU MATIN

Cours communiqué par NEUVILLE BELLEAU & CIE, 109 côte de la Montagne, Québec

Bell Tel. 12 à 115 1-2.
Brompton Paper, 20 à 39.
Canada Cotton, 10 à 115 1-2.
Detroit United, 5 à 68.
Dom. Textile, 10 190.
Dom. Glass, 100 à 91 1-4, 15 à 91.
Lake of Woods, 25 à 182.
Montreal Power Co. 30 à 105 3-4, 15 à 105 1-2.
Quebec Ry. Bond, 500 à 69.
Span River Pfd, 50 à 104 1-4.
Steel Can. 125 à 62 1-2, 50 à 62 3-8.
St. Lawrence Flour, 75 à 77 1-2.

Bourse de New-York

COURS A 11 HEURES
Cours fournis par la maison NEUVILLE BELLEAU & CIE, Imm. Morin, 109 Côte de la Montagne.

VALEUR	Clôt. préc.	Midi
Atlantic Gulf	22 5-8	.....
Am. Int. Corp	26 1-2	.....
Am. Besch Magneto	40 1-2	.....
Am. Sumatra Tobacco	27 7-8	.....
Alcohol	66 1-3	67 1-3
Anaconda	48 7-8	.....
Am. Car Foundry	82 1-4	.....
Am. Locomotive	125 1-2	125 1-2
Am. Steel Foundries	36 1-4	36 3-8
Atchison Ry	100 5-8	100 5-8
Allis-Chalmers	45 3-4	.....
Baltimore & Ohio	41 3-8	.....
Beet Sugar	3	0
Bethlehem Steel	62 3-4	63
Baldwin Locomotives	135	135 7-8
Butte & Superior	30 1-4	.....
Burns Brothers "B"	40	40 1-2
Coodon Oil	55 3-4	56 1-8
Colorado Southern	40	.....
C. P. R.	143	.....
Crucible Steel	69 1-4	69 3-4
Corn Products	127	.....
California Petroleum	79 7-8	81 5-8
Chesapeake & Ohio	73	.....
Central Leather	33 3-8	33 1-2
Col Fuel Iron	25 3-8	.....
Chandler	67 3-4	67 3-8
Cuban Amer. Sugar	24 1-2	247-8
Cuban Sugar	13	.....
Davison Chemical	34 1-8	.....
Erie	11	.....
Famous Players	87 1-4	88 1-2
Great Northern priv	74 3-8	.....
Great Northern Ore	31 3-4	.....
General Asphalt	46 3-4	47
General Motors	14 1-8	.....
Hudson Motor	9 3-8	.....
Int. Pete	1 1-4	.....
Insp. Copper	34 1-4	34 3-4
Int. Harvester	89	.....
Int Paper	5 1-4	5 3-4
Kennecott	36 1-4	36 5-8
Kansas City & Sthn	18 3-4	.....
Keystone	9 1-4	.....
Lehigh Valley	67 1-4	67 1-4
Marine	10 1-4	.....
Marine Pfd	43 3-4	.....
Mexican Petroleum	78	.....
Mexican Seaboard	17	.....
Missouri Pacific	16 1-8	.....
Missouri Pac. priv	4 1-4	4 7-8
Maxwell Motors "B"	16 5-8	16 1-2
Middle States Oil	11 3-4	12 1-4
New York Air Brake	28	28
N. Y. C.	14 7-8	15
Norfolk & Western	110	.....
Northern Pacific	73	.....
New Haven	20 1-4	20 1-4
New York Central	94	94
Nevada Copper	15 1-4	.....
Pan American	88 5-8	89 5-8
Producers & Refiners	49	49 7-8
Pennsylvania Ry	46 1-2	46 1-2
Pressed Steel Car	71	.....
Pierce Arrow	14 1-8	.....
Pacific Oil	47 5-8	47 1-8
Philipps Petroleum	52 3-4	52 1-4
Reading	177 3-4	.....
Ry Steel Springs	18	.....
Rubber	57	57 3-4
Republic Steel	48 1-8	49
Royal Dutch	57 5-8	57 5-8
Retail Stores	23 1-4	.....
Sugar Refinery	77 1-2	77 7-8
Studebaker	116 1-4	116
Southern Ry	25 3-8	25 5-8
Smelter Refined	54 7-8	.....
Southern Pacific	87 5-8	.....
St. Paul	21 5-8	.....
St. Paul, priv	33 1-2	33 1-4
Stromberg Carburator	65 1-4	.....
Shattuck Oil	33 3-8	34
St. Louis Sthn Pfd	55 1-2	.....
Superior Oil	5 1-2	.....
Texas Oil	47 7-8	58 1-4
Texas Pacific	7	.....
Union Pacific	137	137 5-8
U. S. Steel	106 3-4	107 1-8
Union Bag	66 7-8	.....
Utah Coper	64 5-8	.....
Vanadium	36 1-8	36 1-4
Westinghouse	60 1-4	.....
Willys-Overland	8 1-4	8
Woolworth	94 5-8	.....
White Motor	50 3-4	54 1-4

L'AVANT-MIDI A LA BOURSE DE WALL STREET

Les valeurs de "spécialités" ont continué à attirer l'attention—Le Delaware and Hudson débute à 7½ points plus hauts

New-York, 12.—(11 heures).—Le mouvement d'achat enregistré hier a repris aujourd'hui à l'ouverture de la Bourse. Les valeurs spéciales ont continué à attirer le plus d'attention bien que des vedettes comme le Baldwin et le Studebaker aient gagné du terrain, ainsi que l'American Locomotive, le Republic et le Crucille, le Steel, le Pan-American et l'Houston Oil. Le California Petroleum a monté d'un point et atteint 81, ce qui constitue un nouveau niveau de hausse. Il y a eu quelques points faibles. Le plus remarquable a été le Mack Truck, qui a baissé de près d'un point.

Le Delaware and Hudson, qui était en grande disponibilité, hier, par suite des rumeurs que le présent dividende était en danger à débuté à 7 points 1-2 plus haut, grâce à la nouvelle envoyée pendant la nuit par le président et disant qu'il n'y aurait pas de changement en ce qui concerne les dividendes.

Le Steel and Tube de priorité s'est haussé de 5 points soit à un nouveau niveau de hausse, et le Hartman Corporation a touché un nouveau sommet par un gain de 2 points.

Les autres stocks en évidence ont été le Postum Cereal, l'International Harvester, le Cerro de Pasco, l'United States Alcohol, l'International Paper, le May Département Stores, le Lackawanna R. R. le Woolworth et le Tidewater Oil, leurs progrès oscillante entre 1 et 3 points.

Le Mack Truck a subi sa première perte. Le Famous Players a débuté plus bas d'un point. Les changes étrangers étaient irréguliers au début, mais se sont raffermis. La sterling a demandé à gagner 1-4 de cent, il était à 4.67 7-8. Le Franc Français a avancé de 12 points, soit à 7.06 cents.

OPINIONS DES COURTIERS SUR LE MARCHE DE N.-Y

(Barry et McManamy)

A.-A. Housman and Co.

Nous trouvons que si le marché n'a pas reculé ces jours derniers, il va le faire maintenant.

Holnblower aûd Weelks.

Tant que la situation du marché ne sera pas plus nette, nous pensons qu'il est dangereux d'acheter sur des démonstration de force.

Z.-B. Keech and Co.

Le marché est toujours très "sélective" et nous conseillerons l'attention et le jugement dans les placements.

Josephtal and Co.

Nous pensons que le marché est dans une situation de spéculation et que les achats devraient être effectués, lors des reculs.

BONS DE L'ETAT

(Par L.-G. BEAUBIEN & CIE)

1927	5 1/4%	102.25	5.00%
1937	5%	100.75	4.85%
1923	5 1/4%	100.75	4.70%
1933	5 1/4%	104.35	4.95%

mprunts de Guerre

1925	5%	100.25	4.80%
1931	5%	100.25	4.90%
1937	5%	100.60	4.80%

Bons imposables

1924	5 1/2%	100.50	4.25%
1932	5 1/2%	102.00	5.25%
1934	5 1/2%	102.15	5.35%

Bourse de Montréal

COURS A 11 HEURES
Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 79 rue St-Pierre, Québec.

VALEUR	Clôt. préc.	Midi
Abitibi Power	68	.....
Atlantic Sugar	28	.....
Asbestos Corp. ord	65 1-8 off.	.....
Asbestos Corp. prov	85	.....
Ames Holden, priv	80 off.	.....
Brompton Pulp	39	39
Bell Telephone	115 1-2	115 3-4
Brazilian Traction	43	43 1-2
B. Emp. Steel, ord	9 3-8	.....
B. E. Steel, sec. prior	26	.....
Can. Car & Fdry, ord	32 1-2	.....
Can. Car & Fdry, priv	70 1-4	.....
Can. Cement, ord	78	.....
Can. Cement, priv	101	.....
Can. Cotton	115 3-8	115 1-2
Cons. Smelters	28	.....
Carriage Factory	5d em	.....
C. S.S. Lines, ord	18 1-4	.....
C. S.S. Lines, priv	54	.....
Can. Converters	93 off.	.....
Dom. Bridge	72	.....
Dom. Canners	80	.....
Dom. Steel Corp., priv.	80	.....
Detroit United	67 3-4	68
Dom. Glass	90 3-4	91
Dom. Textile	189 3-4	190
General Electric	80off.	82
Howard Smith	77 1-2	78 1-2
Laurentide Pulp	93 3-4	.....
Lake of the woods	182	182
Peter Lyall Constr	45	.....
Montreal Power	105 1-2	105 3-4
National Breweries	48 1-4	.....
Ont. Steel Prod	41	.....
Ogilvie Flour	300dem.	.....
PenRans Ltd	1 dem.	.....
Price Brothers	44	.....
Quebec Ryk actions	22 3-4	.....
Quebec Ry. obligations	70	69
Riordon Pulp	5	.....
Shawinigan Power	114	.....
Spanish River, ord	96	97
Spanish River, priv	104 1-2	104 1-2
Steel of Canada	62 1-2	62 3-8
St. Lawrence Flour	76 1-2 off.	77 1-2
St. Maurice Pulp	91 1-2 off.	.....
Toronto Street Ry	84 1-4	.....
Wayagamack	50 off.	.....
Winnipeg Ry	35 off.	.....
Winnipeg Ry Pfd	81 1-2 dem.	.....

Bons de la Victoire nets d'ipôts

1927 5 1/2%	102.00	.....
1937 5 1/2%	106.90	106.90
1923 5 1/2%	100.50	100.75
1933 5 1/2%	104.35	104.75

Emprunts de guerr)

1925 5%	100.25	.....
1931 5%	100.25	.....
1937 5%	106.80off.	.....

Bons de la victoire imposables

1924 5 1/2%	100.70	.....
1934 5 1/2%	102.15	102.15

Banques

Commerce	197	197 1-2
Hochelaga	151 1-2off.	.....
Molsons	171	.....
Montreal	232	.....
Nova Scotia	254	.....
Royal	216 1-8	.....
Union	135off.	.....

LE CALME REGNE A LA BOURSE DE MONTREAL

La Dominion Glass est encore ferme et cote 91 1-4.—Les papiers à l'arrière-plan

Montréal, 12.—(11 heures).—Le calme a régné à la Bourse durant la première demi-heure ce matin. Les reprises fractionnaires ont été nombreuses. Le Dominion Glass, qui fut la vedette d'hier, a continué à faire preuve de fermeté en gagnant un demi point et atteignant 91¼. Le Bell Telephone s'est négocié à 115¾, soit un avance d'un quart de point sur le cours précédent. Le Brazilian a été ferme. Il a monté d'un demi-point dans une transaction de 100 parts à 43½. Le Montreal Power s'est raffermi d'un quart de point à 105¾. Les papiers ont été relégués à l'arrière-plan et ne sont presque pas négociés.

INFORMATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Les chèques "sans fonds"

Une épidémie malheureuse sévit dans le monde financier, écrit la Semaine Commerciale de Québec. C'est la pratique trop fréquente de donner des chèques sans avoir les fonds voulus pour les honorer. Où veut-on en venir avec de semblables moyens?

On ne se libère pas de ses obligations avec du papier sans valeur."

Remarquons que la même plainte manifestée aux Etats-Unis, comme nous la relations dans une précédente chronique.

Pour ce qui est de notre province, M. Adélard Fortier, président de l'Association des Marchands de Montréal, a nommé un comité spécial chargés de s'occuper de ces abris.

En premier lieu se présente certes une question d'honnêteté tout au moins primaire.

La manœuvre peut-être habile et réussir certaines fois, mais elle engage la conscience. Il est curieux de constater combien de "parfaits citoyens" sont "larges" dans leur jugement.

Jamais il ne viendrait à l'idée de ces personnes d'approprier par la force, la ruse, le bien d'autrui, comme l'ultra-moderne Arsène Lupin. Et pourtant, par certains côtés, leur geste présente beaucoup d'analogie avec les manœuvres de ce gentleman-cambrioleur. Celui qui, en échange d'une marchandise, donne délibérément un chèque non garanti, commet un vol manifeste. Allez dire à ces gens que leur conduite est malhonnête, ils en seront peut-être surpris. Il y a là une éducation à entreprendre.

Mais au simple point de vue économique cette pratique est désastreuse parce qu'en nuisant au crédit public, elle entrave la circulation des richesses, et en entravant la circulation des richesses, elle nuit à la fois au producteur qu'elle décourage et au consommateur qui souffre de la rareté des produits.

Comme son étymologie l'indique, le mot crédit signifie confiance réciproque dans l'exécution réelle et totale d'engagements signés. Cette confiance est à la base de la vie économique. Faites la disparaître, il en résultera du malaise pour la société.

C'est pourquoi il est à espérer que les commerçants comme le public vont comprendre la valeur économique de cette vertu et la réintégrer dans les échanges quotidiens. Nous souhaitons que le travail fait dans ce tens par les journaux et les associations produise un résultat utile.

IMMIGRATION CANADIENNE

Les répatriés

M. W.-J. White, surintendant des agences aux Etats-Unis, dans l'excellent rapport envoyé à Ottawa sur le travail d'émigration exécuté durant l'exercice clos le 31 mars 1922, fait les intéressantes remarques suivantes sur les possibilités de retour au pays des Canadiens qui ont passé la frontière.

"Il ne serait peut-être pas hors de propos de dire ici que les représentants du gouvernement se livrent sur le territoire des Etats-Unis à une propagande fort active de rapatriment. Cette campagne vise surtout ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont déserté leur ferme au Canada pour s'établir sur des terres aux Etats-Unis. On recherche ces personnes, on les visite et on tâche de savoir les raisons de leur départ du Canada pour en venir à leur inculquer l'idée du retour. La présence d'un représentant du gouvernement Canadien dans ces districts en a amené quiques-uns à accepter ses bons offices. Ils manifestent un désir ardent de revenir au pays. Or, nos gens se mettent complètement à leur disposition. Il serait impossible de donner une idée quelconque de leur travail cependant on peut toujours esquisser le résultat de leur activité en déclarant que sur le territoire d'un seul de nos agents, il est revenu pas moins de trente et une familles expatriées qui se sont réinstallées au Canada en janvier de cette année.

Ces gens s'étaient départis de leurs fermes au pays dans l'espir de voir leur sort s'améliorer plus vite en retournant dans leur ancien comté aux Etats-Unis ou dans un autre comté qui pût offrir les vantages recherchés. Leur premier séjour au Canada avait été heureux, cependant il restait en eux la nostalgie du retour. Ils avaient revu leur coin de terre primitif mais l'enchantement en avait disparu et ce que leur imagination leur avait représenté ne se trouvait plus être qu'un mirage. Le mécontentement les tiraillait. En regardant de l'autre côté de la frontière et en revoyant la terre qu'ils avaient quittée au Canada avec son sol riche, ses moissons abondantes, la prairie sans limites auréolée d'espoir et d'encouragement, leur esprit s'aigrissait davantage et ils en venaient à désirer de repasser la frontière. Et nous constatons que cette sorte de colons sont les meilleurs que le Canada puisse désirer. Si nous apprenons que certains d'entre ces gens ont l'idée de retourner aux Etats-Unis, nous ne nous inquiétons nullement, certains que nous sommes de leur prompt retour. Voilà donc le genre de travail de rapatriement confié à nos agents. Je pourrais poursuivre et dire ce qui se passe dans les états du centre et de l'est, mais les rapports de la frontière en diront plus long que moi sur l'activité fructueuse qu'y déploient nos agents qui amènent à s'établir dans l'Ontarion et le Québec et même dans les provinces Maritimes les familles nées dans ces parages. Il s'en trouve un certain nombre qui se sont éloignés davantage et se sont installés dans l'Ouest".

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Nous recevons le rapport financier pour l'exercice clos le 31 novembre 1922. Nous en détachons ce qui suit:

Cette compagnie a été fondée en 1897.

Les nouvelles assurances émises et les assurances remises en vigueur se sont élevées à $24,825,819, dépassant de $845,085 le montant de l'année précédente.

Les revenus viennent des primes et de l'intérêt du capital; ils se totalisent $6,122,338.39, avec une augmentation de $633,754.65 sur 1931.

La compagnie a distribué en polices d'assurances, en polices échues, en dividendes $2,049,324.13, soit une augmentation de $443,713.95.

Les recettes de la compagnie sont maintenant de $24,928,718.62. En 1922, elles ont augmenté de $2,848,732.25.

Les réserves sont de $20,897,214.21. Le surplus est de $2,402,355.097. Il a été augmenté cette année de $122,023.97.

LA SITUATION ITALIENNE

Notre envoyé du commerce, M. W. Mel. Clarke, écrit, en date du 8 décembre 1922, que la situation économique s'améliore beaucoup.

Le sentiment général est qu'avec l'arrivée des Fascistes au pouvoir, les jours de bureaucratie improductive et de politique aveugle sont terminés. Deplus, depuis Caporetto, jamais on a observé autant d'enthousiasme pour le travail, l'économie, la discipline. Le gouvernement lui-même a reçu du sénat et de la Chambre des députés pleins pouvoirs dans l'administration des affaires de l'état.

PERTES PAR INCENDIES

Toronto, 12.—Le "Monetary Times" estime à $800,350 les pertes causées par les incendies au Canada pendant les deux semaines qui ont précédé le 10 janvier. L'an dernier, pendant la période de temps correspondante, le feu avait fait pour $977,470 de dégâts.

CHANGES A QUEBEC

Cours des Changes fournis par la maison E.-L. HARDY & CIE.

Sterling	Piéterre	4.72¼
Sterling	Irlande	4.72¼
Franc	France	.703
Franc	Belgique	.03 —
Franc	Suisse	.1911
Lire	Italie	.0508
Kronen	Norvège	.1895
Kronen	Suède	.2726
Kronen	Danamark	.2054
Gulden	Hollande	.4010
Finmark	Finlande	.0251
Finmark	Hong-Kong	.5805
Peseta	Espagne	.1592
Dachm	Grece	.0128
Mark	Allemagne	.0001 ½
Couronne	Tchecho Slovaq	.0291
Couronne	Yogo Slovaque	.01 10
Lei	Roumanie	.0058
Couronne	Autrichienne	.000015 ½

AU SUJET DE DEUX VALEURS DU MARCHE LOCAL

Le nouveau "stock" de la Dominion Textile Company Limited—La situation de la Riordon

Montréal, 12.—(Lettre du matin de L. G. Beaubien et Cie).

DOMINION TEXTILE

L'un des évènement les plus intéressants du marché de Montréal, ce mois-ci, va être l'apparition du nouveau stock de la Dominion Textile Company Limited (nouvelle compagnie). D'après une lettre envoyée aux actionnaires, cette apparition va avoir lieu le 22 janvier.

Les conjectures iront leur train quant au titre nominal de cette action et quant au taux de dividende

Le marché avait indiqué un prix d'ouverture de 60 et 65.

La lettre aux actionnaires ne fait pas mention du taux de dividende, mais on pense qu'au début il sera de 4 p. c. l'équivalent pour la nouvelle émission du taux de 12 p. c. de l'ancienne.

SITUATION DE LA RIORDON

Le 16 novembre 1922, dit "l'Investment Items" un bulletin financier local qui analyse la situation de la Riordon, les créanciers de la Riordon ont consenti une nouvelle extension de crédit, pour un an, c'est-à-dire, jusqu'au 27 novembre 1923.

Cette décision des créanciers va permettre aux directeurs, aux banquiers et à tous ceux qui sont intéressés dans cette compagnie, de faire tous leurs efforts pour diriger efficacement et économiquement les affaires de la compagnie.

Les usines de Kipawa et de la Howsebury travaillent à pleine capacité et vendent leurs produits à des prix satisfaisants.

Dans l'ensemble, les affaires de la compagnie vont toujours s'améliorant en rapport avec l'amélioration générale des affaires.

La question de la réorganisation des finances de la compagnie est toujours étudiée par les banquiers intéressés, et si les conditions vont toujours de mieux en mieux, il est probable que, d'ici quelques mois un plan de réorganisation va être proposé.

LA SITUATION ECONOMIQUE DU CANADA

Sir John Aird, gérant général de la Banque Canadienne du Commerce, fait, pour 1922, une revue générale des affaires

Du très important rapport présenté aux actionnaires réunis en assemblée annuelle, par sir John Aird, nous extrayons certains passages d'intérêt général.

L'année 1922 a été pour les banques très dure. Elle fut "marquée par une diminution continuelle dans les profits de la banque et dans les affaires de banques en général, et ce résultat est dû à un certain nombre de causes dont l'une est "la dépression générale des affaires, la dificulté pour les gouvernements provinciaux et autres d'obtenir des dépôts à des taux d'intérêt élevé et la forte concurrence pour toutes les affaires de banques.

Les plus importants items composant nos garanties à l'égard du public, les billets en circulation et les dépôts, montrent encore une diminution bien qu'elle soit légère en comparaison avec celle de l'an dernier. En réalité, la diminution durant l'année, en ce qui concerne les billets en circulation, $751,000, est à peine égale aux fluctuations quotidiennes ordinaires dans cet item, qui souvent se montent, dans le cas de cette banque à la forte somme de $1,500,000.

Il y a probablement peu de gens, sauf les banquiers, qui savent qu'une banque comme celle-ci peut être en état de payer en or ou en monnaie légale, de trois quarts d'un million à un million et demi de ses billets à n'importe quel des nombreux centres financiers, peu importe d'où vienne l'appel le jour suivant.

Il a été constaté aussi une diminution dans les dépôts surtout dans les dépôts qui ne portent pas intérêt et "ce n'est peut-être qu'une conséquence naturelle de la tranquillité des affaires durant l'an dernier."

La disparition temporaire de la prime sur les fonds américains a largement contribué à cette diminution en amenant le retrait des balances accumulées en ce pays par des firmes et corporations américaines faisant affaires ici. Lesquelles sont demeurées en dépôts dans les banques canadiennes attendant une amélioration dans la situationde l'échange. Sans doute aussi, un fort volume des affaires de banque qui aurait été fait dans les banques canadiennes a été dirigé vers les Etats-Unis à cause des fortes taxes du timbre sur les chèques et les billets promissoires".

Sir John Aird devait nécessairement parler de la révision de la loi des banques révision qui s'affectue tous les dix ans. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

On a beaucoup parlé récemment dans les journaux de la revision de la loi des banques, et quelques autorités recommandent l'établissement d'une institution gouvernementale semblable à celle de la Commonwealth Bank of Australia. Dans notre opinion, ce ne serait pas là la meilleure chose pour l'agriculture, aussi bien que pour les intérêts commerciaux et manufacturiers du pays. L'Australie est un pays qui diffère totalement du Canada, en ce que ses industries manufacturières ne sont que très peu développées. Quiconque voudra se donner la peine d'examiner le bilan de la Commonwealth Bank, verra qu'un peu plus de 12 seulement de son argent a servi à aider l'agriculture et le commerce australien.

Une question qui fut discutée, on s'en souvient, au Congrès des banquiers américains tenu à New-York il y a quelques mois, est la valeur relative des banques à succursales et des banques privées—sir John est enfaveur du statut quo. "Nous entendons encore de nombreux arguments en faveur de nombreuses petites banques au lieu de surrursales, de la part de personnes qui savent à peine que ce sujet est discuté depuis 1790, alors qu'Alexander Hamilton démontrait la valeur d'une banque non seulement pour répondre aux besoins d'un Etat, mais à ceux des individus, pour les plus grandes entreprises nationales comme les plus modestes affaires individuelles. On verra que ces besoins, grands et petits, ont été aussi bien sinon mieux servis par les banques canadiennes que par tout autre intermédiaire, et l'on aura la conviction qu'aucun système ne pourrait le remplacer avantageusement Mais nous devons nous souvenir que notre législation bancaire fait de nos banques des banques commerciales et non des institutions destinées à favoriser l'agriculture, et que les principes selon lesquels les banques commerciales peuvent fonctionner en toute sûreté ne sont pas sujets à changement simplement parce qu'un groupe de citoyens condidèrent qu'ils ont uni à leur crédit en s'endettant à l'excès.

Nous avons voulu groupé tout ce qui, dans le discours de Sir John Aid avait rapport aux affaires bancaires proprement dites.

Mais par sa situation même, par son rôle, le banquier, a et doit avoir une connaissance exacte et précise de toutes les manifestations de la vie économique. Il est un intermédiaire présent ou caché entre tous les co-échangistes. Aussi le rapport de Sir John comprend-il des considérations qu'il n'est pas sans intérêt de signaler.

Le coût de la vie a besoin d'être diminué.

On dit que si nous devons recourir à l'aide extérieure, ce doit être sous la forme d'une immigration choisie, composée de fermiers qui iront peupler nos solitudes, fournissant du trafic à nos chemins de fer et un marché à nos manufacturiers. Mais à quoi servira de placer ces nouveaux-venus sur des terres, si celles-ci ne sont déjà pas rémunératrices pour leurs devanciers ?

Même pour les habitants des villes, le coût de la vie et les taxes montent sans cesse, leur rendant l'existence des plus pénibles. Les prix des produits manufacturés ne peuvent continuer à être plus élevés que les fermiers et la majorité des clients des marchés domestiques ne peuvent payer.

Le gérant général de la Banque Canadienne du Commerce note ensuite par quels moyens sera procuré au pays un prospérité ayant un caractère profond et durable.

Même une recrudescence du commerce étranger—et rien ne fait prévoir qu'il soit bientôt considérablement augmenté—ne pourrait sauver la situation, si les prix de nos produits sont plus élevés que ceux des autres pays aussi bien ou mieux situés par rapport aux marchés étangers. Le capital et le travail doivent s'unir pour réduire le prix de revient. Il faut pour cela augmenter la production et améliorer les procédés de manière à diminuer les frais généraux d'exploitation, et la chose doit être poussée loin pour permettre au cultivateur de pourvoir à ses besoins à des prix abordables, après avoir vendu ses produits aux prix fixés par les marchés de l'univers Nous voudrions que nos cultivateurs nos manufacturiers, enfin tous ceux qui contribuent au développement de nos ressources naturelles, puissent avantageusement disposer de leurs produits à des prix que les consommateurs du globe sont en état de payer.

La banfiue a toujours aidé l'agriculture et dans la mesure du possible Le fait suivant le prouve. Dans le temps ou le crédit était le plus serré des prêts furent consentis à des cultivateurs responsables, et ce sans aucune restrction. Pourquoi : "parce que nous étions convaincus que c'est dans la prospérité de l'agriculture que repose toute la prospérité du Canada."

Ces prêts sont nécessairement d'un intérêt plus élevé parce qu'à plus long terme et parce que demandant plus de soin : Et cet intérêt plus élevé n'est pas sans nécessité parce que, comme le déclare, le gérant général, les pertes provenant de ces prêts sont de beaucoup les plus nombreux.

Cependant les conditions se sont sensiblement améliorées au cours de l'année dernière.

A la fin de 1920 ou au cours de 1921, le prix de presque tous les principaux articles tomba d'un point au-dessus de la normale ou à peu près à des chiffres dans certains cas si bas qu'ils entraînèrent des pertes comme on n'en avait jamais vues dans le commerce. Durant 1922 plusieurs dew matières fondamentales sont revenues à la normale ou l'ont dépassée, bien que le fer en gueuse et le cuivre n'aient pass subi le même sort. Il y a eu sous ce rapport, néanmoins, une grande amélioration.

Les prix des articles manufacturés se sont aussi sensiblement relevés. Ceci est vrai de toutes lesmatières textiles, de la soie, du coton ou des lainages; l'industrie de la pulpe et du papier est encore dans une voie prospère; les ventes des automobiles sur certains marchés ont dépassé tous les records antérieurs; les chemins de fer transportent de grandes quantités de marchandises et dépensent de grosses sommes d'argent pour le matériel roulant et pour des améliorations et réparations urgentes même le commerce de la chassure est revenu à des conditions normales. Aux Etats-Unies prix du bétail, des cochons, des moutons, etc., ont monté sensiblement, mais au Canada nous nous ressentons vivement sous ce rapport du tarif Fordney et de l'embargo anglais".

NOUS RECOMMANDONS COMME UN PLACEMENT AVANTAGEUX

L'ACTION PRIVILEGIÉE 8% CUMULATIF

de

DUPUIS FRERES (L'TÉE)

remboursable à $110 par amortissement. le ou avant le 15 août 1936.

Cette maison, fondée en 1868, est un des plus grands magasins du pays

Sa situation financière est de premier ordre.

Avec son nouveau capital elle doublera vite son chiffre de ventes, qui en 1921, malgré une forte baisse des prix, fut de $4.059,000 et lui donna $200,000 de bénéfice net.

Elle ne peut émettre de dette obligataire sans le consentement des actionnaires privilégiés.

Ses propriétaires (actionnaires ordinaires) ne touchent de dividendes que si le service des actions privilégiées et du fonds d'amortissement est en règle.

En plaçant de l'argent dans cette valeur, vous obtenez, sans risques, le rendement maximum, et vous contribuez au développement économique du Canada français.

Tous autres renseignements sur demande.

Versailles Vidricaire Boulais LIMITÉS

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU DE QUEBEC

Immeuble Banque Nationale rue St-Pierre Tél: 8620

NOUVELLE EMISSION

$2,500,000

WINDSOR HOTEL LIMITÉE

Obligations 6½%—1ère hypothèque—20 ans

pourvues d'un fonds d'amortissement—remboursables au pair, en or, à l'échéance

Jouissance: 1er janvier 1923 **Echéance: 1er janvier 1943**

Capital et intérêts semi-annuels (1er janvier et 1er juillet) encaissables à la Banque Royale du Canada à Montréal, Toronto et Québec. Titres de $1,000, $500 et $100 munis de coupons et admis à l'enregistrement pour le capital. Droit de rachat réservé à la Compagnie, en tout ou en partie, à 105 et les intérêts courus, sur préavis de quatre-vingt-dix jours.

Fiduciaire: The Montreal Trust Company.

CAPITAL

	Autorisé	Emis
Obligations 6½%—1ère hypothèque, échéance 1943 (Maximum émissible limité au présent emprunt)	**$2,500,000**	**$2,500,000**
Actions ordinaires	**3,000,000**	**2,500,000**

1. Ces titres portent garantie de première hypothèque sur l'actif total qui dépasse $6,600,000, soit plus de deux fois et demie le montant auquel l'émission est limitée.
2. A lui seul, le gage foncier représente plus de deux fois le chiffre de l'emprunt.
3. Dans les derniers trois ans, les bénéfices ressortent en moyenne à plus de trois fois et quart les charges d'intérêt.
4. Le produit moyen applicable aux intérêts s'établit pour les cinq dernières années à près de deux fois et trois quarts la somme nécessaire au service du coupon.
5. Bâtiments et matériel d'exploitation sont assurés pour une somme de $2,700,000. Une autre assurance, dite de revenu, pourvoit en outre au risque d'interruption des affaires par le fait d'incendie.

Prix d'émission: le pair (100) et les intérêts courus pour rapporter 6.50%

Renseignements complets sur demande.

RENÉ-T. LECLERC Incorporée
Montréal Québec

HANSON BROS.
Montréal Ottawa

NESBITT, THOMSON & COMPANY
Limited
Montréal - Hamilton - Toronto - Winnipeg - London, Ont.

Sans engager notre responsabilité, les renseignements ici contenus, ayant été pris à bonne source et nous paraissant dignes de foi, ont servi à guider notre jugement dans l'achat des titres.

LEVIS

L'élection des maires et des conseillers

L'élection des candidats aux charges de maires et de conseillers dans les municipalités de la rive sud, où le vote se fait de vive voix et non au scrutin, a été faite hier et en voici le résultat:

A St-David, par une entente faite entre les deux parties, la votation a été évitée. Les conseillers élus par acclamation ont été MM. Jos.-Eugène Carrier, Euclide Lemieux et Willie Lemieux: MM. Dasylva Rouleau et Ulysse Thibault, qui étaient sur les rangs, se retirèrent à la dernière minute.

A St-Télesphore: M. Adélard Bégin fut élu par acclamation comme maire. MM. Pierre Bégin, Louis Nolin et Emery Lemieux furent élus par acclamation comme conseillers.

A Pintendre: l'élection a été faite pour le choix d'un maire en remplacement de M. Thimolaus Carrier sortant de charge et ne revenant plus sur les rangs. M. Philémon Métivier a été élu maire, par une majorité de 7 votes contre M. Aurore Carrier.

A Beaumont: M. Joseph Labrecque, sortant de charge et revenant sur les rangs, a été élu maire par une majorité de 31 votes, contre M. Stenio Patry, M. Lauréat Roy, ancien conseiller, a été élu hier. MM. Josaphat Morency, nouveau candidat, a été élu conseiller. M. Euloge Turgeon, nouveau conseiller a été élu contre M. Philibert Pouliot, conseiller sortant de charge, qui revenait sur les rangs.

Mort d'une fillette à l'Hospice

Une fillette de 9 ans, Marie-Gabrielle-Raymonde, enfant de M. Arthur Imbault, de Limoilou, est décédée hier à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance. M. Laval Fortier a transporté hier après-midi les restes mortels à la résidence de M. Imbault, à Limoilou.

Une belle fête intime

Un grand nombre de personnes de Hadlow et de Lévis se réunirent dimanche soir dernier à la résidence de M. Ph. Charest, constable et ingénieur, pour lui marquer leur reconnaissance et leur amitié pour ses services rendus. Une adresse fut lue à M. Charest et un magnifique cadeau lui fut présenté. Le héros de cette belle fête sut trouver de belles paroles pour remercier ses amis. Il y eut chant, musique et parties de cartes. La soirée se passa au milieu de la plus vive gaieté. Parmi les invités on remarquait M. l'échevin L.-B. Pelletier et le chef de police, M. Laparre Marsan. Cette fête avait été organisée par M. Amédée Carrier, serrefrein.

Funérailles de Mme Emile Samson

Ce matin, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, à l'église de Lauzon, les funérailles de Mme Emile Samson.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville a été tenue hier soir, à 8 heures, sous la présidence de M. le maire Emile Demers. Tous les échevins étaient présents à l'exception de M. J.-B. Dorais.

L'évaluation de la Cie du Grand-Tronc maintenue

Le conseil prend connaissance d'une lettre de MM. Pentland, Gravel et Thompson, procureurs de la Cie du Chemin de Fer Grand-Tronc, disant que la valeur de leurs propriétés dans le quartier St-Laurent, portée au rôle d'évaluation, pour environ $400,000 est trop élevée et suggèrent que cette valeur soit réduite à $226,000, ce qui, d'après eux, serait juste et raisonnable.

Par un arrangement fait avec le conseil pour 5 ans, arrangement terminé en mai dernier, l'évaluation du Grand-Tronc était de $215,000.

M. J.-A. Blouin, chef des évaluateurs, a dans un rapport soumis au conseil dit que l'évaluation des propriétés de la Cie du Chemin de fer Grand-Tronc, portée à environ $400,000, est raisonnable et devrait être maintenue.

Le conseil a décidé de s'en tenir au rapport de M. Blouin et a chargé les procureurs, MM. Bernier et de Billy, de prendre les intérêts de la cité de Lévis dans cette cause, vu que la Cie du Grand-Tronc conteste cette évaluation devant les tribunaux.

Le conseil peut-il leur charger une licence ?

Le conseil a décidé de prendre un avis légal de ses procureurs, afin de savoir, si la Cité, en vertu de ses règlements, a le droit de charger une taxe ou licence aux Cies Great-West, Sun-Life et autres compagnies d'assurances industrielles qui font affaires dans Lévis.

Il réclame $99. pour dommages à sa propriété

M. Joseph Lemelin réclame du conseil la somme de $99 pour dommages subis à sa propriété, au pied de la côte Tibbetts, le 4 janvier 1922, par une avalanche de neige. Le conseil a décidé de ne pas se rendre, à la demande de M. Lemelin, trouvant le montant trop élevé. MM. Bernier et de Billy ont été chargés de prendre les intérêts de la Cité dans cette cause.

Le service des traversiers le soir

La Cie de la Traverse de Lévis informe le conseil qu'elle va prendre en sérieuse considération la demande qui lui a été faite concernant les traversées le soir, après 6 heures, à toutes les demi-heures de Lévis et à toutes les heures de Québec, jusqu'à une heure du matin. Elle croit pouvoir donner une réponse favorable au conseil dans quelques jours.

La construction d'un réservoir

Le major K. Stuart, ingénieur du District Militaire No 5, transmet au conseil un projet d'arrangement à être signé par les Révds Frères Maristes, donnant la permission à la Cité de Lévis d'ériger un réservoir sur le terrain qu'ils ont loué du Département de la Défense Nationale. Ce réservoir servira à contenir l'eau de l'aqueduc de Lévis.

La séance est ensuite levée à onze heures et ajournée sine die.

ST-SAUVEUR

Adoration

Il y aura, ce soir, à l'église paroissiale, une demi heure d'adoration et de réparation devant le St-Sacrement.

Pour les pauvres

On nous apprend que des amateurs sont à organiser un grand concert au profit des pauvres de la paroisse.

Une assemblée

Il y aura, ce soir, à la salle du Club Durocher, une grande assemblée du Club Laurier, M. Art. Paquet, député sortant sera présent. Les membres anciens et nouveaux sont priés d'être présents.

SHAWINIGAN-FALLS

Le chef Longval a opéré la semaine dernière l'arrestation d'un jeune homme de 16 ans du nom de Raymond Therrien pour vagabondage et port d'arme illégal. Le jeune Therrien a avoué au chef qu'il s'était échappé en juillet dernier de l'école de réforme de Montréal. Après avoir passé une nuit dans le porche de l'hôtel Vendôme, il s'était mis à mendier sur l'avenue des Erables. Le chef, informé de la chose, se mit à sa recherche et le trouva à la salle de pool de M. Arthur Salois sur la 5ème rue. Au poste No 1 où il fut conduit on trouva sur lui un revolver chargé. Le chef Longval a conduit son prisonnier à la prison des Trois-Rivières.

—Lundi matin, vers deux heures, nos pompiers étaient appelés pour un feu qui venaient de se déclarer dans le logement de M Hitterman, bloc de M Hormisdas St-Onge, sur la rue St-Marc. Le feu, qui semblait avoir été causé par des fils électriques, n'avait pas eu le temps de se propager avant l'arrivée des pompiers et ceux-ci parvinrent à l'éteindre au moyen d'extincteurs chimiques. Une conséquence plus grave de ce commencement d'incendie fut le bris de la conduite de douze pouces de la première rue. Lorsque l'alarme fut sonnée, l'ingénieur-mécanicien en charge à la bâtisse de l'aqueduc appliqua immédiatement la haute pression, ce qui eut pour effet de rompre une feuille de la conduite principale de la première rue, près de l'avenue Mance. Le fait d'avoir appliqué la haute pression n'a rien d'anormal puisque c'est ce qui se fait généralement en cas d'in endie surtout lorsqu'il s'agit d'un feu à St-Marc où la pression ordinaire de l'eau est assez faible.

On s'est mis immédiatement au travail pour remplacer le tuyau brisé. Des plaintes ont été reçues à l'hôtel de ville pour manque de pression en certains endroits mais cela n'avait rien d'étonnant puisque jusqu'à trois heures hier après-midi toute la ville a été approvisionnée d'eau par la conduite de six pouces de l'avenue des Cèdres. A trois heures cependant, les travaux de réparation étaient terminés et tout était redevenu normal dans le système de l'aqueduc.

—Nous apprenons avec plaisir que notre député, M. le notaire L.-N. Ricard, a obtenu du gouvernement provincial d'importantes subventions pour aider à la construction ou à la reconstruction d'écoles dans différentes paroisses du comté de St-Maurice.

Ainsi, par l'entremise de M. le notaire Ricard, le gouvernement a accordé à la paroisse d'Yamachiche une somme de $3000.00 pour aider à la reconstruction de l'école des Frères de cette paroisse qui avait été détruite par un incendie il y a environ 5 ans. Une somme de $3000, a été accordée pour aider à la construction d'une école dans l'arrondissement No 6 de la paroisse de Ste-Flore et $1000.00 pour la construction d'une école dans l'arrondissement No 5 de la paroisse de St-Bonitace. M. Ricard a aussi obtenu du gouvernement un montant de $1000.00 pour aider les paroissiens de St-Mathieu à reconstruire l'école de leur village incendiée l'été dernier.

Notre député prend incontestablement un intérêt très vif aux affaires du comté et il sait arriver à des résultats pratiques.

—M. le Dr et Mme A.-E. Dumont ont, la semaine dernière, passé quelques jours en promenade à Gentilly. Mme Dumont s'est aussi rendue à Champlain pour une courte promenade.

—M. et Mme J.-E.-U. Perreault, avec leur fillette, Simonne, sont allés passer la fête des Rois chez leurs parents à Joliette.

—M. et Mme Réal Fugère, des Trois-Rivières, et M. Ernest Trudel, de Montréal, étaient dimanche en visite chez M. le Dr et Mme A.-E. Dumont.

—M. et Mme Emile Gagné sont allés aux Trois-Rivières dimanche.

—M. et Mme Charles Lebrun et leurs enfants sont revenus, à la fin de la semaine dernière, d'une promenade de quelques jours à Québec.

—M. Emile Halin, des Trois-Rivières, étaient en notre ville samedi dernier.

—Mme A. Prévost et Mlle H. Prévost, organiste à St-Bernard, sont parties dimanches pour une promenade d'une huitaine à Bordeaux et Montréal.

—M. et Mme Gaston Drolet, de Laval-des-Rapides, étaient samedi et dimanche en visite chez M. et Mme M. J.-E. Drolet.

—A l'occasion de la fête des Rois, Mlles Jeannette et Juliette Ferron avaient organisé une jolie soirée intime à laquelle elles avaient invité un groupe de leurs amies... sans oublier les amis des amies. La soirée se passa le plus agréablement du monde; il y eut chant et musique et un peu de danse; puis un délicieux goûter fut gracieusement servi par Mlles Jeannette, Juliette et Berthe Ferron. Parmi les invités, nous mentionnerons! Mlles Gabrielle et Marie Paule Bédard, Antoinette et Sylvina Béland, Alice Chevalier, A. Beaudry et M. Bertrand, MM. G.-E. Ladouceur, N.P., C. Desjardins, E.-V. Dufresne, L.-C. Thibodeau, A. Pinard, H. Arcand, B. Leblanc, R. Bourque et J. Hétu.

—M. et Mme Théo. Martin et leurs enfants sont allés chez leurs parents à Québec et Lévis, à l'occasion de la fête des Rouis.

—Mlles Anna et Jeanne Beaudoin sont de retour d'une promenade d'une semaine à Champlain.

—M. Léon Lamothe, avocat, est allé à Champlain amedi et dimanche.

—M Hormisdas Boisvert de St-Jean-Baptiste était de passage à Shawinigan-Falls hier

M Raoul Roberge de cette ville est entré cette semaine à l'emploi de la Corporation en qualité d'ingénieur-mécanicien à l'aqueduc en remplacement de M Emile Bellemare démissionnaire

—Pour avoir insulté une jeune fille dans un restaurant, un jeune homme de cette ville a été dernièrement condamné en cour du recorder à $5.00 d'amende et les frais qui ont été assez considérables attendu que chacune des parties en cause avait retenu les services d'un avocat Il n'y a pas de doute que la leçon sera salutaire.

STUDIO REOUVERT

Réouverture du Studio, 57 du Pont, de feu M. Olivier Hudson. Piano, violon, violoncelle et chant. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. Heures du bureau de 9 h. à 12, 1 h. 30 à 6 h. et 7 h. à 9 h. 30 le soir.

10-12-13

ST-ROCH

Chacun le sien

Ce n'est pas M. J.-F. Langlois mais bien M. J.-F. Langlais qui a présidé l'élection des officiers de la Garde Champlain.

A l'Académie des Frères

C'est dans la grande salle de cette institution qu'auront lieu les soirées organisées au profit des pauvres de la conférence St-Joseph de la St-Vincent de Paul.

Habits en feu

Un jeune homme, Wm. Drolet, a mis le feu à son paletot, hier soir. Croyant sa pipe éteinte, il la mit dans sa poche pour constater quelques instants plus tard que son paletot était en feu.

Non seulement son paletot mais aussi son habit furent endommagés.

Election d'officiers

C'est à l'assemblée de dimanche, après la grand'messe, que l'on fera l'élection des officiers de la section St-Roch de la société nationale.

Tous les patriotes sont invités à cette assemblée.

Pour rhumes, grippe ou influenza

et comme préventif, prendre des Tablettes BROMO QUININE Laxatives. Les véritables portent la signature de E.-W. Grove. (S'assurer d'avoir les BROMO.) 30c. Faites au Canada.

LORETTEVILLE

Chez le maire du faubourg

Jeudi soir, un groupe d'amis se réunissaient à la résidence de M. Alfred Verret, afin de le féliciter pour sa réélection par acclamation à la mairie de Loretteville.

M. le maire et madame la mairesse reçurent on ne peut mieux leurs visiteurs. M. Verret qui entreprend son deuxième terme comme maire de Loretteville se dit heureux des compliments qu'ont veut bien lui offrir et il dit qu'il est content d'apprendre que tous les conseillers sortant de charge, ont été réélus par acclamation.

Ils sont pour lui, dit-il, une aide très précieux, M. le maire continuera à travailler dans l'intérêt de la municipalité et il a bon espoir de mener à bonne fin les grandes entreprises commencées depuis qu'il siège comme maire de Loretteville

Après que M. le maire eut remercié ses visiteurs de leurs compliments il y eut chant, musique et jeux de cartes.

LORETTEVILLE-5 à 8

La réunion se termina par un magnifique banquet où les convives firent honneur aux excellents mets dont la table était garnie.

Cette joyeuse réunion se prit fin qu'aux petites heures, après que les personnes présentes eurent remercié M. et Mme Venet de leur aimable hospitalité.

Assistaient à cette charmante soirée : les conseillers Joseph Rhéaume, Edouard Martel, Eugène Barbeau, Wilfrid Sanfaçon, Wilfrid Auclair, et le secrétaire de la municipalité M. Aurèle Moisan.

Parmi les autre personnes présentes nous remarquoins ; MM. Arthur Barbeau, Elzéar Martel, le docteur L.-N. Leclerc, Lauréat Robitaille, Odena Auclair, Arthur Durand, Arthur Verret, Ernest Savard, Joseph Kelly, Alphonse Savard, E.-Alex. Martel,

Chez le maire la paroisse

Pendant que des citoyens du faubourg fêtaient le réélection de leur maire, ceux de la paroisse en faisaient autant. En effet, une charmante soirée avait bien à la demeure Falardeau, à l'occasion de son élection par acclamation comme maire de la municipalité de St-Ambroise. Les nombreuses personnes présentes félicitèrent M. Falardeau et le nouveau maire, les remercia en termes heureux.

Durant toute la soirée et tard dans la nuit, il y eu chant, musique, ect. Des discours furent prononcés par MM. Charles Linteau, Léon Auclair, Ernest Verret, Wilfrid, Savard, Joseph Jobin, Louis Moffet, J.-A. Raymond, Edmond Falardeau Francis Cloutier, Chs-A. Savard, Arthur Bédard, Abraham Auclair.

ST-CHARLES BELLECHASSE

Mardi soir le 2 courant, Mlles Ange-Aimée et Gilberte Royer recevaient à la résidence de leurs parents, M. J.-A. Royer, marchand général et Mme Royer, à une partie de cartes. L'entrain fut général et après s'être chaleureusement disputé les honneurs de la victoire, les prix furent gagnés par Mlle I. Fournier, Yvonne Carrier, Cécile Perrault, MM. Paul Goulet, Alphondor Labrecque, Albert Dion. Après le euchre suivi suivi du réveillon, MM. Maurice et Albert Dion nous favorisaient d'un joli répertoire musical. Mlles Cécile Perrault, Imelda Blais ainsi que plusieurs autres se firent entendre dans de jolies chansons. Parmi les personnes présentes, on remarquait : Mlles Rita Caron, M. Claire Blais, Léandre Fournier, Yvonne Carrir, Marie Goulet, Imelda Blais, Alice Fournier, Cécile Perrault, Inez Fournier, Béatrice Goulet, Cécile Royer, Germaine Fournier, Gilberte Royer, Ange-Aimée Royer, Marie Prévost, Gabrielle Blais, MM. W.-A. Asselin, Albert Dion, J.-Donat Turgeon, Emmanuel Fournier, Paul Perrault, Aimé Martineau, Georges-Henri Bernier, Maurice Dion, I. Turgeon, Alexandre Labrecque, Alphondor Labrecque, Paul Goulet, Paul-Ernest Royer, Irénée Royer, J.-E. Picard.

JACQUES-CARTIER

Le chœur de l'orgue

A la répétition qui aura lieu, ce soir, M. le maître de chapelle fera part aux membres de plusieurs communications.

Une invitation

Le comité des citoyens, qui s'occupe de l'Oeuvre des Petits Marins, invite les paroissiens à prendre part au grand euchre qui aura lieu, lundi soir, à la salle des Zouaves.

Collision

Deux voitures sont venues en collision, hier soir, rue N.-D. des Anges. Le jeune Oscar Trépanier qui conduisait l'une des voitures, fut légèrement blessé à la jambe droite.

L'Angleterre possédait, au 31 mai dernier, 870,000 automobiles et trucks automobiles.

Il n'y a eu que dix-huit personnes de tuées en Angleterre sur les chemins de fer l'an-dernier. Ceci est relativement peu si on considère que les chemins de fer anglais ont transporté durant l'année 1,210,687,000 passagers.

ST-BASILE

Samedi, le 6 janvier, le club "Local", de St-Basile, se rencontrait avec le "Voltigeur" de Québec, après une joute très intéressante, le score fut de 3 à 1 en faveur du club St-Basile.

Le lendemain, nous avions la visite du club "Naud", de St-Marc, et le score fut de 3 à 0 en faveur de notre club "Local". Nous sommes heureux de constater que notre équipe n'a pas été défaite depuis le commencement de la nouvelle saison, ainsi que l'an dernier, aucun club visiteur n'a détait le nôtre.

—M. et Mme Césaire Morneau, ainsi que M. et Mme Arthur Hardy et M. et Mme Albanie Martineau, de St-Basile, étaient de passage à Portneuf, à l'occasion d'un souper de famille qui fut donné par M. Arthur Gauthier. Les invités ont passé une agréable soirée assaisonnée de chant et musique.

—Dimanche prochbin, étant le deuxième dimanche du mois, les Enfants de Marie feront leur communion générale.

—M. et Mme Hector Fiset sont de passage à Québec, à l'occasion de la mort de leur oncle M. Napoléon Latulipe.

—Lundi dernier, Mlle Marie-Paule Marcotte, fille de M. le Dr Armand Marcotte, est entrée au noviciat des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à St-Damien.

—M. Léopold Godin, de Montéal, est venu passer quelques jours de vacances chez son oncle M. Jospeh Leclerc.

—Ces jours derniers, Mme Joseph Piché, de St-Basile, était en promenade à Notre-Dame de Porneuf, chez ses parents.

SHAWINIGAN-FALLS

Le bruit court en ville depuis une couple de jours que M. le curé Brousseau de St-Bernard aurait dernièrement reçu une lettre l'informant que son église de même que d'autres édifices publics d'ici seraient incendiés dans le cours de la semaine prochaine. Dans les couvents, les Révérendes Soeurs ont même causé de la chose à leurs élèves. M. le curé Brousseau, que nous avons vu à ce sujet, nous affirme qu'il n'y a absolument rien de fondé dans cette sinistre rumeur partie on ne sait d'où.

On disait même, sans doute pour donner satisfaction à ceux qui ont un faible pour le mystérieux, que la fameuse lettre était signée... d'une main noire, d'où recrudescence d'émotion chez les amateurs de roman. Enfin, espérons qu'il n'y paraîtra plus d'ici quelques jours.

La deuxième série du concours de quilles chez les Chevaliers de Colomb s'est ouverte mardi soir par une rencontre entre les Cartier et les Chapleau. Ces derniers, après avoir gagné la première, ont perdu la seconde par une faible marge mais les Cartiers se sont assurés la dernière haut la main. Mailiette des Cartier a été le seul à obtenir un total de plus de 500. Dumaine, des Chapleau, a failli l'atteindre en jouant 499. La plus grosse partie simple a été de 196 jouée par R. Gélinas, capitaine des Cartier.

CARTIER

Ruel O.	154	143	161—	458
Gélinas C.-A.	189	171	112—	472
Beaudet H.-A.	160	150	146—	456
Maillette A.	154	175	189—	518
Gélinas R.	147	148	196—	491
	804	787	804—	2395
Veilleux Jos.	135	154	138—	427
Roberge Raoul	170	160	146—	476
Dumaine J.-A.	182	158	159—	499
Meunier A.-J.	140	169	116—	425
Lecler L.-A.	191		—	191
Labrecque J.		129	130—	259
	818	770	689—	2277

Les "Cartier" gagnent deux parties.

M. Odina Plante est allé passer quelques jours dans sa famille à St-Raymond.

—M. J.-W. Poudrier est allé à Montréal mardi.

—M. et madame Télesphore Dumaine sont revenus mardi soir d'une promenade de quelques jours à Thetford-Mines.

—M. et Mme J.-H. Nap. Desaulniers sont allés à Montréal cette semaine.

UN MEMORABLE SOUVENIR DE LA BASILIQUE

Le "STANDARD" de Montréal aura dans son supplément illustré de dimanche, de belles photographies de la Basilique avant et après l'incendie, que l'on peut garder comme Souvenir et même envoyer à des parents ou amis. Donnez votre commande d'avance. Ant. Langlais agent, 26, côte de la Lamontagne

ST-EDOUARD LOTBINIERE

M. l'abbé Paré a béni samedi matin, à 7 heures, en l'église St-Denis, de Montréal, le mariage de Mlle Emilie Blanchet, fille de M. Victor Blanchet, avec M. Joseph Blais, fils de M. Gédéon Blais, tous deux de St-Edouard. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait un joli tailleur de tricotine bleu marine, un chapeau de même teinte et une magnifique fourrure. Son bouquet de corsage était de roses. Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Denis Bélanger, cousin de la jeune mariée, et les jeunes époux partirent pour voyage dans leur famille, où tous les accueillirent avec joie. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. Cyrius Blanchet, qui accompagnait Mlle Aline Blais, faisant les honneurs de la fête, M. Roméo Laquerre et Mlle Bernadette Blanchet. A cet heureux couple nous leur souhaitons bonheur.

POUR MAIGRIR

Chaque matin, à l'aube, vite te lèveras;

Puis avec de l'eau froide bien fort tu te doucheras;

En juillet, à la mer, bains froids rechecheras;

Chaque jour, longuement à pied promèneras.

Aussi bien, chaque soir bicyclette feras;

En sortant des repas, jamais ne dormiras;

A table les bons mets tu les mépriseras ;

D'un peu de vin rouge tu te contenteras;

Graisses, beurres et pain jamais ne mangeras;

Comme un charme cent ans ainsi te porteras.

BERTHIER (en bas)

Notre curé, M. l'abbé Fortin, a terminé sa visite pastorale ces jours derniers.

—Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy a passé le jour de l'An dans sa famille, à Berthier.

—M. et Mme Roger Clermont étaient en promenade chez M. Philias Bouffard.

—M. et Mme Rodolphe Garneau ont passé le jour de l'An chez Mme Pierre Richard.

—Mme Gagnon, de Québec, était chez son père, M. Cléophas Guilmette.

—M. Oscar Mercier, capitaine du vapeur "Montcalm", a passé le jour de l'An dans sa famille.

—M. L.-P. Labadie, de Montréal, est en visite chez son père M. Jos. Labadie.

—Plusieurs de nos jeunes institutrices, faisant l'école dans nos alentours, sont venues passer leurs vacances dans leurs familles : Mlles Antoinette Lachance, Cécile Mercier, Jeanne Pelletier, Yvonne Mercier, Berthe Dumas, Aimée Boucher.

—Mlle Gracia Blais, élève de l'Ecole Normale Laval, est venue passer ses vacances chez son père M. Edmond Blais.

—Le 11 décembre est décédée à St-Pierre, Montmagny, Dame Eléonore Galibois, âgée de 78 ans, épouse de feu Ignace Hébert, inhumée en notre église le 13 décembre. Nos sympathies à la famille en deuil.

—Mme Eugène Mercier ainsi que sa fille Mlle Estelle étaient en voyage d'affaires à Québec ces jours derniers.

—M. Philias Brochu, de Québec, était chez son père M. Emile Brochu.

—M. Edmond Blais était à Montmagny en voyage d'affaires.

—M. Wilfrid Mercier, de Trois-Pistoles, est en visite chez son père M. Cléophas Mercier.

—Le 2 janvier courant, est décédée Mlle Alvina Bossé, âgée de 15 ans, elle demeurait chez son frère M. Napoléon Bossé.

—Mlle Marguerite Gelly, de Québec, est en visite chez la R. S. Marie-Cécilia, des Sœurs Servantes du St-Cœur de Marie.

—Mlles Edith et Bertha Golibois, de St-Pierre, sont en promenade chez Mlle Juliette Guilmette.

—Le 4 janvier est décédé M. Napoléon Lavallée, à l'âge de 22 ans. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère M. et Mme Johnny Lavallée, ses frères John, des Etats-Unis; Fernand, Robert et Henri. Ses sœurs la R. S. St-Odile, des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie ; Mme J. Dufrêne, des Etats-Unis ; Mme Morissette, de Cap-Santé ; Mme Albert Bélanger et Mlle Lucie, de Berthier.

ST-FABIEN DE RIMOUSKI

—A été baptisé en notre église, Joseph-Noel, enfant de M. et Mme Théo. Fournier, marchand, Parrain et marraine M. et Mme Adélard Fournier, photographe.

—A été baptisé aussi le même jour Joseph-Etienne-Patrice, enfant de M. et Mme Omer Côté, cultivateur, Parrain et marraine: M. Roland Gendreau et Mlle Irène Côté.

—M. Ernest Bellavance a été élu marguillier en remplacement de M. Désiré Belle-Isle.

—M. et Mme J.-C. Gauvin avaient ces jours derniers le malheur de perdre une enfant bien-aimée: Marie-Aline Ruth, âgée d'un an. Nos sympathies.

—Mme Aimé Coulombe et M. Chs. Roy sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ils ont assisté aux funérailles de leur frère aîné Mme Coulombe et M. Roy profiteront de ce voyage pour visiter Lapville et Millimantia.

—M. J.-A. Rioux, Mlles Alice et Eva Bernier étaient en voyage à Québec et Lévis la semaine dernière.

—Les fêtes de Noel et du jour de l'An amenèrent chez nous nombre de visiteurs: MM. G.-D. Jean, Rimouski, J.-Aimé Jean et sa famille, Lévis, M. et Mme L.-D.-G. Fortin, B.S.A. Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. et Mme Ernest Belzile, St-Roch-des-Aulnaies, M. et Mme Irénée Gauvin, M. et Mme René Bellavance, Mme J.-L. Beauchesne, Rimouski, M. et Mme J.-A. Plourde, Rivière-du-Loup, M. et Mme Antonio Bernier, Québec, M. et Mme Hilaire Couture, Charny, M. et Mme A. Rioux, M. et Mme J.-D. Fortin, M. et Mme Louis Gagnon, Trois-Pistoles, M. et Mme D. Turcotte, St-Damase, M. et Mme J. D'Astous, Sacré-Cœur, M. et Mme J.-F. Coulombe, M. et Mme Edmond Langlois, St-Moise, M. et Mme Frs Lemieux, M. et Mme J.-E. Ross St-Joseph, de Lepage, M. et Mme Ph. Fournier, Rivière-du-Loup, Mlle Rose Côté, institutrice, St-Jean-de-Dieu, Mlles Bernier et Belzile, institutrices, Mlle Jeanne Côté, inst. au Bic, MM. Alp. et Jos. Gagné, Chapleau, M. Romuald Belle-Isle, Quebec, Ph. Gagnon, St-Cléophas, Xavier Gaudreau, St-Siméon, etc.

CAMPBELLTON

La pluie que nous avons eue ces jours dernier causera beaucoup de dommages aux chantiers, et d'un autre côté fera du bien aux cultivateurs des campagnes environnantes, où l'eau aurait certainement manqué.

—Nous avons eu beaucoup d'activité durant le temps des fêtes. Les gens ont donc profité de la belle température.

ST-RAPHAEL

Notes sociales

Samedi, le soir des Rois, un groupe d'amis se réunissait à la résidence de M. F.-X. Boldue, marchand, de St-Raphael, pour célébrer le 30e anniversaire de Mlle Adéla Boldue. Les invités étaient : M. et Mme David Mercier, M. et Mme J.-A. Clermont, électricien, M. et Mme François Boldue, Mme Noela Bernard, Mlles Marie Labrecque, Ida Boldue, E. Girard, Adéla Boldue, Juliette Labrecque, Albéa Boldue, Laurence St-Pierre, MM. Edgar Boldue, marchand, Ulric Brown, J.-E. Gagnon, comptable, Gérard Labrecque, étudiant, Gonzague Labrecque, Noel Labrecque, étudiant, Johnny Cantin, Charny. Il y eut chant et musique. A minuit un réveillon fut servi aux invités, et ce n'est que tard dans la veillée que tous se séparèrent enchantés de cette belle réunion.

ST-DAVID

Belles démonstrations religieuses à l'occasion du jour des Rois et du premier dimanche du mois. Le jour des Rois la messe fut chantée par M. Eugène Carrier, curé de la paroisse assisté de MM, les abbés Omer Carrier, professeur au collège de Lévis, et de l'abbé Jacques, vicaire, comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par M. l'abbé Wilfrid Lemieux, missionnaire diocésain et apôtre dévoué du Sacré-Cœur. Dans l'après-midi, il y eut confessions ainsi que le soir. Dimanche matin aux messes de 7 et 8 heures grand nombre de paroissiens se sont approchés de la table sainte. Le sermon à la messe de 9 heures et demie fut donné par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse, et le soir l'heure d'adoration fut prêchée par l'abbé Wilfrid Lemieux.

M. l'abbé Gilbert Lemieux, curé de St-Joachim, était en visite ces jours derniers chez son frère M. Antoine Lemieux.

—M. Edgar Levesque, de Drummondville, était en visite chez M. Wellie Lemieux, boucher.

—M. et Mme Eudore Bégin, de notre paroisse, annoncent pour le 17 janvier le mariage de leur fille Marie-Flore à M. Harry Sturgis Russell Bradler, conducteur sur le Boston-Albany. E.U.

LE NOEL D'ADAM

Comment et par qui furent composées les paroles et la musique de "Minuit, Chrétiens".

Les paroles de ce "Noel" sont de Placide Cappeau, un brave commerçant qui, après s'être retiré des affaires, se mit à cultiver la Muse; il fut l'auteur du "Siège de Caderousse et de Monfaucon", du "Château de Roquemaure", poème historique en vingt chants: du "Passage du Rhône par Annibal", tous ouvrages qui n'ont pas légué son nom à la postérité. Il avait composé le "Minuit chrétiens" au cours d'un voyage qu'il fit en diligence dans le Midi de la France, pour la fête de la Nativité. Cela se passait à Roquemaure, près d'Uzès, dans le Gard. Adolphe Adam, enthousiasmé par la poésie en question, se mit au piano un beau soir et composa la musique de ce "Noel" qui a survécu à la plupart de ses œuvres.

" LA REVUE DU DROIT "

Sommaire du numéro de janvier 1923

Selon la promesse que la Direction de "La Revue du Droit" avait faite dans le premier niumèro de la revue, celui de septembre 1922, on a commencé à publier, dans le numéro de janvier paru au commencement du mois, le Cours inédit de droit civil de feu sir L.-A. Jetté. Cette publication débute par le commentaire de l'éminent professeur touchant les articles 6, 7 et 8 du Code civil, à propos des statuts réels et personnels. On publiera ainsi les principaux extraits des leçons de savant juriste données il y a longtemps à l'Université Laval de Montréal, mais toujours d'actualité. Cela contribuera grandement à rehausser encore la tenue doctrinale et littéraire de "la Revue du Droit".

M. le juge Rivard continue sa série concernant la technique législative. A propos de la promulgation des lois et de la connaissance qui en doit parvenir aux justiciables, M. le juge Rivard trace un parallèle entre les procédés de la "common law" et du droit français. Cette étude sur la "common law", faite avec sérénité et appuyée de très nombreuses citations, se recommande à plusieurs titres.

Ceux qui s'intéressent à la médecine légale pourront lire aussi des extraits d'une communication de M. le docteur D. DeBellefeuille, Surintendant de St-Jean-de-Dieu, au dernier Congrès des médecins de langue française, à Montréal, extraits intitulés par l'auteur : Quelques préjugés sur la folie. "La Revue du Droit" a donné cette étude à titre documentaire.

Et il y a encore beaucoup d'autres chose intéressantes das ce numéro de janvier, qui est le cinquième de l'année. On ferait vine de se hâter de s'abonner, moyennant la somme de $6. à la Librairie Garneau Limitée, 47, rue Buade, Québec.

"Les mains me tremblaient et je ne pouvais dormir"

M. Thomas Honey, Brantford, Ont., écrit :

"Quand je commençai à prendre de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, j'étais si nerveux que lorsque je prenais une tasse de thé la main me tremblait comme une feuille. Je ne pouvais bien dormir, me rappeler les choses, et je ressentais des douleurs névralgiques dans le corps. Après avoir pris sept boîtes de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, cependant, je suis en parfaite santé."

NOURRITURE Dr CHASE POUR NERFS

60c la boîte, tous marchands ou Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto

ST-OCTAVE-DE-METIS

M. Thomas Roy a été élu marguillier, en remplacement de M. Thomas Richard, sortant de charge. Nos félicitations.

Le gouvernement bulgare va décréter la journée de sept heures pour les employés de bureau, qui travaillent actuellement huit heures par jour.

Heureux Bulgares. Partout on cherche à augmenter les heures de travail.

AGEE DE SIX ANS AVAIT EU LA BRONCHITE CHAQUE HIVER

La bronchite débute généralement par le frisson, suivi de la fièvre et d'une toux sèche, rude, déchirante. Il se détache du phlegme, d'abord de couleur claire, puis, le mal augmentant, il prend une teinte jaunâtre ou verdâtre et il est parfois strié de sang.

Tous ceux qui sont affectés de la bronchite trouveront dans le Sirop de Pin du Dr Wood un remède qui stimulera les organes bronchiaux, réduira l'inflammation, calmera les parties irritées, et détachera le phlegme.

sime Olivier-C. LePage, South-Rustico, I. P.-E., écrit: "Tous es hivers ma petite fille de six ans avait eu de très mauvaises attaques de bronchite. Le soir et durant la nuit, elle avait la fièvre et étouffait, et un sifflement se faisait entendre dans la poitrine. Nous avions essayé plusieurs médecines contre la toux, mais rien ne semblait lui faire de bien. Une voisine nous conseilla d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, ce que nous fîmes et après en avoir fait prendre deux bouteilles à l'enfant, elle était parfaitement bien".

Prix 35c. et 60c. la bouteille; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Pour mettre l'estomac en bonne condition

On dit que l'indigestion résulte d'un accès d'acide chlorhydrique.

La nourriture mal digérée, qui retarde dans l'estomac, se corrompt, ou plutôt formente à la façon dont les aliments exposés à l'air se décomposent, dit une autorité de marque. Elle nous dit encore que l'indigestion est causée par l'hyper-acidité, ce qui veut dire qu'il y a dans l'estomac un excès d'acide chlorhyrique qui empêche la digestion de se faire d'une manière parfaite et engendre la fermentation du bol alimentaire. De la sorte tout ce qui est absorbé surit dans l'estomac, tel les vidanges dans une poubelle, donnant naissance à des fluides âcres et à des gaz qui font gonfler l'estomac comme un ballon-jouet. Nous nous sentons alors comme un poids lourd dans la poitrine, nous éructons des gaz, de la nourriture surie, ou encore nous souffrons de gastralgie, fl

Notes Sociales

Madame Adélard Turgeon a reçu à dîner, hier soir, à ses appartements privés du Conseil législatif, en l'honneur de mademoiselle Hélène Roy, de Paris. Les autres invités de madame Turgeon étaient: Mademoiselle Jeanne Dupré, mademoiselle Marcelle Brunet, mademoiselle Berthe Garneau, mademoiselle Juliette Taschereau, mademoiselle Lucille Garneau, mademoiselle Eileen Donohue, mademoiselle Marcelle Paradis, mademoiselle Pauline Lanctot, mademoiselle Blanche Devlin, mademoiselle Juliette Chassé, mademoiselle Germaine Samson, l'honorable J.-N. Francœur, M. Philippe Roy, M. Win LaRue, M. René Landry, M. le docteur Paul Dupré, M. Paul Taschereau, M. André Taschereau, M. André Delâge, M. Georges Garneau, M. Richard Alleyn, M. Jules Landry, M. Maurice Samson.

Leurs Excellences Lord et Lady Byng et le parti vice-royal, qui ont passé quelques jours à Montréal, dans la maison de M. et madame J.-L.-K. Ross, sur la rue Peel, retournent aujourd'hui à Ottawa.

Le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick est attendu aux Trois-Rivières, dimanche prochain.

Madame Charles Archer s'embarquera le 26 janvier, à St-Jean, N.-B., à bord du Montclare, pour se rendre en Angleterre, où elle passera quelque temps à Camberley avec le major et madame Georges Vanier.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Ninette Duplessis, fille de l'honorable juge Duplessis, des Trois-Rivières, avec M. Edouard Bureau, fils de l'honorable Jacques Bureau, ministre des Douanes du Canada. Le mariage se fera en avril.

L'honorable P.-J. Paradis est attendu aujourd'hui de Montréal.

L'honorable J.-L. Perron était de passage à Québec hier et est retourné dans la métropole.

Le colonel et madame R.-M. Beckett sont partis aujourd'hui pour Ottawa, où ils seront les invités de M. le docteur F. Montizambert. Le colonel et madame Beckett partiront de New-York le 20 janvier, à bord de l'"Olympic", pour un voyage de quelques mois en Europe.

M. et Mme Leatare Roy ont donné une sauterie, mercredi soir, à leur résidence, avenue du Parc. Leurs invités étaient au nombre d'une vingtaine.

M. Arthur Sauvé, qui, a passé quelques jours à Chicoutimi est attendu en ville aujourd'hui.

Madame (Dr) Ernest Lauzon, accompagnée de sa jeune fille, est en ville l'invitée de son frère et de sa belle-sœur, M. le docteur et madame Alphonse Lessard, avenue des Erables.

Madame Henri Marchand, ses fils et sa fillette, sont retournés à Saint-Jérome, après avoir passé trois semaines à Québec, les invités de M. et madame Alexandre Hardy, rue Lachevrotière.

Mademoiselle Renée Dupont a reçu à déjeuner, au Château, mercredi midi, en l'honneur de mademoiselle Hélène Roy, de Paris.

Mademoiselle Katleen Coote recevra intimement, à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Alleyn Fiset, d'Ottawa.

M. J.-O. Marchand, président de la Commission des Beaux-Arts, était de passage à Québec, mercredi.

Madame Charles Langelier, de Montréal, qui a passé quelques jours, chez sa mère, madame F.-X. Garneau, rue Ste-Famille, est retournée dans la métropole.

Mademoiselle Germaine Masson, de Montréal, a donné une soirée dansante, mardi soir, en l'honneur de mademoiselle Renée Chaput, à l'occasion de ses récentes fiançailles avec M. Réal Panet-Raymond. Les autres invités étaient: mesdemoiselles Cécile et Charlotte de Lotbinière Harwood, Jeanne et Hélène Tarte, Gabrielle Bienvenu, Jeanne Tétreault, Gabrielle Decary, Marguerite Bertrand, Céline Marchand, Rita Gauthier, Marcelle Turgeon, Jeanne et Marie Lafontaine, MM. Réal Panet-Raymond, Robby de Lotbinière, Gaston Fortin, Herbert Hamilton, Frank Rolland, Louis O'Sullivan, Anthony Vanier, Gustave Massue, d'Esneval Panet-Raymond, Rodolphe Bernard, Philippe Beaubien, Joseph Barcelo, Marcel Parizeau, Godefroi Laviolette, Aimé Lafontaine, Jean Bérard, Jean Dubé, Toner Brodeur.

Lady Shaughnessy a reçu à déjeuner en l'honneur de lady Byng de Vimy.

Madame Edouard Desjardins de Montréal, et mesdemoiselles Desjardins, qui voyagent en Europe, sont en ce moment à Nice.

Madame Charles Beauchesnes, de Montréal, qui a passé quelque temps, à Ottawa, l'invitée de sa mère, madame Lusignan, est retournée dans la Métropole.

Lady Bourinot est actuellement dans la capitale, l'invitée de madame H.-M. Ami.

Mademoiselle E. Buisson passe quelques jours aux Trois-Rivières, l'invitée de son frère, le docteur E. Buisson.

Madame Edouard Biron, de Montréal, recevra demain, samedi, le 13 à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Germaine Biron. Le thé et les glaces seront servis par mesdames W.-A. Huguenin, O. Leblanc, Rodolphe Paradis, Alexandre Cinq-Mars, Aristide Demers, Albert Dorais, Edgar Fleury.

Madame Arthur Girard, de Neuville, est de passage à Québec.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph Vandry qui a été gravement malade, prend un peu de mieux.

L'hon. M. Joseph-Edouard Caron, ministre du département de l'Agriculture dans le cabinet provincial, a célébré mercredi, le cinquante-septième anniversaire de sa naissance.

Billet du jour

Le Veau d'Or

Nous dépendons tous, dans une certaine proportion, du vil métal et les exigences de la vie moderne, avec ses conforts raffinés, nous ont enlevé pour la plupart notre indépendance.

Il fut un temps où nous ignorions le luxe, où nous nous préoccupions uniquement d'un idéal qui seul nous importait.

La nécessité en détruisant notre quiétude nous poussa loin des sentiers paisibles où l'on rêve un livre à la main, de travailler au bonheur de l'humanité, vers la lutte âpre, où l'on découvre que pour avoir du pain tendre, un vêtement pour chaque saison, une maison ensoleillée, pour soi-même et pour les siens, il faut oublier, en grande partie, ce que l'on a aimé et délaisser surtout la méditation pour l'action.

Même les enfants ressentent l'influence de l'époque où nous vivons. Demandez-leur un petit service, ils s'attendront que vous les dédommagerez, et volontiers, ils réclameront un salaire.

S'il y a au logis des petites tâches à leur mesure, on devrait les en charger, pour leur donner le sens de la responsabilité, pour les habituer à faire quelque chose pour dédommager leurs parents des sacrifices qu'ils font journellement et sans autre espoir de récompense que de voir leurs petits plus heureux et meilleurs.

Car c'est là que se réfugie le désintéressement: entre les pierres du foyer dont il est un des dieux lares.

GENEVIEVE

Le premier janvier ont eu lieu les fiançailles de Mlle Alexandrine Garant, fille de Mme Vve Charles Garant, de Notre-Dame de Lévis, à M. Tancrède Bernier, fils de M. Joseph Bernier, de St-Roch de Québec.

Mlles Marguerite et Imelda Lachance, de Montréal, sont en ville.

M. et Mme Nap. Gagnon, de Montréal, sont à Québec en route pour le Lac-Edouard.

M. Alphonse Cantin, Mme Hervé Cantin, Mlle Paula Cantin, de la rue St-Vallier, de cette ville, sont partis en vacance aux Etats-Unis pour 15 jours. Ils visiteront New-York, Boston, New-Bedford, etc. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

Mercredi le 2 janvier, avait lieu une réunion de nombreux parents à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Théodore Bernard Une magnifique adresse fut lue par Mme Ernest Laflamme, fille aînée des jubilaires. Présentations d'une jolie bourse par leur jeune fille Gertrude, ainsi que plusieurs autres cadeaux donnés par les parents des jubilaires. M. Bernard remercia en termes choisis tous les gens présents de la veillée, pour la belle marque d'estime qu'on lui donna. Un superbe goûter fut servi aux invités. Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette belle veillée.

IL L'APPELLE L'HONORABLE COMPAGNIE

Un commerçant de Lyon écrit pour s'informer s'il existe une compagnie de chemin de fer du nom de Canadian Pacific

LA REPONSE

M. C.-A. Langevin, agent du trafic-voyageurs du Pacifique-Canadien à Québec, recevait, hier une lettre de Lyon, France, qui démontre la déplorable ignorance de nombre de Français sur le Canada, l'immensité de son territoire et l'importance de son commerce et de son industrie. C'est une preuve entre mille que nous donnent trop souvent nos cousins d'outre-mer.

L'auteur de la lettre est un commençant de Lyon. Il dit, en substance:

"On m'apprend qu'il existe au Canada une honorable compagnie de chemin de fer du nom de Canadian Pacific. Je recours à vos bons offices, M. l'agent, pour me procurer des timbres-poste oblitérés du Canada, de toute valeur, pour la collection que font mes enfants".

"Certes, dit M. Langevin, le Pacifique Canadien n'est pas seulement une compagnie honorable, mais comme corporation indépendante, c'est la plus puissante du monde. Ses chemins de fer couvrent le continent nord américain d'un océan à l'autre et sa flotte de paquebots et de croiseurs voguent dans toutes les mers américaines, européennes, asiatiques et africaines. Oui, c'est une compagnie bien respectable, en effet. Je vais envoyer à ce monsieur quelques opuscules en français, pour le renseigner plus complètement, non pas seulement sur l'honorabilité de la compagnie, mais sur l'étendue et la richesse de notre pays".

Comme on le voit les publicistes ont fort à faire encore pour faire connaître le Canada, à l'étranger.

UN PORTRAIT DE LA FRANCE CATHOLIQUE

Mgr Baudrillart recommande la lecture de l'"Almanach catholique français"

POUR 1923

Paris 11.—(Spéciale)—Voici quelques, jours à l'Académie française, Mgr Baudrillart appelait l'attention sur les méconnaissances et les préjugés dont la France est victime auprès de certaines nations étrangères. Et il prenait soin de nous avertir que, de ce mal dont nous gémissons parfois, nous sommes en partie responsables. Ni par les œuvres que nous exportons au dehors, ni par l'accueil que nous réservons à nos hôtes, nous ne savons mettre en valeur la vrai physionomie de la France. Il nous arrive même de déprécier notre réputation par des ouvrages diffamateurs et de recéler nos trésors par une discrétion excessive.

L'illustre prélat pouvait adresser ces reproches à ses compatriotes. Il a tout essayé, quant à lui, pour les rendre moins justifiés. Il revient d'une campagne de propagande, ou plutôt de rayonnement national, en Amérique du Sud ; et ce n'est certes pas le premier effort qu'il entreprend dans ce but. Et, à peine de retour, il vient de lancer une publication dont il avait accepté le patronage avant de partir

Cette publication qui paraît pour la quatrième fois, c'est l'"Almanach catholique français", pour l'année 1923.

Mgr Baudrillart le recommande aux catholiques de France ; il le conseille, en même temps, aux catholiques étrangers. Il estime, en effet, que, sous son titre modeste, il cache un portrait ressemblant de la France. En composant et en répandant cet ouvrage, les catholiques français procurent, à leurs coreligionnaires du dehors un moyen d'apprécier leur pays, tel qu'il est. En le feuilletant à loisir et en l'étudiant avec soin, les amis de la France apprendront à la mieux connaître.

Une publication telle que l'"Almanach catholique français" offre donc, aux étrangers, l'un des meilleurs portraits de la France.

Sans doute, il ne faut pas tout résumer de ce vaste sujet, dans chaque volume annuel. Il faut posséder la collection tout entière, enrichie chaque année de traits nouveaux, pour voir se préciser et se compléter peu à peu la physionomie de la France catholique, et donc de la vraie France. Mais, chaque année ajoute au tableau des détails essentiels et caractéristiques.

Voyez par exemple, l'"Almanach" qui vient de paraître! Près de cent pages de plus et un merveilleux effort de condensation, pour chacun des sujets, parviennent presque à doubler la substance du volume. Quelle richesse d'aperçus et de renseignements!

Aperçus et renseignements! C'est à dessein que je définis, par ces deux mots, l'intérêt qu'y trouvera le lecteur étranger. Ils désignent, en effet, le double service que cette publication peut lui rendre.

Aperçus multiples et variés, sur le labeur et la pensée des catholiques de France! Est-il plus sûr moyen de connaître leurs aspirations et leurs travaux, que de passer en revue par exemple, les ouvrages, qui constituent tout à la fois le fruit et l'instrument de leur vitalité intellectuelle; leurs livres d'études et leurs romans, leurs expositions de peintures et leurs manifestations musicales, leurs essais dramatiqu et leurs imitations de propagande? L'œuvre d'une seule année dans ces haut domaines de l'esprit, n'est-il pas le plus précieux des témoignages et le plus riche des documents. Et, si l'on ajoute que, soit par des monographies,—dues parfois à des plumes épiscopales,—soit par des énumérations d'assemblées, des fêtes et des congrès, le mouvement religieux et le mouvement social apparaissent dans la même clarté que l'effort littéraire et artistique, on aura précisé la valeur d'un tel portrait.

Une partie de sa valeur, du moins, puisqu'on n'aura encore indiqué qu'une partie de l'ouvrage!

Ce qui ne contribue pas moins à évoquer la physionomie de la France catholique, en effet, ce sont les vieilles coutumes amoureusement conservés dans nos provinces et les nouveaux saints germés de notre terre féconde; ce sont les antiques pèlerinages encore vénérés des générations nouvelles et les jeunes sanctuaires ouverts par la dévotion de notre âge!... Et, sur ce terrain, combien de pages curieuses ajoutées, par l'"Almanach" de 1923, aux notices dont s'illustraient les précédents volumes!

En vérité, sans avoir besoin de chercher d'autres informations, le lecteur étranger, qui se contenterait d'entrevoir la France à travers cette esquisse vivante et fidèle, en distinguerait une représentation, sinon complète en ses détails, du moins exacte en son ensemble.

François VEUILLOT

UN POINT DE DROIT

Une question légale de la plus haute importance sera soulevée, le 29 janvier prochain devant la cour du Banc du Roi. Voici un exposé succint des faits en litige.

La Couronne actionnait, il y a quelque mois, un M. Michaud ,de Lévis, au sujet d'un contrat passé entre ce dernier et le département de la Milice. Le 4 octobre dernier, la Cour Supérieure rendait jugement renvoyant les conclusions des autorités fédérales. Aujourd'hui, la Couronne interjette appelle de cette décision, ce qui donnera lieu à un débat légal d'un intérêt tout particulier. Mes Bernier et DeBilly, au nom de M. Michaud, contestent le droit d'aller en appel, alléguant expiration des délais.

Les délais ordinaires d'appel (un mois) sont expirés ; mais le département de la Justice du Canada, par le ministère de ses représentants dans cette cause, Mes Boisvert et Dumouin, prétend que Sa Majesté, étant à l'abri de la prescription et de la péremption, ne saurait être astreinte à ces délais limitatifs. Ainsi que l'on peut en juger par ce qui précède, les avocats chargés de défendre les intérêts du Ministère de la Justice soumettront à la Cour d'appel un point de droit dont l'objet et les conséquences sont des plus importantes.

GARDONS NOS TRADITIONS

En souhaitant la bonne année à ses lecteurs, le directeur de l'"Enseignement Primaire" donne comme mot d'ordre de l'année au personnel de l'enseignement: "gardons nos traditions" et souligne la suggestion des excellentes réflexions suivantes:

"Parmi ces traditions notons le "respect de l'autorité", que nos pères ont toujours accordé aux chefs religieux et civils avec une haute intelligence de leurs devoirs et une fierté d'âme digne d'admiration. L'enseignement religieux et l'enseignement patriotique doivent éclairer et animer la vie de la classe. Apprenons à nos élèves à aimer les traditions canadiennes qui ont été jusqu'ici les gardiennes de notre race, et inspirons-leur de la fierté nationale en leur révélant le glorieux passé du Canada français. Il importe de concrétiser cet enseignement en prenant pour premier objectif la paroisse, la terre paternelle, le village natal. Faisons-leur aimer la petite patrie, afin qu'ils ne quittent pas la grande, la province de Québec, sous le plus futile prétexte. Trop des nôtres, hélas! abandonnent le pays natal, sans chagrin, sans regret, sans remords. A les voir ainsi déserter la terre défrichée par l'ancêtre et tourner le dos au cimetière où dorment les anciens, à la seule fin de gagner un peu plus d'argent ou de jouir du plaisir factice et délétère des villes américaines, n'est-on pas justifiable de penser que ces émigrants ignorent ce qu'est la patrie, qu'ils quittent d'un cœur léger, sans songer au mal infini qu'ils font à la famille canadienne-française.

Que le chant: "O Canada, terre de nos aïeux !" soit le cri de ralliement dans toutes nos écoles ! Expliquons chaque parole de cette hymne magnifique et faisons-la chanter chaque jour avec fierté et respect.

LA RESERVE DE BOIS SUR LA FERME

Notes des fermes expérimentales

D'après le recensement de 1910 la valeur des produits de la forêt sur les fermes des Etats-Unis, à l'Est des Grandes Plaines, se montait alors à près de 200,000,000 de dollars. En 1918, les fermiers américains ont brûlé ou vendu aux résidents des villes plus de 100,000,000 de cordes de bois prises sur leurs fermes. Il est probable que la valeur des produits vendus, sur la ferme ordinaire de l'Est du Canada est plus élevée qu'aux Etats-Unis.

La forêt fournit un emploi lucratif pour les ouvriers et les attelages de la ferme pendant l'hiver. Il y a la coupe et le charriage des billots, les traverses, le bois de pulpe, le bois de mines et le bois de corde. Même dans les parties les plus peuplées des Cantons de l'Est de Québec ou les fermes sont cultivées depuis plus de cent ans, beaucoup de cultivateurs coupent de 100 à 200 cordes de bois de chauffage en une saison. Cette année le bois de poêle et le bois de fournaise se vendent de $10 à $4.00 la corde. Ceci donne une idée du rôle important que joue la réserve de bois en aidant les cultivateurs à passer la période de dépression ou de crise financière.

Bien des districts tirent également un revenu considérable de la vente des produits de l'érable. Les étendues boisées conservent l'eau pour alimenter les sources et les puits. Elles jouent le rôle de brise-vents, elles embellissent le paysage et utilisent la terre impropre à la culture. Toutes les fermes devraient avoir au moins assez de bois pour fournir le combustible, le bois de clôture et le bois nécessaire à la réparation des bâtiments. On pourrait presque doubler le revenu de la réserve de bois ordinaire en prenant, tous les ans, les précautions nécessaires pour empêcher les incendies, en éclaircissant et en utilisant le bois. Au lieu d'abattre les arbres demi-developpés des variétés marchandes, utiles, les arbres tombés, ceux qui sont attaqués par les insectes et la pourriture, et les arbres qui restent feraient une pousse plus rapide.

Il faut éviter le plus possible de laisser des clairières, car le gazon qui se forme empêche la pousse des arbres. Il faut débiter les cimes pour qu'elles pourrissent plus rapidement et pour prévenir les risques d'incendies. Il faut chercher avant tout à tenir, sur le plancher de la forêt, une couche de feuilles et de bois pour conserver l'humidité et encourager la pousse de jeune arbre.

C'est une mauvaise habitude que de laisser les moutons et les vaches pacager dans le bois parce qu'ils détruisent les jeunes pousses qui devraient venir dès que le bois plus gros est enlevé.

Parmi les essences dûres, l'érable dur ou à sucre est le plus précieux. Ce bois, tout en fournissant la sève pour la fabrication du sucre, est utile comme combustible, pour la fabrication des instruments agricoles, les meubles, les parquets de bois franc et les produits distillés. D'autres essences dures précieuses sont le bouleau, le hêtre, le frêne, brun ou blanc, et l'orme. Le tremble et le peuplier poussent plus vite que les autres arbres décidus et sont utiles pour leur bois. Parmi les conifères, la prueche est le bois le plus important, fournissant la masse principale du bois pour la construction. Elle est utile également pour le bois de pulpe et le bois de mine. Ce n'est pas souvent que l'on trouve du pin sur les fermes, cet employés principalement comme bois de construction et de pulpe. Le cèdre fait les meilleurs bardeaux et les meilleurs poteaux pour le téléphone et le télégraphe, les traverses de chemins de fer et les poteaux de clôture. Le tamarack, qui n'est pas un bois très répandu, est très durable et précieux pour faire des poteaux de clôtures, des traverses de chemins de fer, du bois de mines ou de caissons.

Partout ou l'humidité est abondante, une deuxième pousse revient généralement immédiatement après que les gros arbres sont enlevés. Les épinettes, les sapins et les peupliers, qui poussent rapidement remplacent souvent les essences dures originales. Un acre d'arbres mous, bien peuplé d'arbres, produit généralement à raison de une à deux cordes par an. Il fournit des poteaux et du bois de pulpe en 15 ou 25 ans et des billots pour la scie en 20 ou 40 ans. Les essences dures poussent à raison de une demi corde à une corde par an, une corde équivaut à 500 pieds de planche de bois de scie. Les étendues rocheuses et marécageuses qui ne produisent rien pourraient rendre un revenu important si elles étaient plantées d'arbres et bien aménagées

M.-D. MACCHARLES,
Aide régisseur, Lennoxville, Qué.

LE SPORT AU GRAND DESERT

Des explorateurs français y assistent à une course de chameaux rapides

AU KILOMETRE

Par s, 11.—(Spéc ale au "Soleil") Les explorateurs français qui ont entrepris de traverser le Sahara en automobile ont été l'objet d'une enthousiaste réception à Ouargla petite ville sise aux confins nord du grand désert. Figurait au programme des fêtes données à cette occasion, une course de chameaux.

L'envoyé spécial du "Petit Parisien" en fait le récit suivant:

On se range sur une dune pour assister à la course de mehara: vingt chameaux coureurs sont agenouillés au starting gate—ou plutôt contre une haie de djerids, qui sont des palmes désséchées. Au signal, ils se lèvent et partent en se dandinant; le parcours est de cinq tours de piste, c'est-à-dire environ 7,500 mètres, Ce n'est pas le Prix Gladiateur des mehara, comme on pourrait le croire, mais plutôt une course de vitesse: c'est la Poule d'Essai des chameaux. Le sport camelin ressemble un peu aux courses de trot; à part les enlevés, le chameau galope très rarement; comme les drivers à Vincennes, les méharistes font des moulinets terribles avec leur cravache; ils crient et se bousculent avec une ardeur louable. Deux impatients se détachent dès le début et se "coupent la gorge", comme on dit sur le turf. Les malins suivent en tête du peloton. Dès le second tour, des chameaux mal entraînés ne peuvent suivre; ils ouvrent une bouche pleine d'écume, poussent des rugissements rauques et cherchent à se coucher—à "baraquer", comme on dit au désert—malgré les cris et les coups qui pleuvent.

La lutte se dessine: les deux fous qui tenaient la tête sont battus au cinquième tour. Deux autres se détachent et commencent la lutte: elle est superbe. La foule hurle comme à Longchamp, le jour où Sardanapale prit une encolure à La Farina sur le poteau. Le vainqueur gagne d'une longueur à peine.

Il enlève le grand prix Citroen, dont le "runner up" reçoit en consolation le grand prix du "Petit Parisien".

J'ai chronométré cette course qui a duré exactement 18 minutes 50 secondes; le dernier tour a été effectué en 3 minutes 40 secondes: ces chameaux ont donc trotté le kilomètre en 2 minutes 1-2 à peu près. Il paraît que ce n'est pas fameux comme record et qu'un très bon mehari fait le kilomètre en moins de 2 minutes.

AYEZ SOIN DE VOTRE BLE D'INDE DE SEMENCE

(Notes des fermes expérimentales)

Ayez soin de la provision de blé d'Inde que vous vous proposez d'employer pour la semence le printemps prochain. C'est maintenant, avec les jours froids de novembre et de décembre, que commence la période de danger. Dans les régions qui se spécialisent généralement dans la production de la semence de blé d Inde, il est assez rare que l'on conserve du grain humide ou insuffisamment mûri. Cependant il arrive parfois que même dans ces régions favorisées, la température soit humide en automne où que le blé d'Inde soit mal conservé et l'on a une semence de pauvre vitalité Cette semence ne germe pas bien lorsqu'elle est plantée au printemps et l'on n'a pas la récolte que l'on devrait avoir.

Il n'y a jamais trop de bonne semence de blé d'Inde ; elle est même rare tous les ans et il y a beaucoup de gens qui ne comprennent pas la perte qu'ils subissent et que le pays subit en général lorsque l'on plante de la semence de qualité inférieure. Sans doute on obtient parfois une récolte de densité complète même en plantant de la semence à pauvre faculté germinative, mais le remdement n'est jamais ce que l'on obtiendrai si l'on avait planté de la bonne secnce.

Cependant il y a beaucoup de semence de très bonne qualité au moment de la maturation. Elle se détériore parce qu'elle est mal conservée. Le problème est donc de conserver le blé d'Inde à partir de la coupe jusqu'au moment de la plantation au printemps suivant de façon à ce qu'elle conserve sa productivilité pleine et entière parfaitement sec. Si le grain a été séché immédiatement après la coupe il n'en vaut que mieux. La chaleur artificielle n'est pas nécessaire pour ce séchage, à moins que le temps n'ait été très humide à la moisson.

Un moyen satisfaisant et peu coûteux de conserver la semence de blé d'Inde pour l'hiver est de se servir de grillage à poulets, juste assez gros pour recevoir les épis de la variété que l'on désire cultiver. On peut clouer ce grillage perpendiculairement à des morceaux de 2 x 4 dans une chambre sèche ou dans un bâtiment et l'on trouvera qu'au moyen de ce grillage on peut loger beaucoup de blé d'Inde dans un espace relativement restreint.

Le blé d'Inde que l'on destine à la semence ne doit pas contenir plus de 10 à 12 pour cent d'humidité, à moins qu'il ne soit gardé dans une chambre chauffée pendant la saison des grands froids.

Avant que l'hiver ne s'établisse on fera donc bien d'examiner la production de blé d'Inde pour voir s'il est parfaitement sec; s'il ne l'est pas, vous ferez bien d'en transporter au moins une partie à une chambre chauffée, s'il est possible de sécher toute la quantité. Un séchage parfait, immédiatement après la coupe poussée jusqu'au point ou le blé d'Inde ne contient plus que 10 pour cent d'eau, et la conservation des épis dans un endroit sec et bien ventilé, voilà tout le secret pour obtenir de la semence de blé d'Inde qui germera vigoureusement.

G.-P. McROSTIE,
Agrostographe du Dominion

L'ALIMENTATION EN VUE DE LA PONTE

(Notes des fermes expérimentales)

Dans l'alimentation des poules pour la ponte, plus spécialement en hiver, il ne s'agit pas seulement de bien choisir la nourriture mais encore de bien la distribuer, car la meilleure ration possible, si elle est donnée sans intelligence, produit des résultats peu satisfaisants.

Lorsque l'on prend en considération la composition chimique de l'œuf et la nature omnivore des poules, il est clair que toute ration bien équilibrée pour les poules doit contenir des éléments des trois royaumes naturels, végétal, animal et minéral. Le premier de ces éléments forme de beaucoup la plus grande partie de la nourriture, soit sous forme de grain rond ou moulu, ou sous forme de verdure. Cependant les deux autres jouent un rôle important et on ne peut les négliger si l'on veut avoir des œufs.

Nous avons pour nous guider sur ce point non seulement les résultats des expériences conduites par les fermes expérimentales sur tous les points du Dominion, mais aussi les différents concours de ponte.

L'expérience a établi que l'un des meilleurs mélanges de grain pour jeter dans la litière, est celui qui se compose de parties égales par poids de blé, et de mais fendu, avec moitié avoine. Si l'on ne peut se procurer du blé à prix raisonnable, un mélange de mais fendu et d'avoine en parties égales plus des demi-parties d'orge et de sarrasin, donnera de très bons résultats.

Outre ce mélange appelé "mélange à gratter" parce qu'il est jeté dans la litière et que les poules doivent gratter pour se le procurer, il faut aussi tenir constamment devant les poules, dans des trémies, une pâtée sèche, qui doit se composer de parties égales par poids de farine de blé-d'Inde, de son, de gru (ou remoulage) d'avoine finement moulue et d'une demi-partie de fins déchets de bœuf ainsi que des coquilles d'huitres et du gravier. Si l'on ne peut trouver des déchets de bœuf à prix raisonnable, on pourra les remplacer en hiver par des viandes crues ou cuites comme de la viande de cheval (pourvu que l'animal soit sain; cependant l'on peut complètement éliminer cette partie de la ration si l'on peut fournir du lait en tout temps.

Une provision abondante d'eau fraîche est une nécessité absolue, même si l'on donne du lait. Lorsqu'il fait très froid, l'eau peut être remplacée par de la neige, pourvu qu'elle soit donnée dans un récipient assez grand pour que la litière ne puisse se comtaminer et que la provision soit toujours abondante. Les poules doivent aussi recevoir une quantité suffisante de fourrages verts sous forme d'avoine germée, de betteraves fourragères, potagères, de topinambours, de choux et de feuilles sèches ou de feuilles de trèfle ou de luzerne séchées et cuites par la vapeur. En règle générale l'avoine germée donne les résultats les plus satisfaisants mais sa préparation exige un peu plus de travail.

On nous demande souvent combien de nourriture faut-il donner à un parquet de cinquante poules pour obtenir une ponte satisfaisante. C'est là une question à laquelle chaque éleveur doit répondre par lui-même, en se guidant sur ses propres observations.

La méthode d'alimentation suivante a donné d'excellents résultats et peut être recommandée. Outre la pâtée sèche, etc., tenue continuellement devant les poules, donnez un repas léger, environ une demi-poignée par poule de grain à gratter dans une litière profonde des qu'il commence à faire clair le matin. Si l'on donne de l'avoine germée, on peut la distribuer l'avant-midi dans la proportion d'un pouce par poule, si l'on donne une pâtée molle, on peut la mélanger avec cette pâtée. La pâtée molle peut se composer des mêmes ingrédients que la pâtée sèche mais on l'humecte avec du lait ou de l'eau ou des restes de table. Il ne faut pas en donner aux oiseaux plus qu'ils ne peuvent en consommer sans en laisser en quinze minutes. Le meilleur moyen de donner les autres verdures que nous venons de mentionner est de les suspendre à un fil de fer, à environ sie pouces au-dessus de la tête des oiseaux, ou à des cloux enfoncées dans le mur, à peu près à la même hauteur. Une heure environ avant que les poules aillent se percher, il faut leur donner un bon repas de grain dans la litière. Le meilleur moyen de juger de la quantité nécessaire est d'examiner les gésiers des poules, immédiatement après qu'elles sont allées se percher. Si les gésiers sont bien remplis et s'il ne reste pas de grain dans la litière, alors la quantité donnée est satisfaisante. Si, par contre, les gésiers ne sont pas bien remplis, il faut en donner plus et il faut en donner moins au cas où il resterait beaucoup de grain sur le plancher dans la litière.

Comme nous disions au début de cet article, lorsqu'on nourrit les poules pour avoir des œufs, la façon de nourrir est tout aussi importante que le choix des aliments, et la régularité des repas est essentielle au succès.

W. W. LEE
Aviculteur du Dominion
Ferme expérimentale
Ottawa, Ont.

MAUVAIS FRANCAIS

Paris, 11.—Les autorités ont fait des descentes dans les milieux communistes de Paris et ont opéré plusieurs arrestations aujourd'hui. Le gouvernement avait appris, en effet, que certains chefs communistes s'étaient rendus dernièrement dans la Ruhr et avaient incité la population à s'opposer à l'entrée des troupes françaises.

La décision de sévir avait été prise à une réunion du ministre de la Justice, du ministre de l'Intérieur, du garde des sceaux et du chef de la Sûreté. A sept heures, ce matin, les autorités policières commencèrent leur descente et au bout de quelque temps cinq des principaux communistes avaient été appréhendés. Ce sont les nommés Monmousson, Maranne, Pietri, Bourdot et Treint.

Les mandats d'arrestation accusent ces particuliers d'avoir conspiré contre la sécurité intérieure et extérieure du pays.

On croyait que Gaston Monmousson, le plus connu des inculpés, était encore à Essen, mais on apprit qu'il était chez lui. La police allemande l'avait expulsé d'Essen.

Un charpentier du nom Gaston René est également sous verrous. La police a perquisitionné dans le bureaux du journal L'"Humanité", organe des Communistes, et a mis la main sur plusieurs documents.

La chanson de l'hiver

TRISTESSE

Voici que, dans les campagnes, la vie s'est figée pour le long sommeil de l'hiver, Il y eut des conciliabules entre moineaux, lorsque les premières neiges apparurent, et puis comme toujours, après de longues discussions pépiantes, des petits fidèles ont décidé de demeurer, malgré le froid, malgré les pattes gelées et la misère immense des champs.

Si bien qu'il n'y a plus qu'eux maintenant dans les campagnes pour leur donner de la vie. Tous les autres oiseaux s'en sont allés vers les contrées des riches soleils et des moissons éternelles, où les oliviers embaument à côté des orangers, et où il ne fait jamais froid. Seuls les moineaux sont restés, et il y a quelques âmes tendres pour leur être reconnaissantes de cette fidélité. C'est ainsi qu'après les repas, dans la tristesse des hivers, on voit les fenêtres des petites maisons s'ouvrir et secouer d'une nappe, la blanche pluie de belle mie qu'un essaim de pierrots assaille aussitôt.

Et puis, il y aura la tristesse dans la chère campagne où l'on aime tant à guider ses pas. Il y aura la pluie qui dégouline dans les gouttières, et rend tout noir et luisant. Il y aura la boue dans les chemins, la boue creusant les sillons des roules où de lourds tombereaux sombreront comme dans une mer. Il y aura à nouveau la neige mettant un rideau délicieux dans l'air, délicieux mais combien triste, combien froid, pour les pauvres âmes transies. Il y aura les gelées, avec le dangereux verglas, faisant hésiter, la nuit de Noel, les pas des croyants s'en allant prier aux messes nocturnes.

Puis s'en viendra le souverain grisaillant de l'hiver, le spleen chargé de souvenirs et de regrets, attardant les rêveries au coin des âtres ronflants, donnant aux cœurs des larmes pour pleurer, et à la bise des sanglots pour râler. Oh! vieux spleen implacable creusant les âmes douloureuses. Le voici revenu par les chemins rudes des campagnes, cahotant sa vieille carcasse trébuchante et ricanant d'un rictus affreux. Le voici le spleen, dans tout ce brouillard qui s'étend lentement sur les âmes devenues torpides, le spleen, fait de la mort des fleurs et de la détresse des arbres sur la route, et des frissons des moineaux dans les nids, et du silence des champs déserts, arides, lassés de trop de blé moissonné et de trop de granges remplies.

Et avec lui c'est la désespérance, immense et éternelle qui viendra à côté de nous, réchauffer ses mains rigides à la lueur rougeoyante de l'âtre.

Oh! hiver...

FLEURS D'HIVER

Nébulosité ouatée d'un matin hivernal. Il y a par delà la fenêtre une teinte rêveuse, et le jardin frissonnant est emmailloté de blanc comme une jeune mariée qui prie.

J'ai vu sur la vitre froide les fleurs du givre, blancs fouillis de floraisons graciles et frêles. Le pinceau de la nuit glaciale a subtilement tracé de délicieux contours, et le gel, poudreux sculpteur, a ciselé finement d'imperceptibles ramures.

Et mes deux fenêtres semblent deux tableaux très clairs, quelque peu flous, donnant à la chambre un jour tendrement tamisé.

Gracieusement incrustées sur la glace polie, les fleurs de givre sont en candide méditation devant l'hiver. Elles forment un délicieux rideau entre moi et le jardin clos... où les arbres ont de coquets frimas, où le mur habillé de lierre et de fine poudre, est blanc et vert.

Au delà, c'est un sentier avec des ornières, pareil à un gâteau qu'une main de femme a saupoudré de sucre pur. C'est le beau givre méditatif qui fait des arbres une blanche procession de religieuses. Et il n'y a pas un vent pour chanter dans les arbres, il n'y a que le silence du matin avec une hésitante voix de cloches.

Mais les fleurs du givre se fanent trop tôt dès que ronflent dans l'âtre les flammes folles. Elles s'en vont, disparaissent, en un sourire, laissant sur les vitres de vagues esquisses qui font rêver des mirifiques plaines populaires.

YVETTE

PRETRE MALADE

Lowell, Mass., 12.—(Spéciale).—Le R. P. Lamothe, nommé récemment curé de Ste-Jeanne-d'Arc, paroisse nouvellement formée, a été transporté à l'hôpital St-Jean. On fait des vœux pour son prompt rétablissement.

La paroisse Ste-Jeanne-d'Arc a été créée par décret de Son Eminence le cardinal O'Connell. C'est dans le quartier Pawtucketville qu'elle se trouve.

Le R. P. Léon Lamothe célébrait dernièrement le trentième anniversaire de son ordination ; il habite Lowell depuis trente ans.

Ste-Jeanne-d'Arc est formée exclusivement de catholiques franco-américains de Pawtucketville. Jusqu'à tout dernièrement, la paroisse était desservie par les RR. PP. Oblats de la paroisse St-Joseph. Près de l'église se trouve une école dirigée par les Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa.

Les communistes s'attendent que les arrestations seront suivies d'une demande pour que l'on suspende l'immunité parlementaire du député Marcel Cachin, qui s'est lui-même livré activement à la propagande anti-française dans le bassin de la Ruhr.

DON DE CLEMENCEAU A LA VILLE DE PARIS

Paris, 11.—M. Clemenceau a offert au conseil-municipal de Paris un drapeau qui lui avait été donné par la ville de Boston lors de sa récente visite aux Etats-Unis. M. Peuch

L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT TASCHEREAU

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Suite de la page 4)

gissant les connaissances acquises à l'école primaire élémentaire. On ne peut lui demander plus, car l'enseignement spécial proprement dit n'est pas du domaine de l'école primaire, même à l'école primaire complémentaire.

Mais il arrive, dans certains centres, que le commencement de spécialisation offert par l'école complémentaire, ne suffit pas aux besoins spéciaux de la localité et alors les commissions scolaires auraient été obligées, dès septembre prochain, de dépasser les limites fixées par le programme de l'école complémentaire, et ce contrairement à la loi. C'est pourquoi, à la session de 1922, le Gouvernement, sur proposition de l'honorable M. David, a fait adopter par la Législature la loi 12 George V, chapitre 54: c'est la *loi autorisant l'établissement de cours professionnels.*

Ces cours professionnels, qui peuvent être donnés dans chaque municipalité, tiennent le milieu entre l'école primaire complémentaire et l'école spéciale: agricole, technique ou commerciale.

Dans le préambule de la loi, il est dit: qu'"il est désirable, pour les besoins de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, d'encourager la création et le développement de cours professionnels adaptés à la préparation immédiate d'ouvriers techniciens ou d'employés compétents, que réclament de plus en plus les industriels, les commerçants et les agriculteurs de la province."

Et pour permettre aux commissions scolaires des centres de mettre cette loi en opération, si la chose est jugée nécessaire par elles, le Gouvernement, dans la loi même, promet de payer la moitié des frais encourus pour l'établissement des cours professionnels, conformément à la loi 12 George V, chapitre 54.

V.—LE GOUVERNEMENT FAVORISE L'INSTRUCTION PUBLIQUE—OCTROIS OPPORTUNS—SUBVENTIONS GÉNÉREUSES

Si le progrès scolaire a été remarquable dans Québec depuis une vingtaine d'années, c'est grâce à l'aide substantielle accordée par le Gouvernement à tous les degrés de l'enseignement. Sa bienfaisante politique scolaire s'est étendue à tous les besoins: le personnel enseignant, les municipalités scolaires, les inspecteurs d'écoles, les écoles normales, les maisons d'éducation, tous furent tour à tour l'objet de la plus efficace attention.

Voici quelques tableaux tirés des documents officiels, qui prouvent éloquemment avec quel souci du vrai progrès le Gouvernement de Québec a su favoriser l'Instruction publique, chez nous.

Sommes distribuées par le département de l'Instruction publique pour la période 1905-1919:

Total	$ 15,851,851.55
Moyenne annuelle	1,132,275.11
1919-20	1,673,561.87
1920-21	1,700,619.15
1921-22	1,752,342.51
1920-22	5,126,523.53
Moyenne annuelle	1,708,841.17

Il faut ajouter à ces chiffres les montants dépensés par les autres départements pour fins d'enseignement.

Année 1922	C. P. Page 201
Écoles d'agriculture	$ 40,000.00
Enseignement vétérinaire	9,500.00
Écoles ménagères	25,000.00
École de laiterie	44,475.56
Écoles moyennes d'ag.	17,820.92
École forestière	8,000.00
	$ 144,796.48

En plus, le gouvernement a voté $3,150,000 à l'enseignement supérieur dans la proportion suivante:

Université Laval	$ 1,000,000
Université de Montréal	1,000,000
Université McGill	1,000,000
Collège Bishop(Lennoxville)	100,000
Collège Ste-Anne	50,000
	$ 3,150,000

Crédit voté annuellement aux écoles publiques

Avant 1911	$160,000
En 1911	200,000
En 1922 (Session de mars)	275,000

Ce montant est distribué à toutes les écoles de la province sous contrôle des commissaires, proportionnellement au nombre des élèves inscrits dans les écoles.

Pour favoriser les municipalités rurales un crédit de $50,000 fut créé, en 1908. Ce montant était distribué entre les municipalités qui payaient un traitement minimum de $100 à chacun de leurs instituteurs et institutrices. Plus tard, ce minimum fut porté de $100 à $126.

Subventions aux écoles publiques

Écoles publiques	$275,000
Écoles publiques rurales (décembre 1922)	125,000
Écoles publiques rurales pour traitement minimum	225,000
	$625,000

Subventions aux écoles publiques rurales seulemnet

1919-20	$ 225,000
1922-23	350,000

Aide à la construction d'écoles nouvelles

1919-20	$ 94,650
1920-21	96,380
1921-22	109,835
1922-23	190000

Résultat de ces octrois

Le résultat de ces nouveaux octrois aux municipalités rurales qui payent un salaire minimum s'est traduit par une augmentation de 50 à 75 p. c. dans le traitement du personnel enseignant, de 1911 à 1921.

Un nouvel octroi de $125,000 aux écoles primaires rurales

Il y a un instant, nous mentionnions le nouvel octroi de $125,000, voté à la dernière session, sur la proposition du Secrétaire de la province, l'honorable M. David. Cet octroi considérable est destiné aux seules municipalités rurales et sera distribué au prorata du nombre des élèves inscrits aux écoles, sans autre condition. Cette nouvelle subvention donnera au moins 50 sous par élève; ainsi plus l'inscription en classe sera considérable, plus considérable sera le montant que recevront les municipalités scolaires.

Pour mieux recruter le personnel enseignant

Le Gouvernement encourage encore les municipalités rurales qui engagent des maîtres en leur distribuant $14,000 annuellement. En plus $12,200 sont distribuées chaque année aux municipalités scolaires les plus méritantes sur recommandation de l'inspecteur d'écoles.

Afin de récompenser les succès que les institutrices les plus compétentes remportent dans l'enseignement, le Gouvernement leur distribue $20,000 près, chaque année, par l'entremise des inspecteurs d'écoles et du département de l'Instruction publique.

Voulant encourager les institutrices à demeurer le plus longtemps possible dans l'enseignement, le Gouvernement accorde, chaque année, par l'intermédiaire du département de l'Instruction publique, une prime spéciale à celles qui enseignent depuis 10, 15 et 20 ans.

En 1921-22, cette subvention spéciale s'est élevée à $36,860.

En réunissant ces quatre derniers items, se rapportant à l'amélioration du sort et de la compétence du personnel enseignant, et ce sans qu'il en coûte un sou aux commissions scolaires, nous arrivons au montant considérable de $83,060.

VI.—LE BON EXEMPLE DU GOUVERNEMENT ENCOURAGE LES MUNICIPALITES SCOLAIRES

En 1907-08, le Gouvernement votait, pour aider à la construction des écoles ..... $ 22,33800
et les commissions scolaires dépensaient à cette fin $688,40700

En 1920-21, le Gouvernement votait pour aider à la construction des écoles $159,630.00
et les commissions scolaires dépensaient à cette fin $3,102,744.00

Comme preuve de la bonne volonté et du zèle des commissions scolaires et des excellents résultats de la sage politique d'encouragement du Gouvernement, citons tout simplement le tableau suivant, fourni par le département de l'Instruction publique:

MAISONS D'ÉCOLES CONSTRUITES PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LEUR COUT DEPUIS 1904

Années	Maisons	Coût
1904-05	187	$ 263,084
1905-06	236	397,257
1906-07	238	692,903
1907-08	299	688,407
1908-09	294	882,308
1909-10	332	576,338
1910-11	294	1,200,881
1911-12	291	1,156,573
1912-13	269	849,563
1913-14	305	1,117,895
1914-15	292	3,006,278
1915-16	236	2,086,287
1916-17	237	2,258,638
1917-18	200	2,406,465
1918-19	143	2,120,544
1919-20	155	1,241,868
1920-21	215	3,102,744
1921-22	309	3,274,204
	4,362	$ 27,322,287

Une autre preuve des bons résultats de la politique d'encouragement, nous la trouvons dans l'augmentation constante du nombre des élèves dans toutes les écoles et à tous les degrés de l'enseignement.

Voici un tableau qui démontre que la population de la province de Québec n'a besoin ni de loi de contrainte, ni de loi pénale pour remplir son devoir vis-à-vis de l'enfance et de la jeunesse. Ce dont elle avait besoin, c'était une aide opportune dont elle a su profiter. Voyons plutôt:

AUGMENTATION DU NOMBRE DES ÉLÈVES

Dans les écoles élémentaires

1897-98	205,229
1918-19	269,343
1919-20	270,356
1920-21	277,083

Dans les écoles modèles

1897-98	69,832
1918-19	104,277
1919-20	110,350
1920-21	112,260

Dans les académies

1897-98	30,106
1918-19	112,581
1919-20	115,181
1920-21	123,308

Dans les collèges

1897-98	5,557
1918-19	7,911
1919-20	8,632
1920-21	9,033

Dans les écoles spéciales

1897-98	1,472
1918-19	17,984
1919-20	23,100
1920-21	

Dans les écoles normales

1897-98	348
1918-19	1,223
1919-20	1,502
1920-21	1,376

Dans les universités

1897-98	2,183
1918-19	3,849
1919-20	4,260
1920-21	5,428

Dans toutes les écoles

1897-98	314,727
1918-19	516,964
1919-20	533,381
1920-21	548,251

Chiffres extraits des "Satatistiques de l'Enseignement" et du "Rapport du Surintendant de l'Instruction publique".

VII.—TEMOIGNAGES PRECIEUX

Du *Times*, de Londres :

Récemment, le Times, de Londres, publiait un article intitulé: 'The cost of Education in Canada". Le grand journal anglais, s'inspirant des statistiques publiées par le gouvernement fédéral, disait: "Ces chiffres démontrent que l'augmentation la plus élevée du coût de l'enseignement, de 1914 à 1919, s'est effectuée dans la plus ancienne province de l'Est".—C'est-à-dire Québec.

En effet, d'après le tableau publié par le *Times*, la province de Québec a augmenté ses dépenses pour fins d'éducation de 89 pour cent, le Nouveau-Brunswick de 54, la Nouvelle-Écosse de 35.

Ce qui précède est confirmé par nos propres statistiques provinciales, qui démontrent que le coût moyen de l'instruction par élève qui était de $15.72 en 1910, s'élevait à $40.35 en 1921.

Cette augmentation considérable est le résultat des sacrifices conjoints et du Gouvernement et des Commissions scolaires de notre province.
Pays de Galles, de 33, l'Ile-du-Prince-Edouard de 31, la Saskatchewan de 30, Ontario de 17, l'Alberta 16; la Colombie Anglaise a diminué ses dépenses scolaires de 9 pour cent.

"Statistiques Scolaires—Ontario et Québec"

Sous ce titre, *La Voix du sol*, d'Ottawa, du 18 mai 1921, publiait l'intéressant article qui suit, sous la signature de M. Charles Gauthier:

"M. Taschereau, prémier ministre de la province de Québec, dans son discours devant le "Canadian Club" de Toronto, où il donna le coup de grâce aux préjugés absurdes qui courent en Ontario contre la province de Québec, disait en parlant de l'instruction publique dans Québec: "L'instruction a pénétré partout... Tous les enfants des campagnes fréquentent les écoles et les résultats sont des plus satisfaisants.

"Nous avons aujourd'hui, dans la province de " Québec, 7,706 écoles, 19,118 instituteurs et insti- " tutrices, et 553,381 élèves.

"Le pourcentage d'inscription des enfants qui fré- " quentent les écoles dans tout le Canada est de " 67.83; dans notre province il est de 75.00, ou " presque 8 pour cent au-dessus de la moyenne.

"C'est là sûrement une preuve que nos habitants " comprennent l'importance de l'instruction.

"Il y a dix ans, les dépenses totales pour l'instruc- " tion, dans Québec, se sont élevées à $6,210,000. " L'année dernière les dépenses pour le même objet " ont atteint $19,201,405, soit une augmentation de " plus de 200 pour cent, en dix ans.

"Je prierais ceux qui sont portés à verser une larme " sur le sort de notre pauvre habitant ignorant, de " faire une comparaison entre les sommes versées " pour l'instruction par les deux provinces-sœurs".

"La comparaison que M. Taschereau n'a pas voulu faire, sans doute pour ne pas tourner plus longtemps le couteau dans la plaie de l'orgueil ontarien, il est intéressant de l'établir au moyen du dernier volume des statistiques de l'enseignement de la province de Québec, et le plus récent annuaire du Canada.

"Le dernier annuaire du Canada ne donnant pas les statistiques scolaires d'Ontario pour l'année 1919, prenons comme base de comparaison les statistiques de l'année 1918 précédente.

"En 1918, dans Ontario, la fréquentation scolaire générale (écoles primaires et secondaires) était de 328,197 avec un pourcentage de 58,16. Dans la province de Québec, la même année, les statistipues donnent une fréquentation scolaire de 369,057, et un pourcentage de 78.94. Mais, quoiqu'il saute aux yeux que la comparaison soit à l'avantage de Québec, il faut ajouter au chiffre de l'assistance scolaire de Québec 6,956 élèves fréquentant les collèges classiques catholiques.

"De plus, Québec dépense moins d'argent qu'Ontario et obtient de meilleurs résultats. En 1918, les statistiques d'Ontario donnent $21,605,745 de dépenses, et celles de Québec $14,482,870.

"Malgré cela, en 1918, il y avait 16,194 instituteurs dans Québec et rien que 14,267 dans la province d'Ontario. Ce fait est dû au dévouement des congrégations religieuses, aux prêtres séculiers qui donnent leurs services à des salaires moins élevés. Cette surabondance d'instituteurs permet une classification plus complète des élèves et donne ainsi un meilleur résultat.

"Enfin, si l'on se rappelle que dans Ontario l'Instruction publique relève de l'État et qu'elle est obli-

(Suite à la page 10)

LA CIGARETTE
BRITISH CONSOLS

FAITE AVEC UN TABAC CHOISIE DE VIRGINIE DOUX ET AGRÉABLE

Pour le fumeur de pipe qui a une préférence pour le virginie pure-rien de meilleur que le Tabac BRITISH CONSOLS

10 POUR 18¢
20 POUR 35¢

Le Tabac avec un cœur

Le meilleur whisky au Canada est fabriqué au Canada

FOURNISSEUR BREVETÉ

Trois Fois Garanti

Quant à la qualité — Par les fabricants dont le nom et les marques de commerce constituent le plus précieux actif commercial.

Quant à l'âge — Par le timbre du Gouvernement du Dominion placé sur la capsule de chaque bouteille.

Quant à son authenticité — Par le fait qu'on ne peut en acheter que conformément à la loi.

"CANADIAN CLUB"
ET
Imperial

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ PAR
HIRAM WALKER & SONS, LIMITED
WALKERVILLE - ONTARIO
Distillateurs de bons whiskies depuis 1858

Quatre sur cinq attendent trop

Gare aux gencives tendres, saignantes

Les gencives tendres et qui saignent annoncent l'approche de la pyorrhée.

Ne retardez pas. Commencez la lutte tout de suite. Avant tout, allez vous faire examiner les dents et les gencives chez votre dentiste. Puis, brossez-vous les dents, deux fois par jour, avec le Forhan pour les Gencives.

Les records dentaires publics indiquent que quatre personnes sur cinq passé la quarantaine, et des milliers plus jeunes attendent trop longremps. Ne soyez pas l'une de cette triste majorité dépouillée de ses dents, sapée dans sa santé.

La pyorrhée, quand elle frappe, est un ennemi sans merci. Les dents branlent, tombent, ou il faut les faire extraire. Il se forme des sacs de pus, les germes se ramassse et l'infection gagne tout le système. Neurasthénie, rhumatisme et autres maladies peuvent s'ensuivre.

Forhan pour les Gencives, quand on s'en sert en temps et avec persévérance, préviendra la pyorrhée ou en arrêtera le progrès destructeur et douloureux. Il gardera les dents propres, les gencives fermes, toute la bouche en état de santé. C'est la formule, éprouvée par le temps, de R.-J. Forhan, D. D. S.; elle est agréable au goût et recommandée par les premiers dentistes.

Achetez-en un tube dès aujourd'hui. Brossez-vous-en régulièrement les dents, matin et soir. Chez tous les pharmaciens, en tubes de 35c. et 60c.

Forhan's
FOR THE GUMS
More than a tooth paste—it checks Pyorrhea

Plus qu'un devifrice—il arrête la pyorrhée
Formule de R. J. Forhan, D.D.S.
Forhan's, Limited, Montréal

LA PUNITION D'UN DESERTEUR A L'ENNEMI

Dégradé, il est condamné au bagne à perpétuité Son œuvre néfaste

A VERDUN

Paris, 00 —(Spéciale) —Le 22 avril 1917, le sergent Joseph Catala, de la classe 1916, appartenant au 12e régiment d'infanterie était chargé de guider un détachement du 247e qui pendant la nuit, allait prendre la relève au secteur de Bezonvaux, ligne de Verdun. Catala, qui connaissait pourtant bien la situation des tranchées à cet endroit, eut une attitude étrange. Il suivit des chemins imprévus, puis il déclara au chef du détachement qu'il croyait s'être trompé de route et demanda la permission d'aller seul en avant pour tenter de reconnaître la bonne direction On ne le revit plus; on en conclut qu'il avait dû être fait prisonnier par une patrouille ennemie et on le porta disparu.

Le surlendemain, un bombardement effroyable s'abattait sur nos positions de Bezonvaux et pour la première fois, les obus pleuvaient non seulement sur la tranchée, mais encore sur le dépôt, pourtant bien dissimulé, de nos munitions. A coup sûr, les Allemands venaient d'être mis en possession de renseignements précis. Le hasard voulut qu'un sous-officier bavarois fût fait prisonnier ce jour-là par une de nos patrouilles. On le pressa de questions et il avoua que ses officiers étaient aidés, depuis quelques jours, par un sergent d'infanterie française qui les guidait, une carte à la main. Au signalement qu'il donna de ce sous-officier, on identifia Catala, qui, dès lors, fut porté déserteur.

Le conseil de guerre de l'armée du Rhin eut à juger ultérieurement par contumace le sergent Catala pour désertion et intelligences avec l'ennemi. Il le condamna à la peine de mort. Après divers avatars, Catala rentra en France. Il a comparu devant le conseil de guerre du 18e corps d'armée pour désertion à l'ennemi et espionnage. De nombreux témoins, dont le général Rauschauer, le colonel Weyler, le lieutenant Poroquin, ont été entendus. Ils ont indiqué aux juges les conditions dans lesquelles la disparition de Catala fut suivi d'un bombardement terrible et précis. D'autres dépositions ont révélé que Catala jouit d'un traitement de faveur manifeste tout le temps qu'il resta aux mains de l'ennemi.

Après un sévère réquisitoire du commandant avard, commissaire du gouvernement, et la plaidoierie de Me Cadroy, le conseil a dondamné le sergent Catala aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation militaire.

SCENES DE LA VIE DE PROVINCE

Paris 10.—(Spéciale au "Soleil").—Comme beaucoup de procès l'affaire des lettres anonymes de Tulle constitue un document de premier ordre pour l'observateur. Le psychologue, le moraliste, le philosophe, voir l'auteur dramatique y trouveront leur pâture mais celui qui en conservera l'image la plus caractéristique pourrait bien être le romancier de moeurs.

Jamais le milieu provincial n'a été évoqué en traits plus saisissants, jamais le monde de ses infiniment petits ne nous est apparu plus grouillant de choses sombres de passions dissimulées de luttes sournoises et de haines féroces. A ce point de vue l'on peut dire qu'aucun changement ne s'y est manifesté depuis les peintures suggestives qu'en a brossées Balzac. Un amateur de la "Comédie humaine" pourrait, s'il le voulait, se donner le malin plaisir de mettre sous le nom de chaque témoin de cette fameuse affaire celui de quelque personnage échappé des "Scènes de la vie de province".

Le trait principal de ce petit monde semble toujours être celui qui avait frappé l'auteur d'"Ursule Mirouet": le grossissement de la passion, l'ampleur à laquelle atteint celle-ci. Dans le décor provincial où tout est réglé par avance, où la vie de tous est, en quelque sorte, "mécanisée", où chacun, d'un bout de l'année à l'autre, répète les mêmes rôles et refait les mêmes gestes, l'absence d'événements crée un milieu propice à l'exagération du moindre fait. Un intérêt ne tarde pas à devenir capital, un but attirant d'une façon irrésistible, et la passion gagne en profondeur ce qu'elle perd en variété.

D'autre part, il est certain que, dans ce monde minuscule, tout est à l'échelle: les causes infiniment petites agissent en se multipliant et déterminent les actes les plus gros de conséquences. C'est à la loupe qu'il convient de rechercher les causes premières des débats de province les plus passionnés, de ceux qui, comme dans l'affaire des lettres anonymes, séparent une ville entière en plusieurs clans. Aussi les écrivains qui ont décrit ce monde avec le plus de bonheur sont-ils précisément ceux dont le talent est fait de minutie et d'observation méthodique. Certains romans de Champfleury ou de M. Edouard Estaunié arrivent presque à égaler les œuvres balzaciennes par la fidelité dans le détail et le scrupule infini dans l'analyse.

Enfin, dans aucun drame de la vie moderne, la foule, les témoins, le chœur antique ne jouent un rôle aussi important que dans ces tragiques provinciales. On dirait vraiment que dans chacune de ces petites villes, mortes d'apparence, réside une âme collective, sans cesse prête à se passionner. D'ordinaire, elle s'exprime dans les coteries et dans les groupes, jouant son jeu à côté des personnages principaux, agissant directement par son influence et la répétition ininterrompue de ses intrigues sur le dénouement du drame. Il en est des exemples fameux dans les "Scènes de la vie de province" et l'aventure de Mlle Angèle Laval en forme un autre, véridique celui-là. A tout prendre, ne serait-ce pas là ce qui constituerait la plus grande originalité de ces luttes obscures ? La foule s'y affirme maîtresse exigeante, et, en définitive c'est le chœur des voisins qui finit toujours par l'emporter.

PREPARONS-NOUS POUR LA RECOLTE DE MIEL DE 1923

(Notes des fermes expéri mentales.

Maintenant que les abeilles ont toutes leurs provisions et qu'elles sont bien emballées dans leurs quartiers d'hiver, l'apiculteur qui désire obtenir le plus possible pour sa peine et son travail de la saison prochaine, fera bien de faire tous les préparatifs possibles, avant que la saison active ne commence, et les longs mois d'hiver fournissent une excellente occasion pour mettre tout en ordre pour la récolte de 1923.

L'apiculteur devrait avoir toutes les fournitures nécessaires chez lui, dans l'attente d'une grosse récolte, l'année prochaine. Pour chaque ruche d'abeilles hivernée il devrait avoir assez d'espace dans les hausses pour recevoir un surplus de miel équivalant au moins à trois hausses Langstroth de pleine profondeur. Il devrait avoir également une ruche complète pour chaque nouvelle colonie qu'il se propose d'avoir. Dans les localités où les abeilles ne commencent à récolter du miel que tard dans la saison, et où la multiplication des abeilles peut se faire assez tôt pour que les nouvelles colonies soient prêtes pour la miellée principale, il faudra le même nombre de hausses pour les nouvelles colonies que pour les anciennes. Lorsque la multiplication se fait pendant ou après la miellée principale, il n'est pas besoin de hausses, à moins que l'on n'ait une bonne production de miel en automne.

Il faudra examiner soigneusement toutes les fournitures dont on dispose, les nettoyer et les réparer si cela est nécessaire et commander de bonne heure toutes les nouvelles fournitures dont on peut avoir besoin afin d'être sû de les recevoir assez tôt.

Comme les rayons vides sont la possession la plus précieuse de l'apiculteur, il devra prendre toutes les précautions possibles pour les protéger contre les souris et la teigne de la cire. Le meilleur moyen de conserver les rayons est de les mettre dans des hausses et d'emplir les hausses l'une pardessus l'autre en mettant un garde-magasin sous la pile et un autre pardessus, ce qui empêchera les souris d'entrer. Pour détruire les larves de la teigne de la cire, mettez les rayons dans un bâtiment exposé au froid. Les larves meurent à une température de 11 dégrés F. Si vous êtes obligé de conserver les rayons dans un bâtiment chaud et qu'ils contiennent des larves de la teigne, vous pourrez détruire ces larves en vous servant de bisulfure de carbone. Par-dessus la pile de hausses qui contient les rayons infestés, mettez une hausse vide. Mettez dans cette hausse vide un plat contenant environ deux onces de bisulfure de carbone, puis recouvrez la hausse d'un couvercle. Comme les vapeurs de cet ingrédient sont lourdes elles descendront à travers les rayons. Ayez soin de ne pas vous servir d'une lumière dont la flamme est exposée à l'air en manutentionnant le bisulfure de carbone, car cette substance est très inflammable. Tous les rayons droits, qui ne contiennent que peu ou point de rayons de mâles, devront être conservés pour être employés dans des chambres à couvain. Ceux qui ont beaucoup de rayons de mâles et beaucoup de cellules difformes n doivent être employés que dans les hausses d'extraction. Il faut ajuster ensemble les fournitures nouvelles et le peindre dès quelles arrivent. La cire de fondation doit être laissé en dernier lieu et on ne doit y toucher que dans une chambre chaude car cette cire est très fragile lorsqu'il fait froid et est exposée à se casser et à s'abimer lorsqu'on la manutentionne dans cet état L'apiculteur qui fait tous ses préparatifs en hiver n'aura pas à s'inquiéter au printemps et il peut faire un meilleur emploi de son temps après que ses abeilles sont sorties de leurs quartiers d'hiver et qu'elles réclament toute son attention.

C.-B. GOODERHAM
Apiculteur du Dominion

LES FEMMES DE TROIS GENERATIONS

La fille, la mère et la grand'mère ont prouvé, par expérience personnelle, les vertus fortifiantes et toniques du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour le soulagement des maladies des femmes. Premièrement il fut préparé au moyen de racines et herbages, en 1873, par Lydia E. Pinkham, de Cobourg, Ont. Mass., pour ses voisines et amies. Sa célébrité s'est répandue d'une rive à l'autre, jusqu'à ce qu'enfin il soit reconnu, par toutes les femmes de partout, comme étant le remède type pour les maladies de la femme. Il a été prouvé que 98 femmes sur 100 qui l'on essayé, en ont bénéficié, ce qui est un record merveilleux au crédit d'un remède.

ST-GILLES

Le Jour des Rois au soir, plusieurs parents et amis de M. Jean-Baptiste Demers se réunissaient à sa résidence, pour fêter son soixante-et-dixième anniversaire de naissance. Après l'excellent souper servi aux convives, la veillée se prépara avec la plus grande gaieté. La soirée fut ouverte gracieusement par la lecture d'une jolie adresse lue par sa fille, Mme Edmond Guay, et une magnifique canne lui fut présentée par le plus jeune de ses fils Emile, don de tous ses enfants. M. Demers a su remercier en termes choisis la bonne complaisance de toute sa famille. Parmi les invités, on remarquait ses fils: MM. Léger Demers, Henri Demers et sa dame, M. J.-B. Demers, M. et Mme Napoléon Rousseau, M. et Mme Edmond Guay, de Québec, M. et Mme George Demers, M. et Mme Onésime Tardif, M. et Mme Alfred Demers, M. et Mme Nazaire Demers, M. Télesphore Demers, de Charlesbourg, Mme Eusèbe Bétand, M. et Mme Philippe Lafleur, M. Victor Demers, M. et Mme Eusèbe Genest, M. et Mme Rodolphe Marois, MM. Alphie, Joseph, Henri, Maurice, Léo, Lucien Demers, M. Acide Béland, M. Ladislas Croteau, MM. Honoré, Théodule, Aristide et Alphonse Tardif; Mlles Angéline Paquet, Alma Tardif, Melles Mélarie, Marie-Alice, Marie-Laure, Anna, Marguerite, Florence et Bertha Demers, ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent.

—M. Louis Boyle, du rang du Bras, a été élu marguitlier en remplacement de M. Philias Bilodeau.

ELECTIONS DE LA SOCIETE LITTERAIRE

L'Assemblée Annuelle de la "Société littéraire et historique" de Québec a eu lieu hier au Collège Morrin et l'on y a soumis et approuvé les divers rapports de l'année.

Dans l'assistance, on remarquait la présence de MM.D.-D. O'Meara, président; Cyr. Tessier, Rév. Dr A.-T. Love, M. le juge Gibsone, Godfrey Rhodes, Col. W. Wood, Dr H. Ievers, J.-C. Sutherland, John-T. Ross, Frank Glass, W. Clint et A. Robertson.

Le rapport du Conseil rappelle que le 100ème anniversaire de la fondation de la société sera célébré au cours de l'année 1924 et il spécifie, à ce propos, que la Société historique de Québec est la plus ancienne de toutes celles du même genre au Canada.

Les souscriptions annuelles des membres ont dû être accrues de quatre à cinq dollars, à cause de l'augmentation générale des prix de toutes choses. Malgré cela, cependant, le nombre des sociétaires a grandi. Il y en a une vingtaine au total, à l'heure qu'il est.

Le secrétaire archiviste a aussi appelé avec regret la mort de trois sociétaires distingués: feu le général Watson, M. J.-M. Johnston et M. George Staton.

Le rapport du trésorier indique un état financier très satisfaisant. Celui du bibliothécaire note que le nombre total de livres prêtés aux sociétaires en 1922 a été de 10,913.

Les mêmes officiers ont été maintenus dans leurs fonctions pour l'année 1923.

L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT

(Suite de la page 9)

gatoire, tandis que dans Québec les parents jouissent de la liberté de l'enseignement, on voit par les résultats quel système est le meilleur, celui qu'il faut conserver et celui qu'il faut combattre."

TEMOIGNAGE DU "MONTREAL HERALD"

Ce journal, l'un des principaux organes de la pensée anglaise et protestante au Canada, publiait, le 13 novembre, 1920, sous le titre significatif "The greatness of Quebec", avec comme sous-titre "A Great Educational System", un important article que nous reproduisons ci-contre **in extenso:**

"La déclaration que faisait récemment le premier ministre Taschereau, déclaration à l'effet que le gouvernement provincial allait se montrer envers l'université McGill, actuellement en train de recueillir des souscriptions, aussi généreux qu'il l'avait été pour l'Université de Montréal, nous est une occasion de nous rappeler la politique éclairée que le gouvernement s'est efforcé, depuis plusieurs années, de suivre relativement à l'instruction publique dans cette province. Elle est aussi un indice que le premier ministre a l'intention de maintenir l'éducation au niveau élevé que ses prédécesseurs avaient fixé.

"Alors que les autres provinces du Dominion s'enorgueillissent d'avoir dépassé Québec en établissant le régime d'instruction obligatoire, Québec a pris les devants en perfectionnant son système d'instruction, qui est tenu, par plusieurs autorités, comme étant le meilleur qui se puisse trouver dans tout le Dominion. Ce que la province fait pour l'enseignement supérieur est bien connu. Des chaires d'enseignement aussi remarquables que celles de l'Université Laval, de l'Université McGill et de l'Université de Montréal sont universellement connues, mais on ne sait pas généralement que la province de Québec a les meilleures écoles et collèges agricoles qui se puissent trouver, et des écoles techniques qui répondent absolument à toutes les exigences des temps présents."

VIII—VERS L'AVENIR

Le Gouvernement de Québec a refusé de rendre l'instruction obligatoire: il a fait mieux encore: il l'a rendue accessible à tous. A cette fin, il a largement subventionné nos universités, sources où s'alimentent l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire.

Il a aussi consolidé l'œuvre admirable des collèges classiques, créé et développé l'enseignement technique, et pourvu généreusement aux besoins multiples de l'enseignement primaire.

Comme couronnement de cette œuvre vraiment nationale, il a approuvé toute une série de lois proposées par le Secrétaire de la province, en ces deux dernières années, lois généreuses dont le but est de favoriser la création d'une élite en notre province:

Bourses d'Europe, (15 de 3 ans), $54,000;

Prix de littérature, $5,000.

Encouragement à la littérature $20,000;

Ecole des Beaux-Arts, $20,000;

Encouragement aux Beaux-Arts, $7,500;

Commission des monuments historiques;

Musée national.

Les avances totales à l'agriculture des Etats-Unis effectuées par le War Finance Corporatior furent de $433,447,000. Cette somme fut partagée de la façon suivante! $182,850,000 ont été à des institutions bancaires; $77,761,000 à 113 compagnies de prêts; et $172,827,000 à 32 coopératives de ventes.

PROPOS JAPONAIS ET APOSTOLIQUES

Voilà un nouveau livre sur les missions. Il est l'œuvre du Rév. Père Urbain-Marie Chartier, un canadien-français de la préfecture apostolique de Sapporo au Japon.

Le volume se présente bien : il a belle toilette, avec une vignette couverture aux couleurs de soleil. Il porte en titre : **Propos japonais,** et en sous-titre : **Au pays du soleil levant.** Pour nous, Canadiens, ce serait plutôt : au pays du soleil couchant. Mais l'usage veut qu'on dise toujours et partout le pays du soleil levant.

L'ouvrage pourrait se diviser en deux parties : la vie et les mœurs japonaises ; le travail d'apostolat au Japon, ses difficultés et ses espérances. Cette dernière partie plaît davantage, mais c'est peut-être, parce qu'on a lu d'abord les propos franchement japonais.

Ce livre ne nous enthousiasmera pas comme son aîné les "Débuts d'un missionnaire." Il laissera plus d'un lecteur pensif, inquiet. Mais cette inquiétude sera vivifiante: elle fera prier pour ces missions si difficiles, si arides et pourtant si pressantes. Le chapitre sur l'"Importance de la conversion du Japon", s'il ne suscite pas des vocations, fera sûrement se multiplier les prières ferventes pour que le vrai soleil, celui qui donne la lumière de Dieu, se lève sans retard sur ces îles merveilleuses. Il y a là 70,000,000 d'hommes intelligents, actifs, entreprenants; sur ce nombre à peine 70,000, soit un par mille, vivent en pensant au ciel. Il faut dire ou jamais! la moisson est immense et bien rares sont les moissonneurs. Il n'y a pas un lecteur qui a fermé ce livre, sans prier le divin Maître d'envoyer un grand nombre et sans retard des ouvriers dans cette vigne immense, et, jusqu'ici, si peu féconde en bons fruits.

Vos prières d'âmes ferventes multiplieront les vocations et les aumônes; les missionnaires seront plus nombreux et moins pauvres; les conversions se feront plus aisées et plus fréquentes. Voilà bien ce qu'il faut au Japon la prière ardente des catholiques: Dieu fera le reste, il trouvera les apôtres, il touchera les cœurs des païens, il éclairera leurs intelligences des lumineuses ténèbres de la foi; il fera germer, grandir et mûrir la moisson en son temps.

C'est là, à notre avis, le service que rendront ces Propos japonais aux catholiques de chez nous et à la jeune Eglise du Japon. Peu importent les mœurs du pays du soleil levant; que Sendai et Kioto restent antiques et que Tokio, Osaka et Nagasaki se modernisent, ça ne compte pas; les glaces du Hokkaïde ne nous gèlent pas, les richesses les temples boudhistes ou shintistes ne nous éblouissent pas; les rizières, les mines les fourrures et les pêcheries ne nous tentent pas; ce qui compte, ce qui presse, ce qui est urgent, ce que nous devons demander, ce pour quoi il faut prier, supplier, c'est la conversion de ces 70,000,000 d'hommes; c'est le règne du Christ sur ces peuples innombrables; c'est l'évangélisation rapide et profonde de tous les Japonais; c'est là l'unique nécessaire.

Le Père Urbain-Marie a écrit son livre pour cela, rien que pour cela; nous le lirons, le répandrons à pleines mains uniquement aussi pour cela: pour que, de tout le Canada français monte vers Dieu un faisceau irrésistible de prières pour demander à l'Esprit-Saint que le Christ soit annoncé, connu et aimé dans tout le pays du soleil levant.

RESULTATS D'ELECTIONS

(Service de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 12.—Mardi avait lieu dans la plupart des villes et villages des cantons de l'Est la mise en nomination aux charges municiples. L'intérêt était considérable. La plupart des candidats furent élus par acclamation, ce qui épargne une dépense considérable. Cependant il reste encore des endroits où les adversaires se feront la lutte.

Suit la liste des élections par acclamation et des mises en nomination:

Knowlton: M. Harris, réélu maire. Wm. Goodhue, L.-H. Tibus et E.-W. Morgan, réélus échevins.

East Farnham: P. W. Pader, élu maire et tous les échevins réélus.

Barston: Fred. Gilbert, élu maire et tous les échevins réélus.

Brome: Marshall Miller et Mark Tibbits se font la lutte pour la mairie, Wood Kathan, Harry Ingalls, David Taylor, Clarke Beard et H. Legault sont mis en nomination comme échevins.

Fitch Bay: Maire A.-V. Hardy, réélu; conseillers: E.-A. Ticehurst et Charles Colt réélu; K. G. Taylor, élu.

Bishop's Crossing: J. Matheson, élu maire; conseilliers; R. C. Rolfe, A. J. McKenzie et B.-A. Gilbert.

Dudswell : Louis Hébert et Omer Labrecque, mis en nomination à la mairie ; conseillers : A.-P. Joyce, O. F. Jenkerson, B.-F. Staples, E. Gilbert et Charles Dawson, mis en nomination.

Massawippi : (West Hatley) — Otis Sherman, réélu conseiller ; John Wells et Percy Whitcomb, élus conseillers; maire, Fred Colt, probablement réélu par acclamation.

Bury : maire J.-W. Dawson, réélu ; conseillers : Alfred Bourillette, R.-W. Jenkerson et Frank McLeod, élus.

Hatley : George Poole et George Hartwell, mis en nomination à la mairie. Mis en nomination comme conseillers : Eugène Leharon, Léon Parker, Leslie McLary, Percy Maloney, Joseph Woodman.

Cleveland : maire, G.-E. Boast, réélu. Conseillers : J. Hamman, sir Wm.-J. Lockwood et Aimé Tremblay, réélus.

Melbourne : maire, F.-M. Doyle, réélu. Conseillers : A.-R. Johnston et P. Gerbais, réélus, et T. Johnston, élu.

Durham : maire, J.-A. Bothwell, réélu. Conseillers : R.-H. McManus M. Gee, et G. Mooney, réélus.

FEU G.-E. HEBERT

Sherbrooke, 11.—On annonce le décès de M. Georges-Edouard Hébert, à l'âge de 64 ans, à St-Aimé de Richelieu. Il était le père du Dr Roch Hébert, de la rue King-Ouest à Sherbrooke.

Le **Diario di Governo** de Lisbonne, Portugal, vient de publier un décret du Ministre des Finances portant création d'une nouvelle rubrique au tarif d'importation portugais: outils de fer ou d'acier pour la fabrication de tubes: 1 escudo par kilo.

UNE TORCHE VIVANTE

Montréal, 11.—(P. Can.) —C.-E. Fortin, 30 ans, employé aux usines chimiques du Canada, rue Grothé, a été grièvement brûlé par une explosion pendant qu'il travaillait, ce matin. Affolé par la douleur, il s'élança de la fabrique au poste de police de la rue Ontario.

Son pantalon avait été complètement arraché de ses jambes et sa peau tombait en lambeaux. Les agents de police, au lieu de répondre à l'alarme qui avait été donnée, transportèrent Fortin en toute hâte à l'hôpital. Les médecins désespèrent de le sauver.

CHEZ LES ARCHITECTES

L'Association des Architectes de la province de Québec, section locale, a eu son assemblée ces jours derniers. M. A. Décarie a été élu président et M. J.-S. Bergeron, secrétaire.

L'assemblée générale annuelle de l'Association, aura lieu à Montréal, prochainement.

Aux ports américains sur les Grands lacs (Buffalo et Duluth, les augmentations sont de 4,450,694 boisseaux pour le blé; de 1,580,106 boisseaux pour l'avoine; de 880,290 boisseaux pour l'orge et de 2,462 boisseaux pour le seigle. Aux ports américains, sur l'Atlantique, la diminution est de 1,192,824 boisseaux pour le blé et les augmentations de $68,563 boisseaux, pour l'avoine; de 23,024 boisseaux, pour l'orge, et de 237,979 boisseaux pour le seigle.

INNOVATION DANS LE SERVICE DU DIMANCHE QUEBEC - TROIS-RIVIERES

Le Pacifique Canadien fait maintenant circuler un WAGON-SALON-OBSERVATOIRE sur le train quittant Québec (Gare du Palais) à 9. a. m. le dimanche pour arriver à Trois-Rivières à 11.40 a. m.

Ce wagon-salon-observatoire du dernier modèle continue de Trois-Rivières à Montréal (Gare Viger) sur le train quittant Trois-Rivières le dimanche à 6.10 p. m., lequel offre une correspondance immédiate pour les voyageurs venant le l'embranchement Grand'Mère — Shawinigan-Falls.

Bureaux des billets à Québec: 30 rue St-Jean, tél: 93; Château-Frontenac, tél: 1840; Gare du Palais, tél: 663.

LE THE DE SAUGE FONCE LES CHEVEUX

C'est là la recette de grand'mère pour rendre aux cheveux leur couleur et leur lustre

Procurez-vous à la pharmacie une bouteille de "Composé Wyeth Sauge et Soufre"; il suffira peut-être d'une nuit pour donner à vos cheveux gris et décolorés une jolie nuance foncée et lustrée. Un pharmacien bien connu de cette ville dit qu'il se vend chaque année des millions de bouteilles de cette fameuse vieille recette au thé de sauge et soufre, améliorée par l'addition d'autres ingrédients, parce qu'elle fonce les cheveux de façon si naturelle et si uniforme que personne ne peut s'apercevoir de son usage.

Une surprise attend ceux dont les cheveux grisent et se décolorent, car il suffit d'une couple d'applications pour faire disparaître les cheveux gris et leur faire prendre une jolie nuance foncée et luxuriante.

C'est l'âge de la jeunesse. Les gens à cheveux gris et sans attraits ne sont plus tolérés; mettez-vous donc à l'œuvre dès ce soir avec le Composé Wyeth Sauge et Soufre, et au bout de quelques jours vous serez agréablement surpris de voir la jolie nuance foncée de vos cheveux et de leur apparence de jeunesse.

Grande Amélioration dans le Service Rapide de Québec à Montréal par la Voie Nationale

Le Chemin de Fer National du Canada offre un service exceptionnel entre Québec et Montréal. Les heures de départ du train de jour et du train de nuit sont tout à fait commodes pour le public voyageur. "Le Montréal" quitte la Gare du Palais à 1.20 P.M. tous les jours et arrive à Montréal à 6.20 P.M. "Le Mont-Royal" quitte la Gare du Palais à 11.45 P.M. tous les jours et arrive à Montréal à 6.55 A.M. Au retour, "Le Québec" quitte la Gare Bonaventure à Montréal à 4.45 P. M. tous les jours et arrive à Québec à 9.45 P.M. "Le Citadelle" quitte Montréal à 11.30 P.M. tous les jours et arrive à Québec à 6.45 A.M. Ces trains circulent sur le pont de Québec et sont munis d'un matériel roulant des plus modernes : wagons-parloir, wagons-café-parloir, wagons de première et de seconde sur les trains de jour et wagons-lits sur les trains de nuit.

Pour plus amples renseignements sur les autres services entre Québec et Montréal, pour réservations de places, billets, etc., prière de s'adresser au Bureau de la ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tél : 530, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

JOLIE FETE

Une jolie soirée avait lieu le jour des Rois à la résidence de M. et Mme Omer Lamontagne, de l'avenue Marguerite-Bourgeois. Etaient présents! Mmes Omer Lamontagne, Ed. Pacaud, A. Leblanc, Mlles Jeanne Lamontagne, Marie-Paule et Simonne Leblanc, Margueritte Pacaud, Thérèse et Geneviève Couture, Gracia et Léa Labreeque, (Montréal) Annie et Florida Bouchard, de St-Grégoire, Eliane Lacombe, (Montréal) Lucille et Gabrielle Derome, Marguerite Fagan, Anna-Marie, Cécile et Françoise Frederich; MM. Omer Lamontagne, Aimé Leblanc, Edgar et Emile Lamontagne, Jos. et Fre Minervini, Jos. Pacaud, Léon et Octave Lamontagne, Henri Derome, Paul Frederich, P. Tessier, Antonio et Albert Lamontagne, Labruyère Pacaud, Fernand, Maurice et Gérard Lamontagne, Charles Pacaud.

Les 21, 471, 000 acres de terre ensemencés au Manitoba produiront cette année 371,910,000 boisseaux de blé.

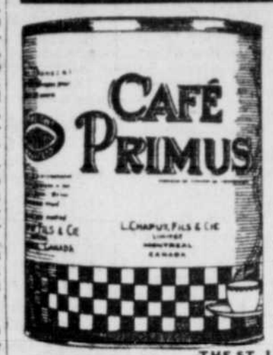

Le Café
PRIMUS

Une sélection soignée des cafés de choix et leur grillage à point donnent au CAFE PRIMUS sa saveur exquise et son arome délicat.

DISTRIBUTEURS : THE ST. LAWRENCE VINEGAR MANUFACTURING COMPANY, QUEBEC

Voici le résultat du tirage des

$500.00 en or

du Syndicat de Québec

Les personnes en possession des numéros suivants gagnent chacune

$50.00 EN OR

qui leur sera payé à nos bureaux sur présentation du talon de leur feuille d'achat

1.	22,254	6.	20,241
2.	79,932	7.	28,420
3.	105,531	8.	88,059
4.	15,302	9.	75,910
5.	13,929	10.	16,805

Le tirage s'est fait d'une façon intégrale par M. l'abbé Louis-Emile Côté en présence d'une foule d'environ 800 personnes qui s'étaient rendus au deuxième étage de notre établissement, où eut lieu le tirage, anxieuses d'en connaître le résultat.

AVIS TRES IMPORTANT

Si les numéros gagnants ne sont pas tous réclamés nous procéderons à un deuxième tirage jusqu'à ce que chaque prix ait été distribué.

Reine des Cigarettes

REX

10 pour 15¢
25 " 35¢

Qualité supérieure et excellente.
La saveur est agréablement douce, et complètement satisfaisante.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITÉE

FUNERAILLES DE Mme E.-V. CANTIN

Mardi matin à 9 h., à l'église de Notre-Dame-du-Chemin, ont eu lieu les funérailles de Mme E.-V. Cantin, née Dufresne, décédée vendredi soir. Un long cortège de parents et d'amis accompagna à sa dernière demeure cette femme de bien.

Conduisaient le deuil: son époux son fils M. Victor-A. Cantin, son beau-fils M. Roméo Cantin, ses frères MM. Adjutor et Edmond Dufresne, ses beaux-frères, MM. Georges Gauthier, Arthur Cantin et Jos. Boissonnault, de St-Augustin; Ses neveux MM. Wilfrid, Albert, Philias, N. P., Georges, Chs.-Emile, L.-Omer, J.-Wilfrid, Joseph, Charles-Ed. E. E. D., Paul-Henri, Lucien, Louis-Eug. Henri et Raymond Cantin, François-M. Gauthier, Jean-Paul, J.-Charles, J.-Marie Dufresne et un très grand nombre d'autres.

A l'église qui avait revêtu ses riches ornements de deuil le service fut chanté par le R. P. Hudon, S. J., curé de Notre-Dame-du-Chemin, assisté des RR. PP. Sigouin et Lefebvre, diacre et sous-diacre. On chanta la messe harmonisée de P.-A. You. A l'entrée la marche funèbre de Chopin. Des soli ont été rendus: "Vierge Sainte" de Missa, par Gérard Cantin, "Miseremini mei" par M. Roméo Faguy, le "Crucifix de Faure", par M. Joseph Cantin.

La R. S. St-Victor de Sébaste, de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, fille de la défunte et la R. S. Provinciale, la R. S. Supérieure et la R. S. St-Gabriel du couvent de St-Roch, assistaient aux funérailles.

Des messes ont été dites aux autels latéraux. Au chœur on remarquait Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'école Normale Laval, MM. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire, l'abbé Bruno Pelletier, l'abbé Brunet, l'abbé T. Paquet, du Séminaire, l'abbé J.-B. Deroure, le R. P. J.-B. Dagnaud, et le R. P. de la Cotardière, Eudistes, le R. P. Rhulmann, S. J. et le R. P. Placide, O. M. F. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, télégrammes, fleurs et prières.

L'ANNEE JUDICIAIRE DANS BEDFORD

L'année 1922 a été la plus prospère de l'histoire du district de Bedford. Les émissions de brefs et autres affaires judiciaires démontrent une augmentation considérable sur les années passées.

EN COUR SUPERIEURE

466 brefs ont été émis durant l'année et sont répartis comme suit entre les avocats pratiquant dans ce district:

Cloutier & Bédard	Waterloo,	125
Giroux & Giroux	Sweetsburg,	95
Nutting & Gingras	Waterloo,	60
Anatole Gaudet,	Farnham,	39
Thomas Légaré,	Granby,	28
Boivin & Stockwell	Granby et Cowansville,	27
A.-J.-E. Leonard,	Sweetsburg,	24
G.-P. England,	Cowansville,	16
McKeown & Bowles,	Sweetsburg,	6
Autres,		46

Le nombre des jugements qui ont été rendus durant l'année est de 265 dont 140 par le tribunal et 60 jugements dans des causes contestées.

104 actes de tutelles et autres procédures non contentieuses ont été confirmés, 20 testaments vérifiés et 73 actes de sociétés enregistrés.

EN COUR DU MAGISTRAT

220 brefs ont été émis et 102 jugements rendus.

Les honoraires et taxes payés aux greffes réunis de la Cour Supérieure et de la Cour du Magistrat au profit du trésor provincial durant l'année qui vient de finir se montent à la somme totale de $8,532.10.

FEU M. L.-P. GAGNON

Samedi matin, le 30 décembre, à 8 heures, avaient lieu à l'église Saint-Alphonse de Thetford, les funérailles de M. L.-P. Gagnon, époux de défunte Adéline Dumas, décédé le 28 décembre, à l'âge de 72 ans et 10 mois.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-G. Sauvageau, assisté des abbés Laplante et Lemay, comme diacre et sous-diacre.

L'église, quoique revêtue de ses habits de deuil, étincellait de mille feux.

Le chœur de chant, presqu'au complet, rendit la messe des morts avec Mlle M.-A. Rousseau, comme organiste.

A l'offertoire, M. le Dr S. Gaudreau chanta avec beaucoup d'âme et d'une voix émue le beau cantique "Beau ciel, éternelle patrie" et à la communion M. C.-Adams chanta "Jour de Larmes", de Poisson.

Les porteurs étaient: MM. Ignace Huard, Cyrille Doyon, Alex. Giroux et Léonidas Côté.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. T.-P. et Georges Gagnon, ses gendres MM. le Dr Oliva Cyr et Dr D.-A. Déry, de Québec, ses petits-fils, Stanislas, Alphonse et Noel Déry, Gaétan Cyr, L.-P. Charbonneau et Charles Gilbert, E. E. M. Ses neveux C.-A. Dumas, de Québec et Adrien Gagnon, de Montréal.

Dans le cortège qui suivait la dépouille funèbre nous avons remarqué: MM. Dr Ed. Barras de Lévis, Dr S. Gaudreau de Québec, J.-A. Richard de Québec, Jos. Roberge, Aristide Roberge, Joseph Bourque, Oliva Bourque, Louis Matte, Philias Tanguay, Arthur Paradis, Alphonse Blais, Emile Vaillancourt, Joseph Landry, Eugène Larochelle, Alfred Gagnon, Alfred Tousseau, Gérard Gilbert, Arthur Forgues, Achille Métivier, Antoine Grégoire, Eugène Lamonde, Eudore Deveau, J.-A.D. Marcotte, L.-H. Huard, J.-A. Trottier Philippe Auger, Dr J.-E. Beaudet, Dr A. Sirois, Dr J.-A. Marceoux, Dr E. Lacerte, Dr V. Delâge, Dr P.-L. Daigneau, L. Darche et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La familles en deuil nous prie de remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie dans cette épreuve.

UNE NOUVELLE REVUE

Le R. P. Bonaventure Péloquin n'a pas besoin d'être présenté au public. Tout le monde connaît et apprécie le zèle infatigable le merveilleux talent d'organisation de ce vaillant apôtre.

Le Père Bonaventure écrit et parle. Quelle ville quel village de notre province n'a pas entendu ses conférences sur la Chine? Qui n'a pas lu ses **Débuts d'un missionnaire?**

Aussi bien son oeuvre grandit visiblement.

Un Collège missionnaire franciscain vient de s'ouvrir à Sorel où l'on prépare spécialement des missionnaires pour les pays infidèles.

Le Père Bonaventure a pensé qu'une **revue** consacrée à l'oeuvre des missions aiderait à la diffusion de ses idées apostoliques et au recrutement des vocations de missionnaires. Cette **revue** vient d'être fondée, son premier numéro est déjà publié. Magnifique **revue** remplie d'articles variés et intéressants, de citations heureuses, imprimée sur beau papier, illustré de nombreuses gravures.

"Les missions" et l'ordre séraphique, c'est le nom de la nouvelle **revue** sera un organe puissant de propagande et constituera bientôt une histoire vivante et précieuse du Canada apostolique.

Qu'on ne manque pas de se procurer le premier numéro qui vient de paraître.

Joseph-G. Gélinas, ptre.

Abonnement: Canada au moins 50 cts; Etats-Unis 60 cts; Autres pays 75 cts.

Adresse de la revue: A.-C. Trempe, Syndic. Apost et Gérant de la revue, Sorel

Faites du Cuticura votre docteur de beauté

Savon, onguent, talc, 25s. En vente partout. Dépôt Can: Lymans Limited, rue St-Paul, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

— NOTAIRES —

TASCHEREAU & TASCHEREAU

NOTAIRES

126 rue St-Pierre, Québec

Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

— MEDECINS —

Dr J.-Eudore PARENT

EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon.

Médecine générale. Spécialité: Maladies mentales et nerveuses (épilepsie) chorée, neurasthénie.

HEURES DE CONSULTATIONS

L'après-midi de 3 à 5 heures et le soir de 7 à 8 heures.

971 RUE ST-VALLIER.—Tél: 3144

ROYALE VISITEUSE

Paris, 12. (Spéciale)—La reine des Belges a rendu visite le 14 décembre au docteur Vaillant à l'hôpital Lariboisière.

La souveraine s'est longuement entretenue avec le savant praticien, dont l'état est aussi satisfaisant que possible.

LE DIABETE

n'est pas incurable si on fait la diète à la Farine et aux Aliments Diététiques Jireh. Supérieurs à la Farine de Gluten et plus agréables au goût. Recommandés par les médecins et en vente chez les principaux épiciers. Imprimés et Livre de Cuisine pour les Diabétiques avec Table de Menus envoyés gratis sur demande. Jireh Food Co., Brockville, Ont.

Agents pour Québec, P. Q.

D.-E. Drolet & Fils, Inc., 50-52 rue Dalhousie.

QUEBEC-CENTRAL

AVIS

A partir du 8 janvier 1923, les trains automobiles Nos 9 et 10, entre Lévis et St-Georges, sont discontinués jusqu'à avis contraire.

9-4fs.

Plusieurs trains de cinq heures pour Montréal

—VIA LE—

PACIFIQUE CANADIEN

Wagons à compartiments sur les trains de nuit

Avec les trains quittant Québec, Gare du Palais, à 9.00 a. m., sauf le dimanche, 1.30 p. m. tous les jours, 4.40 p. m. sauf le dimanche, et 11.55 p. m. tous les jours, le Pacifique Canadien offre un service de train des plus remarquables pour la Métropole.

Vers l'est, le service du Pacifique Canadien offre quatre convois les jours de semaine et trois le dimanche.

Les trains de jour comportent des wagons de première et seconde classe, ainsi que des wagons-restaurant, wagons-salon et wagons-observatoire.

En plus de wagons de première et seconde classe et de wagons-lits ordinaires, les trains de nuit sont aménagés de populaires wagons-lits à compartiments.

Pour les hommes d'affaires et touristes préférant le voyage de nuit à cause du temps épargné et désirant une solitude supplémentaire, les compartiments sont spécialement recommandables pour la commodité et le confort qu'ils ajoutent au voyage.

On peut obtenir ses billets couchettes ou compartiments en s'adressant aux bureaux des billets, 30 rue Saint-Jean, tél: 93; Château-Frontenac, tél: 1840; Gare du Palais, tél: 663.

C.-A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageurs

NE MANQUEZ PAS DE VOIR . . . . .

"SUPREME"

NOTRE NOUVELLE FOURNAISE CUISINIERE

"SUPREME"

Tous ceux qui l'ont examinée l'ont trouvée INCOMPARABLE.

Bien qu'elle soit sur le marché depuis seulement 15 jours à peine, nous en avons déjà plusieurs en usage.

Nous profitons de l'occasion pour annoncer une

GRANDE REDUCTION

sur tout notre stock de **MEUBLES**

ESCOMPTES DE 20% A 25%

Nous acceptons dès maintenant les commandes pour le mois de mai moyennant un acompte.

Nous aurons dans quelque temps un assortiment considérable de Poêles à gaz, Glacières, etc. N'achetez pas avant d'avoir visité nos magasins.

BELANGER & BOLDUC LTEE

119-123 rue du Pont -- Tél: 7056

QUEBEC

POURQUOI TANT DE JEUNES FILLES OU DE JEUNES GENS

sont-ils à la fleur de l'âge, pâles, les yeux cernés, pleins de boutons, clous, dartres, glandes tuberculeuses, douleurs dans les poumons, etc., qui peuvent vous rendre consomptifs, toutes ces choses persistent parce qu'on ne fait pas usage de mes remèdes qui sont un purificateur et un reconstructeur du système entier et soignent très bien la plupart des maladies.

POURQUOI TANT DE FEMMES ET D'HOMMES MARIES ENCORE JEUNES

sont-ils déjà remplis de maladies telles que rhumatismes, dyspepsie, maladie de rognons, du foie, du coeur, faiblesse générale, etc., tant de maladies qui vous rendent malheureux et qui à la longue vous rendront incapables de remplir vos travaux divers? Toujours parce que vous n'avez pas fait usage de mes remèdes qui sont faits pour soigner toutes ces maladies.

POURQUOI TANT DE PERSONNES DEPASSANT 50 ANS A PEINE

meurent-elles chaque jour? Souvent parce qu'elles ne font pas usage de mes remèdes qui stimulent et aident à garder jusque dans la vieillesse le plus de forces possibles.

UN BON REMEDE EST UNE CHOSE TRES RARE

qu'il faut chercher là où il est sans regarder au trouble. Le mien est de ce nombre. Il faut soit venir l'acheter chez moi ou le faire venir par la poste. Mais tout cela est très facile. Donc premièrement—Renseignez-vous, écrivez-moi, dites votre âge, vos maladies et je vous dirai le prix des remèdes nécessaires. Ces remèdes s'annoncent et s'envoient partout au Canada et aux Etats-Unis. N'hésitez plus, écrivez. C'est peu, et peut-être que votre santé en dépend, votre vie tient à ce petit trouble que vous vous occasionnerez. Il ne faut jamais dire: je suis incurable. Il faut toujours espérer revenir en santé. Voici 2 témoignages de reconnaissance pris entre des milliers que je possède:

M. J. V., 45 ans, St-Augustin, Portneuf, P. Q.

Il souffrait depuis un an de clous et de mauvaise digestion qui avaient miné sa santé. Il n'avait pu trouver aucun reRède pour le soulager. Quand je le pris sous mes soins il n'était plus capable de travailler et avait 20 clous répartis un peu partout. Mes remèdes furent comme un miracle. Au bout de 15 jours tous les clous avaient disparu et aucun ne reparut. Au bout d'un mois et demi il put reprendre l'ouvrage et aujourd'hui il travaille aux durs labeurs d'un cultivateur et cela sans fatigues. Avant d'avoir pris mes remèdes il avait dépensé des centaines de piastres pour se soigner et en perte de salaire.

Mme A. J., 45 ans de Legal, Alberta, Canada

Je vends des remèdes à son jeune fils 17 ans déjà consomptif et elle-même souffre de maladies du foie, dyspepsie, ulcères graves d'estomac, maux reins etc. Et en un mot elle est décrépie par la maladie. Elle m'écrit ceci: Oui, cher monsieur, c'est très surprenant, de voir en moi et mon enfant un si grand changement, mon garçon ne tousse presque plus. Il est moins pâle, plus fort, il revient à vue d'œil. Pour moi, ma digestion va mieux, je sens moins ce mal; avant vos remèdes, je me roulais pour ainsi dire pendant des nuits, je ne puis d'écrire mon bonheur de nous voir si bien, en si peu de temps, 2 mois de remède, sans aucun doute que nous reviendrons bientôt en bonne santé. Ce témoignage n'est-ce pas se passe de commentaire. Seulement j'ajoute ceci. Puisque je fais tant de bien à des gens si loin de moi, pourquoi donc ceux qui souffrent et près de moi n'en profite-t-il pas tous, ce qui les rendrait plus heureux et leur ôterait le danger de mourir bientôt. Donc bientôt venez soit acheter vos remèdes directement chez moi ou écrivez-moi pour les avoir par poste et avoir mon livret instructif gratis, en prendre lieu qui vous renseigne sur tout.

Heures de vente de mes remèdes. Tous les jours de semaine de 9 h. a. m. à 4 h. p. m. en plus le samedi jusqu'à 9 heures p. m.

ADRESSE

F.-X. LACROIX

438 RUE ST-JOSEPH :-: :-: QUEBEC, CAN.

P. S. LES TRAMWAYS PASSENT DEVANT CHEZ MOI

13-13-19-26 jan. — 2-9 fev.

PAIN

La plus grande boulangerie du Canada ouvre maintenant à Québec.

Pain, "Rolls" et gâteaux de qualité supérieure livrés tous les jours dans toutes les parties de la ville.

JAMES STRACHAN Limited

Boulangers de la Royauté

412 rue St-Joseph — Téléphone: 4244

29-30 dec.—3-4-5 jan.

1,000 Marks Gratuits!

Avec chaque complet ou paletot acheté durant notre grande vente. Cela pour rendre celle-ci doublement intéressante.

La valeur normale de 1000 marks est $240. La valeur normale de nos complets et paletots est de deux à trois fois nos prix de vente. Pouvez-vous vous permettre de laisser échapper cette occasion?

Des milliers disent: Non! non! non! De telles valeurs ne nous ont jamais été offertes auparavant! Et ils ont raison—car nos prix en vigueur pendant notre vente gigantesque sont presque moins que le coût du matériel seul.

Il nous faut absolument convertir notre stock en argent liquide! Il nous faut réduire nos stocks énormes! Voilà l'histoire de notre sacrifice.

Les vêtements English & Scotch faits d'après vos mesures—par leur qualité seulement sont dans une classe à part. Une confection attentive se voit dans la fabrication et dans la durée. Et quand vous pouvez les acheter à ces prix—devant vous se sont ouvertes les portes de la bonne fortune.

L'occasion vous appelle, le bon jugement vous encourage et votre intérêt demande que vous soyez ici. VENEZ SANS FAUTE!

LISEZ CECI

La valeur normale de 1000 marks est de $240.00—vous recevez cela **ABSOLUMENT GRATUITEMENT** avec chacun de nos complets ou pardessus faits sur mesure. Tout semble indiquer que le mark augmentera de valeur dans très peu de temps à cause du prêt Américain proposé à l'Allemagne ainsi que du moratorium que les alliés veulent accorder. Ces circonstances doivent faire monter la valeur du mark et on prévoit que ces 1000 marks paieront un complet ou un pardessus pour vous. **ET VOUS LES RECEVEZ GRATUITEMENT!**

$20.00 Complets et Paletots $12.50 Tailored-to-Your-measure

$27.50 Complets et Paletots $17.50 Tailored-to-Your-measure

$45.00 Complets et Paletots $27.50 Tailored-to-Your-measure

English and Scotch Woollen Co.

Canada's Greatest Tailors

LA VENTE A LIEU A NOS QUATRE MAGASINS.

851, rue Ste-Catherine Est — 851, rue Ste-Catherine Ouest
902, avenue Mont-Royal Est — 1784, rue Notre-Dame Ouest

MAGASIN DE QUEBEC -:- 288 RUE ST-JOSEPH -:- Voisin du Théâtre Princess

FUNERAILLES DE M. A.-A. DECHENE

Hier matin, ont eu lieu, à St-Roch, les imposantes funérailles de M. A.-A. Dechêne, marchand de fourrure.

Une foule immense assistait à ces funérailles qui ont été un éclatant témoignage de sympathie à la mémoire de celui qui est descendu dans la tombe en laissant à ses concitoyens les meilleurs exemples.

Le cortège funèbre, qui était sous la direction de MM. Lépine, se composait comme suit:

Détachement de la police sous les ordre du chef Trudel et du sous-chef Bigaouette; détachement des pompiers sous les ordres du chef adjoint Jacob; le char des tributs floraux; le corbillard et la foule, plusieurs centaines de personnes de la politique, du commerce, et de l'industrie.

Conduisaient le deuil, les petits-enfants du regretté défunt : MM. Alphonse-P. Dechêne, J.-N. Dechêne, J.-Edgar Dechêne, ses fils; J.-A. Chaumette, son gendre, C. Raymond et R. Chevalier et autres parents.

Dans le cortège, on remarquait MM. Alf. Leclerc, A. Caron, Jos. Leclerc, A. Lacharce, J. Falardeau, Ls Savard, J. Hamel, J. Garant, A.Morissette, J. Fiset, U. Fiset, Nap. Caron, Ant. Parent, A. Paquet, C.-A. Caron, A. Godbout, J. Glode, T. Simard, A. Germain, E.-P. Bérubé, T. Trudel, A. Plante, C. Lepointe, Jos. Picard, A. Déry, N. Déry, Et. Cloutier, J.-H. Savard, F. Guilmette, E. Delisle, J.-E. Falardeau, E. Venière, Ferd. Nadeau, L.-N. Petit, Osc. Hudon, Alex. St-Amant, F.-X. Moreney, E. Poulin, Eiz. Carmichael, J. Brodrique, J.-F. Marier, L. Marier, J.-E. Marier, J.-S. Marier J.-Art. Marier, G.-H. Dufresne, J. Petitclerc, A Lefebvre, L.-J.-A. Genest, A. Bélanger,. L. Crépanet, C.-S. Riverin, G. Brown, Ed. Dion, H. Létourneau, J.-A. Lesage, E. Gervais, Dr C.-O. Samson, E. Dion, Dr A. Droiun Dr A. Clarks F.-X. Martel.

J.-B. Martel, Ls. Létourneau, M.P.P Jules Gauvin, V. Mercier, Léo Gagnon, Jos. Picard, J.-T. Langlois, E. Denis, Jos. Desvarennes, O.-E. Marier, D. Matte, H. Delâge, Hon. C.-F. Delâge, Z. Paquet, G. 'Morissette, J. Parent, Dr Langlois, J.-B.-E. Thivierge, Art. Vermette, J. Bédard, Ls. Drouin, J.-P. Turcotte, M. Landry, E. Childs, Dr G. St-Amant, J.-E. Boily, J.-P.-E. Gagnon, le maire Samson, D. Racine, L.-F. Falardeau, J. Legaré, Art. Barbeau, Max. Hudon, O. Moffet, Chs. Beaupré, A. Donaldson, Dr Thibaudeau, J. Dorval, Dr Laforest, D. Fortune, F.-X. Gariépy, P.-E. Leclerc, Léo. Dugal, J. Savard, F.-X.-O. Pouliot, J. Gamache, A.Moreney, J. Boulet, Pl de Beaumont, J. Plamondon, A. Bastien, O. Métivier, P. Decourcy, J. Renaud, Z. Turgeon, A. Caron, Rosario Côté, A. Feuilleault, N. Caron, P. Drouin, J.-A. Gagnon, M. Gagnon, R. Tremblay, J. Gosselin, J.-E. Renaud, Dr V. Martin, Ant. Lacasse, J. B. Forgues, O. Dubé, P. Parent, J. Fortin, H. Lacasse, J. Beaubien, C. Caron, O. Beaulieen, A. Emond, L.-J. Godbout, A. Bédard, C. Langlois, Tél. Poulin, M. Falardeau, J. Fontaine, H. Thivierge, P.-A. Alain, N. Jacques, A. Côté, J. Perron ,A. Perreault et plusieurs centaines d'autrs.

C'est M. l'abbé Pagé qui a fait la levée du corps.

Le service a été chanté par le R. P. Fillion, des Pères Blancs, assisté de MM. les abbés Fillion et Vachon, comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Chapleau et C.-E. Turgeon.

Pour la circonstance, l'église avait revêtu ses plus riches ornements de deuil.

A l'orgue, le chœur paroissial, sous la direction de M. l'abbé Gauthier, a chanté la messe des morts harmonisée avec le concours de la chorale des enfants. Les soli suivants furent chantés : "Jusques à quand", par le notaire Alp. Huard; "Requiem", par M. J.-E. Marier ; "Dies illa" par le Dr J.-A. Jinchereau ; "Misere mini", par M. H. Bourassa ; "Crucifix" de Faure par MM. J.-A. Savard et Alf. Poulin.

A l'église, on remarquait les élèves du couvent et une grande foule de fidèles.

Un nombreux cortège reconduisit la dépouille mortelle jusqu'au cimetière St-Charles.

Nous réitérons nos sympathies à la famille en deuil.

NOCES D'ARGENT A L'ILE-AUX-OIES

Mardi soir, un groupe de parents et d'amis s'est rendu à la demeure de M. Alfred Gagné, de l'Ile aux Oies, à l'occasion de ses noces d'argent.

Il y eut lecture d'adresse et présentation d'une bourse par l'aîné des jubilaires. Etaient présents à la fête M. et Mme Joseph Lavoie, M. et Mme Jean-Baptiste Bernier, M. et Mme Emilien P. Bernier, M. Emilien F. Bernier et son fils; M. et Mme François Bernier et leurs filles; M. Joseph Lachaine et son fils; M. et Mme Victor Lavoie et plusieurs cousins et amis des jubilaires.

Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Cessez les Laxatifs

qui ne font qu'aggraver la constipation.

Le Nujol est un lubrifiant—non un médicament ni un laxatif—et par conséquent ne donne pas de coliques.

Lorsque vous êtes constipé, c'est que la Nature ne produit pas assez de liquide lubrifiant dans les intestins pour amollir et dégager les matières fécales qui s'y accumulent. Les médecins recommandent le Nujol parce qu'il produit les mêmes effets que ce lubrifiant naturel et conséquemment le remplace. Faites-en l'essai aujourd'hui même.

Nujol

UN LUBRIFIANT ET NON UN LAXATIF

UN ELOQUENT APPEL D'UN FR.-AMERICAIN

Le président de la société fait un plaidoyer des associations nationales aux Etats-Unis

UNE APPRECIATION

Manchester, N. H. 11(Spéciale)—M. J. E. Daignault, avocat, récemment élu président général de l'Association Canado-Américaine, adressait, l'autre jour, sa première lettre aux membres de cette importante société, dans laquelle il leur trace tout un programme d'action. Cette lettre, qui ressemble passablement à une proclamation, s'attaque en particulier à l'engouement de certains Franco-Américains pour des sociétés neutres et parfois même franchement hostiles aux sentiments patriotiques et religieux des Canadiens-Français. "Conservons, dit-il, l'influence de votre nombre et de notre argent pour nous et nos œuvres. Nous ne sommes ni assez assez nombreux ni assez riches pour nous permettre des largesses envers nos persécuteurs ou ceux qui sont indifférents à notre sort et notre avenir comme groupe ethnique."

A ce propos, "L'Indépendant", de New-Bedford, disait que M. Daignault a une tâche herculéenne devant lui. Il lui faudra non seulement lutter contre les sociétés neutres, mais même contre certains Franco-américains dont l'apathie est bien connue. "Nous avons voulu", dit ce journal, "produire comme un sursaut de fierté nationale, récemment, au moyen d'un congrès de toute la race; le projet était magnifique ; sa prompte réalisation promettait de nous arracher à l'enlisement que nous déplorons tous. Mais les éteignoirs, les metteurs de bâtons dans les roues ont réussi à faire ajourner ce superbe projet, risquant en même temps de le tuer."

M. Daignault était évidemment favorable à ce projet de congrès de la race, canadienne, franco-américaine et acadienne-française, puisqu'il dit :

"Parmi les moyens qui nous aideront à atteindre cet objectif désiré, je n'en connais pas de plus effectif que le contact habituel avec la civilisation canadienne-française dont la vieille province de Québec est la vivante image. Puisons à cette source de civilisation chrétienne pour ceu faire bénéficier notre patrie américaine qui un jour nous saura gré d'avoir infusé dans son patrimoine national les germes de l'idéal français et catholique. Qui sait si l'avenir ne prouvera pas que dans le travail séculaire d'où doit sortir une civilisation homogène nous n'aurons pas été un facteur prédominant ? Nous aurons peut-être, par nos saines traditions, nos mœurs paisibles, notre attachement à la foi de nos pères et à la langue qu'ils nous ont appris à parler et dont nous avons conservé le culte, sauvé notre nouvelle patrie."

M. Daignault termine sa lettre en disant à ses collaborateur que les Canadiens-Français, comme les Franco-américains, ne sont pas assez nombreux, la phase des luttes à livrer pour la défense de nos droits n'est pas encore assez avancée pour nous permettre de nous reposer r se reposer dans les circonstances actuelles ce serait une trahison nationale.

HUMOUR NECROLOGIQUE

La mort d'un homme élèbre ne fait pas toujours pleurer: on en rit même quelquefois.

Quand s'éteignit Spurgeon, un célèbre prédicateur anglais, un avis avait été placé sur la porte de l'église où il parlait habituellement ; on y pouvait lire:

"M. Spurgeon est parti pour le ciel ce matin à 10 heures."

Alors un main irrévérencieuse inscrivit au-dessous:

"Trois heures de l'après-midi. Pas encore arrivé. Commençons à devenir anxieux. Pierre."

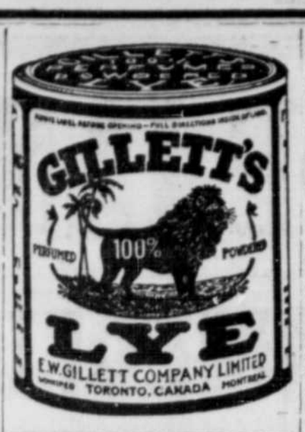

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE LEVIS

Résultats des cinq concours de récoltes sur pied organisés par la Société d'Agriculture du comté de Lévis et octroyés par le ministère de l'Agriculture à raison de $75.00 chacun soit la somme totale de $375.00.

1er concours de trèfle.—1er prix, Georges Laliberté, St-Nicolas, 90.5 pts. $12.00; 2e Lucien Haillé, Village Soresto 87.5 pts. $11.00; 3e, Philias Demers, St-Etienne, 86.5 pts. $10.00; 4e, Octave Olivier, St-Etienne, 85.5 pts. $9.00; 5e, Jos. Gosselin, fils ; Carrier, jet. 85.0 pts. $8.00; 6e, Jos. Lavertu St-Lambert 83.0 pts $7.00, 7e, Louis Huot, St-Etienne, 82.0 pts $6.00; 8e, Philippe Bélanger, Pintendre, 81.5, pts. $5.00; 9e, Joachim Couture St-Nicolas, 81.0 pts $4.00; 10e Odilon Pelletier, St-David, 77 pts, $3.00.

2e concours de patates.—1er prix, Azarie Brûlotte, Ville Guay, 87.0 points, $12.00; 2e, Alex. Guay, Lauzon, 86.0 points, $11.00; 3e, Désiré Moffet, St-Nicolas, 85.0 points, $10.00; 4e, Benjamin Paquet, St-Nicolas, 84.0 points, $9.00; 5e, Eug. Demers, St-Nicolas, 83.0 points $8.00; 6e, Ed. Vézina, père, Lauzon, 82¾ points, $7.00; 7e, Benjamin Moffet, St-Nicolas, 82.5 points, $6.00 8e, Joseph Fréchette, St-Nicolas, 82¼ points, $5.00· 9e, Amanzar Létourneau, Lauzon, 82.0 points, $4.00; 10e, Ferdinand Lambert, St-Nicolas, 81.5 points $3.00.

3e concours de blé d'Inde.— 1er prix, Adélard Laflamme, Ville Guay, 85.0 pts, $12.00; 2e, Th. Cantin, St-Jean Chrysostôme, 82.0 pts, $11.00, 3e, Lauréat Guay, Lauzon, 81.0 pts, $10.00· 4e, Joseph Samson, Lauzon, 80.0 pts, $9.00· 5e, Benjamin Paquet St-Nicolas, 77.0 pts, $8.00; 6e, Jos. Bossé, Villemay, 76.0 pts, $7.00; 7e, Eug. Demers, St-Nicolas, 75.0 pts, $6.00· 8e, Philippe Bélanger, Pintendre, 74.0 pts, $5.00; 9e, Philippe Carrier, Lévis, 70.0 pts, $4.00; 10e, Basile Olivier, St-Nicoals, 69.0 pts, $3.00.

4ème concours de Choux de Siam...1er prix, Israel Couture, St-Jean Chrysostôme, 82.0 pts, $12.00; 2e, Ferdinand Lambert, St-Nicolas, 77.0 pts, $11.00; 3e, Ed. Vézina, fils, Lauzon, 76.0 pts, $10.00; 4e, Emile Samson, Lauzon, 75.5 pts, $9.00; 5e, Pomélas Côté, Lauzon, 74.5 pts, $8.00; 6e, Th. Cantin, St-Jean-Chrysostôme, 74.1-4 pts, $7.00; 7e, Jérémie Rousseau, St-Nicolas, 74.0 pts, $6.00; 8e, Emile Roberge, St-Jean-Chrysostôme, 73-3-4 pts, $5.00; 9e, Aug. Roberge, St-Jean-Chrysostôme, 73.0 pts, $4.00; 10e, Alex. Guay, Lauzon, 72 3-4 pts. $3.00.

5ème concours d'Avoine.—1er prix, Alfred Demers, St-Nicolas, 88.0 pts, $12.00; 2e, Napoléon Côté, St-Jean-Chrysostôme, 86.5 pts, $11.00; 3e, Gaudias Bernard, St-Lambert, 86.0 pts. $10.00; 4è, Georges Olivier, St-Nicolas, 85.5 pts, $9.00; 5e, Henri Méthot, St-Nicolas, 85.0 pts, $8.00; 6e, N.-A. Demers, St-Nicolas, 84.5 pts, $7.00; 7e, Alyre Demers, St-Nicolas, 84.0 pts, $6.00; 8e, Pierre Fontaine, Charny, 83.5 pts, $5.00; 9e, Basile Olivier, St-Nicolas, 83.0 pts, $4.00; 10e, Odilon Guay, St-Joseph, 82.5 pts, $3.00.

Dans certaines parties de la Norvège on se sert de maïs en guise d'argent.

ACTIVEZ LE FOIE
REGLEZ L'INTESTIN
FORTIFIEZ L'ESTOMAC
AVEC LES
Pilules Laxa-Liver de Milburn

Elles régularisent le flot de bile pour la faire agir comme il faut sur l'intestin, et elles tonifieront, rénoveront et purifieront le foie, faisant disparaître tous les résultats de l'affection du foie, à partir du mal de tête bilieux, temporaire mais désagréable, jusqu'à la forme la plus grave de mal de foie.

Mme J. Scheiton, Bethany, Ont: écrit : "J'ai pris des Pilules Laxa-Liver de Milburn pendant un certain temps. J'étais affectée d'un mauvais foie et de maux de tête, mais depuis que je prends de vos pilules je suis parfaitement rétablie."

Prix 25c la fiole chez tous les marchands ou par la poste directement sur réception du prix par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

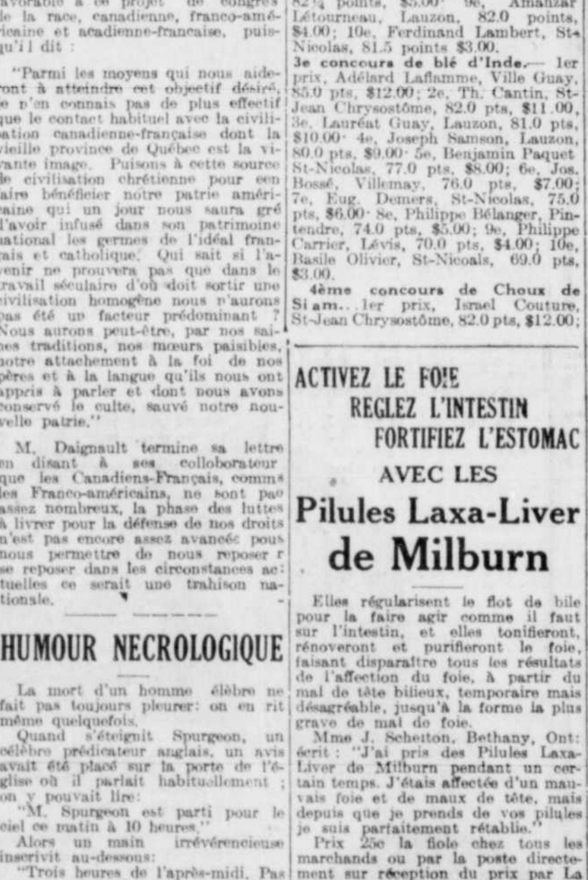

OTTOMAN

Tabac à Cigarette

Papiers à Cigarette Gratuit

Roulez-les vous-même

Satisfaction et Economie

25 Cigarettes pour 10c

WHITE HORSE

Scotch Whisky

Garanti de la même qualité d'avant-guerre

VERITABLE SCOTCH PUR

MACKIE & COY DISTILLERS LIMITED

GLASGOW — LONDON & ISLAND OF ISLAY

A VENDRE ! A VENDRE !

Autour de l'église Saint-François-d'Assise

ORGANISATION PAROISSIALE PARFAITE

Maisons de DEUX logements de 7 chambres chacune

Construites par séries, solides en brique, avec fenêtres nombreuses, fini en crépi et bois naturel, cave en ciment et jardin.

Prix $6,000.00 et $5,800.00, dont $2,175.00 ou $1,975.00 comptant et $3,825.00 comme un loyer.

Occasion unique de devenir propriétaire d'une bonne maison pour un déboursé minime ; le rapport d'un logement acquitte l'hypothèque due à la cité de Québec ; l'acquéreur est logé pour rien.

A louer immédiatement un logement par maison, $25, à $35.00.

S'adresser à

NOTAIRE L.-C. JACQUES

Immeuble "Quebec Railway."

Téléphone : Bureau 1482 — Résidence 4437

MONTEZ SUR LE TRANSCONTINENTAL SPECIAL DE

ROBINSON

Un Train de Vêtements dont les Prix vont encore jeter l'émoi dans le Monde des Vêtements au Canada

UNE SEULE FOIS JUSQU'A PRESENT

pareil festival d'occasions a été donné. Au printemps de 1920 j'ai vendu mes marchandises à moins que le prix coûtant dans un effort pour rompre la hausse du marché. J'ai demandé au public de coopérer au mouvement, **et ensemble nous avons réussi.**

ENCORE UNE FOIS mes gigantesques organisations de confection et de vente vont tenter de donner un coup mortel aux prix élevés, et encore une fois je démontrerai mes droits au titre de: "Le plus gros marchand de vêtements du Canada.

COMMENCANT SAMEDI 13 JANVIER

Et Continuant Pendant Douze Jours

DEMAIN A 9 A. M. j'ouvrirai les soupapes et je me lancerai à toute vitesse, écrasant les hauts prix sous les roues gigantesques de ma vaste entreprise. Rien ne peut entraver la marche du transcontinental spécial de Robinson—**le rapide qui engloutira dans un tourbillon toute concurrence possible en matière de vêtements, et continuera à me gagner la confiance du public.**

Vente du Stock d'un Million de Dollars de Robinson

1/3 de Mon Stock de Complets et Paletots

$25

Complets et paletots confectionnés à la main.

Y compris les complets en véritable serge bleue anglaise 16 onces—à ce prix.

Grandeurs pour toutes les tailles

A partir de demain je vais faire l'essai du pouvoir d'achat du public en divisant tout mon stock d'un million de dollars.

pour le vendre à $19.50, $25.00 et $31.50. Les étiquettes d'origine seront enlevées, vous laissant absolument libre de choisir à votre guise.

1/3 de Mon Stock de Complets et Paletots

$19.50

Une grande variété de complets et paletot élégamment confectionnés.

Chaque vêtement représente une "Grande occasion".

Grandeurs pour toutes les tailles

Quel qu'ait été l'ancien prix de vente, chaque vêtement de mon stock entier sera compris dans cette lutte contre les hauts prix.

Vous ne pouvez pas vous tromper. Chaque vêtement que vous choisissez vaut au moins de $10 à $20 de plus que le prix que vous payez. Beaucoup de complets, avec pantalons supplémentaires, si vous le désirez.

1/3 de Mon Stock de Complets et Paletots

$31.50

Complets et paletots en beaux lainages importés, confectionnés et garnis. **Comprenant paletots en tissus Shetland et couverture à envers quadrillé, bon nombre desquels se sont vendus $60.**

Grandeurs pour toutes les tailles

Venez de Bonne Heure Samedi Matin

—et faites votre choix dans le plus vaste assortiment des plus beaux vêtements qui soient, à beaucoup moins que le prix coûtant.

Les plus grandes valeurs au Canada en fait de vêtement—chez le plus gros marchand exclusif de vêtements.

Nota.—Les complets Tuxedo ne sont pas compris dans cette vente.

RIEN N'EST RESERVE

ROBINSON'S CLOTHES

"UP-STAIRS SHOPS FROM COAST TO COAST" LIMITED

IMMEUBLE AUDITORIUM

RUE ST-JEAN - - - - - QUEBEC

SATISFACTION GUARANTEED OR MONEY REFUNDED

Pantalons Désassortis

Grâce à un gros achat au comptant, je suis en mesure de vous offrir des centaines de pantalons en worsteds et en tweeds unis et rayés, à des prix très économiques. Faites durer votre vieux complet plus longtemps avec un nouveau pantalon assorti.

$2.75 $3.85 $4.75

Valeurs de $5 à $8.

NOTRE GRANDE VENTE DE JANVIER 1923

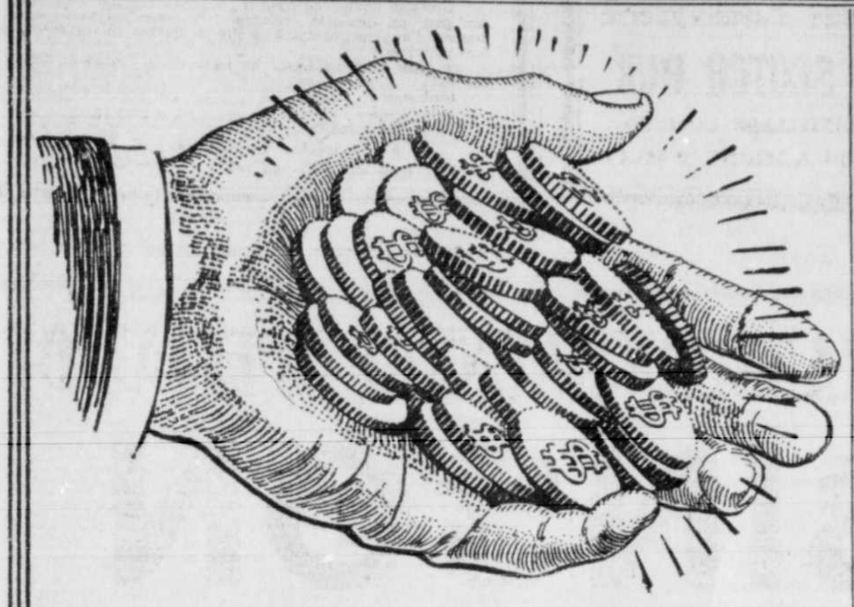

S'OUVRIRA SAMEDI LE 13 COURANT

C'EST UNE OFFRE D'ARGENT

En Prendra Qui Voudra -- Part Egale Pour Tous

Notre vente de 1923 commence par une distribution généreuse qui fera le grand bénéfice de tous les acheteurs, vous voudrez bien remarquer l'importance de nos réductions, chaque rayon donne le plus clair de ses profits pour obtenir le succès qu'il espère, changement de programme tous les trois jours.

Nous voulons intéresser toutes les classes de la société. A part les réductions si larges le public jouira d'un escompte particulier et très libéral dans tous les rayons sur les lignes qui ne sont pas à l'affiche.

LIGNES SPECIALES

CHAPEAUX pour hommes, ... 69c

COMPLETS en tissu de fantaisie, gris ou brun, rayé noir, 36 à 44 pour $6.95

PARDESSUS en tisau de fantaisie, style Trevet ou Ulster 26 à 35 pour garçons $6.95

CAPOT court à Mackinaw, 36 à 42 pour $6.95

PANTALONS courts (culottes) en tissu de fantaisie, pour garçons, pour $1.19

SARRAU en coton bleu smock pour travail spécial 59c

100 paires de BOTTINES lignes désassorties, goodyear welt, 6 à 10 pour hommes, valeur de $8.00 pour $3.95

BOTTINES en dongola lacées, semelles fortes, 4 à 7 pour enfants, $1.75 pour $1.49

BOTTINES en dongola brun ou noir lacées ou boutonnées 3 à 7 pour enfants valeur $1.75 pour $1.19

BOTTINES en cuir verni, 3 courroies, travail à la main, 1 à 5 pour bébé pour $1.49
3 à 7 pour enfants pour $1.79

25% d'escompte sur les BOTTINES en cuir doublée de laine et les bottines de feutre en cravenette.

TOILE à rouleau pour 09c

COLLETS de toile pour vendre à la douzaine, styie assortis, la douz. 50c

FANTAISIES POUR DAMES

BRODERIES assorties de largeur, pour 5c, 6c, 7c, 12c, 15c, 19c. et 25c

BRODERIES de 27 à 36 pouces, linon ou organdie, spécial 98c

BRODERIES de 45 pouces, valeur de $2.50 pour $1.97

BRODERIES de 27 pouces, spécial 35c

(All over) INSERTION de 27 pouces, blanc ou couleur 50c

INSERTION de soie blanche ou écrue 1-2 à 3 pouces de large, spécial 05c

Garnitures RIC-RAC assorties de couleur spécial 15c

DENTELLES assorties pour 10c

FRILLING assorti pour 25c

DENTELLES Radium, 36 pouces pour tunique noir, bleu marine ou brun pour $1.79

RUBAN de fantaisie 1-2 pouce, lilas, rouge ou bleu pour 03c

RUBANS de couleur, 2 pouces de large, 2 verges pour 25c

RUBANS pour cheveux 4 pouces 15c

RUBAN Dreden et Duchesse 4 et 5 pouces pour 23c

SAC en imitation de cuir pour magasiner pour $1.09

SAC en cuir (Boston Boy) noir ou tan $3.00 pour $1.98

LE COIN DES MENAGERES

COTON Bengale pour 12c

TOILE à nappe 56 pouces. 49c, 54c, 59c

LAINE noire ou grise La lb $1.24

LAINE en pelote. Prix 14c

LAINE à l'écheveau. Prix 11c

SERVIETTES à toilette ..... 12c et 19c

LAINE noire l'écheveau pour 8c

GINGHAM NOUVEAU
10,000 vgs de CHANVRE de fil dans la plus grande variété de couleur et dessin, valeur certaine de 30c, pour cette vente 19c

Des prix qui font la renommée d'une maison.

AU RAYON DE LA FOURRURE

CASQUES en mouton de Perse (creamer) formes tuque ou Québec pour $5.59

Peaux de SEAL pour $1.29

Peaux OPOSSUM Australien pour $2.95

Imitation à la verge laine ANGORA, 60 pouces de large, grise ou brune, pour $6.95
noir pour $4.95

SEALETTE laine et soie, pour $5.95, $6.95 et $7.95

SEAL "Esquimette" $9.95 et $18.45

TOUR de col, forme naturel pour $9.95

PARURE de col fourrures assorties pour $4.79

ECHARPES en imitation de fourrure pour $11.85

MANTEAUX en seal français, manches kimonos pour $69.00

MANTEAUX en marmotte, vison pour $69.00

MANTEAUX en castor japonais pour $69.00

MANTEAU en castor japonais piqué et rasé pour $139.00

MANTEAUX en mouton de Perse, garni d'Alaska pour $275.00

MANTEAUX en mouton de Perse (retaillés) pour $119.00

MANTEAUX en rat musqué $129.00

MANTEAUX en seal français collet Alaska, pour $169 et $179.00

MANTEAUX en seal uni $119.00

PALETOT pour hommes, collet de fourrure, creamer pour $39.00
Loutre pour $59.00

Au rayon des tapis et prélarts les prix de 1923

COUVERTES de laine écossaise, $12.00 la paire pour $7.15
$14.00 la paire pour $8.85
$16.00 la paire pour $9.85

CONFORTABLES de $6.50 pour $4.45

CRETONNES à meubles, 36 pouces, 75c pour 45c

COUVREPIEDS blancs pour lit simple. Prix $1.75

Beau COUVREPIED blanc, pr lit double, $4.50 pour $3.15

COUVERTES de flanellette, blanche ou grise, $3 la paire pour $2.35

TAPIS Tapestry pour escalier 27 pouces, $2.25 pour $1.55

MARQUISETTE double largeur, couleurs assorties, 60c pour 40c

DESSUS de lit en jolis madras, $8.00 pour $6.35
$9.50 pour $7.75

COUVERTES pour l'automobile beau drap de Lyon, $7 réduit à $8.00 ..... $4.15
réduit à $10.00 ..... $5.15
réduit à $6.15

Ce qui nous reste de prélarts vous est offert aux prix suivants notre prélart spécial, vendu à 49c, est offert à 39c

PRELART candien à 54c est offert à 44c

PRELART linoleum de 89c pour 65c

Le public devra se souvenir que nous vendons les lits de cuivre en acier, matelas, sommiers et oreiliers de la manufacture Simmons au plus bas prix du marché.

BAS ET GANTS ACHETEZ A PRESENT

BAS de cachemire fin côtelé large, haute nouveauté, drab, brun, bleu marine, taupe, nutria 98c

BAS de laine (pardessus) drab, brun, lovat. Spécial $1.29

100 douz. de BAS de soie rayés brun, noir, bleu marine, suède, $1.25 pour 59c

BAS de laine côtelé fin 6 1-2 à 10, 25 douz. à sacrifier pour 49c

50 douz de BAS cachemire uni, noir pour dames. Spécial 39c

25 douz. de BAS de cachemire uni tout laine $1.00 pour 79c

BAS de golf blanc à revers de couleur. Spécial 98c

GANTS de laine avec longs poignets pour raquetteurs ou skieurs, $2.50 pour $1 84

BAS de cachemire pure laine rouge, bleu pâle ou brun, 6 1-2 à 8 pour enfants Prix 44c

BAS courts et 3-4 en cachemire de laine blanc, vin et bleu pâle. La paire 24c

GANTS de laine bleu marine, blanc ou rose pour dames 24c

LE COIN DES MENAGERES

FLANELLETTE blanche ou rayée de couleur, pour 17c

FLANELLETTE Edredon 49c

EDREDON importé, 36 pouces de large 99c

COTON à tablier. Prix 18c

COTON à chemise. Prix 19c

COTON à drap jaune, 7-4 pour 42c
8-4 pour 49c

COTON à drap blanc, 8-4 pour 49c

INDIENNE de couleur, pour 19c

CREPE de fantaisie pour 49c

COTON blanc Shirting pour 15c

Imitation de toile pour 22c

LINON blanc. pour 22c

NAINSOOK 36 pouces pour 19c

COTON jaune pour 10c

DES PRIX DE RIEN AU RAYON DES TISSUS A LA VERGE

SERGE Union de 40 pouces pour 39c

TISSUS dans une grande variété de couleur, 38 pouces pour 29c

Un morceau de TISSUS assortis, 40 pouces pour 59c

SERGE tout laine, 40 et 42 pouces, noir ou couleur, pour 84c

SERGE tout laine, 54 pouces, noire, bleu marine, africain, taupe, paon, Spécial $1.19

SERGE croisée fine, 56 pouces, brun foncé, bleu marine, taupe, vin, copenhague ou noir, $2.50 pour $1.64

HOMESPUN Jersey spécial $1.74
demandez à le voir.

TISSU point, 52 pouces, marchandise française, noir, bleu marine, africain, taupe, spécial $2.59

SERGE Botany fine, 54 pouces, tout laine, noir, brun foncé, bleu marine, gris noir, blanc taupe, nutria et karamel, spécial $2.49

TRICOTTINE pesante, tout laine, 54 pouces, spéciale pour costume drab, noir, bleu marine, brunes pour $2.97

HOMESPUN tout laine, 54 pouces, drab, gris, vieux rose, gris, bleu ou orange brûlée $1.49

FLANELLE rayée tout laine, 56 pouces, henna, rayé ou paon rayé ou bleu marine rayé au prix de $2.95

Hommes et garçons, voici votre chance d'acheter à des conditions inespérées.

SALOPETTES de coton bleu rayé blanc, 36 à 44 pour $1.39

COMPLETS en tissu de fantaisie, demi ajusté, 2 boutons, 33 à 38 pour $13.45

COMPLETS en tissu croisé (worsted) gris ou brun, 2 ou 3 boutons, ample ou demi-ajusté, 33 à 42 pour $18.75

COMPLETS de serge ou vécuna noir ou bleu, simple ou double croisure 2 ou 3 boutons, 33 à 46 pour $18.75

COMPLETS en tissu de fantaisie ou encore cheviot noir ou bleu, 26 à 35 pour garçons $6.95

PARDESSUS en couverte bleu gris ou brun pour enfants de 3 à 7 ans pour $4.45

PANTALONS courts (culottes) en tissu de fantaisie pour garçons $1.19

PANTALONS en tissu de fantaisie, 33 à 35 spécial $1.79

PANTALONS en tissu de fantaisie gris rayé, spécial $2.95

Belle qualité de PANTALONS en tissu (worsted) pour hommes $3.95

(Breeches) PANTALONS lacés pour hommes pour $2.95

PANTALONS en gros tissu de Sherbrooke pour hommes, pour $3.95

Petits COMPLETS en laine brossée pour enfants de 1 à 5 ans $2.95

COMPLETS de melton gris ou bleu garnis de galon pour enfants de 2 à 4 ans pour $1.39

CAPOT court (pea-jacket) gris fer pour hommes pour $9.95

Proportion de nos prix de vente pour tout l'assortiment complet dans toutes les qualités et tissus ou paletot d'hiver, molleton, satine, couverte, pâles ou foncés ou noirs, ajustés ou amples, collet tempête ou velours taillé de 33 à 46, valeur $18.00 est vendu pour notre prix $14.35
$20.00 est vendu pour $15.95
$22.50 est vendu pour $17.50
$25.00 est vendu pour $19.95
$27.50 est vendu pour $21.95
$30.00 est vendu pour $23.95
$32.50 est vendu pour $26.45
$35.00 est vendu pour $27.45
$37.50 est vendu pour $29.95
$40.00 est vendu pour $31.95
$45.00 est vendu pour $35.95
$50.00 est vendu pour $39.95

Ho ! Ho ! la chaussure, chaque item vaut le double du chiffre.

GUETRES en feutre gris, drab, taupe ou brun, 12 boutons pour dames valeur $2.25 pour $1.49

GUETRES en feutre drab, gris brun ou noir, 14 boutons, 3 à 7 pour dames, valeur $2.75 pour $1.89

GUETRES en feutre gris taupe ou drab, 18 boutons 3 à 6 pour dames, valeur $3.00 pour $2.19

GUETRES en drap gris taupe, drab, brun, noir, 14 boutons 3 à 6 pour dames, valeur $3.50 pour $2.79

PANTOUFLES en feutre rouge vert, brun, gris, semelles coussins, 3 à 6 pour dames, valeur $1.50 pour $1.29

PANTOUFLES boudoir, en suède, gris, gris-bleu, vieux rose, talons de caoutchouc, 3 à 6 pour dames, valeur $3.00 pour $1.98

PANTOUFLES en satin piqué, vieux rose ou bleu-Alice, semelles coussins, 3 à 6 pour dames, val. $3.50 pour $2.95

PANTOUFLES boudoir en suède gris, gris-bleu ou rouge 3 à 6 pour dames. Spécial $1.59

PANTOUFLES en feutre gris et bleu ou bleu et rouge, semelles coussin, 8 à 10 pour enfants $1.19
11 à 2 pour fillettes Prix $1.29

PANTOUFLES en feutre gris, rose, vin, semelles coussins 8 à 10 pour enfants $1.29
11 à 2 pour fillettes $1.39

Ne négligez pas les offres du rayon des tissus à la verge --- C'est votre intérêt.

DRAP Polo, pesant, tout laine, 56 pouces, noir, paon, vin, vieux rose, bleu marine, brun, rouge, spécial $1.84

RATINE anglaise pour robe, 38 pouces, jade, orange brûlée, pêche, mauve, noir et jaune, spécial 89c

RATINE plus pesante, 40 pouces, bleu, rose, jaune, jade, mauve, orange brûlée pour $1.19

RATINE à carreaux de soie, 38 pouces, blanc flamme, castor, mauve, jaune, pêche, rose pour $1.88

FLANELLE anglaise, 54 pouces, tout laine, noir ou couleur spécial $1.98

SERGE crème, tout laine, 54 pouces $1.64

VOILE Union à carreau fin, 42 pouces copenhague, jade, flamme, mauve, noir, bleu marine, orange et corail pour 59c

VOILE éclaboussé, 36 pouces, marchandises nouvelles, lavable dans toutes les teintes pour 59c

SOIE foulard, Radium, 40 pouces, pour 59c

VOILE linon uni, 42 pouces, noir ou couleur pour 59c

CHEVIOT tout laine, 54 pouces presque toutes les teintes pour $1.74

Visitez nos tables de COUPONS 4 lots spéciaux, 19c, 49c, 98c. et $1.49

Vous trouverez des merveilles de prix au rayon des soies

SOIE paillette moiré 36 pouces pour $1.39

SOIE paillette, 36 pouces, noir, marine, henna, taupe, paon, blanc, gris, bleu pour $1.55

SATIN Baronet, 36 pouces, vieuxrose, jade, brun, corail, bleu Alice, orange spécial $1.69

SOIE charmeuse noir ou couleur, 40 pouces pour $2.65

SOIE habutai rayé pour blouse de dame ou chemises de messieurs, garantie lavable, $2.00 pour 94c

POPELINE de soie, 36 pouces, gris, taupe, vert foncée, spécial 74c

SOIE duchesse, 36 pouces, noir ou couleur pour $1.84

SOIE taffetas-chiffon, 36 pouces, noir et bleu marine, $3.00 pour $1.84

SATIN Thérèse, haute nouveauté pour toilette, toutes les teintes, $5.00 pour $3.95

CREPE-KNIT noir ou couleur 36 pouces, spécial $3.39

SOIE pongée naturelle, sans défaut, 33 pouces $1.50 pour 99c

CREPE de chine de soie, 38 pouces, noir, bleu marine blanc, rose, vieux rose, copenhague, bleu Alice, spécial $1.44

SOIE Habutai noir ou couleur, 36 pouces 97c

VELOURS uni pour robe 36 pouces, $2.00 pour 94c

Large distribution au rayon des marchandises pour messieurs.

Belle CHAUSSETTES de laine, côtelées la paire 35c 3 paires pour $1.00

CHAUSSETTES de laine noire côtelées, 15c ou 2 prs pour 25c

BAS de golf, brun, noir ou gris 9 1-2 à 11 pour 74c

BAS de Golf pesant tout laine 98c

MITAINE de cuir doublée pour garçons 29c

COLLETS négligés 15c 2 pour 25c

CHEMISETTES pour garçons 39c

CHEMISES négligées poignets doubles 14 à 16 1-2 pour 89c

Ligne spéciale de CHEMISES négligées. Offerte à $1.39

CHEMISES négligées de couleur, poignet double qualité de $2.50, 14 à 16 1-2 pour $1 75

CHEMISES en flanellette grise collet fixe. Prix $1.34

GANTS, imitation de Suède drab avec nervure noir 50c

Grandes mitaines en imitation de fourrures pour garçons $1.19

GANTS et mitaines en cuir pour travail. Prix 59c

MOUCHOIRS de linon ourlés pour hommes, 6 pour $1.00

ECHARPES de laine. Prix 79c

CRAVATES nouvelles. Prix 59c

Les bons marchés sont nombreux au rayon de la chaussure.

PANTOUFLES en feutre rouge et bleu avec semelles de feutre et courroie, 4 à 7 pour enfants 59c
8 à 10 pour enfant 69c
11 à 2 pour fillettes 79c

BOTTINES noires ou brunes goodyear welt, semelles huilée, talons caoutchouc cuir mat, 51-2 à 9 pour hommes, valeur $6.50 pour $2.95

BOTTINES en veau brun ou noir, forme française good year welt, 5 1-2 à 9 pour hommes valeur $6.00 pour $4.49

BOTTINES en veau brun, doublées en cuir forme demi-pointue, goodyear welt, 5 1-2 à 9 pour hommes valeur $10.00 pour $7.95

SOULIERS en dongola noir, 1 boucle, 2 1-2 à 6 pour dames, valeur $3.50 pour $2.59

SOULIERS en veau lacés talons bas, 2 1-2 à 6 pour dames, valeur $3.50 pour $2.79

SOULIERS en veau brun lacés talons bas 2 1-2 à 6 pour dames, valeur $4.00 pour $2.95

SOULIERS en veau uni ou verni, courroie et boucle, goodyear welt, 2 1-2 à 6 pour dames, valeur $5.00 pour $3.45

SOULIERS en satin noir, 2 courroies, talons couverts 2 1-2 à 6 pour dames, valeur $5.50 pour $4.49

BOTTINES brunes ou noires fausse semelle en cuir solide pointures pour garçons, 11 à 13 ..... $2.19
1 à 5, pour $2.49

BOTTINES en dongola brun ou noir, lacées 11 à 2 pour fillettes valeur. $4 pour $2.95

Une liquidation dans le rayon des confections pour hommes.

SOUS-VETEMENTS ouatés pour hommes 69c

CAMISOLES ou caleçons côtelés pour hommes. Prix 98c

CAMISOLES ou caleçons de laine écossaise pour hommes 79c

CAMISOLES ou caleçons de laine unie pour hommes $1.19

CAMISOLES ou caleçons pesants côtelés pour hommes $1.45

CAMISOLES ou caleçons de laine blanche, pour hommes $1.75

COMBINAISONS de merino pour hommes. Spécial $1.59

COMBINAISONS de confort en mérinos blanc pourhommes $2.25

CHANDAILS de laine pour garçons 85c

VESTE de laine pour garçons 98c

VESTE de laine pour hommes $2.49

— SPECIAL —

PARDESSUS fait sur commande, sur mesure, beau choix de tissus ouvrage de première classe pour l'occasion. $22.50

OCCUPEZ-VOUS DES BILLETS DE L'AUTOMOBILE, CHAQUE $1.00 D'ACHAT APPORTE UNE CHANCE

Escompte Libéral Dans Tous Les Rayons

Pardessus sur Mesure $22.50

Myrand & Pouliot LTEE ST. ROCH

Prélarts canadiens, les nouveaux dessins

49c

POUR TROUVER

A LOUER

VENDRE OU ACHETER

quoi que ce soit

Annoncez dans — Lisez bien

"LE SOLEIL"

Le Journal des Petites Annonces

6 INSERTIONS CONSECUTIVES POUR LE PRIX DE 4

TELEPHONE: 6800

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES

"SOLEIL"

CENTIN DU MOT: Pas moins de 25 centins par insertion. 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE: 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE MEME JOUR ne sont reçues jusqu'à 10 h. 15 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone, il en est de même pour les avis "non responsables".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

7 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

J.-E. CIGUERE, tabaconiste, 233 Ste-Anne. Tél: 2953

O. VEZINA & Cie, Enr., confiserie, 766 rue St-Vallier. Tél: 8154

J.-A. TAILLON, tabaconiste, 1251B rue St-Vallier. Tél: 1681

PHARMACIE EUGENE MARTIN 31 de la Canardière. Tél: 243

PHARMACIE J.-EDMOND DUBE, (Croix de Malte), 151 St-Joseph. Tél: 842

FRANK A.-L. JOLICOEUR 318 rue St-Jean. Tél: 6153

PHARMACIE J.-A. HUGUES BERNIER, 1231½ rue St-Joseph Tél: 2570

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" TELEPHONE 6800

AGENT

AGENTS SOLLICITEURS demandés, pour la vente des instruments de musique en cette ville. Inutile de se présenter si on n'est pas très bien recommandé. S'adresser chez C.-W Lindsay Limitée, 201-203 rue St-Jean, Québec, tél: 1389. 16déc-26fs-1

AGENTS demandés pour Québec et environs la prochaine période de réfrigérateurs avec maisons de talme. Envoyer références. Manufacture de pipes, Guichard, 233 St-Paul Est, Montréal, P. Q. 12jan-2fs-1

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque, à 6½% et plus, montants de $500, à $10,000. S'adresser à Me Edgar Rochette, 57 St-Pierre, Québec, tél: 4496-99; r. 8, 2. 13déc-26fs-3

ARGENT DEMANDE

ARGENT.—On demande à emprunter sur première hypothèque à 6½% et plus, montants de $500, à $10,000. S'adresser à Me Edgar Rochette, 57 St-Pierre, Québec, tél: 4496-99; r. 8, 2. 5jan-6fs-4

ARGENT.—Une personne pouvant disposer de $500 ou 9,000 trouvera un placement sûr rapportant un intérêt de 7 pour cent, payable tous les 6 mois. Echange de titres, avec garantie d'excellente garantie. S'adresser à A. B. C. boîte postale No 4, station B, Québec. 12jan-6fs-4

AUTOS ET BICYCLES

AUX AUTOMOBILISTES.—Pour la vente, l'achat, les réparations, l'échange et le louage d'une machine, ayez toujours recours aux Annonces Classifiée du "Soleil". Elles donnent toujours très grand profit et coûte un centin une bagatelle.

SEDAN 5 PASSAGERS, Chevrolet 1922, modèle nouveau 1922; 4 pertes, intérieur de cuir de peluche de soie, très chic, propre et bon comme neuf. Carrosserie intacte, millage 3,000 milles seulement. Prix $950. Jules Maheux, 312 St-Joseph, tél: 2693J. 11jan-6fs-6

SEDAN 7 PASSAGERS, Hudson Super-6 cylindres, 2 portes, millage 13,000 milles, parfait comme neuf à plus $1,050. Jules Maheux, 312 St-Joseph, tél: 2693J. 11jan-6fs-6

BUREAUX A LOUER

BUREAUX.—A louer bureau double ou deux bureaux séparés; au premier étage—et un bureau au second étage de l'immeuble Dominion Express Co., rue St-Pierre, éclairés, chauffés et services du concierge. S'adresser à Meredith & Meredith, 43 rue Dalhousie. 9jan-12fs-8

BUREAU A LOUER, chauffé situé rue St-Jean, coin d'Youville, conviendrait très bien pour médecin ou dentiste. S'adresser, Magasin Semi Ready, 168 rue St-Jean. 11jn-6fs-8

BUREAUX A LOUER.—A louer pour le premier mai, deux appartements chauffés, pour bureau, situé rue St-Joseph. S'adresser le soir à 354 St-François. 11jan-6fs-8

CHAMBRES ET PENSIONS

A QUI LA CHANCE?—Vous trouverez chambre et pension à 106 côte d'Abraham, améliorations modernes, usage téléphone. Prix modéré. 8jan-6fs-10

BELLE GRANDE chambre double, bien meublée, avec tout le confort moderne. Aussi bonne pension de table. Bien servi. Prix modéré. S'adresser 28 d'Aiguillon. tél: 5280. 9jan-6fs-10

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée avec usage du bain et téléphone. S'adresser 222 Ste-Marguerite. 11jan-6fs-10

CHAMBRE ET PENSION si désiré, chambre meublée, étage du bain, famille privée. S'adresser 360 de la Reine. -10

CHAMBRES ET PENSION.—2 belles chambres avec améliorations modernes, telles que: électricité, bain, usage du téléphone avec pension pour jeune homme seulement. S'adresser 317 de la Reine. 12jan-3fs-10

HOTEL FLORENCE.—Belles grandes chambres meublées, améliorations modernes avec pension de première classe, aux voyageurs de passage. S'adresser à 410 rue St-Jean. 19déc-26fs-10

PENSION, chambre double et simple à louer avec pension, ainsi que pension de table. S'adresser immédiatement à 354 St-François. 8jan-6fs-10

VOUS TROUVEREZ chambre et pension de première classe en vous adressant 220 St-Jean, prix modéré. 9jan-6fs-10

CHAMBRES A LOUER

A LOUER.—Chambre et boudoir très bien meublés, convenable pour bureau ou pour un monsieur dans quartier Montcalm. S'adresser tél: 7386J 12jan-2fs-11

BELLES GRANDES chambres à louer, très propres, confortables, bain, électricité en face du "Crystal". Prix modéré. S'adresser 744½ St-Joseph. 9jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER avec toutes les améliorations modernes, à prix modéré. S'adresser 70 Ste-Ursule. 4jan-6fs-11

BELLES grandes chambres à louer, doubles ou simples, S'adresser 100 Ste-Hélène tél: 3451W. 10jan-6fs-11

CHAMBRE à louer, grand; chambre ou un plus chambre du bain, usage du téléphone. S'adresser 38¾ St-Joseph. 5jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER, avec améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser No 10 Ste-Famille. 10jan-6fs-11

CHAMBRES A LOUER, dont une avec poêle à gaz. S'adresser 7 Montcarmel, tél: 5111. 9jan-6fs-11

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER.—Doubles et simples, confort moderne, bain, téléphone. Bonne situation. Prix modérés. 44 Ste-Famille. 11jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER, usage du bain et eau chaude sur même plancher. Usage téléphone. S'adresser 107 d'Aiguillon. 5jan-6fs-11

CHAMBRE MEUBLEE à louer, chauffée, éclairée, chambre de bain, sur le même plancher. Usage du téléphone. S'adresser 24 côte du Palais. 8jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER, pour un ou 2 messieurs, avec chambre de bain privée, eau chaude, téléphone, place centrale. S'adresser 27 d'Aiguillon. 11jan-26fs-11

CHAMBRE simple à louer, usage du bain et du téléphone. Parte centrale de la ville, 46 Ste-Ursule, tél: 6261W. 12jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER bien propre avec améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 1 Ste-Ursule. 8jan-6fs-11

CHAMBRE simple meublée à louer dans famille privée, quartier Montcalm. Ville, près des chars. S'adresser par téléphone au No 3121F 10jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER dans famille privée avec améliorations modernes. S'adresser à 42 Richelieu. 12jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER.—Belle grande chambre meublée à louer à Jacques-Cartier, avec améliorations modernes, usage du téléphone, chambre de bain, grand garderobe. S'adresser 391 Richardson, tél: 4172M. 12jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER, chauffée, bien éclairée, chambre de bain, lumière électrique, usage du téléphone si désiré. Pour dames préférées. S'adresser 98 Lockwell. 11jan-6fs-11

CHAMBRE DOUBLE à louer pour deux amis. Vrai chez soi et pension si désiré, au No 27 Sous-le-Fort. 10jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER, 2 chaises, usage du bain, du téléphone, garde-robe. S'adresser 48 Dorchester. 11jan-6fs-11

CHAMBRE donnant sur la rue, à louer, dans famille anglaise. Tout le confort du chez soi. Pas d'enfants. 145 St-Cyrille, tél: 3060J 10jan-6fs-11

CHAMBRE A LOUER, meublée, améliorations modernes, bain, téléphone, située sur la rue St-Jean, tél: 6948J. 8jan-6fs-11

GRANDE CHAMBRE très bien meublée, donnant sur la rue, ainsi qu'une petite à louer séparément. Possession immédiate. S'adresser 20 Ste-Anne. 9jan-6fs-11

4 APPARTEMENTS non meublés deux dans un bas, deux dans un haut, jusqu'au mois de mai. S'adresser par téléphone 2794J. 12jan-2fs-11

CHAMBRE A LOUER, chauffée à l'eau chaude, bain, téléphone, pension si désiré, à la semaine ou au repas, prix raisonnable, s'adresser 81 St-Gabriel. 9jan-6fs-11

FRONTENAC HOUSE.—Chambres simples et doubles à louer avec pension. Libres immédiatement. Prix modérés. Cuisine française. 38 rue St-Louis, tél: 5369. 10jan-6fs-11

SUITE DE CHAMBRES à louer, meublées ou non meublées, dans famille privée, possession immédiate. Téléphone 2891J. 9jan-6fs-11

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE.—Un cheval de selle, 2 cutters, 3 berlots, 4 harnais légers. S'adresser à Omer Rochette, 667 rue St-Vallier. 10jan-6fs-14

CUTTER, berlot-carriole, sleigh, carriole, harnais, selle, bride, peaux de carrioles, peaux de muskox, pour sellette, peaux de buffalo. Tous en très bonne condition. A vendre à bon marché, 39 Dumont, tél: 4301. 8jan-6fs-14

CHEVAL noir pesant 1,200 livres, garanti sage et défiant, bon marché, n'ayant pas besoin. S'adresser 56 rue Dollard, tél: 3251. 12jan-6fs-14

3 CHEVAUX à vendre, 2 bons pour l'ouvrage et l'autre pour la voiture légère. S'adresser 39 Smith, tél: 4567. 11jan-3fs-14

CHEVAL brun, et voiture d'ouvrage, ainsi que voitures, à vendre. S'adresser Alphonse Dion, boucher, rue St-Louis, Lévis. 10jan-6fs-14

CHEVAUX.—J'ai reçu un char de chevaux pesant 1,000 à 1,300 livres. Tous ces chevaux sont à défaire à échanger à bas prix. Aussi voitures et harnais de toutes sortes. Une visite est sollicitée. S'adresser M. A. Marien, 1057 St-Vallier, tél: 7909J 8jan-6fs-14

UN BON CHEVAL à vendre, âgé 8 ans, couleur noir, pesanteur environ 1,200 livres. Va très bien sur le chemin. Aussi bon pour tous les ouvrages. Prix très modéré. Odilon Beaudoin, 94 côte des Marchands, Lévis. 12jan-3fs-14

COMMERCE

BOUTIQUE ou entrepôt, aussi petite boutique dans le centre, possession immédiate. S'adresser à 46 rue Richardson. 9jan-6fs-15a

BOIS DE CHAUFFAGE 2½ pieds, vert $9 la corde, 2 pieds sec $9 la corde. Paquets de bouleau $3 le voyage. J.-A.-T. Lambert, 131, 5e rue, tél: 6626. 21déc-26fs-15a

BOIS DE CHAUFFAGE.—Nos prix sont comme suit: Bois franc, $3.50 le charge bois mou, $2.50 la charge; bois franc 2½ pouces, $9.50 la corde; 30 pouces, $11.00 la corde; dosses (slabs) $6.00 la corde. Dominion Charcoal, 186, 1ère Rue, tél: 4943J 8jan-6fs-15a

BOIS DE CHAUFFAGE. Merisier, érable 2½ pds $11.00 la corde livré, érable 2½ pds $9.00 la corde, voyage bois mou $2.75 livré, voyage bois franc $4.00 livré. Ouellet & Gamois, 18 rue de la Reine. 8jan-6fs-15a

BOIS DE CHAUFFAGE.—Bois de coté et slabs de bois franc et bois mou. Livraison à domicile. Cour à Bois St-Roch, 1733½ du Pont, tél: 4382. 11jan-26fs-15a

BOIS DE CHAUFFAGE, CHARBON. Bois franc scié et fendu, au voyage ou à la corde, bois de construction. S'adresser à Ald. Latulipe, pont Dorchester, tél: 882. 11jan-26fs-15a

BOIS ET CHARBON.—Donnez votre commande pour votre charbon et bois de chauffage, 15-18-24-30 pouces, aux plus bas prix du marché. S'adresser Fortier & Caron, 70, 10e avenue, tél: 2coeur 890, privé, 2450 12jan-6fs-15a

CARTES D'ETALAGE.—Pour vos cartes d'étalage, donnez votre commande dès maintenant à Raoul Pardif, enseigne commerciale, 100½ d'Aiguillon, tél: 7188. 13sept-234fs-15a

CHARBON CHESNUT Américain à la tonne $19.50, à la poche $1.10. Charbon Ecossais à la tonne $14.00, à la poche 90c. Charbon de forgerons première qualité $16.00 la tonne livré à domicile. La Cie Canadienne de Charbon de Bois, 52 rue Grant, tél: 3182J. 11jan-26fs-15a

CHARBON DUR, première qualité, Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, aussi à la poche $1.00 livré. Welch sec la poche, $1.25. Marceau Enr., 817 St-Vallier, tél: 3510—6081W 10jan-6fs-15a

CHARBON de bois à vendre, la poche d'un Rinot et demi, 45c. S'adresser P.-C. Côté, 23-25 Dollard, tél: 4042. 12jan-6fs-15a

CHARBON A VENDRE à la tonne ou à la poche, $1.00 la poche. Stove, Egg, Chesnut, ainsi que charbon de bois franc 45c la poche, livré à domicile, n'importe quelle partie de la ville, S'adresser O. Gagnon, 149 rue Montcalm, tél: 5508. 11jan-12fs-15a

CHARBON DUR, première qualité, Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, aussi à la poche $1.00 livré. Welch, sec la poche, G.-S. Marceau Enr., 817 St-Vallier, tél: 3510-6082W. 4jan-6fs-15a

CHARBON.—Charbon dur en gros sac pour 90c. Livré en n'importe quelle partie de la ville. Tél: 1810. 31-33 rue Colomb. 8jan-6fs-15a

DIVERS A VENDRE

POELES.—Nous avons une grande quantité de poêles usagés remis à neuf ainsi quelques poêles neufs, de marques étrangères, à très bon marché. Bélanger & Bolduc Limitée, 119-123 rue du Pont, Québec. 12jan-6fs-16

PEINTURE.—Peinturez et vernissez votre automobile vous-même. Il ne vous coûtera que quelques dollars, pour remettre votre auto à neuf en vous servant de nos peintures spéciales pour automobiles. Bélanger & Bolduc, limitée, 119-123 rue du Pont, Québec. 12jan-6fs-16

PANNEAUX D'AMIANTE pour lambris intérieurs ou extérieurs à vendre à grande réduction. S'adresser à O. Chalifour Inc., 126 rue Prince-Edouard, Québec. 8jan-6fs-16

POULETTES A VENDRE, un nombre limité de belles poulettes à vendre immédiatement. Bon marché. Villa Belvédère, chemin Ste-Foy, 2e maison passé le monument des Braves, tél: 2573. 10jan-6fs-16

RECORDS DE VICTOR.—Le plus grand choix de records Victor à Québec. Tous en disques de 85c maintenant réduits à 75c. Nous avons toutes les collections des records de Caruso, Galli-Curci, Clement, Plançon, Heifitz, Paderewski, etc. Venez entendre ces artistes chez nous, sur un véritable Victrola. Gauvin & Courchesne 142 St-Jean et 252 St-Joseph. 12déc-26fs

SALON DE BARBIER, 5 chaises, bon poste, long bail. S'adresser au propriétaire, 161 St-Jean. 12jan-6fs-16

SERINS A VENDRE, mâles et femelles. Aussi un couple avec la cage, bon marché. S'adresser 37 St-Augustin. 2jan-6fs-16

SET DE CHAMBRE et collection du "Samedi" reliée. S'adresser G. Laberge, 99 du Roi. 8jan-6fs-16

TRAINES SAUVAGES.—Dix traînes sauvages neuves à vendre à très bon marché. S'adresser personnellement, J.-Eugène Gingras, 28 avenue Turnbull 11jan-3fs-15b

DIVERS A VENDRE

A VENDRE.—Un bon poêle Cyrstal Legaré, aussi ménage complet, aucune offre sérieuse ne sera refusée, pour cause de départ. S'adresser en tout temps No 115, 9e rue, Limoilou. 9jan-6fs-16

AVIS AUX CONSTRUCTEURS et particuliers à vendre une fournaise à eau chaude, un Daisy No 3, double base, dernier modèle, ayant chauffé 3 mois. S'adresser O. Vézina, 17 Couillard, tél: 3983W 12jan-3fs-16

A VENDRE toutes sortes de voitures de promenade, berlots-carrioles, cutters, etc. Conditions faciles. S'adresser Eugène Trudel, jr, 18, 7e rue, Limoilou. 12jan-6fs-16

A VENDRE, MACHINES à coudre Singer, neuves et usagées à conditions faciles, chez P.-L. Frenette, 320 rue St-Jean, tél: 7483W. 5jan-6fs-16

A VENDRE.—Vieux sofa en acajou, etc. Aussi piano droit de huit octaves qui compare avec un Steinway et un bargo comparativement neuf, fait par S.-S. Stewart, Philadelphie, Penn. Visible à appartement G (premier palier) 144 Grande-Allée, entre 4 et 5 h. 30 p. m. ou par appointement. Téléphoner 604, de lundi à samedi. 11jan-6fs-16

A VENDRE,—Moules en plomb pour couler les jouets de toutes sortes. S'adresser J.-N. Massicotte, bijoutier, 17 rue St-Joseph. 9jan-6fs-16

A VENDRE.—Capot chat sauvage, un peu usagé mais propre. Aussi un manteau en chèvre grise, vendra bon marché. S'adresser 71 Fraser. 5jan-6fs-16

A VENDRE.—Gramophones Columbia neufs et usagés, vendus à conditions faciles, prix bas. Frenette, 320 rue St-Jean, tél: 7483W. 11jan-6fs-16

BALAI à vendre, roulant du genre Bissell et aspirant la poussière, à vendre bon marché. Belle occasion. Visible au No 22 rue Aberdeen. 12jan-6fs-16

BERLOT pour garçon.—Magnifique petit berlot avec dossier, aussi une petite carriole émaillée blanc sur patins, pour enfant. A vendre bon marché, 39 Dumont, tél: 4301. 5jan-6fs-16

BATEAU à vapeur de 48 pieds de long, par 16 de large. Engin neuf, chaudière presque neuve. Bon marché. Exceptionnelle. S'adresser Capt. Joseph Blais, Berthier, En-bas. 11jan-6fs-16

BATONS POUR JEU de golfes. Magnifique assortiment de bâtons de la maison Spalding à vendre à grande réduction, vu qu'elles arrivent trop tard pour avant que le stock soit épuisé. Jules Proteau, 85, 2e rue, Limoilou, Québec. 11jan-3fs-16

BOTTINES d'hiver et délicates, pardessus pour hommes, manteaux de fourrures pour dames, habillements, meubles. Aussi lingeries de toutes sortes. Poêles, etc. Mme Pauzy, 14 St-Nicolas, tél: 6236. 13déc-26fs-16

CUTTER (Speeder), berlot-carriole. Carrioles de toutes sortes, patins pour express, traîneaux, berline à neige, peaux musk ox, capote chat, peau noire, cheval 1000. 137 de la Couronne. 1 h. à 5. 13déc-26fs-16

CLAQUES.—1,200 paires de claques, 1ère qualité, talon haut, pour dames, à vendre d'ici quelques jours au prix de 45c la paire. S'adresser J.-P. Juneau, 24 Hermine, en face de Notre-Dame de Lourdes. 10jan-6fs-16

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES RECONSTRUITS

Remington, Underwood, Royal, etc. Termes faciles. Accessoires de bureau en général. Réparations, reconstruction de clavigraphes garanties. N. Martineau, 83 St-Pierre, Québec, tél: 3770. 18nov-150fs-16

DIVERS.—A vendre effets amenublements de 7 pièces. Téléphoner 2111J. 10jan-6fs-16

ECURIE à louer ou place d'écurie pour le 1er mai. S'adresser 77 Latourelle. 9-12jan-17

GOELETTE A VENDRE.—Goélette Juliette, 63 tonnes, trois voiles neuves, en bon ordre, bien courbée en fer, cause de non-navigation, prix très réduit. Pour plus amples informations s'adresser Adélard Delamarre, Cap-Chat, comté Gaspé. 8jan-6fs-16

GRANDE ECHARPE en martre d'Asie, à vendre. S'adresser à Mme Joncas, 761 St-Joachim, tél: 4033J. Réouverture le 10 janvier. 8jan-6fs-18

L'ANGLAIS ENSEIGNE par la poste. 25c la leçon. Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire bien écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etablie il y a 12 ans. Ecrire pour détails Mlle Blanche Fisher, 1264 avenue Lexington, Dépt. 3, New-York, N.-Y. 23déc-52fs-3

L'ANGLAIS enseigné par la poste. Succès garanti en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour plus de détails. Adresser S.-A.-F. Fortier, Saint-Ubald, comté Portneuf, P. Q. 10-12-13-16-18-20-23-25-27-29-30jan. 1-fév-3-6

SPECIAUX.—L'anglais et français conversation, sténographie anglaise et française, cours moyen et supérieur. Mathématique, correspondance dans les 2 langues. Dactylographie bilingue, arithmétique etc. Classe du jour et du soir. Résultats surprenant en quelques mois. M. Wilfrid Lalime, professeur 161 des Fossés. 8jan-6fs-18

UNE JEUNE FILLE anglaise désire avoir des élèves pour l'anglais. Conversation une spécialité. Tél: 2041W. 11jan-6fs-18

EMPLOIS DEMANDES

COLLECTEUR, homme sérieux, actif demande position comme collecteur, pourra fournir meilleures références et garanties, si exigées. Ecrire casier 48, "Le Soleil". 8jan-6fs-19

COMPTABLE d'expérience désirerait avoir tout ouvrage concernant cette ligne à faire par ses soirs. S'adresser à casier 52, "Le Soleil". 11jan-6fs-17

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme de 18 ans désire un emploi le soir. Accepterait n'importe quel ouvrage, soit écrire au d'autres ouvrages. Bonne renseigne. S'adresser à 142 Sauvageau. tél: 1893W. 11jan-2fs-19

GARDE-MALADES.—On trouvera une garde-malade compétente avec références, prix modéré, en s'adressant à 34 Jeanne-d'Arc, tél: 3370J. 11jan-6fs-19

HOMME MARIE demande position comme boscher, 7 ans d'expérience, parlant les deux langues, pouvant fournir meilleures références. S'adresser casier 62, "Le Soleil". 9jan-6fs-19

HOMME MARIE, possédant instruction dans les deux langues, désire occuper de quelques heures tous les jours, demande emploi comme collecteur ou solliciteur dans la ville. Pour entrevue, écrire à casier 40, "Le Soleil". 8jan-6fs-19

JEUNE FILLE ayant 5 années d'expérience et connaissant le français et l'anglais désire position comme sténographe, tenue des livres ou autres ouvrages. Ecrire casier 67, "Le Soleil". 12jan-6fs-19

JEUNE HOMME ayant 4 années d'expérience dans l'épicerie pouvant fournir de bonnes références sur demande, demande emploi. S'adresser au No 115, 6e rue, Limoilou. 12jan-6fs-19

JEUNE FILLE d'expérience possédant sténographie anglaise et française, la dactylographie, tenue de livres, demande position comme sténographe. S'adresser 161 St-Jean, 1er plancher à 14 Saint-Joseph ou écrire mademoiselle C. Demers, Saint-Agapit, Lotbinière. 10jan-6fs-19

MESUREUR et acheteur de bois.—Un homme de quarante-cinq ans, ayant dans ce genre d'activité, une assez longue expérience, et pouvant donner de bonnes références désirerait telle position. Résidant à St-Anselme, il pourrait voyager sur le Transcontinental jusqu'à Edmundston et sur tous les embranchements du Québec central au sud. Ecrire casier 50 "Le Soleil". 9jan-6fs-19

L'ANGLAIS enseigné par la poste. Succès garanti en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour plus de détails. Adresser S.-A.-F. Fortier, Saint-Ubald, comté Portneuf, P. Q. 10-12-13-16-18-20-23-25-27-29-30jan. 1-fév-3-6

L'ANGLAIS ENSEIGNE

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE, Nos 208-210 St-Sauveur, dimension 78x30 pieds, façade lambrissée en brique, solage en ciment, couverture en tôle galvanisée. Rentes de terrain $12. Le tout pour $2,600, $1,000 comptant. S'adresser Joseph-N. Beaulieu, 200 rue St-Sauveur, tél: 747. 9jan-12fs-43

MAISON A VENDRE, Joli cottage à Loretteville, situé près de la station route Cloutier, 7 chambres, grand terrain, à vendre bon marché. S'adresser à Mme Vve O. St-Hilaire, Loretteville. 9jan-6fs-43

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE.—On demande à acheter une maison de deux logements, dans St-Roch ou le faubourg. S'adresser casier 31, "Le Soleil" ou 348 St-Vallier. 11jan-6fs-44

MAISON de 15 à 20 chambres demandée, meublée ou non. S'adresser par lettre ou personnellement 4½ côte Ste-Geneviève ou tél: 3593F. 9jan-6fs-44

PERDU

RRAND PORTE-MONNAIE rouge perdu, contenant $17.00. Récompense à qui le rapportera à 521 rue St-Jean. 11jan-2fs-46

ETUI EN BOIS BLANC perdu, contenant crayon en or, etc., passant par les rues Dolbeau, de l'Alverne, chemin Ste-Foy. Prière de la remettre 6s rue Dolbeau. -46

MONTRE argent mouvement Suisse, monté sur des pierres rubis, a été perdue mardi soir le 2 sur la rue St-Joseph, entre la rue Grant et Caron. Récompense promise à celui qui la rapportera à 28 Caron. 8jan-6fs-46

PERDU hier après-midi, dans rue Smith ou Dorchester, porte-monnaie contenant $12.00 et un chèque de $1.00, un livre de banque et une carte d'enregistrement, contenant le nom et l'adresse. Récompense qui le rapportera No 26 Smith. -46

PHONOGRAPHES à vendre

VICTROLAS.—L'instrument qui reproduit le mieux le timbre véritable de la voix de Caruso, Galli-Curci et de tous les grands artistes. Nous avons tous les styles de Victrolas en magasin. Conditions de paiement faciles. Venez entendre ces merveilleux instruments à nos magasins. Gauvin & Courchesne, 142 St-Jean et 252 St-Joseph. 12fév-26fs-44

18 PHONOGRAPHES demi cabinet, neufs, d'une valeur de $80.00, offerts à $48.00. Conditions de paiement faciles. S'adresser chez O. Lesieur, 39 St-Joseph. 10jan-6fs-46

PHONOGRAPHE moteur "bruit de son", aiguilles, albums, ressorts, graphite etc. Réparations de moteurs. Attention spéciale aux commandes par malle. Gros et détail. Le Foyer Musical Lévis, Lévis. 12jan-6fs-48

PHONOGRAPHES Joli gros cabinet, beau fini, moteur double avec garantie diamant, $55.00 $65.00, $70.00, $75.00, $95.00, $125.00, $175.00, etc., etc. Salle d'échantillon de manufacture moitié prix d'ailleurs. Pourquoi ne pas voir avant de payer $50.00 ou plus à quelqu'un pour vous vendre un phonographe? Après avoir vu vous jugerez. 42 St-Joseph. 10jan-26fs-48

SUPERBE CABINET, moteur double, diamant garanti, $55.00, absolument neuf ceux qui ont vu les machines, ont acheté sont satisfaits. Pourquoi ne pas voir avant d'acheter. 42 St-Joseph. 10jan-26fs-48

VICTROLA Columbia, tout neuf, à vendre avec ou sans records. Bonnes conditions. Pour plus de détails écrire casier 59, "Le Soleil". 10jan-6fs-48

PIANOS A VENDRE

A VENDRE,—Un piano carré, quatre harmoniums, il y en a un dans les quatre qui a cinq jeux, il peut servir pour une église. O. Gagné, 36 rue Durocher, St-Sauveur, Québec, tél: 1085W. 5jan-6fs-51

UN MAGNIFIQUE piano en acajou, style Louis XV, presque neuf. S'adresser à Mme Vve O. Drouin, 380 Richelieu. 12jan-3fs-51

MAGNIFIQUE PIANO automatique Gerard Heintzman, ayant coûté $1,00 00 vendra bon marché, pour un prompt acheteur. S'adresser 25, 5e rue, Limoilou, tél: 5550W. 10jan-6fs-51

PIANO AUTOMATIQUE.—Un superbe Autopiano de New-York, en parfaite condition. A vendre à réduction. Conditions de paiement faciles. Gauvin & Courchesne, 142 St-Jean et 252 St-Joseph. 12déc-26fs-51

PIANO automatique Willis, en bon ordre à vendre. Pour détails téléphoner 946. 8jan-6fs-51

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE.—Belle grandes pr priétés dans la meilleure partie de Québec, une occasion exceptionnelle, l'hôtel Florence, rue St-Jean avec l'aile en arrière rue d'Aiguillon formant 80 chambres et salles spacieuses, donnant 21,000 pieds de plancher. Les fabriques et les cours couvrent au-delà de 9,000 pieds en superficie. Il y a pour $80,000.00 de construction et nous vendrons à un prompt acheteur le prix des terrains seulement. Possession au 1er mai prochain Pour permis de visiter, s'adresser à Henri-D. Barry, Québec. 10jan-j.n.o 54

COTTAGE A VENDRE—Beau cottage (self contain) dans la plus belle partie du boulevard St-Cyrille, 12 chambres, plancher en merisier, améliorations modernes et grand terrain. Pour toute autre information s'adresser par lettre à casier 61, "Le Soleil". 9jan-6fs-54

PROPRIETE A VENDRE.—Bonne propriété située 59 61 avenue Taschereau, maison lambrissée en brique, solage de pierre, cave en ciment, chauffage à l'eau chaude. Grande remise pour voitures et écurie. Cour et trottoir en ciment. Le tout en bon ordre. Belle occasion pour toute personne gardant des voitures ou automobiles. S'adresser 8 avenue Parent. 19déc-26fs-54

PROPRIETE à vendre, No 1134 St-Vallier, 6,000 pieds de terrain, bon poste d'affaires, $60 par mois, pendant 15 ans, sans intérêt. Edouard Piché, 126 St-Pierre, tél: 4520. 5jan-6fs-54

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE.—Une propriété dans la partie haute, une douzaine de chambres, améliorations modernes, donner détails payable comptant. Ecrire à casier 64, "Le Soleil". 11jan-6fs-55

PROPRIETE DEMANDEE.—On demande à acheter propriété de 2 ou plusieurs logements, ou échanger avec épicerie bien établie et le beau magasin de chaleurs, dans même bâtisse. Vendra ou échangera très bonnes conditions. Cause: maladie. Bonne occasion pour homme ou femme voulant s'établir. Balance d'échange comptant. Préférence bail 3 ans. Logements si désiré. S'adresser 749 St-Vallier, tél: 8691. 11jan-6fs-55

RESIDENCE A VENDRE

A VENDRE, résidence privée, située 93½ chemin Ste-Foy. Améliorations modernes, 10 pièces, plancher en bois dur, foyer, joli parterre, 7,000 pieds de terrain. S'adresser 93 chemin Ste-Foy, tél: 4763M. 10jan-6fs-60

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. S'adresser à 2 Artillerie. 8jan-6fs-62

ON DEMANDE immédiatement une servante pour petite famille. Plain-pied, lavage et repassage en dehors. Bon salaire. Pourra aller coucher chez elle. 149 St-Cyrille. -62

SERVANTE générale demandée. Références exigées. S'adresser à 107 avenue Park, tél: 3996J. 9jan-6fs-62

SERVANTE demandée immédiatement. Références exigées. Mme J.-O. Plamondon, 350 St-Vallier. 10jan-3fs-62

SERVANTE.—On demande une bonne servante au No 71 chemin Ste-Foy, coin avenue des Erables. 10-11-12jan-62

SERVANTE demandée, famille de 4 personnes, sans enfants, une pouvant coucher chez elle préférée. S'adresser 76 St-Cyrille. 11jan-3fs-62

SERVANTE.—On demande une bonne servante sachant faire un peu de cuisine, pour une petite famille, lavage en dehors, bons gages, références exigées. S'adresser Mme A. Grenier, 76, 3e rue, Limoilou. 12jan-2fs-62

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour 3 grandes personnes, lavage en dehors. S'adresser M. Louis Beaublen, 191 Fleurie. 12jan-3fs-62

SERVANTE.—Une bonne servante générale pour petite famille. Références exigées. S'adresser No 2 rue Wolfe, Lévis.

SERVANTES.—On demande deux bonnes servantes, dont une pour Québec l'autre pour Montréal, références requises. S'adresser à Mme G.-A. Vandry, 114 St-Eustache. 10jan-5fs-62

SERVANTE.—On demande une servante pour une petite famille. S'adresser au No 7 rue St-Joseph. 11jan-3fs-62

SERVANTE DEMANDEE chez Mme J.-J. Marois, 525½ St-Réal. 11jan-3fs-62

SERVANTE demandée de 15 à 16 ans, pour petite famille, pas de jeunes enfants. S'adresser Mme O. Blanchet, 738 St-Vallier, St-Sauveur, Québec. 12jan-6fs-62

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE demandée. Bon salaire à une personne compétente et bien recommandée. S'adresser 24 avenue Turnbull, en face de l'hôpital Jeffery Hale. 11jan-6fs-62

SERVANTE générale demandée. S'adresser Alfred Bergeron, 79 du Pont. 11jan-2fs-62

SERVANTE DEMANDEE.—On demande une bonne servante générale, sachant faire la cuisine, pour 2 personnes, sans enfant, pas de lavage, références exigées. S'adresser L.-P. Labrecque, 77 St-Jean. 11jan-3fs-62

SERVANTE générale demandée à 705 St-Jean, tél: 1048. 11jan-3fs-62

SERVANTE demandée pour petite famille. Bon salaire. S'adresser Donat Pradette, 8 Chabot, Lévis. 10jan-6fs-62

SERVANTE DEMANDEE immédiatement. S'adresser 88 Fraser. 9jan-6fs-62

SERVANTE générale demandée. Références exigées. S'adresser Mme Boulet, 21½ Deliiny. 10jan-6fs-62

SERVANTE.—On demande une servante de 16 à 17 ans, pour aider au ménage, dans petite famille, une qui aimerait les enfants. S'adresser Mme Andréa Turgeon, 196 Crémazie, 3e étage. 9jan-6fs-62

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE,—Beau terrain de 25x90 avec cave creusée et solage en béton de 6 pds de profond pour maison de 25x30. Trottoir en ciment sur tout le devant du terrain. La maison fera le coin, face sur avenue et entrée de la ruelle sur le côté. Le tout sur l'avenue Bergemont à deux minutes des chars. Conditions faciles pour prompt acheteur. S'adresser au propriétaire 197½, 2e avenue St-François-d'Assise. 12jan-3fs-64

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE, Beauport Est, 100 arpents, 50 en culture, en bon ordre, bâtisse en pierre, améliorations modernes, fournaise, plancher bois dur, 11 appartements, garage, grange, poulailler, boutique, etc. Prix $10,000, conditions avantageuses. S'adresser H. Grenier, 819 rue St-Paul. 8jan-6fs-66

300 ACRES près village, animaux, roulant, seulement $2,500. Pas facile de battre cela, maison plaisante et ferme à mettre de l'argent de côté, dans district agricole prospère près de village actif, excellente pêche dans un lac tout près, champs travaillés à la machine, parcage arrosé par ruisseau, terre à bois, bonne maison de 7 pièces, cave, téléphone, grange pour 30 vaches, étable. Pour bâcler marché, $2,500, partie comptant, 4 vaches, moutons, instruments aratoires, outils compris si on achète vite. Détails page 19 catalogue illustré occasions par tout le Canada. Exemplaire gratis. Strout Farm Agency, 13 B8 rue King Ouest, Toronto, Canada. -66

Annonces non classifiées

O. GAGNE, marchand et réparateur d'instruments de musique et spécialités réparations de toutes les marques de gramophones. No 36 rue Durocher, St-Sauveur, Québec, tél: 1085W. 5jan-12fs-2

LOGEMENT A LOUER.—Beau grand logement chauffé et petit logement avec système de chauffage, à louer pour 1er mai. S'adresser Georges Lavoie, 5 avenue Murray, tél: 297W. 10jan-6fs-34

UN NOUVEL ETAL de boucher est ouvert au No 84 Lavigueur. Toujours un choix de veau, bœuf, lard, agneau, volailles. Une visite est sollicitée. J.-Hector Chartrain, propriétaire, tél: 4598W. 11jan-6fs-2

MADAME THEODIE DE PARIS donne des conseils sur l'avenir. Consultation de 10 heures à 9 heures. 2 rue Saint-Roch, tél: 7164J. 12jan-2fs-2

TRAVAIL POUR TOUS.—Qui il y a de l'ouvrage et vous en trouverez en offrant vos services par l'entremise de nos petites Annonces du "Soleil". Essayez dès demain. 6 insertion consécutives au prix de 5 Tels sont

PIANO automatique électrique, show case, vitrine, safe et divers ameublements de magasin à très bon marché. S'adresser 25 d'Argenson, St-Sauveur. 9jan-6fs-2

AVIS AUX PERSONNES désirant connaître leur passé et leur avenir, défauts et caractère. Pourront s'adresser à Mme Y. Boucher 67 St-Eustache 11déc-26fs-2

HOROSCOPE GRAPHOLOGIQUE.—Madame Claudia, 180½ Grant, en haut, pour connaître le plus profond la pensée, la vérité, sans être questionné. Tous les jours, 10 h. matin 10 h. soir, tél: 1794W. 20déc-26fs-2

AVEZ-VOUS ESSAYE la célèbre préparation Secret de la chevelure par Delphis Bouchard, dépôt principal W. Brunet, 139 rue St-Joseph, Québec, en vente chez tout autre pharmacien. 12jan-15fs-16

A LOUER.—Dame ou demoiselle trouvera meilleur poste Haute-Ville, soit pour magasin de chapeaux, lingerie, etc. Libre immédiatement ou 1er mai, $40 par mois chauffé. Ecrire à casier 74, "Le Soleil". 12jan-2fs-39

SOLLICITEUR D'EXPERIENCE demandé immédiatement pour bureau de collection, rémunération généreuse. Ecrire casier 73, "Le Soleil". -33

A VENDRE à St-Louis-de-Courville, 2 maisons, grand jardin à proximité des chars et de l'église, pour cause de santé. Aussi 2 maisons, 363 Richardson. S'adresser 183 Arago, tél: 2822M. 10jan-26fs-43

AVIS A UN PROMPT ACHETEUR.—Beau capot en char pour monsieur, peu usagé, aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser 404 St-Vallier. 12jan-6fs-16

BELLE GRANDE CHAMBRE pour monsieur seulement, améliorations modernes, dans famille privée, pension si désirée, près l'hôtel du gouvernement. Pour information téléphone 5527F, Casier 71, "Le Soleil". 12jan-2fs-11

LOGEMENT DE 7 chambres, à louer, avec grand passage, chambre de bain, dépense froide et chaude, chauffé à eau chaude, situé 100 avenue Cartier. S'adresser 102 avenue Cartier, tél: 775. 12jan-3fs-34

ON DEMANDE une bonne cuisinière avec références, dans une petite famille. S'adresser 85 rue St-Louis. 12jan-6fs-25

RUE ST-LUC, 2 logements de 5 et 6 chambres, grand terrain, écurie, hangar, glacière, entrée de voiture. Bon marché à un prompt acheteur. S'adresser 37 St-Eustache, ou 11 avenue Renaud. 12jan-8fs-2

BOUTIQUE de mécanicien à louer, tout installée, garage d'automobiles. S'adresser à J.-A. Pouliot, notaire, 26 Massue, tél: 4893. 12jan-6fs-17

FLAT ET MAISON à louer, 20 St-Flavien, 5 chambres, bain, électricité, gaz, 8 Christie, 9 chambres, bain, électricité, gaz, cour, hangar, 29 Couillard tél: 1828W 12jan-2fs-34

GRAMOPHONE.—Superbe gramophone cabinet, acajou, son riche et très puissant, avec plusieurs records, à vendre à très bon marché. S'adresser 485 St-Vallier. 12jan-6fs-48

LOGEMENT A LOUER rue St-Vallier, en face de l'église St-Malo, 5 chambres aussi place d'écurie, shop pour voiture ou auto. S'adresser au No 64 St-Vallier. 12jan-6fs-34

MAISON A VENDRE rue St-Mathias, terrain 45x66, 2 logements de 3 chambres, revenu $22 par mois, hangar, entrée de voitures. Prix $1,500 comptant. S'adresser 37 St-Eustache ou 11 avenue Renaud. 12jan-8fs-2

CHAMBRE A LOUER.—Chambre meublée à louer, pour informations s'adresser 30 rue Charest. 12jan-6fs-11

FOURRURES.—A vendre bon marché plusieurs capots en fourrure pour hommes à partir de $15. Aussi plusieurs casques pour hommes et garçons à partir de $2 à 1032 St-Vallier, tél: 5229. 12jan-6fs-16

LOGEMENT A LOUER.—Logement de six appartements, No 367 rue St-Jean. S'adresser No 130 rue St-Augustin, tél: 3301. 12jan-2fs-34

TROUVEE.—Une sacoche de dame a été trouvée à la fin de semaine dernière. Elle pourra être réclamée No 55 rue d'Aiguillon, en payant les frais de l'annonce. 68

A VENDRE, pardessus en drap de castor noir, collet de loutre, doublé en rat musqué, à bas prix, conditions raisonnables. Ecrire à casier 72, "Le Soleil". 12jan-3fs-16

SERVANTE DEMANDEE, munie de bonnes références. Pas de cuisine, ni lavage, dans petite famille, à 7 Fraser, tél: 2961W. -62

COTTAGE à vendre, Loretteville, quelques minutes de l'église, gare, rivière. Contenant six pièces plus chambre de bain. Eau, lumière électrique. Conditions avantageuses. S'adresser 89 Montcalm, tél: 537. 12jan-26fs-43

MONTRE-BRACELET a été perdue à partir du milieu de la rue Fleurie, passant par la rue Laliberté, St-François, du Pont, du Roi. Prière de la remettre au No 83 rue du Roi. -46

LOGEMENT A LOUER, 7 appartements, situé au No 644 St-Vallier, près du boulevard Langelier, chambre de bain chauffé par le propriétaire. Prix $50 par mois. S'adresser J.-E. Leboeuf, tél: 6404. 12jan-2fs-34

A ST-FRANCOIS-D'ASSISE au No 85 rue d'Assise, 2 étages, 2 logements de 6 chambres, chacun, avec un logement de libre au 1er mai, avec boutique de menuisier. Revenu $480.00 par année. Prix $3,800.00. Information, tél: 3389-1769. 11jan-14fs-jeu-sam-lun-34

Annonces non classifiées

BOULANGERIE A VENDRE avec four, magasin, bagage store, et toutes les améliorations de 1ère classe, avec maison de 25x30, 2 étages, un logement de 4 grandes chambres, plus chambre de bain, écurie, shed à voitures, le tout sur le confort désiré. Terrain 50x110 avec ruelle. Le plus beau centre de Limoilou. Bon marché conditions faciles. Pour cause de maladie. Pour plus de renseignement s'adresser personnellement à O.-F. Boucher, 37 St-Eustache, tél: 7780. 12jan-8fs-2

LOGEMENT de 5 ou 6 pièces avec chambre de bain, tél: 6286J. 12jan-3fs-35

ARGENT DEMANDE.—On demande à emprunter $3,000, à 6 pour cent comme première hypothèque sur une propriété dans un quartier. Ecrire Casier 74, Le Soleil. 12jan-6fs-4

FOURRURES.—Magnifique manteau en mouton de Perse, en parfaite condition, pour $100. Un autre en seal chapal, grand collet châle, pour $95. Un autre en véritable seal d'Hudson, teinture française, qualité extra, $175. Vraie occasion 1032 St-Vallier, tél: 5229. 12jan-2fs-16

LOGEMENT A LOUER.—A Beauport, logement de 6 pièces, fini à neuf. Lumière électrique, chambre de bain, à 10 minutes de la Station. S'adresser par tél: 8219. 12jan-6fs-34

A LOUER, flat de 6 chambres, en plus chambre de bain, chauffé, clair des vidanges. Un 3 chambres et chambre de bain. S'adresser 211 St-Cyrille, tél: 7222. 34

DROITS de fabrication et de vente à vendre. Ligne à faire de l'argent se vendant tous les jours. Proposition de tout repos pour un homme ayant de $500 à $1,000. Territoire exclusif. Canadian Sign & Novelty Co., 12 rue Major, Montréal. 12jan-3fs-33

"Le Soleil" est publié et imprimé aux Nos 90 et 92 côte de la Montagne par LE SOLEIL, Ltée. Henri Gagnon directeur général.

NAISSANCES

AUCLERC.—M. Joseph Auclerc, et Mme Auclerc, née Bernadette Dion, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 8 janvier, sous les prénoms de Joseph-Ferdinand-Lucien. Parrain et marraine M. et Mme Ferdinand Auclerc, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mme Vve Joseph Rioux.

LABERGE.—M. Léonidas Laberge et Mme Laberge, née Marie-Jeanne Latouche, font part à leur parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 11 janvier sous les prénoms de Joseph Guy Jean-Marc. Parrain et marraine M. et Mme Joseph-Arthur Laberge oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Vve Pierre Laberge, tante de l'enfant.

SERVICES ANNIVESRAIRES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CARON.—Lundi le 15 janvier 1923, à 9 h. 30 en l'église St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de Isabelle Gagnon, épouse de feu Octave Caron. Recommandé par ses enfants. 12jan-2fs

Le MOINE.—Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu M. Edmond Le Moine, artiste-peintre, sera chanté en la chapelle du Séminaire, lundi le 15 courant à 9 h. 12jan-2fs

NOEL.—Le service anniversaire pour repos de l'âme de feu Ignace Noel, recommandé par son épouse, sera chanté mardi le 16 janvier, à 7 h. 15 dans l'église de Limoilou.

PETTIGREW.—Le service anniversaire de feu Charles Pettigrew sera chanté à l'Isle-Verte, comté de Témiscouata, lundi le 15 courant à 9 h. 30. 12jan-2fs

REMERCIEMENTS.—Mme Lepage et sa famille remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. L.-A. Lepage, soit pour assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux.

REMERCIEMENTS.—M. et Mme J.-B. Barbeau remercient sincèrement à l'occasion de la mort de leur enfant bien-aimé, Joseph, Jules, Robert, les parents et amis pour envoi de fleurs sympathies assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation

GUAY.—A Lévis, le 11 janvier 1923, à l'âge de 18 mois, est décédé Joseph-Hector-Georges, enfant bien-aimé de Wilfrid Guay, brûleur.

Les funérailles auront lieu samedi à 4 h Départ de la maison mortuaire, No 4, ruelle Lemieux à 3 h. 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

HUPPE.—A l'hospice de Lévis, est décédé le 10 du courant à l'âge de 83 ans et 11 mois monsieur Edouard Huppé, époux de feu Olympe Noel.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

IMBAULT.—A Limoilou, le 11 janvier 1923, à l'âge de 9 ans 2 mois, est décédée Marie-Gabrielle Raymonde, enfant bien-aimée de M. et Mme Arthur Imbault.

Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 168 10e rue, Limoilou à 2 h. 45 pour l'église de Limoilou.

LAMBERT.—A Charny, le 11 janvier 1923, à l'âge de 68 ans 6 mois, est décédée Zoé Beaudoin, épouse de feu Pierre Lambert.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. à St-Jean-Chrysostôme. 12jan-2fs

ROY.—A Québec, le 11 janvier 1923, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Elmire Guillemette, épouse de M. Louis Roy.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 à 10 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, No 242 rue Boisseau à 10 h. 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 12jan-2fs

SAVARD.—A St-Malo, le 11 janvier 1923, à l'âge de 3 ans 9 mois, est décédé Joseph-Albert-Roland, enfant bien-aimé de M. Jean-Baptiste Savard employé des postes, et de Mme Savard.

Les funérailles auront lieu samedi à 4 h. Départ de la maison mortuaire, No 156 rue St-Luc à 3 h. 45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Service Courtois et Rapide

McKenna FLEURISTES

QUEBEC --- 9 rue St-Jean

A LOUER

Bureaux dans l'édifice DE

La Caisse d'Economie

Coin des rues St-Joseph et du Pont

j.n.o.

PORC-EPIC VOLEUR

Hanover, Ont., 12.—Un cultivateur vivant au sud de TóberRory, peninsule de Bruce, trouvait que ses pommes disparaissaient d'une manière mystérieuse. Une nuit que la lune éclairait, le cultivateur se mit en embuscade et attendit le maraudeur. Vers minuit il vit un animal s'avancer vers l'arbre. C'était un porc-épic. L'animal hérissa ses aspics et se roula par terre. Quand il eut le corps assez garni de pommes, il prit le chemin de sa tanière, où le cultivateur remarqua que les petits du porc-épic enlevaient les pommes et les serraient en lieu sûr. L'animal repartit ensuite pour le verger.

Coups de griffe

LES MALINS

"Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus malin que les autres" a écrit La Rochefoucauld, il y a quelque deux cent cinquante ans; aujourd'hui, le vrai moyen de tromper les autres, c'est de se croire plus malin qu'eux. Le malin, de nos jours, a même le rare privilège de répondre entièrement à la définition du terme : il est, à la fois rusé et pernicieux; si, par surcroît, nous lui attribuons une suffisance qui procède de la facilité avec laquelle il s'impose et réussit, nous reconnaîtrons un type d'humanité de plus en plus répandu et de plus en plus intolérable.

On naît malin, on ne le devient pas; sans doute on se perfectionne, mais il y a dans de telles aptitudes précocement révélées, comme un don de nature: en classe, le cancre malin sait parfaitement s'inspirer de la composition de son voisin laborieux, trop heureux de lui communiquer sa copie; en récréation, le malin ne laissera dans les poches de ses camarades que les billes qu'il aura bien voulu ne pas leur rafler. Le malin bénéficie d'une flatteuse considération: c'est lui qui déclanche les "chahuts" auxquels il ne participe jamais.

Un aussi favorable apprentissage de la vie sociale ne peut que produire de fort intéressants résultats: quand il a été donné à un individu de constater avec quelle facilité il peut se moquer du monde, il n'a plus évidemment qu'à persévérer dans des voies aussi simples, aussi profitables.

Aussi le malin grandit et prospère; en général, et fort heureusement, il ne multiplie pas; le virtuose du genre peut faire des adeptes, mais non des élèves; lui-même, parvenu au degré de fortune auquel il estime devoir se tenir, renie d'habitude les moyens dont il a usé; on voit des débrouillards, des profiteurs, des arrivistes triomphants vous prendre un jour des airs de braves gens et qui vous ont le cœur sur la main.

Mon Dieu, si notre homme n'était qu'un fat auquel vont les sourires, l'approbation, l'admiration même des imbéciles, il n'y aurait que demi-mal et nous ne nous soucierions que de la ridiculiser, mais cette race d'exploiteurs rusés dont le nombre s'accroît sans cesse, devient singulièrement inquiétante; elle est en partie responsable des calamités de ce temps, elle fait son profit de notre misère, son audace se fortifie de notre timidité, elle se tient dans l'ombre, en marge de la loi, ou même s'étale cyniquement coiffante dans l'impunité. Toute cette engeance d'équilibristes de haute corde vous pratique à merveille et sans "combine", le "filon", le "tuyau", c'est-à-dire la culture des "poires". Car la "combine" est toujours l'argent des autres, le "Dillon", l'art de s'enrichir en regardant les "nègres" travailler, le "tuyau", quelque mauvais coup de la dernière heure qu'il s'agit de réussir "vite et bien".

La manière? C'est la spéculation à fond sur tout ce qui peut représenter quelque valeur, quelque intérêt, quelque puissance; c'est surtout le fait d'opérer sur la masse, car plus le troupeau des tondus est nombreux, moin il est redoutable: le frane monte et descend à la volonté d'agioteurs, les merceantis prétendent ouvertement et prouvent que leur fortune n'est maintenant qu'une question de jours; certains propriétaires éhontés règnent sur des familles qui ne peineront bientôt plus que pour eux. Le boucher se rit des, barêmes, et le boulanger ferme boutique parce qu'on ne lui permet pas de vendre son pain à un tarif arbitraire. Et pendant ce temps, des millions de gens privés d'un aliment indispensable attendaient patiemment, sur le trottoir, qu'on voulût bien leur donner à vingt-deux sous le kilog, un morceau de pain..

.....

Et derrière ses volets soigneusement clos, le mercanti qui sait bien comment tout cela finira, se frotte les mains: le mercanti est un malin...

ARYS

Education physique

LA GYMNASTIQUE DE CHAMBRE

On donne le nom de "gymnastique de chambre à un ensemble d'exercices qui permettent à chaque individu de faire travailler ses muscles, sans avoir besoin d'une installation spéciale, ni de la direction d'un maître.

Ce mode de gymnastique ne consiste pas précisément dans un système particulier de mouvements, mais plutôt dans l'adaptation à un local déterminé—et généralement à un local restreint comme une chambre à coucher—d'une foule d'exercices empruntés à tous les systèmes.

Les uns adaptent, comme gymnastique de chambre, l'exercice des haltères; les autres s'en tiennent aux mouvements avec les mains libres; d'autres emploient des appareils plus ou moins ingénieux, plus ou moins faciles à placer dans un petit espace; des courroies à ressorts, des cordons élastiques, des contrepoids, tous engins ayant pour effet d'augmenter l'effort musculaire.

—o—

Le but de la gymnastique de chambre est, en résumé, de permettre à l'homme de prendre de l'exercice sans quitter son appartement, et l'on comprend que l'ingéniosité de chacun puisse donner carrière pour adapter au local qu'il habite ses exercices de prédilection.

Mais la gymnastique de chambre, si elle est adoptée à l'exclusion de toute autre, ne doit pas s'en tenir à un exercice unique qui serait forcément trop spécial et ne donnerait pas un travail égal à tous les muscles du corps. Elle doit avoir pour objectif de faire fonctionner toutes les parties constituantes de l'appareil locomoteur, c'est-à- dire tous les muscles et toutes les articulations.

Il faut donc que l'ensemble des exercices choisis pour former un système de gymnastique de chambre représente un choix de mouvements assez variés pour mettre successivement en travail tous les muscles du corps.

—o—

Il faut considérer aussi que la gymnastique de chambre est surtout un complément d'exercice, c'est-à-dire un moyen d'asurer un travail régulier aux muscles qui n'en font pas assez ou qui n'en font pas du tout dans les actes ordinaires de la vie. Et ces actes varient pour chacun suivant ses habitudes, sa profession, etc., Aussi un système rationnel de gymnastique de chambre devra-t-il varier ses exercices suivant le genre de vie de chacun.

Tel homme, qui marche beaucoup, pourra se dispenser d'exercer méthodiquement les jambes, tandis qu'il aura besoin d'un supplément d'exercice pour les muscles des bras, de la poitrine, de l'abdomen. Tel autre qui demeure tout le jour assis, devra rechercher des exercices de jambes, et s'astreindre en outre à mettre systématiquement en travail les muscles du dos et de la partie postérieure des épaules, car ces muscles restent inertes pendant tout le temps où le tronc demeure appuyé au dossier d'un fauteuil, ou "accoudé" sur une table de travail.

x
x x

L'éducation physique de plein air et la pratique des sports, jeux et travaux utilitaires sont, évidemment, les seules raisons logiques de comprendre l'éducation et l'entretien physiques. Mais il n'en reste pas moins un grand nombre d'individus que les obligations de la vie courante ou des défaillances de santé mettent dans l'impossibilité de se livrer à la méthode naturelle et à ses compléments sportifs et utilitaires. C'est pour ces sujets: débiles, malades, citadins sédentaires, que l'exercice réduit et méthodique garde son utilité et ses indiscutables indications. En résumé la gymnastique de chambre, malgré ses grands services qu'elle peut rendre, ne saurait être considérée comme un système d'exercice irréprochable, mais seulement comme un pis-aller, comme un moyen de suppléer au défaut des autres exercices, quand des circonstances particulières empêchent le sujet de s'y livrer.

REN ESNAULT
Professeur d'Education physique, Lauréat de l'Université.

En passant

LA PSYCHOLOGIE DE L'ENVIE

Quand on considère le soin avec lequel l'Etat crée et soutient l'envie, on pourrait croire qu'il s'agit d'une vertu primordiale.

Les titres et les décorations que les régimes démocratiques eux-mêmes ne cessent de multiplier, démontrent le mieux combien l'humanité travaille à augmenter des misères. La bêtise de l'Etat n'a d'égale que celle de la "bonne société"—ou de la société riche—ce qui revient aujourd'hui au même. Celle-ci ne cesse de se plaindre de l'hostilité qui lui vient d'en bas. Elle tremble devant les menaces que brandit le dieu Demos. Elle ne travaille pourtant qu'à la surexciter. De crainte que les pauvres ne sachent l'emploi stupide de l'argent des riches, ceux-ci le lui font annoncer par tous les moyens à leur disposition. Une presse spéciale se charge de parler du luxe des riches. Le moindre détail de leur égoïsme fou ou criminel, se trouve répété en des millions d'exemplaires. La presse spéciale est du reste devenue générale. Tous les journaux ont, aujourd'hui, leur coin de mondanité.

L'envie coule ainsi à pleins bords. Les hommes et les femmes, poussés par le désir invincible de la créer, se jettent mutuellement à la face leurs relations, leurs châteaux, leurs meubles, leurs autos, leurs thés, leurs dîners, leurs soupers, leurs bonnes fortunes, leurs bijoux.

Dans cette course folle vers la multiplication de l'envie, on oublie la haine, sa sœur cadette. Celle-ci grandit sans cesse et, menaçante suit de près sa compagne. Me trouvant un jour dans une réunion mondaine j'ai eu le malheur de scandaliser l'assistance:

—Un naturaliste, disais-je à ces dames qui brillaient par tous les écalts de leurs toilettes et de leurs bijoux étincelants, vient de découvrir un animal étrange. Les mâles et les femelles n'ont qu'un souci: c'est d'éblouir leurs semblables. Ils font les grimaces les plus comiques pour montrer la supériorité de leur peau ou de leur museau. Enivrés par ces effets de parade, les uns tombent sur les autres, et se distribuent de nombreux coups de pattes. Blessés et ensanglantés, ils recommencent le même spectacle. Car le caractère dominant de cet animal est de se faire envier par son entourage, même au prix de grandes souffrances que cela ne cesse de lui occasionner. Ils passent ainsi leur vie à satisfaire leur vanité et à en souffrir ensuite...

—Quel est le nom de cet animal? me demanda-t-on de tous les cotés.

—La mondaine...

x
x x

Le vieil Hésiode a signalé déjà le débordement de l'envie chez ses compatriotes: "Le potier porte envie au potier, l'artisan à l'artisan, le pauvre même au pauvre, le musicien au musicien et le poète au poète".

EPREUVE DU TEMPS

Une raison pourquoi ces pianos Nordheimer d'il y a quarante ou cinquante ans s'échangent pour le Nordheimer du jour c'est que dans ce fameux instrument le

TON DU NORDHEIMER

a donné des preuves qu'il était aussi durable que magnifique.
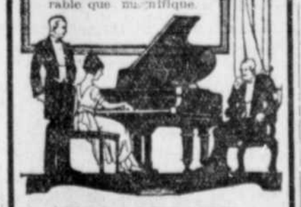
EN VENTE A CONDITIONS RAISONNABLES DE PAYEMENTS FACILES

CHEZ LINDSAY

C.W. LINDSAY, LIMITEE

201-203 rue St-Jean

DANS LES TOWNSHIPS

Sherbrooke, 02.—Voici les résultats de quelques élections municipales dans les cantons de l'Est: échevin à Richmond, George-T. Pope et John McMorine, A. Rivière-Blanche, maire; Joseph Sylvain; conseillers, Alphonse Sylvain, Pierre Hallé, Honoré Lamontagne, Odule Routhier, Joseph Chateauneuf et Joseph Couture.

A Waterloo: conseillers, Fred Dawson et J.-H. Poirier.

LES BIENFAITS DE LA GOUTTE DE LAIT

Ils sont clairement démontrés hier soir à la réunion convoquée par Mme L.-A. Cannon à l'Académie St-Joseph—Discours de M. L.-A. Cannon et des médecins de la société

LES BEBES PRIMES CETTE ANNEE

Elu par acclamation

M. ALFRED VERRET, maire de Loretteville, dont les administrés ont reconnu le dévouement hier, en le réélisant par acclamation.

La distribution des prix au Dispensaire de la Goutte de Lait St-Jean-Baptiste a eu lieu hier soir, à 8 h. 30, dans la salle publique de l'Académie St-Joseph. La séance était présidée par Mgr Laberge, curé de la paroisse. On remarquait dans l'assistance: le sénateur et Mme Jules Tessier, M. L.-A. Cannon, député de Québec-centre, Mme Cannon, présidente du dispensaire de la Goutte de Lait, Mlle Marois, etc. Un bon nombre de mères de familles assistaient avec leurs bébés.

Au cours d'une allocution, le Dr Willie Verge, médecin en charge du dispensaire, rappela que la Goutte de Lait est une organisation basée sur l'hygiène, soutenue par la charité et le patriotisme. Il déclara que, dans le seul dispensaire dont il a la direction, 18,745 chopines de lait ont été distribuées, gratuitement aux enfants pauvres qui le fréquentent durant l'année. Le Dr Verge dit que les statistiques relatives à la mortalité infantile sont plus satisfaisantes qu'autrefois. Nous faisons des progrès et tout laisse croire que l'année que nous commençons sera très encourageante.

Le Dr St-Hilaire prit ensuite la parole "La Goutte de Lait, dit-il, fondée depuis 7 ans, a commencé bien humblement; elle a rencontré bien des difficultés, bien des obstacles, et, aujourd'hui, si l'organisation n'est pas encore parfaite, la faute n'en est pas aux médecins et aux dames qui s'en sont occupé. Le succès obtenu est tout de même épatant".

Le Dr St-Hilaire a encouragé les mères à venir avec leurs bébés aux dispensaires. Elles doivent y venir régulièrement, non pas seulement à l'époque où il est question d'accorder des prix aux bébés les plus méritants, mais elles doivent se faire un devoir de conduire leurs petits aux cliniques, à toutes les saisons de l'année.

Après le discours du Dr St-Hilaire, on procéda à la distribution des prix. Voici la liste des bébés qui ont obtenu des récompenses:

1er prix : René Noel, 36 rue O'Connell et Yvon Croteau 186½ rue D'Aiguillon (ex aequo)

2e prix : Marie Fiset, 1 Sutherland.

3e prix : Gérard Drolet, 320 Richelieu.

4e prix : Isabelle Tardif, 289 Richelieu.

5e prix : Benoit Jobin, 185 Latourelle.

6e prix : René Bilodeau, 13 Sutherland et Jean Bouchard, 8 Scott (ex aequo).

7e prix : Gemma Slight, 80 Latourelle.

8e prix : Mabel Thivierge, 97 Lavigueur et Simone Bertrand, 3 Ste-Marie (ex aequo).

9e prix : Richard Scalen, 311 St-Olivier.

10e prix : Roger Lehoux, 148½ Latourelle.

11e prix : Marcel Bertrand, 310 St-Olivier et P.-Honoré Bouffard, 17 rue Côté (ex aequo).

Un prix spécial donné par Mme L.-A. Cannon, l'active présidente de la Goutte de Lait, a été gagné par Alexandre et Jean-Paul Renaud, jumeaux, 4 rue Jeanne-d'Arc.

Un autre prix spécial, don du Dr W. Verge, à l'enfant qui, au point de vu médical, a le plus profité du dispensaire, a été remporté par Gemma Gosselin, 34 rue Scott.

DISPENSAIRE—6

La distribution des prix terminée, le Dr Edgar Couillard fit dérouler sur l'écran deux films fort intéressants ayant trait au travail que font les Gouttes de Lait pour le maintient des enfants en bonne santé. Le Dr Couillard donna en même temps les explications nécessaires. On constata le travail d'observation auquel sont soumis les enfants qui fréquentent le dispensaire. Ce travail, pesée de l'enfant, sa mensuration, son apparence générale, etc., ne peut être fait que par la mère, à la maison.

Mgr Laberge remercia les mères de familles d'avoir assisté en aussi grand nombre à cette séance. Il les encouragea à fréquenter le dispensaire avec assiduité.

M. L.-A. Canon rappela que nous célébrons, cette année, le centaire de Pasteur. Le meilleur moyen de faire honneur à ce grand médecin français n'est-il pas de vulgariser ses découvertes? C'est ce que la Goutte de Lait s'efforce de faire. M. Cannon rappela que c'est en donnant aux bébés tous les soins nécessaires qu'on les conserve en excellente santé et qu'on les prépare à devenir, plus tard, de bons citoyens.

L'activité a été très grande, cette année, au dispensaire de la Goutte de Lait St-Jean-Baptiste. Cent soixante-dix bébés ont été inscrits et ont reçu les soins que réclama leur état. Nous sommes heureux de féliciter les médecins qui dirigent le dispensaire et les dames qui s'occupent de l'œuvre pour le dévouement dont ils font preuve.

UN AMI DISCRET

Sous ce titre, un confrère du soir reproduit et commente avec complaisance une lettre qu'un ami compatissant lui aurait envoyée pour l'aider à combattre le gouvernement. Nous reproduisons la note en entier:

"L'ami qui nous envoit ce matin son obole en témoignage de sympathie, "après la semonce publique Taschereau et la poursuite Caron", a été trop discret. Il a négligé de nous donner son adresse. Force nous est donc de le remercier par la voie de notre journal.

"Notre ami est d'opinion que "n'ayant pu jusqu'ici dominer l'**Action Catholique** comme il a réussi à le faire pour la plupart des autres journaux de la province, il (le gouvernement) a recours au **procédé boche** de semer la terreur.... et il exprime son indignation en termes vigoureux.

"Nous sommes très reconnaissants à ce discret ami; et nous pouvons l'assurer que **l'Action Catholique** est digne de la confiante estime qu'il lui témoigne; car elle reste, **au milieu des bourrasques avec la même détermination de marcher au devoir.**"

Nous n'osons pas croire que l'"**Action Catholique**" a inventé cette lettre et cette obole pour le simple plaisir de dire des injures au gouvernement et au premier ministre. Un tel procédé ne serait pas digne d'elle. D'ailleurs, ceci est d'autant plus vraisemblable qu'elle a, comme certain organe montréalais, la spécialité des lettres et des petits cadeaux.

Mais le seul fait de reproduire une telle platitude ne fait guère honneur au bon jugement de notre confrère de la rue Sainte-Anne. Il a mauvaise grâce de répéter que "**le gouvernement a recours au procédé boche pour semer la terreur**".

Cette manière de poser au martyre ne va pas bien à ce journal qui a été le premier à prendre l'offensive contre l'administration actuelle, qui porte mille accusations contre elle et qui s'attaque quotidiennement aux mesures les plus chrétiennes et les plus admirables qu'elle ait votées. "La terreur! Quels sont ceux qui veulent la semer, sinon ceux qui, en critiquant injustement une administration honnête, sapent l'autorité par sa base?

La fin de la note est ineffable: "Elle (l'Action Catholique) reste au milieu des bourrasques, avec la même détermination de marcher au devoir."

De quelles bourrasques veut-elle parler, en bonne vérité? Elle permet sous son toit les pires manquements à la charité chrétienne, qu'elle serait supposée défendre; elle laisse attaquer les réputations et elle s'étonne qu'on s'en indigne. Quelle conception a-t-elle de la justice?

Et cette **détermination de marcher au devoir**, comment devons-nous l'entendre? Devons-nous croire qu'elle consistera à coopérer au désir de combattre le seul gouvernement franchement catholique de l'Amérique? Devons-nous croire qu'elle travaillera à faire tarir la source de bienfaisance chrétienne qui, depuis des années, ne cesse de jaillir de l'administration Taschereau? Devons-nous assister au spectacle d'un journal qui déclare s'inspirer d'une haute pensée sociale et religieuse, mordant la main des bienfaiteurs et des défenseurs des seules institutions catholiques du continent?

LA LUTTE A CHARNY

La nomination des candidats à charge municipale de Charny, a eu lieu mercredi.

Les candidats à la mairie, sont M. Pierre Fontaine, sortant de charge et M. J.-W.-A. Pilon, juge de Paix pour le district de Québec. Monsieur Pilon est le président de l'union des employés des chemins de fer et est aussi le fils de l'ancien député de Bagot, à la Législature.

Il y a trois sièges de conseillers de vacants, et les candidats au nombre de cinq, sont: M. Wilfrid Roberge, Arthur Fréchette, Jos. Lemieux, Pierre Dubois et Arthur Couture.

M. TASCHEREAU A MONTREAL

L'hon. L.-A. Taschereau partira ce soir pour Montréal, où il passera la journée de demain. Il sera de retour à Québec demain soir.

L'hon. M. Taschereau publiera son manifeste électoral demain dans les journaux.

AU CLUB LAURIER

A ST-SAUVEUR

Ce soir à huit heures dans les salles du Cercle Durocher, 43 rue Durocher, aura lieu une assemblée importante du Club Laurier.

Tous les membres anciens et nouveaux sont priés d'être présents.

Monsieur Arthur Paquet, chevalier de St-Grégoire le Grand et député sortant de charge, ne manquera pas cette occasion de rencontrer ses amis.

Au Palais

L'ACTIVITE NE REPREND PAS VITE DANS LES COURS

Une seule cause est entendue, ce matin, en Cour Supérieure, aux enquêtes et mérites.—Un locataire demande qu'on lui répare son logement.—Poursuite en vertu de la loi des accidents du travail

EN COUR D'APPEL

L'activité n'a pas été extraordinaire, ce matin, au Palais de Justice. L'hon. juge Gibsone a siégé quelque minutes en cour de pratique et une seule cause a "marché" aux enquêtes et mérites, devant l'hon. juge en chef. En cour des Sessions de la Paix, on a procédé à l'appel des causes sur le rôle; toutes ont été remises à plus tard. La Cour du Banc du Roi, division des Appels, devait siéger, à 10 h. ce matin, mais, à 11 h. 30, les honorables juges Cherin, Howard, Tellier, Flynn et Bernier qui doivent rendre plusieurs jugements dans les causes soumises au dernier terme, n'avaient pas encore fait leur entrée en Cour.

L'hon. juge en chef, sir François Lemieux, a présidé, ce matin, à l'instruction de la cause Bergevin vs Lockwell. Il s'agit d'une action de $700.

Le 30 avril 1922, le défendeur aurait loué au demandeur une maison située sur la rue Frontenac, dans la paroisse du St-Sacrement. Le demandeur prit possession des lieux loués, et, à plusieurs reprises, au commencement de l'automne, il aurait requis le défendeur de faire certines réparations aux châssis, cadres et portes des deuxétages de la maison. Certaines réparations auraient été faites mais le demandeur prétend qu'elle ne sont pas suffisantes.

Il demande que le défendeur soit condamné à faire sous 15 jours, les réparations qu'il demande.

Me Alleyn Taschereau, C. R., occupe pour le demandeur et Me Roméo Langlais, C. R., est le procureur du défendeur.

JUGEMENT DEMAIN

L'hon. juge Pouliot rendra jugement demain matin, à 10 h. 30, dans la cause Lefaivre, ès-qualité, vs Royal Scottish Ins. Co. & Abraham Schnapp, intervenant.

VENTE PAR LICITATION

Devant l'hon. juge Gibsone a eu lieu, ce matin, une vente par licitation. Il s'agissait d'une propriété à Lévis, que réclamaient Mme Lagacé (Jessie Beaudet) et Dubé et al. Les lots ont été adjugés à Dame Jessie Beaudet, pour la somme de $500.

ACCIDENT DU TRAVAIL

M. Omer Bernier, chauffeur poursuit M. François Nolin en vertu de la loi des accidents du travail. Le demandeur réclame du défendeur une rente annuelle au montant de $250. I allègue que, alors qu'il travaillait à l'emploi de M. Nolin, il eut le poignet droit fracturé.

M. Hector Laferté, C.R., M.P.P., est le procureur du demandeur dans cette cause.

HANGAR INCENDIE

Un incendie dont les proportions, fort heureusement, ont été restreintes s'est déclaré cette nuit, vers deux heures, dans un hangar rempli de charbon de bois, situé sur la 2ème rue à Limoilou.

Ce hangar était la propriété de Mme Samuel Bédard. Malgré le travail acharné de la brigade du poste No 10, le feu, activé par le vent de tempête qui soufflait à ce moment, a poursuivi son œuvre destructrice jusqu'à la ruine complète de l'immeuble.

Les efforts des pompiers n'ont cependant pas été vains en ce qu'ils ont contribué à préserver les habitations avoisinantes et à prevenir une conflagration, générale.

A cinq heures ce matn l'incendie était entièrement sous contrôle.

ELCETIONS MUNICIPALES

A St-LAURENT (I. O.)

St-Laurent, I. O., 12.—M. Alfred Guérard a été élu maire de la municipalité.

Les conseillers élus sont: MM. Odilon Laprise, Napoléon Godbout et Alphonse Gosselin.

A ST-MICHEL

Voici les résultats des élections aux charges municipales, pour la paroisse de St-Michel, comté de Bellechasse.

M. Joseph-N. Roy, courtier d'assurances, préfet du comté, a été élu maire pour la troisième fois, avec une majorité de 115 voix sur son adversaire M. Joseph Gagnon.

MM. Alphonse Gosselin, Louis Dumas et Joseph Massé ont été élus conseillers.

A ST-VALLIER

A St-Vallier, M. Joseph Lucien Roy a été élu maire par une majorité de 19 voix sur M. Stanislas Brochu.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Une maison de bienfaisance très importante vient d'être admise à bénéficier des avantages de la loi de l'Assistance Publique; c'est la Maison de la Providence de Saint-Malo qui est l'une des maisons du genre des plus considérables. La Providence a une garderie qui abrite plus de 350 enfants qu'elle habille pour la plupart. Il y a un ouvroir à cette fin. Plus de 60 jeunes filles apprennent l'enseignement ménager. Le personnel religieux enseignant est de 29.

La Providence a été classée dans la catégorie.

M. DERY PRESIDE

L'entrée en fonction de M. Arthur Déry, comme nouveau président du Club Kiwanis, en remplacement de M. J. Leonard Apedaile, a été l'un des faits marquants du lunch d'hier avec la belle conférence de M. André Taschereau, dont nous avons publié le texte.

M. Déry jouit, à Québec, d'une estime et d'une popularité qui ont été cause que son élection a été accueillie avec enthousiasme par tous les kiwanistes.

Ceux-ci, en même temps, ne sont pas restés insensibles aux services que leur a rendus l'ex-président Apedaile et lui en ont donné le témoignage en lui offrant une magnifique boîte à cigarettes, en argent. C'est M. l'échevin Lesage qui a présenté le cadeau en quelques mots heureux; M. Apedole n'a pas moins heureusement répondu.

La réunion d'hier a été l'une des plus nombreuses et des plus enthousiastes que le Kiwanis ait vues depuis longtemps, et si l'on en juge par les débuts l'année 1923 contient à son endroit, la promesse des plus beaux et des plus fructueux résultats.

M. DERY

Le nouveau président du club Kiwanis est le type de l'homme d'affaires averti et sociable.

Dans sa réponse à l'offre qu'on lui a faite de présider les séances du Club en 1923, il s'est exprimé à peu près comme suit:

—"Je vous remercie, messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait, en m'appelant à la présidence de votre club. Le Kiwanis s'est tracé un programme, celui d'être utile à ses concitoyens, sans espoir de réponse. C'est un programme qui me convient. J'essaierai d'être à la hauteur de la tâche que vous m'avez confiée et, pour cela, je compte sur votre bonne volonté. Toutes les semaines," ajouta M. Déry, "j'espère vous présenter un conférencier intéressant. Je suis certain du premier et j'ai le très grand plaisir, messieurs, d'inviter M. André Taschereau, avocat au barreau de Québec, à vous adresser la parole".

ILS FERONT LA LUTTE

Augusta, Me., 12.—(Spéciale).—Les Associated Industries of Maine se proposent de lutter énergiquement contre l'adoption du projet de loi des quarante-huit heures, qui doit être présenté à la législature.

Celle-ci peut l'adopter, mais la question, dans ce cas, serait soumise à un référendum dans les 60 jours qui suivraient l'adoption.

Les industriels déclarent que cette mesure est prématurée, parce que la situation industrielle n'a pas encore pris assez de stabilité, ce serait pour eux, disent-ils, la signification d'un désastre, si la semaine des quarante-huit heures de travail était décrétée.

M. LAHAIE CANDIDAT

Montréal, Qué., 12.—(Du corr. du "Soleil").—M. D. Lahaie, député provincial du comté de Labelle, déclare qu'il sera le candidat libéral dans le nouveau comté de Papineau. Une convention libérale sera tenue la semaine prochaine. On croit que M. Lahaie sera le choix unanime de la convention libérale.

A LA GOUTTE DE LAIT-ST-JEAN-BAPTISTE

Quelq ues-uns des bébés qui ont obtenu des récompenses, hier soir, lors de la distribution des prix aux enfants qui ont fréquenté le dispensaire de la Goutte de Lait St-Jean-Baptiste. De gauche à droite: Yvon Croteau, l'heureux gagnant du 1er prix, don de Mme L.-A. Cannon; Alexandre et Paul Renaud, gagnants d'un prix spécial; René Noel, prix spécial en argent, don de Mme L.-A. Cannon; Germaine Gosselin, prix spécial, don du Dr W. Verge.

DANS LA TOURMENTE

Il y a déjà conflit dans le camp conservateur; en effet, l'on ne s'accorderait pas très bien entre le "parti vieux bleu" et le "parti jeune bleu", sous prétexte que M. Sauvé n'accorderait sa confiance qu'au dernier, ignorant les "sacrifices" des anciens.

Dans la classe des purs comme dans le reste du monde, les anciens ont toujours tort. Mais ces pauvres anciens pourront se consoler le soir du 5 février prochain quand ils verront la belle oeuvre des jeunes; et l'on pourra dire d'eux:

"Et tous ces vieux débris se consolaient entre eux."

"Si je me présente, je me présenterai franc libéral et je n'ai pas besoin de votre argent." C'est ainsi, nous assure-t-on, qu'un citoyen de Québec a reçu une délégation des oppositionnistes qui était venue lui offrir une somme de $1500.00 puis de $1800.00 s'il voulait se présenter contre le candidat du gouvernement, un ex-député, dans une division de Québec. Au moins on a quelque peu monté les prix fixés par le général Smart. $175.00, c'était décidément trop bas.

M. Sauvé a annoncé, hier soir, à Chicoutimi, la nouvelle passablement épastrouillante que l'opposition avait un programme. Voyez-vous, ce cachotier qui n'en avait pas encore dit un mot jusqu'à hier soir? L'opposition qui a un programme; diable! diable! Qu'est-ce qu'il peut bien contenir, ce document secret?

Mais voilà que M. Sauvé ne fait pas seulement de l'ironie. Il ment effrontément du moment qu'il ne fait plus de plaisanteries. Parlant, hier soir, à Chicoutimi, de la loi de l'Assistance Publique, il a dit que cette loi "était contraire aux suggestions et à la demande de l'épiscopat". "Un gouvernement catholique", dit-il, "qui rejette la requête de tout l'épiscopat pour se rendre maître des institutions de charité, peut-il ensuite invoquer son titre de catholique pour excuser ses scandales?"

Nous voilà donc avec un franc échantillon du genre de lutte que veut faire M. Sauvé. De pareilles affirmations tiennent du cynisme.

Ce premier coup de canon du chef de l'Opposition nous rappelle, par plus d'un côté, cette fameuse "carabine chargée de whisky" si délicieusement évoquée, au cours de la session dernière, par le spirituel député de Joliette qui s'était malheureusement fait damer le pion par son non moins spirituel collègue de Laval qui, ne voulant pas être en reste d'esprit, avait aussitôt évoqué "le tire-pois", ce qui avait fini de compléter la figure de cette bande de farceurs assez curieusement armés.

Un grand discours du chef de l'Opposition nous rappelle toujours ce "Coin de Fanchette" si pittoresquement décrit par Faucher de St-Maurice. D'un autre coté et dans le même ordre d'idée, ces discours de M. Sauvé nous font souvenir des vieux greniers des anciennes maisons rurales. Comme nos paysans, grâce à ce sens inné qu'ils ont de l'économie, ne jettent jamais rien, toutes les vieilleries, meubles, nippes, papiers, objets hors d'usage, s'entassent depuis toujours, pêle-mêle, dans ces vieux greniers, étranges bric-à-bracs, pittoresques capharnaums, souvent véritables paradis des enfants qui vont s'y barbouiller de poussière. On trouve là, une fois que l'on a franchi la zone des oignons qui sèchent, des haricots et des maïs, le fouillis où s'entassent les antiquailles; on y voit de vielles horloges, des rouets démantibulés, des bassinoires, de vieilles pelles, des bouquins défraîchis, des pots égueulés, d'antiques vêtements, quelquefois, un vieux fusil à plaque. Et sur tout cela plane l'odeur de la sariette, du cerfeuil et des oignons du coin voisin.

C'est tout cela, un discours d'une heure et demie du chef de l'opposition: des vieilleries au relent de poussière, d'oignons secs et de bottes de persil.

On a entendu parler des colères de l'océan par une tempête d'automne; pour rester dans le terroir, on connait mieux les colères de la Chaudière de "par chez nous". Or, tout cela, c'est de la petite bière à côté des colères du chef de l'opposition de "chu nous". Quand ces ssoufles passent, on aurait tort de se plaindre des temp êtes comme celle d'aujourd'hui.

M. Sauvé a dit qu'il se battait, à la Législature, avec quatre bons anges contre 75 démons. Il n'a malheureusement pas spécifié que ces quatre bons anges étaient des anges déchus.

Décidément, M. Sauvé s'affirme de plus en plus chef de l'Opposition. Il serait vraiment malheureux qu'il ne le fut plus. Aussi, tous les efforts devraient tendre actuellement à faire en sorte que M. Sauvé demeurât chef de l'Opposition. On ne devient pas facilement chef de l'Opposition, on naît en cette qualité et M. Sauvé est né chef de l'Opposition.

On nous annonce de Chicoutimi que l'assemblée de M. Sauvé n'a pas eu lieu dans la salle du conseil de ville de peur que cette salle qui est trop petite ne s'effrondre; or, c'est plutôt le parti conservateur dans cette division qui s'effrondre puisque, sans les libéraux qui sont allés entendre M. Sauvé, par curiosité, le chef de l'opposition n'aurait pas eu 150 auditeurs.

L'Association Libérale du comté de Chicoutimi a décidé de tenir une convention mardi prochain, le 15, pour choisir un candidat. Les délégués seront choisis dimanche. Il y aura probablement trois candidats dans ce comté dont M. Arthur Gaudrault, ex-député dont on peut être sûr de la victoire.

LES ECOLES NORMALES

Les principaux des Ecoles Normales de la province sont aujourd'hui réunis dans la salle du Comité des bills privés du Conseil législatif. Ils sont au nombre de douze et parmi eux on remarque S.-G. Mgr Ross, évêque de Rimouski, qui agit encore comme principal de l'Ecole Normale de Rimouski.

Le but de la réunion est d'étudier encore le nouveau programme d'enseignement.

La réunion est présidée par l'hon. Cyr. F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique. M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, et M. J.-N. Miller, secrétaire du comité catholique de l'Instruction Publique, assistent à cette réunion.

M. PELOQUIN

Contrairement à ce qui a été annoncé hier, M. Maurice Peloquin, ex-député de Richelieu, n'a pas encore été nommé inspecteur des prisons de la prov. ce. Aucun ordre en conseil n'a encore été passé à cet effet.

La rumeur veut cependant que M. Peloquin accepte cette position qui lui a été offerte.

New-York, 5.—H.-A. Dix, qui fondait, il y a vingt-sept ans, un commerce qui rapporte aujourd'hui un million de dollars par année, a cédé tous ses intérêts dans cette entreprise à ses employés.

Il y a quelque temps M. Dix songea à prendre sa retraite, mais il changea d'idée; non seulement il abandonne son entreprise à ses collaborateurs, mais il leur avance $250,000 pour leur permettre de poursuivre son œuvre avec succès.

Six employés choisis parmi les plus compétents, sur quatre cents que constitue le personnel, auront la haute direction. M. Dix agira comme aviseur, mais sans salaire. La compagnie manufacture des robes et des uniformes.

LES EMPRUNTS FRANÇAIS A NEW-YORK

Cours fournis à 11 h. par Neuville Belleau et Cie, 109 côte de la Montagne.

	Ech.
Rente française....4 p.c.	
Rente française....5 p.c.	
Département de la Seine.....7 p.c.	1942
Ville de Lyon.....6 p.c.	1934
Ville de Bordeaux.6 p.c.	1934
Ville de Marseille.6 p.c.	1934
Ville de Soissons...6 p.c.	1936

OPINIONS DES COURTIERS SUR LE MARCHE DE N.-Y.

(B RRY ET MCMANAMY

F.-B. Keech and Co

Nous prévoyons, dans un avenir rapproché, un marché généralement plus ferme et à la hausse.

Block Maloney and Co.

Nous profiterions des reculs pour acheter des valeur, m is nous prendrions profits à l'occasion.

Hornblomer and Weeks.

Continuez à vous servir des ralliements pour réduire votre portefeuil

E.-F. atton and Co.

D'une façon générale le marché des valeurs a fait montré d'une bonne résistance aux influences adverses.

L'attaché commercial des Etats-Unis à Rio de Janeiro signale une demande de croissante au Brésil de fils de fer barbelés qui correspond à l'usage nouvellement répandu de clore les propriétés et ceci surtout dans l'Etat de Rio Grande do Sul.

Avis aux fabricants et exportateurs canadiens.

LES COMITES REPRENDRONT LE TRAVAIL

On s'occupera surtout de la question de la voirie qui doit résoudre le problème du chômage dans Québec

L'AQUEDUC

Les comités de l'hôtel de ville, se remettront au travail la semaine prochaine. Le plus important sera, sans doute, celui des chemins où l'on prendra en considération tous les travaux à faire, tels qu'autorisés par la Législature à sa dernière session.

Certains de ces travaux seront commencés cet hiver, surtout ceux de tranchéage dans les rues où il faudra changer les tuyaux de raccordement de l'aqueduc ou encore où on devra donner de nouveaux services d'aqueduc aux constructions nouvelles.

Ces travaux occuperaient un bon nombre d'ouvriers et, comme nous le déclarait l'échevin Martin, président du comité des travaux publics, ce matin, à l'hôtel de ville, cela aidera dans une très large mesure à solutionner le problème du chômage.

Si la ville peut assurer du travail à trois cents personnes, ajoutait le président du comité des travaux publics, en tenant compte aussi qu'elle en emploie un nombre considérable pour l'enlèvement de la neige, la question des sans-travail ne se posera plus ou du moins la situation sera de beaucoup améliorée.

D'une façon générale, le chômage dans la ville n'est pas ce qu'il était l'an dernier à pareille date. Les conditions se sont améliorées, sur tout depuis quelque temps, avec les travaux qui se font un peu partouts.

A MEMEL, SUR LA BALTIQUE

Paris, 12.—Les gouvernements de France et d'Angleterre se disposent à envoyer des navires de guerre à Memel, ancien territoire de la Prusse orientale sur les bords de la mer Baltique et internationalisé par le traité de Versailles.

Des dépêches reçues aujourd'hui au ministère des affaires étrangères indiquent que les irréguliers lithuaniens, qui ont franchi la frontière aux premiers jours de la semaine, sont rendus tout près de la ville de MeRel et ont échangé des coups de feu avec la garnison allemande.

Londres, 12.—Il se peut qu'on ait le curieux spectacle de Français et d'Allemands combattant ensemble un ennemi commun sur le rivage glacial de la Baltique, par suite de l'avance des Lithuaniens sur Memel. D'après les nouvelles parvenues à Londres, la police de Memel, composée surtout d'Allemands et les quelques troupes françaises retranchées aux abords de la ville vont résister aux envahisseurs lithuaniens.

Le gouvernement anglais s'est uni à la France pour protester auprès de la Lithuanie contre l'invasion de Memel, et un croiseur anglais est parti pour le théâtre des désordres.

A BEAUMONT

(Spéciale au "Soleil")

Beaumont, 12.—Pour la 9me fois, M. Jos. Labreeque a été réélu maire de la municipalité.

Il avait un adversaire dans la personne de M. Stenio Patry, mais les électeurs ont fait pencher la balance de son côté, en lui assurant une majorité de 31 voix, lui renouvelant ainsi le mandat qu'ils lui avaient confié, il y a seize ans. Le résultat du vote d'hier est un témoignage de confiance dans son administration.

Les trois conseillers sortant de charge, MM. Euloge Turgeon, Laurént Roy et Josaphat Morency ont aussi défait leur adversaire, M. Philibert Pouliot, par des majorités de 33, 32 et 29 voix.

M. ART. LEMONT S'OCCUPERA DU RAPATRIEMENT

Le gouvernement fédéral vient de le nommer surveillant général pour la Nouvelle-Angleterre

QUEBEC COOPERERA

Montréal, Qué., 12.—(du corr. du "Soleil")—M. Arthur Lemont, ancien rédacteur en chef du "Soleil" de Québec, vient d'être nommé par le Gouvernement Fédéral surveillant général de rapatriement des Canadiens-Français aux Etats-Unis. La juridiction de M. Lemont s'étendra à tous les états de la Nouvelle-Angleterre.

Le Gouvernement de Québec coopérera avec Ottawa au rapatriement des nôtres et leur fournira les moyens de mieux s'établir dans leur pays natal.

N. R.—Nous félicitons sincèrement M. Lemont de sa nomination et lui souhaitons en même temps plein succès pour la belle œuvre qu'il va entreprendre.

M. GEO. PARENT AU CLUB LAURIER

M. Georges Parent, le député de Québec-Ouest, rendait hier visite à ses électeurs de St-Sauveur. C'est au Club Laurier qu'il les rencontra pour causer avec eux de leurs anciennes luttes et aussi rappeler de doux souvenirs d'enfance.

On en profita pour fumer une bonne pipée et le député quitta ses électeurs heureux des bonnes nouvelles qu'ils venaient d'apprendre et prêts à recommencer la lutte pour le triomphe de la cause qu'ils ont toujours défendue.

LE BARRAGE DU LAC ST-JEAN

Une erreur a été commise dans la nouvelle que nous avons publiée dans notre édition de mercredi, au sujet des travaux du barrage de la Grande Décharge au Lac Saint-Jean. Nous avions dit que par suite de ce barrage, le niveau du lac Saint-Jean serait élevé de treize pieds. On a compris que ce niveau était exagéré. Exactement, par suite de ce barrage, le niveau du lac Saint-Jean sera élevé au point 7 de l'échelle de Roberval, c'est-à-dire dix pieds plus haut que la basse eau d'été; la dite échelle marque trois pieds de trop haut.

L'on comprend que les habitants du comté, spécialement ceux des paroisses riveraines, auraient raison de craindre une élévation de treize pieds.

LE VILLAGE RENAIT

Paris, 12—(Spéciale)—Une cérémonie imposante a eu lieu, dans le petit village de Lamorville, près de Saint-Mihiel. Ce village, qui était dans les lignes et avait été complètement détruit, est maintenant complètement restauré.

Il a été procédé solennellement, devant une très nombreuse assistance, à la pose de la première pierre de l'église. C'est la première des églises de la Meuse qui avaient été complètement détruites par la guerre dont la reconstruction soit commencée.

Les travaux dureront huit mois et en août l'église sera terminée. Ce sera une des premières églises de France reconstruites.

M. et Mme Georges Gingras, de Saith, Washington, sont les invités du notaire et Mme L.-E. Fortier.

150 LOTS à bâtir, dans le centre de la ville de Lauzon, à vendre ou échanger pour des terres, maisons, forêts, mines. Le propriétaire veut s'en aller à la campagne. S'adresser à 140 rue St-Pierre, Québec. 11-12

GRAMOPHONES
A GRANDES REDUCTIONS

Plusieurs phonographes de différentes marques Columbia-Edison etc., offerts en vente à grandes réductions et payables $1. par semaine sans interêt.

LAVIGUEUR & HUTCHISON
81-83 et 85 rue St-Jean
St-Roch: 54 rue St-Joseph .·. .·. Tél: 2579